

# ANNEXE

## **4-20** *ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES (ATELIER CHRISTIAN THIFFAULT, MTQ, ARTEFACTUEL ET IRHMAS)*



## INVENTAIRES ARCHÉOLOGIQUES (2014)

### PROJET D'INTERVENTION MAJEURE DU PONT DE L'ÎLE-AUX-TOURTES

---



INVENTAIRES ARCHÉOLOGIQUES (2014)

**Projet d'intervention majeure du pont de l'Île-aux-Tourtes**

N° de dossier, ministère des Transports : 8521-14-AD01

Permis de recherche archéologique : 14-ARTE-08

Titulaire du permis de recherche archéologique : Artefactuel, coop de travail

---

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Service de la coordination des affaires autochtones, de l'archéologie et du Plan Nord

Direction de la programmation, des ressources et du Plan Nord

et

Service des projets – Pont de l'Île-aux-Tourtes, pont Honoré-Mercier et échangeur Saint-Pierre

Direction des projets routiers stratégiques

---

Rapport préparé par :

ARTEFACTUEL, COOP DE TRAVAIL

C. P. 70030, succ. Saint-Jean-Baptiste  
Québec (Québec) G1R 6B1

Téléphone : 418-999-0138

Courriel : [info@artefactuel.ca](mailto:info@artefactuel.ca)

Site Web : [www.artefactuel.ca](http://www.artefactuel.ca)

---

Septembre 2014

## RÉSUMÉ

Les résultats présentés dans ce rapport rendent compte d'une expertise archéologique réalisée dans le cadre de l'étude des besoins du projet n° 154-10-0827 se rapportant à une intervention majeure au pont de l'Île-aux-Tourtes reliant la municipalité de Vaudreuil-Dorion, en Montérégie, au village de Senneville. Le mandat confié à la coopérative *Artefactuel* était d'inventorier de façon systématique cinq secteurs situés de part et d'autre d'un tronçon de l'autoroute Transcanadienne traversant l'île aux Tourtes dans la municipalité de Vaudreuil-Dorion. Les limites des travaux, comprises à l'intérieur du site BiFl-5, couvraient une superficie de 50 870 mètres carrés. Les objectifs concernaient la documentation archéologique des divers secteurs prédéterminés par le ministère des Transports (MTQ), en y identifiant, localisant, délimitant et évaluant qualitativement et quantitativement les zones archéologiques qui pourraient être menacées par la réalisation de travaux de construction étant sous la responsabilité du MTQ. Le MTQ préconise une approche préventive qui vise à protéger les ressources patrimoniales du Québec. Dans cette optique, l'intervention devait ultimement mener à l'élaboration de recommandations visant à assurer la préservation des sites archéologiques ou l'acquisition d'un maximum de données de ces derniers.

Le site BiFl-5 et, par extension, l'île aux Tourtes avaient déjà fait l'objet, entre les années 1990 et 2010, de nombreuses interventions archéologiques de natures diverses qui ont mené à la découverte de plusieurs vestiges mobiliers et immobiliers allant de la préhistoire jusqu'à la période moderne. Ces recherches, tant historiques qu'archéologiques, ont souligné la richesse patrimoniale de cette petite île qui s'est révélée d'une importance militaire, religieuse et sociale, comme peu de lieux au Québec ont pu le démontrer. Ceci en fait un lieu unique qu'il est important de préserver.

À l'été 2014, l'inventaire archéologique mis en œuvre par *Artefactuel* a mené à la découverte d'une nouvelle aire d'occupation du site BiFl-5, à l'extrémité orientale de l'île. En effet, la découverte de vestiges historiques et préhistoriques dans le secteur 5 (opération 3) est attestée par la mise au jour d'artéfacts de facture amérindienne (poterie, éclats et outils lithiques) et euro-canadienne (céramiques, objets en métal ou en verre) datant de différentes périodes.

D'autre part, l'inventaire des secteurs 1 à 4 ainsi que du reste du secteur 5 n'a conduit à aucune découverte archéologique. Les sondages s'étant tous révélés négatifs dans ces secteurs, aucun potentiel archéologique n'y a donc été attesté. Advenant la réalisation de travaux dans ces secteurs, le MTQ pourrait donc procéder aux travaux prévus dans ce secteur sans contrainte au niveau de l'archéologie.

## ÉQUIPE DE RÉALISATION

### *Ministère des Transports du Québec*

---

**Frank Rochefort**, archéologue, responsable d'activité en archéologie

Service de la coordination des affaires autochtones, de l'archéologie et du Plan Nord  
Direction de la programmation, des ressources et du Plan Nord

**Lydia Pache Hébert**, gérante de projet

**Renaud Boutet**, ingénieur

**Jimmy Solecki**, stagiaire

Services des projets – Pont de l'Île-aux-Tourtes-Pont Honoré-Mercier et échangeur Saint-Pierre  
Direction des projets routiers stratégiques

### *Ville de Vaudreuil*

---

**Michel Vallée**, Directeur Service des arts et de la culture. Ville de Vaudreuil-Dorion

**Marc Côté, T.P.** Chef de division technique. Service du développement et de l'aménagement du territoire, division technique. Ville de Vaudreuil-Dorion

### *Artefactuel, coop de travail*

---

**Gina Vincelli**, archéologue chargée de projet, archéologue assistante, rédactrice

**Nicolas Fortier**, archéologue responsable de l'intervention, spécialiste en culture matérielle, rédacteur

**Christian Gates St-Pierre**, spécialiste en culture matérielle

**Tommy-Simon Pelletier**, technicien senior, archéologue assistant, rédacteur

**David Beaumier**, technicien senior, terrain

**Anne-Marie Faucher**, technicienne senior, terrain et laboratoire

**Patrick Lapointe**, technicien senior, terrain

**Mathieu Mercier-Gingras**, technicien senior, terrain et laboratoire

**Louis-Carl Pouliot Bolduc**, technicien senior, terrain et laboratoire

**Justine Bourguignon-Tétreault**, technicienne intermédiaire, terrain et laboratoire

**Coralie Dallaire Fortier**, technicienne intermédiaire, terrain et laboratoire

**Louis Gilbert**, technicien en géomatique

## TABLE DES MATIÈRES

|  |     |
|--|-----|
| <b>ÉQUIPE DE RÉALISATION</b> .....   | ii  |
| <b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....  | iii |
| <b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....  | iv  |
| <b>TABLE DES ILLUSTRATIONS</b> .....   | v   |
| <br>   |     |
| <b>1.0 INTRODUCTION</b> .....  | 1   |
| <br>   |     |
| <b>2.0 LOCALISATION GÉNÉRALE</b> .....   | 2   |
| <br>   |     |
| <b>3.0 MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE</b> .....   | 4   |
| <b>3.1 Étape préparatoire</b> .....  | 4   |
| <b>3.2 Travail de terrain</b> .....  | 4   |
| <b>3.3 Travail de laboratoire et traitement des données</b> .....                        | 7   |
| <br>   |     |
| <b>4.0 COMPTE RENDU DE LA RECHERCHE</b> .....  | 8   |
| <b>4.1 Description du projet</b> .....   | 8   |
| <b>4.2 Contexte géographique</b> .....   | 8   |
| <b>4.3 État des connaissances en archéologie</b> .....                                   | 11  |
| <b>4.4 Contexte paléogéographique</b> .....  | 17  |
| 4.4.1 La déglaciation et la remontée eustatique .....                                    | 17  |
| 4.4.2 L'émersion des basses-terres du Saint-Laurent .....                                | 17  |
| 4.4.3 Le climat .....  | 17  |
| 4.4.4 La flore .....   | 18  |
| <b>4.5 Contexte historique</b> .....   | 18  |
| 4.5.1 La présence humaine à la préhistoire .....   | 18  |
| 4.5.2 Des premiers contacts à la Grande-Paix .....                                       | 19  |
| 4.5.3 D'un village à un poste de traite .....  | 19  |
| 4.5.4 L'après traite .....   | 21  |
| 4.5.5 D'un endroit de villégiature à un lieu de passage .....                            | 22  |
| 4.5.6 Conclusion .....   | 22  |
| <b>4.6 Résultats de l'intervention</b> .....   | 25  |
| 4.6.1 Secteur 1 .....  | 25  |
| 4.6.2 Secteur 2 .....  | 26  |
| 4.6.3 Secteur 3 .....  | 26  |
| 4.6.4 Secteur 4 .....  | 27  |
| 4.6.5 Secteur 5 .....  | 27  |
| <b>4.7 Discussion</b> .....  | 43  |
| <br>   |     |
| <b>5.0 RECOMMANDATIONS</b> .....   | 44  |
| <b>6.0 CONCLUSION</b> .....  | 45  |
| <b>7.0 BIBLIOGRAPHIE</b> .....   | 46  |
| <b>ANNEXE 1</b> Fiche de site archéologique .....  | 50  |
| <b>ANNEXE 2</b> Catalogue photographique .....   | 53  |
| <b>ANNEXE 3</b> Inventaire des documents graphiques .....                                | 56  |
| <b>ANNEXE 4</b> Rapport d'analyse des vestiges osseux et céramiques du site BiFl-5 ..... | 58  |
| <b>ANNEXE 5</b> Inventaire des artefacts .....   | 68  |
| <b>ANNEXE 6</b> Catalogue des artefacts .....  | 78  |

## LISTE DES TABLEAUX

|           |   |    |
|-----------|---|----|
| Tableau 1 | Sites archéologiques connus dans un rayon de 2 km du centre du projet n° 154-10-0827 .....                        | 14 |
| Tableau 2 | Zones d'intervention archéologique dans un rayon de 2 km du centre du projet n° 154-10-0827.....                  | 14 |
| Tableau 3 | Inventaire archéologique – Synthèse des activités – Projet n° 154-10-0827, municipalité de Vaudreuil-Dorion ..... | 25 |
| Tableau 4 | Distribution des artefacts de facture amérindienne provenant de l'aire J .....                                    | 29 |

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

Photo de la page couverture : Projet n° 154-10-0827, secteur 5, photo d'ambiance, vers le sud (154-10-0827-46)

|           |  |    |
|-----------|--|----|
| Figure 1  | Localisation générale du projet d'intervention majeure au pont de l'Île-aux-Tourtes, projet n° 154-10-0827, municipalité de Vaudreuil-Dorion (Source : MTQ).....   | 3  |
| Figure 2  | Localisation partielle du projet d'intervention majeure au pont de l'Île-aux-Tourtes et limites des secteurs, projet n° 154-10-0827, municipalité de Vaudreuil-Dorion (Source : MTQ).....  | 10 |
| Figure 3  | Localisation des sites et des interventions archéologiques réalisées à proximité du projet n° 154-10-0827, municipalité de Vaudreuil-Dorion (sources : MTQ, MCC, BDTQ, feuillets 31G08-202 et 31H05-201).....  | 15 |
| Figure 4  | Localisation sur photo aérienne d'une portion du projet n° 154-10-0827 et des sites archéologiques connus dans la zone d'intervention, municipalité de Vaudreuil-Dorion (Source : MTQ).....  | 16 |
| Figure 5  | Détail de la <i>Carte du fleuve Saint-Laurent depuis Montréal jusqu'au Fort Frontenac</i> (anonyme, vers 1740).....  | 23 |
| Figure 6  | Détail de <i>Reference map no 2 to accompany the statement respecting the Provincial Boundary</i> (Anonyme, 1841). Il est probable que cette carte localise le carré de l'ancienne chapelle qui était encore visible à l'époque ou alors l'ensemble du fort..... | 23 |
| Figure 7  | <i>Bird's Eye View in 1720. Dr P. E. Brown, present proprietor of Isle aux Tourtes</i> (Anonyme, 1893) .   | 24 |
| Figure 8  | Détail du <i>Plan montrant la subdivision de l'île aux Tourtes</i> (Michaud, vers 1920).....   | 24 |
| Figure 9  | Secteur 1, vue générale de l'environnement et ancien marécage, vers le sud (154-10-0827-28).   | 30 |
| Figure 10 | Séquences stratigraphiques types des secteurs 1 à 4, projet 154-10-0827.....   | 31 |
| Figure 11 | Secteur 1, séquence stratigraphique type, vers le sud (154-10-0827-27).....  | 31 |
| Figure 12 | Secteur 2, vue générale de l'environnement, vers l'est (154-10-0827-18).....   | 32 |
| Figure 13 | Secteur 2, séquence stratigraphique type, vers l'ouest (154-10-0827-11).....   | 32 |
| Figure 14 | Secteur 3, vue générale de l'environnement et marais en forme de croissant, vers le sud-est (154-10-0827-23).....  | 33 |
| Figure 15 | Secteur 3, séquence stratigraphique type, vers le nord (154-10-0827-25).....   | 33 |
| Figure 16 | Secteur 4, vue générale de l'environnement, vers le sud-est (154-10-0827-8).....   | 34 |
| Figure 17 | Secteur 4, séquence stratigraphique type, vers le sud (154-10-0827-10).....  | 34 |
| Figure 18 | Secteur 5, vue générale de l'environnement, vers le sud-ouest (154-10-0827-61).....  | 35 |
| Figure 19 | Secteur 5, socle en pierre de la pierre commémorative, vers le nord (154-10-0827-48).....  | 35 |
| Figure 20 | Secteur 5, séquence stratigraphique type, vers l'ouest (154-10-0827-41).....   | 36 |
| Figure 21 | Secteur 5, disposition des aires d'occupation. Opération 3, aires B, D, E et F (Archéotec, 2004a), opération 3, aire J et sondage positif 3CA (Artefactuel, 2014).<br>.....  | 36 |
| Figure 22 | Secteur 5, aire J, disposition des sous-opérations.....  | 37 |
| Figure 23 | Secteur 5, aire J, vue d'ensemble vers le sud (154-10-0827-85).....  | 38 |
| Figure 24 | Secteur 5, aire J, paroi ouest de la sous-opération 3BA (154-10-0827-56).....  | 38 |
| Figure 25 | Perle tubulaire en verre opaque blanc avec rayures intercalées torsadées rouge et bleue. BiFl-5-3BQ3-1. Photo : Nicolas Fortier.....   | 39 |
| Figure 26 | Tessons de céramique amérindienne. BiFl-5-3BB3-6. Photo : Nicolas Fortier.....   | 39 |
| Figure 27 | Secteur 5, aire J, paroi ouest de la sous-opération 3BQ (154-10-0827-68).....  | 40 |
| Figure 28 | Séquences stratigraphiques types du secteur 5, projet 154-10-0827.....   | 41 |
| Figure 29 | Secteur 5, sous-opération 3CA et sondages périphériques.....   | 42 |
| Figure 30 | Secteur 5, séquence stratigraphique de la sous-opération 3CA, vers l'ouest (154-10-0827-69)  | 42 |
| Figure 31 | Aires d'intervention d'Archéotec (2004a), localisation de l'aire J et sondage positif 3CA, Artefactuel (2014).....   | 44 |

## 1.0 INTRODUCTION

Les résultats présentés dans ce rapport rendent compte d'une expertise archéologique réalisée dans le cadre de l'étude des besoins du projet n° 154-10-0827 se rapportant à une intervention majeure au pont de l'Île-aux-Tourtes reliant la municipalité de Vaudreuil-Dorion, sur le territoire de la Direction territoriale de la Montérégie et le village de Senneville, sur le territoire de la Direction territoriale de l'Île-de-Montréal (figure 1). Le mandat confié à la coopérative *Artefactuel* était de documenter archéologiquement divers secteurs prédéterminés par le ministère des Transports (MTQ) en inventoriant le site BiFl-5, en y identifiant, en y localisant, en y délimitant et en y évaluant qualitativement et quantitativement les zones archéologiques qui pourraient être menacés par la réalisation de travaux de construction étant sous la responsabilité du MTQ. Le MTQ préconise une approche préventive qui vise à protéger les ressources patrimoniales du Québec. Plusieurs recherches tant historiques qu'archéologiques ont souligné la riche histoire de cette île et la présence de nombreuses occupations durant les périodes préhistorique et historique.

Cette intervention qui a pris la forme d'un inventaire archéologique a été conduite durant une période de quatre jours, soit entre le 15 et le 18 juillet 2014, sur une superficie de 50 870 mètres carrés, comprise dans la partie sud du site BiFl-5. Cette intervention a pu être réalisée à la suite de l'octroi, par le ministère de la Culture et des Communications (MCC) du Québec, du permis de recherche archéologique 14-ARTE-08 et de l'autorisation des travaux, afin d'intervenir sur un site en voie de classement. Une autorisation a également été obtenue de la part de la ville de Vaudreuil-Dorion avant de pouvoir réaliser l'intervention archéologique sur leur propriété.

Le rapport est subdivisé en neuf chapitres qui sont la localisation générale, la méthodologie, le compte rendu de la recherche (la description du projet et le contexte géographique), l'état des connaissances en archéologie, les contextes paléogéographique et historique, les résultats de l'intervention, la discussion et la conclusion. Les informations communiquées dans plusieurs de ces chapitres sont accompagnées de plans, de croquis stratigraphiques, de tableaux et de photographies afin d'en faciliter la compréhension. La conclusion comprend les principaux résultats de la recherche, ainsi que les recommandations qui en découlent.

## 2.0 LOCALISATION GÉNÉRALE

La zone à expertiser se trouve dans la partie sud-est de l'île aux Tourtes. Cette dernière est située dans le sud-ouest de la province, dans la région administrative de la Montérégie (16). Elle s'insère dans la baie de Vaudreuil (lac des Deux Montagnes) à l'ouest de l'île de Montréal. Elle fait partie du territoire de la ville de Vaudreuil-Dorion et fait par conséquent partie de la municipalité régionale de comté (MRC) de Vaudreuil-Soulanges (figure 1).

Sur le plan environnemental, l'île aux Tourtes est comprise dans la région hydrographique de l'Outaouais et de Montréal (MDDELCC) et dans la région physiographique des basses-terres du Saint-Laurent (MERN). Le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles classe ce secteur dans la zone de forêt tempérée nordique (sous-zone de la forêt décidue) qui est dominée par l'érablière à caryer cordiforme (MERN).

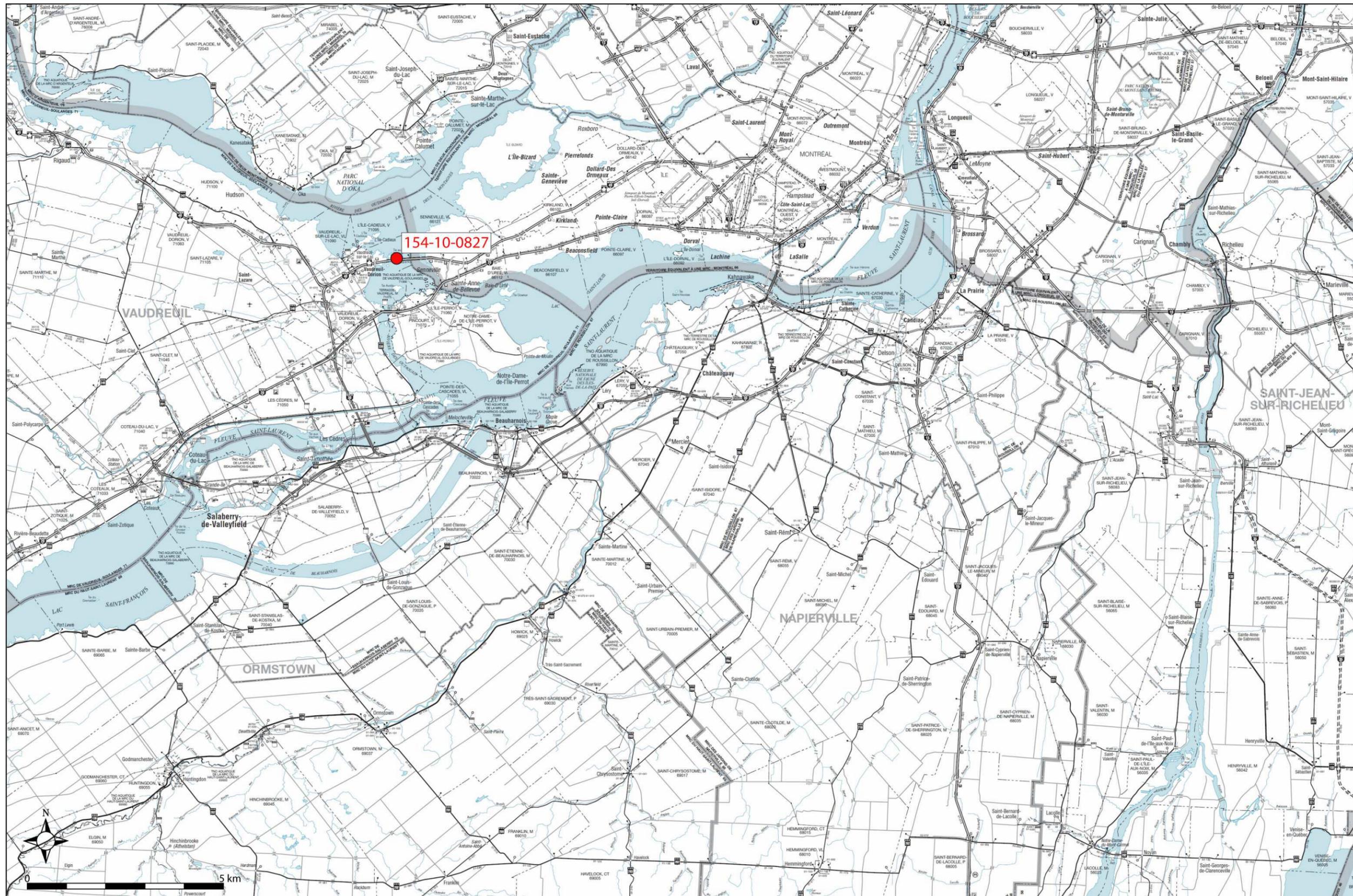


Figure 1 : Localisation générale du projet d'intervention majeure au pont de l'Île-aux-Tourtes, projet n° 154-10-0827, municipalité de Vaudreuil-Dorion (Source : MTQ)

### **3.0 MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE**

La méthodologie de travail prévue pour la réalisation du présent mandat se conforme aux *Exigences du Ministère des Transports en matière d'expertises archéologiques* (version 2014-04-09).

#### **3.1 Étape préparatoire**

Cette étape consiste en la préparation de l'intervention de terrain et de laboratoire. C'est à cette étape qu'est réalisée la demande de permis archéologique, la demande d'autorisation de travaux, qu'est formée l'équipe de travail, que les dispositifs sont pris pour assurer un logement et un transport et que la recherche documentaire est réalisée à partir des données de l'ISAQ et des différents rapports d'interventions relatifs aux interventions antérieures sur le terrain.

Dans le cadre précis de cet inventaire, une attention particulière a été portée aux découvertes réalisées à proximité des secteurs à inventorier. Ont donc été considérés les résultats découlant de l'analyse stratigraphique, événementielle et de la culture matérielle concernant les sondages positifs réalisés par Archéotec inc. en 2003 (opération 3) (Archéotec, 2004a), à proximité de la portion sud du secteur 5 identifié par le MTQ. Ainsi, il a été possible de prévoir et d'adapter la méthodologie en prévision de découvertes semblables dans ce secteur. Les informations étaient donc déjà acquises concernant l'épaisseur et la nature des différents dépôts de sol, la profondeur et les caractéristiques des couches de sols archéologiques, la quantité de matériel découvert, les différents numéros de sous-opérations déjà octroyés par Archéotec inc., etc. Aussi, une attention particulière a été portée aux vestiges historiques récents (XIXe et XXe siècles) ayant été identifiés et localisés par Archéotec dans certains des secteurs ciblés par cet inventaire, afin de s'assurer de ne pas refaire le travail qui a déjà été réalisé.

L'historique de l'occupation humaine du site et de son passé environnemental et géomorphologique a également été pris en compte au préalable de l'intervention par le biais de recherches documentaires. Les données provenant des rapports antérieurs, des études et synthèses déjà réalisées, ainsi que des banques d'archives ont donc été consultées et résumées pour le présent rapport.

Les sites archéologiques et les interventions archéologiques antérieures ont été identifiés et localisés dans un rayon de 2 km entourant la zone d'étude. La fiche du site BiFl-5 occupant l'île aux Tourtes a également été produite à partir des données actuellement connues et de la fiche ISAQ (annexe 1).

Enfin, un programme de travail élaborant toutes les étapes du projet a été remis et approuvé par le MTQ préalablement à la réalisation des travaux de terrain.

#### **3.2 Travail de terrain**

Une inspection visuelle a été réalisée systématiquement dans tous les secteurs à inventorier, et ce, dans l'optique d'identifier de nouveaux biens archéologiques en surface. La profondeur des excavations a été déterminée en fonction d'atteindre des sols naturels n'ayant subi aucune perturbation anthropique. Pour la délimitation des secteurs à inventorier, nous nous sommes basés sur les coordonnées géographiques fournies par le MTQ. Toutes les localisations réalisées au GPS ont également été réalisées dans ce même format. Un relevé photographique a également été effectué

afin de documenter l'environnement actuel, la stratigraphie type et les données pertinentes pour chaque secteur sondé (annexe 2).

L'intervention archéologique effectuée se traduit par la réalisation de sondages manuels de 0,30 m de côté à la pelle, aux 10 m dans les secteurs 1 à 4 et aux 5 m dans le secteur 5. Le contenu de chaque sondage a été examiné à la truelle. Le couvert végétal (l'humus) a été prélevé, mais non déstructuré, en vue de la remise en état des lieux. Seulement quelques zones n'ont pu être sondées en raison de perturbations modernes ou de caractéristiques environnementales (aqueduc de bois traversant la portion sud de l'île, autoroute 40 et ses fossés, ainsi que quelques affleurements rocheux). Un sondage test de 0,50 m de côté et de 0,80 m de profondeur a été effectué dans chacun des secteurs. La stratigraphie, l'altitude et la localisation de ces sondages ont été enregistrées. Des sondages complémentaires de 0,50 m de côté ont été réalisés dans le secteur 3, autour du marais, ainsi que dans le secteur 5, autour de la zone positive identifiée par Archéotec inc. (opération 3), puisque ces secteurs ont été jugés à plus fort potentiel par le responsable d'intervention et l'archéologue responsable au MTQ.

En cas de découverte archéologique, qu'elle soit rattachée à la période historique ou à la période préhistorique, la procédure à suivre se traduisait par la réalisation de sondages supplémentaires, comme stipulé au devis en cas de découverte de vestiges de la période préhistorique. Par exemple, dans le cas des sondages positifs de la portion nord-est du secteur 5 du site BiFl-5 (aire J), ces sondages ont été agrandis à 0,50 m de côté et ces derniers ont été poursuivis à la truelle. Des sondages en croix ont ensuite été réalisés autour de chaque sondage positif, chacun à une distance de 3 m de ces derniers (de centre à centre). La terre de tous les sondages de cette zone a été tamisée à travers une grille perforée au 1/8". Lorsqu'un sondage complémentaire était négatif, un nouveau sondage était réalisé à 1 m de centre à centre en direction du dernier sondage positif. Si le nouveau sondage s'avérait positif, l'étape précédemment décrite était répétée, soit des sondages en croix aux 3 m du sondage positif. Toutefois, si le sondage était négatif, une série de sondages était réalisée en croix autour du sondage négatif aux 5 m de centre à centre en direction du site archéologique à confirmer. Si le sondage se trouvant à 5 m était positif, l'étape de base était encore répétée, soit la réalisation de sondages aux 3 m en croix autour du sondage positif. S'il était négatif, la réalisation de sondages dans la ligne en question était terminée. Seulement à certains endroits, les sondages ont dû être décalés de quelques centimètres étant donné la présence de grosses racines ou de grosses pierres. Aussi, certains sondages n'ont pas été réalisés dans la portion est de l'anse, étant donné la pente négative vers le lac des Deux Montagnes, ainsi que la présence d'un sol naturel très rocailleux caractérisant la berge.

La découverte de la nouvelle aire J du site BiFl-5 a été déclarée la journée même au MTQ, ainsi qu'au MCC. Des points de référence ont été aussitôt implantés et la découverte a été évaluée de manière quantitative et qualitative, au meilleur des connaissances acquises jusqu'à cette date. Chaque sondage positif a été identifié avec son numéro de sous-opération sur un ruban orange qui a été placé au fond de ces derniers, avant leur remblaiement. Aucun piquet n'a pu être implanté pour délimiter la nouvelle aire d'occupation du site BiFl-5 ni les sondages positifs, puisque la municipalité de Vaudreuil avait émis le souhait que la remise en état des lieux soit irréprochable et qu'aucun élément ne gêne la circulation pédestre sur l'île. Tous les biens archéologiques ont été localisés horizontalement et verticalement dans chacun des sondages positifs. Le volume de chaque concentration d'objets archéologiques a pu être estimé en vue de prévoir de futures recherches sur le site.

L'arpentage au théodolite, la triangulation à partir de trois points de référence fixes disponibles sur le terrain (un piquet de métal et deux arbres matures à proximité de la zone à localiser) et l'utilisation d'un GPS ont été les méthodes privilégiées et disponibles pour localiser les sondages positifs, ainsi que les sondages négatifs entourant les sondages positifs. Ces derniers ont ensuite été reportés sur un plan général numérisé. Les données de référence (BM ou points de référence) utilisées par Archéotec inc. pour leur opération 3 située tout près de la nouvelle aire d'occupation J n'étant ni évoquées dans les rapports d'interventions, ni dans les notes de terrain, et les données altimétriques fournies par la municipalité de Vaudreuil étant trop éloignées de notre secteur d'étude, nous avons dû, au départ, évaluer l'altitude à partir des seules données disponibles dans les rapports d'Archéotec inc. Ainsi, il y est mentionné que la zone de l'aire J se trouvait environ à 24 m ANM. L'utilisation du GPS avec le couvert végétal (présence de plusieurs gros arbres) ne permettant pas une bonne réception, nous donnait un degré de précision qui ne descendait jamais en bas de trois mètres, ce qui est n'est vraiment pas précis pour la localisation de sondages rapprochés, tel qu'il a été réalisé dans la nouvelle aire J. Le degré de précision des données n'étant pas très élevé, nous avons donc suggéré de faire relever les points de références utilisés pour la présente intervention par un arpenteur qui dispose d'outils adéquats pour la réalisation de relevés en milieu forestier. Cette procédure a donc été effectuée avec la firme Chénard le 22 août 2014. Les relevés réalisés ont permis de localiser avec précision la nouvelle aire J, ainsi que la zone du sondage positif 3CA, tant de manière horizontale, que verticale. Le point de référence n° 3, soit la surface du piquet de métal situé juste au nord-ouest de la nouvelle aire d'occupation (aire J), a été utilisé comme BM pour la prise des altitudes. Ce BM présente une altitude de 24,11 m ANM<sup>1</sup>.

Le système Tikal (opération, sous-opération, lot) a été utilisé pour l'enregistrement des données archéologiques, afin de garder une certaine constance avec les méthodes d'enregistrement utilisées lors des dernières interventions sur le terrain à l'étude. Nous avons procédé en suivant les numéros séquentiels à la suite des numéros de sous-opérations de la dernière intervention d'Archéotec inc. Notre première sous-opération à être nommée était donc 3AV. La description et l'analyse des couches de sol et des vestiges se sont effectuées à l'aide de carnets de notes et de fiches prévues à cet effet, lesquelles ont été préalablement approuvées par le MTQ. Des dessins techniques ont aussi été réalisés pour localiser les vestiges en plan et pour les enregistrements stratigraphiques (annexe 3).

L'équipe de travail a été divisée en deux. Une partie de l'équipe a été formée des personnes ayant une expérience orientée davantage en archéologie préhistorique et a été chapeauté par l'archéologue responsable de l'intervention de terrain spécialisé en préhistoire. Cette équipe s'est chargée d'inventorier les zones dont le potentiel préhistorique était plus élevé, soit le secteur 5 qui entourait la zone positive d'Archéotec inc. Cette équipe a rapidement fait la découverte de la nouvelle aire J. Elle a donc été affairée à délimiter cette aire d'occupation pendant toute l'intervention. L'autre portion de l'équipe a quant à elle été formée des personnes ayant davantage d'expérience en archéologie historique et a été dirigée par l'archéologue assistante spécialisée en archéologie historique. Cette équipe s'est concentrée à inventorier les secteurs 1 et 3, dont le potentiel archéologique pouvait être associé à l'occupation de la mission des Sulpiciens sur l'île. Cette équipe a également réalisé l'inventaire archéologique des zones 2, 4 et 5 (toute la zone, sauf sa portion nord-est où a été trouvée une nouvelle aire d'occupation). Les personnes choisies pour les deux équipes présentaient toutefois des aptitudes polyvalentes permettant de réaliser le travail d'inventaire efficacement et rigoureusement dans chacune des équipes, et ce, tant pour les contextes historique que préhistorique.

---

<sup>1</sup> Altitude par rapport au niveau moyen des mers.

C'est pourquoi, selon l'avancement de l'inventaire, certaines personnes d'une équipe ont pu être amenées à aller aider l'autre équipe.

### **3.3 Travail de laboratoire et traitement des données**

Étant donné le délai serré qui est prescrit au présent contrat pour la remise du rapport préliminaire, 15 jours après la fin des travaux de terrain, soit le 1 août 2014, des dispositions particulières ont été prises afin de parvenir à respecter ce délai. Il a donc été proposé au MTQ de réaliser l'étape de traitement (nettoyage), d'analyse (inventaire) de la culture matérielle et de rédaction du rapport en parallèle du travail de terrain, ce qui a été accepté.

Après approbation du MTQ, un spécialiste en culture matérielle préhistorique a été mandaté pour réaliser une analyse morpho-stylistique sur les tessons de poterie amérindienne découverts dans la nouvelle aire d'occupation (aire J) du secteur 5 (annexe 4).

Les méthodes de traitement, d'analyse et de catalogage (annexes 5 et 6) de la culture matérielle des périodes préhistorique et historique sont conformes aux *Exigences du Ministère des Transports en matière d'expertises archéologiques*. Des modèles de grilles d'analyse du matériel préhistorique et historique ont été fournis au MTQ pour approbation préalable. Un emballage adéquat a été utilisé sur le terrain dans un souci de conservation préventive des artefacts et écofacts découverts. La collection archéologique se trouve actuellement au laboratoire d'archéologie du MCC à Québec. Une fois les rapports de recherche déposés et acceptés et après avoir eu l'autorisation du MTQ, les artefacts seront déposés à la réserve du MCC à Québec.

## 4.0 COMPTE RENDU DE LA RECHERCHE

### 4.1 Description du projet

Le projet devant mener à une intervention majeure au pont de l'île aux Tourtes a mené le MTQ à exiger une expertise archéologique préalable afin de vérifier qualitativement et quantitativement la présence de composantes archéologiques en bordure l'autoroute transcanadienne. D'une superficie de 50 870 mètres carrés, l'intervention a été effectuée dans la partie méridionale du site BiFl-5, au sud du tracé du gazoduc, dans cinq secteurs de dimensions inégales répartis de part et d'autre de l'autoroute transcanadienne (figure 2).

Cette expertise archéologique a pris la forme d'un inventaire systématique (sondage de 900 cm<sup>2</sup>) au 5 ou au 10 m sur des transects généralement orientés est-ouest, selon le secteur. Cette méthodologie figurait au devis et a par conséquent été suivie en tout temps dans la mesure du possible. Quatre jours de terrain ont été nécessaires afin de mener à terme les travaux qui se sont échelonnés du 15 au 18 juillet 2014.

Les différentes interventions archéologiques déjà effectuées sur le site BiFl-5 ont démontré la présence de composantes préhistoriques associées à l'Archaique supérieur, l'Archaique supérieur post-laurentien (4 000 à 3 500 AA), au Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 AA), au Sylvicole supérieur (1000 à 450 AA), ainsi qu'à une occupation amérindienne historique et à des occupations euro-canadienne datant des XVIIIe, XIXe et XXe siècles. L'île aux Tourtes est notamment reconnue pour avoir abrité au XVIIIe siècle une mission sulpicienne palissadée qui avait pour but d'établir des contacts avec des groupes amérindiens.

### 4.2 Contexte géographique

L'île aux Tourtes est située dans le sud-ouest de la province, dans la région administrative de la Montérégie, dans la partie sud du lac des Deux Montagnes. Elle fait partie du territoire de la ville de Vaudreuil-Dorion et fait par conséquent partie de la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges (figures 1 et 3).

Il s'agit d'une région caractérisée par son relief plat ne présentant que de faibles dénivellations. L'altitude de la région oscille principalement entre 24 et 50 m. Le climat de la zone d'étude est de type continental humide et le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles classe ce secteur dans la zone des forêts tempérées nordiques (sous-zone de la forêt décidue) qui est dominée par l'érablière à caryer cordiforme (MERN). Les autres espèces végétales observées dans la région comprennent le frêne de Pennsylvanie, le céphalanthé occidental et différentes variétés de chênes (Robitaille, 1999 : 14). Plus précisément, le territoire de l'île aux Tourtes est également relativement plat, puisque son altitude varie de 24 à 26 m. La végétation y est dominée par des érables et des chênes de tous âges. On retrouve également quelques arbustes en bordure des aires de circulation et du lac. Dans certains secteurs de l'île, l'herbe à puce pousse à profusion.

L'île aux Tourtes fait partie de la région hydrographique de l'Outaouais et de Montréal (MDDELCC). Elle se trouve d'ailleurs à la décharge de la rivière des Outaouais, dans la baie de Vaudreuil. Elle est entourée par le lac des Deux Montagnes, une étendue peu profonde (2 à 6 m)

couvrant une superficie de 160 km<sup>2</sup>. Environ 61 autres îles émergent de ce lac. L'île n'est pour sa part traversée par aucun réseau hydrographique d'importance. Il y a toutefois un étang en forme de croissant de dimension réduite qui se situe dans la partie orientale de l'île.

On retrouve également, le long des berges du lac des Deux Montagnes, de nombreux milieux humides offrant un habitat de prédilection à la faune locale. Le lac et ses zones humides environnantes sont peuplés par quelques variétés de poissons (la perchaude, le grand brochet, l'esturgeon jaune, l'achigan et la barbotte brune), 146 espèces d'oiseaux, 18 espèces d'amphibiens (grenouilles, rainettes, etc.), la plupart des espèces de reptiles du Québec (tortues et couleuvres) (Robitaille, 1999 : 17) et 56 espèces de mammifères (Peterson, 1966, Beaudin et Quintin, 1983). Le territoire de Vaudreuil-Soulanges est toutefois couvert en grande partie par des terrains agricoles et urbains.

Bien que l'île aux Tourtes soit comprise dans la région physiographique des basses-terres du Saint-Laurent, certaines formations d'âge précambrien ont néanmoins été observées dans la région. Ils sont principalement composés de quartzites, de gneiss et de syénites. À la période cambrienne, la formation de Postdam s'est déposée sur les gneiss plus anciens. Quelques autres groupes et formations (Beekmantown, Chazy et Black River), aux étendues plus limitées, couvrent également une partie du territoire de la MRC. Le substrat rocheux formant l'assise de l'île aux Tourtes est toutefois entièrement constitué par les grès de Postdam. Les dépôts meubles sont dominés par un till indifférencié très pierreux d'origine glaciaire, mais qui a subséquemment été mélangé par le haussement de la mer de Champlain. Cette dernière a également déposé sur le till, dans la majeure partie de la région, des argiles gris-bleu. Les autres types de dépôts meubles observés dans la région de Vaudreuil-Dorion sont des dépôts lacustres et marins, des dépôts alluvionnaires, ainsi que des dépôts caractéristiques d'un délavage fluvio-glaciaire (Transit Analyse, 1992).

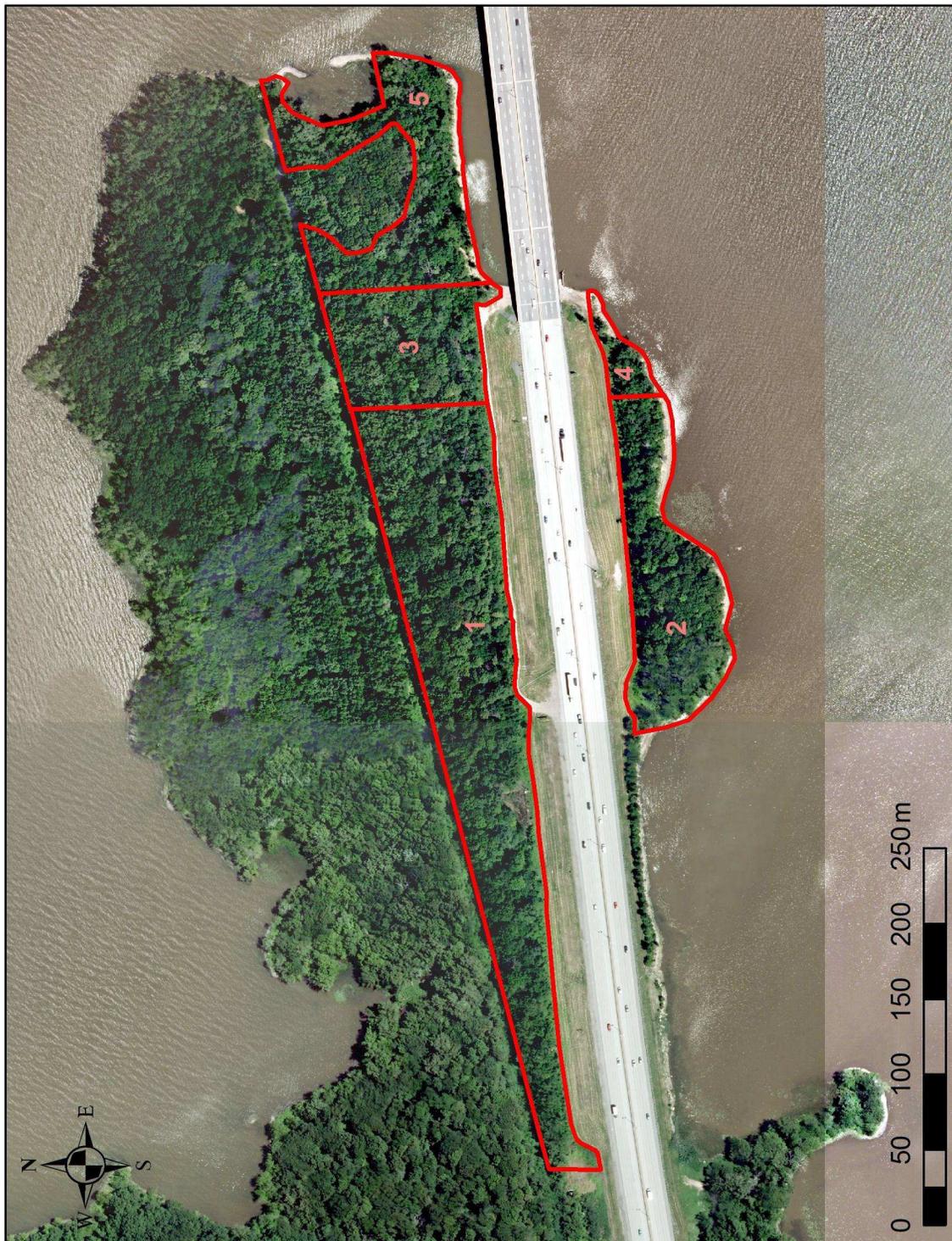


Figure 2 : Localisation partielle du projet d'intervention majeure au pont de l'Île-aux-Tourtes et limites des secteurs, projet n° 154-10-0827, municipalité de Vaudreuil-Dorion (Source : MTQ)

### 4.3 État des connaissances en archéologie

Selon le registre de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC), six sites archéologiques sont actuellement connus dans une zone d'étude mesurant 2 km de rayon à partir du centre du projet. Il s'agit des sites identifiés par les codes Borden BiFl-2, BiFl-5, BiFm-2, BiFm-6, BiFm-9 et BiFm-10 (figures 3 et 4, tableau 1). La moitié orientale de l'île comportait jusqu'en 2001 deux codes Borden : BiFl-5 et BiFl-6. Le code Borden BiFl-6 a depuis été abandonné au profit de la dénomination BiFl-5 en raison de leur proximité (Archéotec, 2002). Le site BiFl-5 englobe depuis, la moitié est de l'île. De plus, de nombreux inventaires et fouilles archéologiques ont été réalisés à l'intérieur des limites du site BiFl-5 (Archéotec, 2002, 2003, 2004a et 2004b). Par ailleurs, le Répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ) indique que l'île aux Tourtes est en voie de devenir un site patrimonial. Une partie de la collection archéologique issue des différentes fouilles ayant eu lieu sur le site BiFl-5 est également en voie d'être classée objet patrimonial. Le site BiFl-2 (Fort Senneville) est d'ailleurs déjà classé comme site patrimonial (RPCQ). Celui-ci se trouve toutefois à la limite de la zone d'étude de 2 km, sur l'île de Montréal.

Mentionnons tout d'abord que diverses interventions ont été faites sur l'île aux Tourtes avant 1990, mais aucune trace écrite ne fait état de leur localisation et des résultats qui en ont découlé (Transit Analyse, 1991). Pendergast (1965), en revanche, a inventorié la portion orientale de l'île, mais il semble n'avoir trouvé aucun vestige archéologique. Plusieurs interventions archéologiques ont ensuite été réalisées entre les années 1990 et 1993 (figure 3 et tableau 2).

C'est en 1990 que la Société archéologique et historique de l'île aux Tourtes (SAHIT) développe un projet triennal de recherches archéologiques sur l'île aux Tourtes. La firme Transit Analyse se voit alors confier le mandat d'identifier les caractéristiques biogéographiques du terrain, d'y documenter l'occupation humaine, de cerner des zones à potentiel archéologique et d'effectuer un inventaire dans les secteurs les plus susceptibles de révéler une présence humaine (Transit Analyse, 1992). C'est par conséquent en 1991, qu'une occupation pouvant être attribuable au Sylvicole a été localisée au nord-est de l'île. C'est au cours du même automne que des éléments en lien avec la mission de l'abbé de Breslay (un presbytère et un bastion) sont localisés. C'est également dans le secteur nord-est de l'île que les vestiges de la mission ont été mis au jour. Durant la deuxième intervention, en 1992, une fouille a été effectuée à l'emplacement du poste de traite (Agin, 1993). Il y a été mis au jour un dépotoir, une couche d'occupation, un bastion et une partie de la palissade qui sont liés au fort. De plus, un niveau d'occupation attribuable à la présence d'Amérindiens contemporains à la mission a été isolé au nord de l'église (Agin, 1993). La dernière campagne de fouilles visait l'investigation d'un large périmètre correspondant à la portion est du poste de traite et à fouiller le secteur de l'église (Agin et Transit Analyse, 1995). Cette dernière intervention a effectivement permis de découvrir de nouvelles structures qui n'ont pu être attribuées à un bâtiment connu, ainsi qu'une couche organique qui a été interprétée comme les restes du plancher de l'église (Agin et Transit Analyse, 1995).

Un partenariat financier entre la Ville de Vaudreuil-Dorion, le ministère de la Culture et des Communications du Québec (direction de la Montérégie) et la Société archéologique et historique de l'île aux Tourtes (SAHIT) a mené à l'élaboration d'un programme triennal de recherches archéologiques sur l'île aux Tourtes. Les interventions sur le terrain ont eu lieu en 2001, 2002 et 2003. Le mandat qui avait été confié à Archéotec comprenait la délimitation des différentes aires occupées par l'homme dans le passé, l'identification des principaux vestiges architecturaux connus présents sur l'île et l'examen de la nature des occupations anciennes.

En plus d'un relevé cartographique exhaustif des vestiges architecturaux et des espaces excavés dans la portion orientale de l'île, un des objectifs d'Archéotec pour leur première année d'intervention à l'île aux Tourtes concernait la consolidation des données acquises antérieurement au sujet des occupations euro-canadiennes et amérindiennes du XVIIIe siècle (vérification de la superficie du fort de l'île aux Tourtes et de l'occupation attribuable aux familles Népissingues) (Archéotec, 2002). Lors de la campagne de 2002, la découverte d'éléments formant la palissade délimitant l'enceinte de la mission et la compréhension de l'aménagement intérieur de cette dernière était au centre des préoccupations (Archéotec, 2003). Parallèlement, des investigations ont été menées autour du marais afin d'en comprendre la fonction et l'importance dans l'établissement humain. La dernière année, le but était essentiellement de consolider les connaissances acquises par les précédentes interventions (Archéotec, 2004b). La méthodologie privilégiée durant ce programme triennal consistait en des sondages d'un mètre de côté et des tranchées exploratoires excavées manuellement. Lors de la dernière année, l'intervention s'est manifestée sous forme de fouilles qui ont mené à l'ouverture de sous-opérations de dimensions variables (Archéotec, 2004b).

Les travaux réalisés dans les opérations 1 et 2 ont principalement permis de découvrir des vestiges mobiliers et immobiliers en lien avec la construction, l'utilisation et l'abandon d'une église en pierre et de son cimetière datant du début du XVIIIe siècle. Ces éléments sont attribuables à la mission sulpicienne qui a été établie sur l'île aux Tourtes (Archéotec, 2002 et 2003). Les recherches ont également mené à l'identification de couches datant du XXe siècle, alors que l'île comportait des chalets et servait de lieu à la villégiature (Archéotec, 2003). Les sondages excavés dans l'opération 3 ont pour leur part livré des témoignages d'un campement amérindien du XVIIIe siècle établi en périphérie du fort de l'île aux Tourtes. L'occupation préhistorique de la portion orientale de l'île n'est alors qu'attestée par la découverte d'artéfacts hors contexte (Archéotec, 2004b).

Au cours de l'automne 2003, Archéotec a mené parallèlement un inventaire archéologique pour le compte de la ville de Vaudreuil-Dorion et de la Société archéologique et historique de l'île aux Tourtes (SAHIT) (Archéotec, 2004a). Ces derniers planifiaient d'y aménager un parc historique dans la portion nord de l'île. Plusieurs zones d'inventaires ont fait l'objet d'une inspection visuelle, alors que d'autres ont été sondés systématiquement de façon manuelle. De plus, de nombreux éléments anthropiques tels des murets, des chemins, des canalisations et divers alignements de pierres ont été localisés. La découverte d'artéfacts et de structures de combustion attribuables aux sites BiFm-9 et BiFm-10 confirme la dimension plutôt restreinte de ces derniers. Aussi, l'inventaire du site BiF1-5 a permis d'isoler de nouvelles aires d'occupation datant de la préhistoire. De nombreux artéfacts témoignant de l'occupation du secteur au XVIIIe siècle ont également été découverts dans les mêmes sondages.

La campagne de fouilles qu'Archéotec a mise en place en 2004 a également permis d'investiguer plus amplement le secteur de l'église érigée en 1711, à en documenter les modes de construction, l'utilisation de l'espace, ainsi que les différentes phases d'activités qui y sont associées. Corollairement, elle visait à localiser la première chapelle construite par Breslay en 1706 (Archéotec, 2005). Les résultats obtenus ont non seulement permis de mieux comprendre l'utilisation de l'église et de localiser le cimetière, mais également d'améliorer nos connaissances sur la présence amérindienne sur le site.

En 2006, Archéotec s'est donné pour objectif de définir les différentes aires d'occupation reliées à la mission et au fort et de délimiter l'emplacement des habitations autochtones, du cimetière et des aires

d'agricultures (Archéotec, 2007a). Ils se sont par conséquent concentrés dans les opérations 1 et 2. Il en a découlé une réinterprétation de la séquence événementielle de l'espace occupé par l'église de 1711, une compréhension accrue des occupations préhistoriques faisant possiblement reculer à environ 4 000 ans AA l'occupation de l'île (Archéotec, 2007a). Au cours de l'année 2007, des ossements humains et des cônes clinquants ont été réinhumés sur le site par la communauté d'Oka (Archéotec, 2007c). Par la même occasion, une surveillance a été exercée durant la mise en place de nouvelles mesures de protection de l'église.

À l'automne 2010, la firme Ethnoscop réalisait pour le compte du MTQ un inventaire archéologique le long de l'autoroute 40. Une partie de l'emprise à expertiser se situait à l'intérieur des limites du site BiFl-5. Deux lignes de sondages manuels ont été réalisées le long de l'autoroute (Ethnoscop, 2013).

Tableau 1. Sites archéologiques connus dans un rayon de 2 km du centre du projet n° 154-10-0827

| Borden  | Localisation   | Distance du projet | Identité culturelle   | Fonction   | Sources   |
|---------|--|--------------------|---|--|---|
| BiFl-2  | 168, chemin Senneville, Senneville                                 | 1,6 km             | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Amérindien historique ancien (1500-1899)</li> <li>▪ Historique (1608-1759)</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Commerciale</li> <li>▪ Domestique</li> <li>▪ Militaire</li> </ul>                       | Ethnoscop (2006)  |
| BiFl-5  | Moitié orientale de l'île aux Tourtes                              | 0 m                | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Amérindien préhistorique (5 000 à 2 400 AA) (1 000 à 450 AA)</li> <li>▪ Amérindien historique (1500-1950)</li> <li>▪ Historique (1608-1950)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Commerciale</li> <li>▪ Religieuse</li> <li>▪ Domestique</li> <li>▪ Militaire</li> </ul> | Legendre (1971), Transit Analyse (1992), Agin (1993), Agin et Transit Analyse (1995), Archéotec (2002, 2003, 2004a, 2004b, 2005, 2007a, 2007b, 2007c), Ethnoscop (2013) |
| BiFm-2  | Secteur nord-ouest de l'île aux Tourtes                            | 580 m              | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Historique (1760-1950)</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Domestique</li> </ul>   | Transit Analyse (1992), Archéotec (2004a)   |
| BiFm-6  | Secteur nord de la plus grande pointe au nord de l'île aux Tourtes | 600 m              | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Amérindien préhistorique (12 000 à 450 AA)</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Indéterminé</li> </ul>  | Archéotec (2004b)   |
| BiFm-9  | Secteur nord-ouest de l'île aux Tourtes                            | 631 m              | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sylvicole supérieur (1 000 à 450 AA)</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Chasse</li> </ul>   | Archéotec (2004a)   |
| BiFm-10 | Secteur nord-ouest de l'île aux Tourtes                            | 500 m              | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Archaique récent laurentien (5 500 à 4 200 AA)</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Indéterminé</li> </ul>  | Archéotec (2004a)   |

Tableau 2. Zones d'intervention archéologique dans un rayon de 2 km du centre du projet n° 154-10-0827

| Référence                      | Localisation  | Distance du projet | Résultats  |
|--------------------------------|---|--------------------|--|
| Pendergast (1965)              | Moitié orientale de l'île et un secteur à l'extrémité est de Vaudreuil-sur-le-Lac | 100 m et 1,25 km   | Aucune découverte.   |
| Transit Analyse (1992)         | Extrémité nord et centre de l'île, BiFm-2, BiFl-5 et BiFl-6                       | 750 m              | Inventaire. Découverte d'une occupation préhistorique et de vestiges architecturaux en lien avec la mission sulpicienne. Identification des sites BiFl-5, BiFl-6 et BiFm-2.  |
| Agin (1993)                    | Extrémité est de l'île aux Tourtes  | 200 m              | Fouille. Découverte de nouveaux vestiges architecturaux en lien avec la mission. Localisation de secteurs remaniés.  |
| Agin et Transit Analyse (1995) | Extrémité est de l'île aux Tourtes  | 200 m              | Inventaire. Découverte de structures historiques dont le plancher de la chapelle.  |
| Archéotec (2002)               | Secteur nord-est de l'île aux Tourtes   | 200 m              | Inventaire. Découverte de vestiges architecturaux liés à l'église et de couches du XVIIIe siècle et peut-être de couche d'une occupation préhistorique.  |
| Archéotec (2003)               | Secteur nord-est de l'île aux Tourtes   | 200 m              | Fouille. Découverte d'une sépulture amérindienne. L'étang n'a pas été utilisé comme dépotoir.  |
| Archéotec (2004a)              | Ensemble de l'île aux Tourtes   | 350 m              | Inventaire et inspection visuelle. Localisation d'éléments anthropiques. Découverte d'artéfacts et de foyer dans les sites BiFm-9 et BiFm-10. Nouvelles aires d'occupation préhistoriques au site BiFl-5. Découverte de nombreux artéfacts témoignant de l'occupation du secteur au XVIIIe siècle. |
| Archéotec (2004b)              | Secteur nord-est de l'île aux Tourtes   | 200 m              | Inventaire. Découverte de témoignages d'un campement amérindien du XVIIIe siècle établi en périphérie du fort de l'île aux Tourtes.  |
| Archéotec (2005)               | Secteur nord-est de l'île aux Tourtes   | 200 m              | Fouille. Compréhension de l'utilisation de l'église, mais également d'améliorer nos connaissances sur la présence amérindienne sur le site et la localisation du cimetière.  |
| Ethnoscop (2006)               | Fort de Senneville  | 1,6 km             | Inventaire et fouille. Découverte d'artéfacts préhistoriques hors contexte. Découverte des traces d'une palissade et de couches datant de 1704 à 1776 et du XIXe siècle  |
| Archéotec (2007a)              | Secteur nord-est de l'île aux Tourtes   | 200 m              | Inventaire et fouille. Réinterprétation de la séquence événementielle du secteur de l'église de 1711, une compréhension accrue des occupations préhistoriques faisant possiblement reculer à environ 4 000 ans AA l'occupation de l'île.   |
| Archéotec (2007b)              | Secteur nord-est de l'île aux Tourtes   | 200 m              | Découverte fortuite d'une meule préhistorique  |
| Archéotec (2007c)              | Secteur nord-est de l'île aux Tourtes   | 200 m              | Surveillance. Aucune découverte.   |
| Ethnoscop (2013)               | Le long de l'autoroute 40   | 350 m              | Inventaire. Aucune découverte.   |

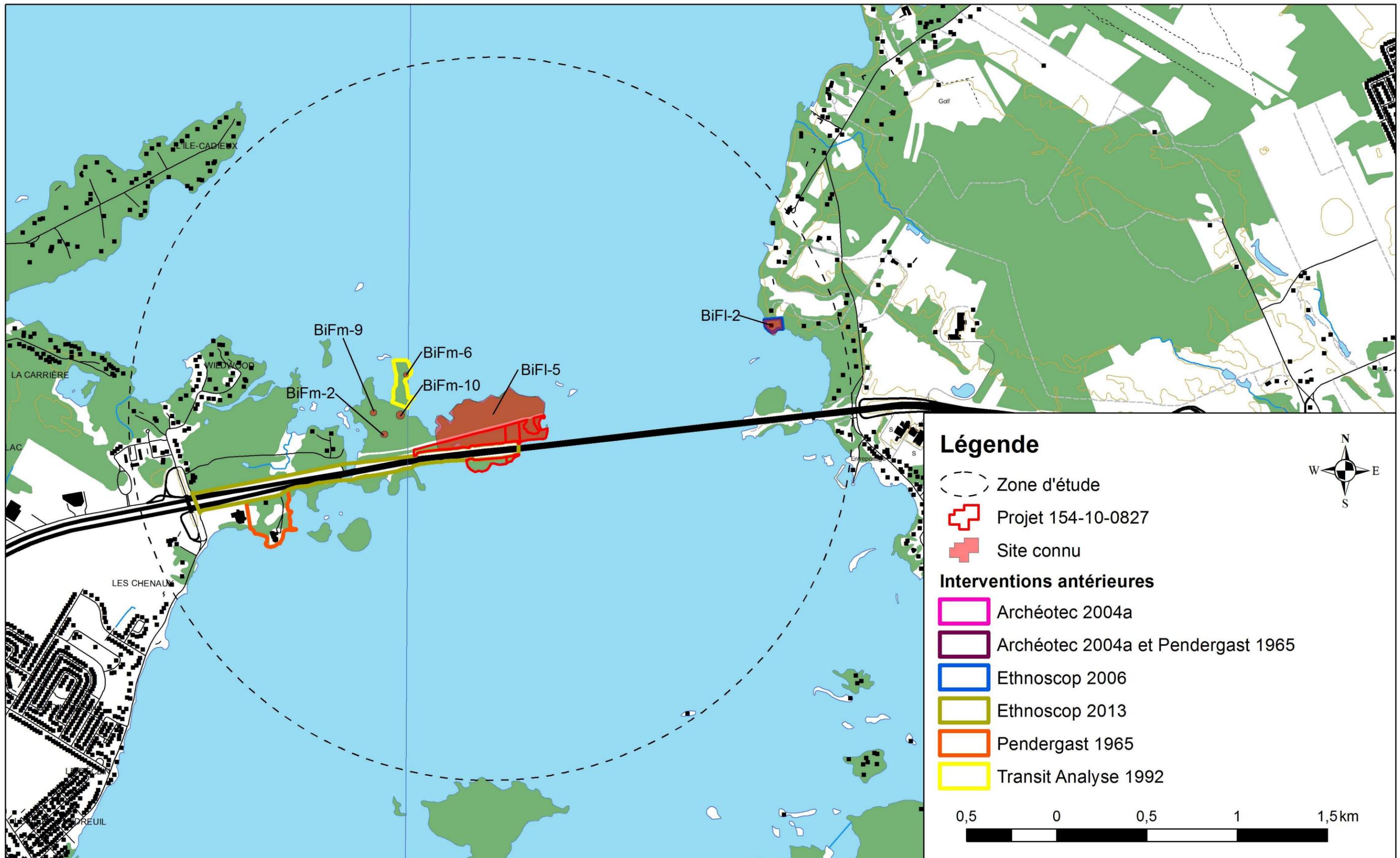


Figure 3 : Localisation des sites et des interventions archéologiques réalisées à proximité du projet n° 154-10-0827, municipalité de Vaudreuil-Dorion (sources : MTQ, MCC, BDTQ, feuillets 31G08-202 et 31H05-201).

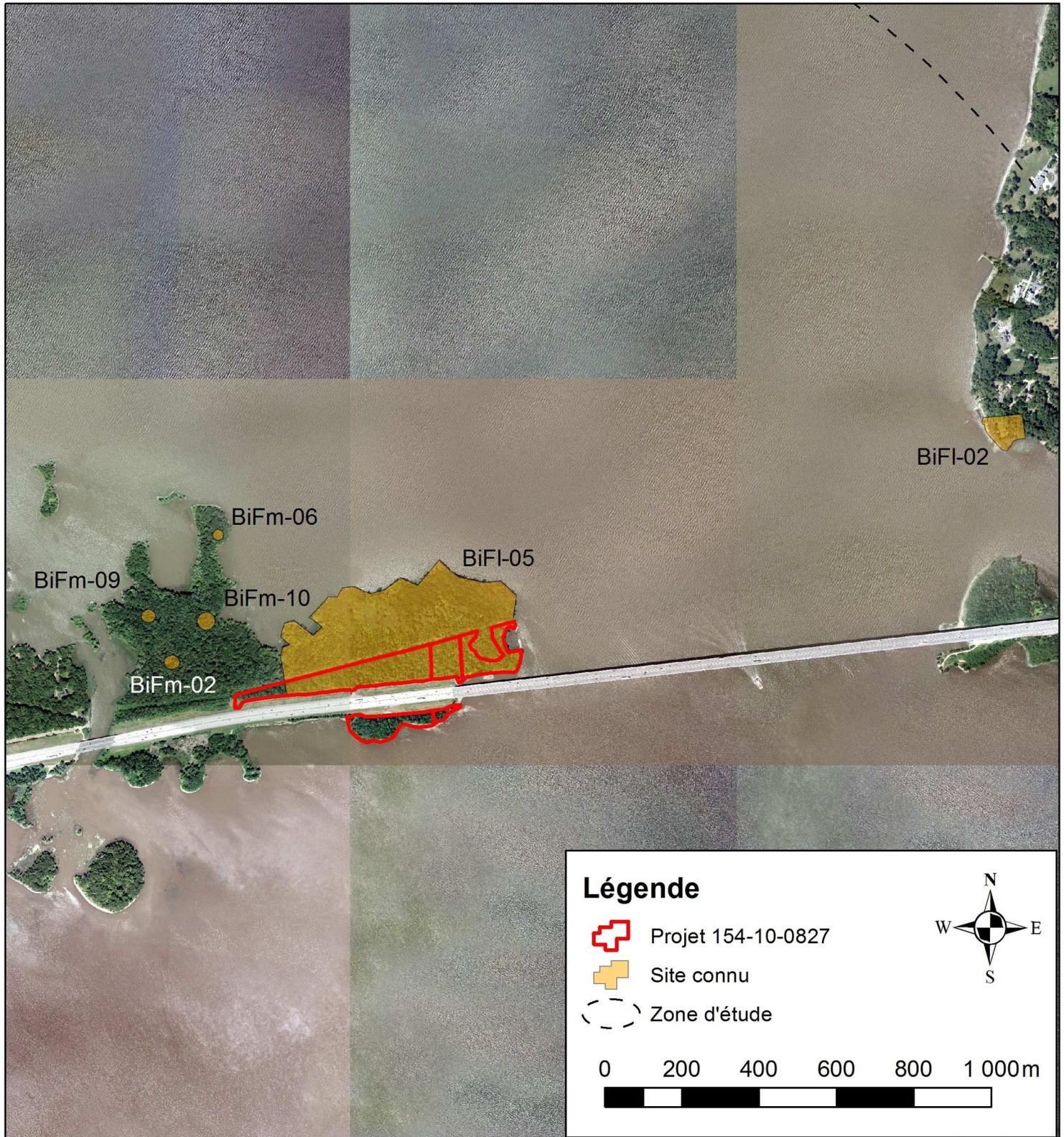


Figure 4 : Localisation sur photo aérienne d'une portion du projet n° 154-10-0827 et des sites archéologiques connus dans la zone d'intervention, municipalité de Vaudreuil-Dorion (Source : MTQ)

## 4.4 Contexte paléogéographique

Ce chapitre a pour but de retracer l'évolution du paysage de la Montérégie, de la dernière glaciation à aujourd'hui. Il sera alors possible de situer chronologiquement la place des différentes populations dans le milieu où elles se sont développées. Ces données, bien que générales et amenées à être modifiées par de futures recherches, fournissent un aperçu des conditions environnementales qui ont modulé l'appropriation du territoire par les peuples autochtones, européens ou canadiens au fil du temps.

### 4.4.1 *La déglaciation et la remontée eustatique*

Il a fallu attendre la fonte de l'inlandsis laurentidien pour que des conditions propices à l'établissement humain s'implantent sur la partie méridionale du Québec. L'extrême sud du Québec a été libéré progressivement de son couvert de glace entre 11 700 et 11 100 ans. La vallée du Saint-Laurent a été pour sa part entièrement libre des eaux il y a environ 10 500 ans (Occhietti et Richard, 2003). L'apport considérable d'eau résultant dès lors de la fonte du glacier dans la vallée du Saint-Laurent a mené à la formation de nombreux lacs proglaciaires qui, une fois connectés, ont formé le lac Candona. L'infiltration massive des eaux saumâtres de la mer de Goldthwait dans l'eau douce du lac glaciaire Candonna en amont de Québec a par la suite conduit à la formation de la mer de Champlain vers 11 100 AA. Le niveau de l'eau atteignait alors 190 à 175 m du côté sud de la vallée du Saint-Laurent et 200 m du côté nord (Parent et Occhietti, 1998). Il n'y a alors que les collines Montérégiennes qui émergent de la mer de Champlain dans la vallée du Saint-Laurent. La dessalure de la mer de Champlain a pris fin à la hauteur de Québec autour de 9 400 AA (Occhietti et Richard, 2003). La mer devient alors le lac Lampsilis en amont du détroit de Québec. Du coup, le niveau de l'eau s'abaisse considérablement, atteignant environ 90 m dans la région de Montréal (Parent et Occhietti, 1998) et 65 m à Saint-Nicolas, près de Québec (Occhietti et coll., 2001).

### 4.4.2 *L'émersion des basses-terres du Saint-Laurent*

La courbe d'émersion des terres développée par Parent et ses collègues (1985) permet d'élaborer la chronologie du retrait des eaux jusqu'au niveau actuel. Arkéos (2012) propose un modèle pour la rive sud du Saint-Laurent. Le niveau de 60-74 m dans la région de Rigaud a été libéré des eaux vers 9 800 ans AA, alors que le niveau de 30 m à Montréal a été exondé autour de 9 000 ans AA. Le niveau de 15 m qui a été observé à St-Barthélemy a pour sa part émergé il y a environ 8 000 ans. Le niveau du lac a par la suite régressé plus ou moins constamment jusqu'au niveau actuel. L'aire d'étude, située entre 24 et 26 m d'altitude, a vraisemblablement été libérée entre 9 000 et 8 000 ans AA. En Montérégie, le niveau des eaux est sensiblement demeuré le même depuis. Seule la quantité annuelle des précipitations a par la suite eu une influence sur le niveau des cours d'eau.

### 4.4.3 *Le climat*

La température dans la région montérégienne a continuellement fluctué durant la période préhistorique. Jusqu'à 10 500 AA, la température se trouve sous la moyenne actuelle. Pendant les six millénaires qui suivent, les conditions climatiques se transforment constamment : période de sécheresse (entre 10 000 et 7 000 AA), abaissement des températures (entre 9 000 et 8 250 AA), augmentation de l'humidité et des précipitations (8 000 et 5 000 AA), sécheresse (entre 5 000 et 3 000 AA) (Muller et coll., 2003). La température moyenne s'est à nouveau abaissée après 4 500 AA pour atteindre un niveau semblable à l'actuel.

#### 4.4.4 *La flore*

À la suite du retrait de l'inlandsis laurentidien, une végétation de toundra, devenue par la suite herbeuse puis arbustive, a perduré jusqu'à 10 500 AA dans le sud du Québec. Des forêts dominées par les épinettes peuplent ensuite la Montérégie vers 10 800 ans AA. Autour de 9 500 AA, l'épinette fait place à une sapinière à bouleau blanc qui se transforme graduellement en forêts de feuillus. Depuis environ 6 000 ans, il semble que la couverture végétale ait peu changé dans la région montréalaise. En effet, selon Richard (1995), la région à l'étude y était déjà occupée par des érablières. Mis à part les érables, les espèces qui colonisent le territoire sont alors le tilleul, le noyer cendré, les caryers et le chêne rouge (Richard, 1995).

### 4.5 **Contexte historique**

La grande histoire de l'île aux Tourtes n'est pas associée à un passé agricole comme de nombreux endroits de la région. Elle est plus intimement liée à un lieu d'interactions culturelles, de chasse, de pêche et de villégiature. Ce passé est d'abord celui des groupes amérindiens qui occupent le territoire et y circulent depuis des millénaires. Il s'ensuit une période de contacts récurrents entre Européens et diverses nations amérindiennes qui convergent vers la vallée du Saint-Laurent. Avec la Grande Paix de Montréal, débute une époque de développement de la région en haut de l'île de Montréal. Entre 1704 et 1725, un village, une mission, un fort et un poste de traite prennent place sur l'île aux Tourtes. Les changements administratifs et les propriétaires subséquents transforment toutefois la vocation de l'endroit qui passera d'un domaine seigneurial à une réserve naturelle.

#### 4.5.1 *La présence humaine à la préhistoire*

Le début de l'occupation préhistorique de la région du Lac des Deux Montagnes remonte à la période Archaïque. Dès cette époque, l'île se positionne entre deux des principaux axes de circulation que sont le fleuve Saint-Laurent et la rivière des Outaouais (Archéotec, 2002 : 24). Ces derniers permettent d'accéder facilement à l'intérieur du continent, mais rendent aussi possible la rencontre de plusieurs groupes. De plus, la biocénose et les caractéristiques physiques de l'endroit à l'étude sont propices pour soutenir une population. Sur l'île même, les occupations humaines qui y prennent place sont de courte à moyenne durée et datent soit de l'Archaïque (10 000 à 3 000 AA) ou du Sylvicole (3 000 à 450 AA).

La plus ancienne occupation à avoir été attestée sur l'île remonte à l'Archaïque laurentien (6 000 à 3 500 AA). Cette première occupation de l'île a été observée dans les aires D et F du site BiFl-05. On y a essentiellement retrouvé les traces de la fabrication, du ravivage et de la modification d'outils lithiques en préparation d'activités de pêche (Archéotec, 2007 : 153). Des composantes attribuées à l'Archaïque post-laurentien (4 000-3 500 AA) se sont révélées dans la moitié ouest de l'île, sur les sites BiFm-6 et BiFm-10, sous forme de possibles camps de chasse. Dans la partie orientale de l'île, les recherches menées sur le site BiFl-5 (aires B et E) ont permis de mettre au jour des artefacts qui ont également été associés à la fin de la période archaïque (Archéotec, 2003 : 33 et 34; 2007 : 153). Il est à noter que l'aire E est chronologiquement liée à l'Archaïque post-laurentien en raison de sa proximité avec l'aire B et non en raison de la découverte d'artefacts diagnostiques (Archéotec, 2007 : 158). Ces passages sur l'île ont exclusivement été observés sur les plateaux les plus élevés, soit les premiers à avoir émergé du lac Lampsilis.

La période sylvicole (3 000 à 450 AA) a principalement été observée dans la partie orientale de l'île aux Tourtes, sur le site BiFl-5. En effet, des artefacts attribués au Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 AA) et supérieur (1 000 à 450 AA) ont été récoltés dans la partie nord-est du site. D'autres artefacts amérindiens préhistoriques ont également été découverts dans le secteur de la mission sulpicienne, mais ne peuvent être attribués à une occupation ou à une période précise de la préhistoire. Parmi les éléments les plus notables qui pourraient être datés du Sylvicole inférieur se trouve une sépulture partageant des caractéristiques rituelles avec une sépulture découverte à la Pointe-du-Buisson (Archéotec, 2007 : 164). Le site BiFm-9, situé dans la portion occidentale de l'île, a pour sa part livré des tessons de poterie caractéristique de la fin du Sylvicole (Archéotec, 2003; 2007 : 165).

#### 4.5.2 *Des premiers contacts à la Grande-Paix*

À l'époque des premières incursions européennes, l'extrémité est du Lac des Deux Montagnes se positionne à la jonction de deux univers culturels, soit ceux algonquin et iroquois. D'autres peuples transitent dans ce secteur et y convergent notamment pour y faire des échanges commerciaux. La vocation initiale de Ville-Marie, qui se veut relativement pieuse, se transforme rapidement pour y combiner le commerce des fourrures (Remparts, 2000 ; 17-18).

Les guerres qui sévissent au XVII<sup>e</sup> siècle limitent toutefois l'expansion des occupations euroquébécoise dans la région. Les raids étant chose régulière, les quelques hameaux qui s'y développent sont fortifiés. À la signature de la Grande Paix de 1701, l'expansion reprend. Des terres sont concédées, des villages et des postes de traite prennent forme (Archéotec, 2002 : 27). À ce moment, tous les facteurs sont réunis pour mener à la création d'un village amérindien sur l'île aux Tourtes.

À l'époque protohistorique, l'île se positionne donc dans un milieu riche situé sur un point de passage pour ceux désirant transiter entre la rivière des Outaouais et le Saint-Laurent (Archéotec, 2002 : 24). Il est probable, vu ces caractéristiques, que des groupes amérindiens y aient séjourné ponctuellement, que ce soit pour chasser, pêcher ou pour aller traiter. Cette île est notamment connue par les Nepissingues comme *Ouanagassing*.

#### 4.5.3 *D'un village à un poste de traite*

L'établissement d'un village amérindien et d'une mission à l'île aux Tourtes en 1704 est le résultat d'une période d'accalmie politique, mais aussi de l'interaction de plusieurs intervenants. L'un d'eux est le prêtre sulpicien René Charles Breslay qui a l'aspiration de mettre en place un hameau à l'abri des vices, tout en voulant travailler auprès d'Amérindiens (Murray, 2008 : 56 ; Archéotec, 2002 : 26). D'autre part, il y a les Nepissingues qui sont des alliés de longue date et un peuple réputé pour faire le commerce (Archéotec, 2002 : 25 ; Remparts, 2000 : 45-49). Ces derniers sont à la recherche d'un lieu pour s'établir en périphérie de Montréal, lequel on pourra fortifier. Le dernier intervenant principal est le futur gouverneur Philippe de Rigaud de Vaudreuil qui obtient en 1702, au nom de ses enfants, la seigneurie éponyme (Bouffard, 1977 : 203). La seigneurie de Vaudreuil possède alors 4 lieues de front sur 1,5 lieue et elle comprend le droit de chasse, de pêche et de traite (Transit analyse, 1992 : 33). Ceci est sous réserve que le roi se garde notamment un espace de six arpents dans l'éventualité d'y construire un fort.

Bien que cette concession ne soit pas encore approuvée par le roi, le seigneur loue en 1703 une partie de l'endroit, qui est propice à la traite des fourrures, à un dénommé Pierre Lamoureux de Saint-

Germain (Remparts, 2000 : 32 ; Archéotec, 2002 : 27). Ce dernier s'installe vraisemblablement sur l'île Vaudreuil (Cadieux), mais l'année suivante le contrat est annulé (figure 5). Le seigneur, voulant briguer le poste de gouverneur, veut éviter la propagation de rumeurs portant sur un commerce en marge de la légalité qui aurait lieu sur sa propriété. Il se tourne alors vers un emploi plus pieux d'une partie de ces terres, du moins en apparence.

Vaudreuil permet alors aux Nepissingues de s'établir sur l'île aux Tourtes et se dit favorable à la création d'une mission sous l'autorité de Breslay (Remparts, 2000 : 53). Il leur fait aussi défricher une parcelle de terrain pour qu'ils s'y établissent. Entre mars et octobre 1704, certains d'entre-deux se rassemblent sur l'île et un village qui se veut semi-permanent se dessine (Murray, 2008 : 56 ; Remparts, 2000 : 39). La même année, le père Breslay commence à les desservir et, à l'été 1705, il obtient la bénédiction de poursuivre son œuvre missionnaire à cet endroit.

Les Nepissingues composent la majeure partie de ce hameau où s'y trouvent aussi plusieurs Algonquins (De Bourbon, 1717 ; 126). D'autres nations, principalement algonquines, fréquentent aussi la mission ou gravitent autour. Ce sont notamment des Abénaquis, des Cris, des Loups, des Machakantbis, des Mississagués, des Renards, des Saulteux et des Témiscamingues (Remparts, 2000 : 41). La fréquentation du village est largement estivale et on y séjourne pour échanger des fourrures dans la région, de même que pour chasser, pêcher ou guerroyer. Lors des saisons froides, l'endroit se dépeuple, car ceux qui sont aptes à passer l'hiver dans les bois retournent vers leur territoire de chasse (Remparts, 2000 : 82). Seuls les gens âgés, ainsi que ceux ne pouvant partir demeurent au village en compagnie du missionnaire. À l'été 1709, on y dénombre notamment 50 guerriers nepissingues et on estime la taille du village à environ 200 personnes (Silvy, 1904 ; 213).

En 1706, Breslay fait entreprendre la construction d'un bâtiment en pièce sur pièce, de 50 pieds de long sur 25 pieds, qui lui sert de résidence et de chapelle (Archéotec, 2003 : 42). La même année, on propose la construction d'un fort pour protéger le village, ainsi que la mission. Bien que le roi donne son accord l'année suivante, sa construction est toutefois reportée (Remparts, 2000 : 53). En 1709, on stationne sur l'île un enseigne de troupes de la marine, Claude Charles Dulciné, mais ce n'est que l'année suivante, face à la menace d'une guerre, que l'on construit le fort. Parallèlement à ce système défensif, on amorce l'érection d'une église de pierre qui sera terminée en 1711 (Remparts, 2000 : 58-59 ; Archéotec, 2002 : 27 ; figure 6).

Le coût de construction de ce fort est estimé à 4 000 livres, ceci en comprenant le bâtiment érigé en 1706 (Remparts, 2000 : 59). Cette fortification se compose d'une palissade de bois et il est probable que la nouvelle église aurait pu servir de lieu de repli (Archéotec, 2002 : 27). L'ensemble des bâtiments se trouve ainsi à l'intérieur des murs, de même que possiblement le village des Nepissingues, car ce sont eux qui en ont fait la demande (Mathieu et Laberge, 1991 : 264 ; Remparts, 2000 : 80).

En 1710, le commandant du fort, René Godefroy de Linctôt, s'établit sur l'île avec sa famille (Remparts, 2000 : 78). Ils partageront pendant quatre ans la maison du missionnaire. En période estivale, une garnison composée d'un sergent et six soldats occupe aussi l'endroit. On fait alors transporter, par voie fluviale, une maison en pièce sur pièce pour les héberger (25 pieds sur 15 pieds). Ce n'est qu'en 1714, qu'un bâtiment de bois, de 30 pieds de long sur 20 pieds, est mis en place pour loger l'officier et sa famille (Murray, 2008 : 56-57). Cette même année, un autre missionnaire, Eli Depéret, s'établit sur l'île (Remparts, 2000 : 60).

Vaudreuil obtient finalement en 1716 la confirmation royale de la concession de sa seigneurie, ce qu'il attend depuis 1703 (Remparts, 2000 : 62). À ce moment, les choses changent et il s'ingère de plus en plus dans l'administration de la mission. La traite, qui était alors en marge de la légalité, voir proscrite sur l'île, devint du jour au lendemain légal. L'alcool qui est encore relativement contrôlé arrive avec force, que ce soit la bière, le cidre ou alors l'eau-de-vie, afin dit-on d'éviter aux Amérindiens d'aller en chercher chez les Anglais (Murray, 2008 : 56). C'est le début d'un commerce des fourrures affiché sur l'île et c'est également à cette époque qu'un bâtiment est probablement réaménagé pour y abriter un magasin.

En 1718, des tensions entre la vocation du lieu comme mission et poste de traite se font sentir. Godefroy de Linctôt, le commandant du fort, est muté et son poste n'est pas remplacé. Un sergent prend sa place à la tête du fort (Remparts, 2000 : 79). Vaudreuil chasse aussi Breslay de sa maison pour y loger la garnison et dès lors, on investit moins dans l'entretien des bâtiments. En plus, les Sulpiciens entrevoient le déplacement de la mission. Le seul baume que Breslay reçoit est qu'en 1717 le pape accorde des indulgences pour ses fidèles (Remparts, 2000 : 64).

Les choses allant mal pour Breslay, il est transféré officiellement en 1720 dans la paroisse de Port-Lajoie à l'île St-Jean (Transit analyse, 1992 : 40). L'année suivante, les Sulpiciens prennent la décision de réaménager les missions de la région et de les rassembler entre autres à Oka. Parallèlement, le commerce des fourrures prend de l'ampleur sur l'île et le fermier s'en affiche ouvertement. L'un des gestionnaires de ce commerce est François You d'Youville (Remparts, 2000 : 90-92). En 1723, on accuse ce poste d'avoir détourné près de 80 canots devant aller Montréal. L'un des facteurs favorisant la venue des gens en ce lieu est que l'alcool y coule à flots. Le commerce des fourrures sur l'île s'estompe toutefois à la suite de la mort de Vaudreuil en 1725. Le gouvernement décide finalement en 1727 de déplacer la quarantaine de Nepissingues vivant toujours au village (Archéotec, 2002 : 28 ; Remparts, 2000 : 72).

Les facteurs ayant mené à l'abandon de ce lieu sont aussi nombreux que ceux ayant mené à sa création. Les enfants de Philippe de Rigaud de Vaudreuil veulent se détacher de l'étiquette plutôt néfaste des dernières années de traite, notamment s'ils veulent avoir de l'avancement dans leur carrière. Les Sulpiciens veulent rationaliser leurs efforts et réduire le territoire à couvrir. Parallèlement, les postes de traite se déplacent de plus en plus vers l'ouest, ce qui limite l'ampleur du commerce qui peut y être réalisé (Remparts, 2000 : 71).

#### 4.5.4 *L'après traite*

La période suivant le départ des derniers Nepissingues de l'île aux Tourtes est encore mal connue. Nous ignorons si une traite de faible envergure a pu s'y poursuivre ou quel a été l'emploi des installations qui y sont demeurées. Subséquemment, il se peut que d'autres Amérindiens y aient séjourné ponctuellement pour chasser ou pêcher. L'île demeure propriété seigneuriale jusqu'en 1750, date où elle est concédée à Claude Grenier, un habitant de L'Île-Perrot (Archéotec, 2003 : 42). Il la rétrocède toutefois en 1757 pour cause de dettes.

En 1763, l'ensemble de la seigneurie passe aux mains de Michel Chartier de Lotbinière qui la cède à son tour, en 1771, à son fils, Michel Eustache Gaspard Alain (Archéotec, 2002 : 29). À la suite de son décès en 1822 et du partage de ses biens qui se termine en 1829, c'est sa fille Louise-Josephite qui obtient finalement la seigneurie (Transit analyse, 1992 : 42). D'autre part, certains documents datant de la décennie 1840 mentionnent qu'il est encore possible de voir sur l'île des vestiges de la mission

(Remparts, 2000 : 86). En 1854, l'île comme la pointe des Chenaux sont données par les seigneurs à leur fils Antoine qui en demeure propriétaire jusqu'en 1876. À cette date, il vend l'île à Julie Legault qui la cède à son tour à Gibert Nicéphore Brabant en 1879 (Murray, 2008 : 57). C'est ce dernier qui y fait construire la glacière. On raconte même que des vestiges datant du Régime français sont mis au jour lors de sa construction, de même que la mise en place de fondations pour une maison (Transit analyse, 1992 : 43).

#### 4.5.5 *D'un endroit de villégiature à lieu de passage.*

À l'époque de Brabant, l'île est hypothéquée et elle est vendue à l'enchère le 28 novembre 1891 à Charles Meyer. Il la transfère le 1<sup>er</sup> décembre de la même année à Peter Elie Brown (Remparts, 2000 : 107). Ce dernier y voit un endroit propice à la villégiature et possédant une histoire riche, laquelle sera mise en valeur à l'époque par Désiré Girouard (figure 7). Le propriétaire y fait notamment construire des chalets pour sa famille et met en place en 1903 un monolithe commémorant l'époque de la mission (Murray, 2008 : 57 ; figure 8). Il commande aussi la construction d'un muret de pierres sur les berges afin de freiner l'érosion (Transit analyse, 1992 : 44). En 1913, Archibald de Léry Macdonald reçoit l'autorisation d'y passer un aqueduc en bois devant desservir une partie de l'île de Montréal (Archéotec, 2002 : 29). Brown obtient en contrepartie la permission de se raccorder à ce réseau en fonction jusqu'en 1943. Il demeure propriétaire de l'île jusqu'à son décès en 1933 et puis, la *National Trust* administre cette propriété jusqu'en 1942, date de sa vente à Osla Jacqueline Todd (Remparts, 2000 : 108). Cette dernière en cède la moitié à sa sœur Bridget peu de temps après et ensemble, elles y créent un sanctuaire pour les oiseaux.

En 1958 survint l'un des plus importants bouleversements au niveau archéologique. La *Trans-Canada Pipelines* obtient une servitude pour passer un gazoduc dans le cœur de l'île, ce qui affecte les vestiges du village et du fort (Murray, 2008 : 58 ; Transit analyse, 1992 : 47). Trois ans plus tard, le gouvernement du Québec décide d'y construire un pont. Ce n'est que dans les années 1990 que la ville de Vaudreuil se porte acquéreur de l'île et qu'on y réalise les premières recherches archéologiques exhaustives (Archéotec, 2002 : 29).

#### 4.5.6 *Conclusion*

L'histoire de l'île aux Tourtes est millénaire et elle est intimement liée à des occupations amérindiennes à plusieurs époques puis par celles euroquébécoises. Les principales informations sur l'île que nous livrent les archives portent majoritairement sur l'occupation intensive qui est associée au village amérindien présent entre 1704 et 1727. C'est autour de ce village que se sont développés une mission, un fort et puis un poste de traite. Au départ des Nepissingues, les informations qui nous parviennent sont des plus ponctuelles et ceci, jusqu'à l'arrivée de Peter Brown.



Figure 5 : Détail de la *Carte du fleuve Saint-Laurent depuis Montréal jusqu'au Fort Frontenac* (anonyme, vers 1740)



Figure 6 : Détail de *Reference map no 2 to accompany the statement respecting the Provincial Boundary* (Anonyme, 1841). Il est probable que cette carte localise le carré de l'ancienne chapelle qui était encore visible à l'époque ou alors l'ensemble du fort.

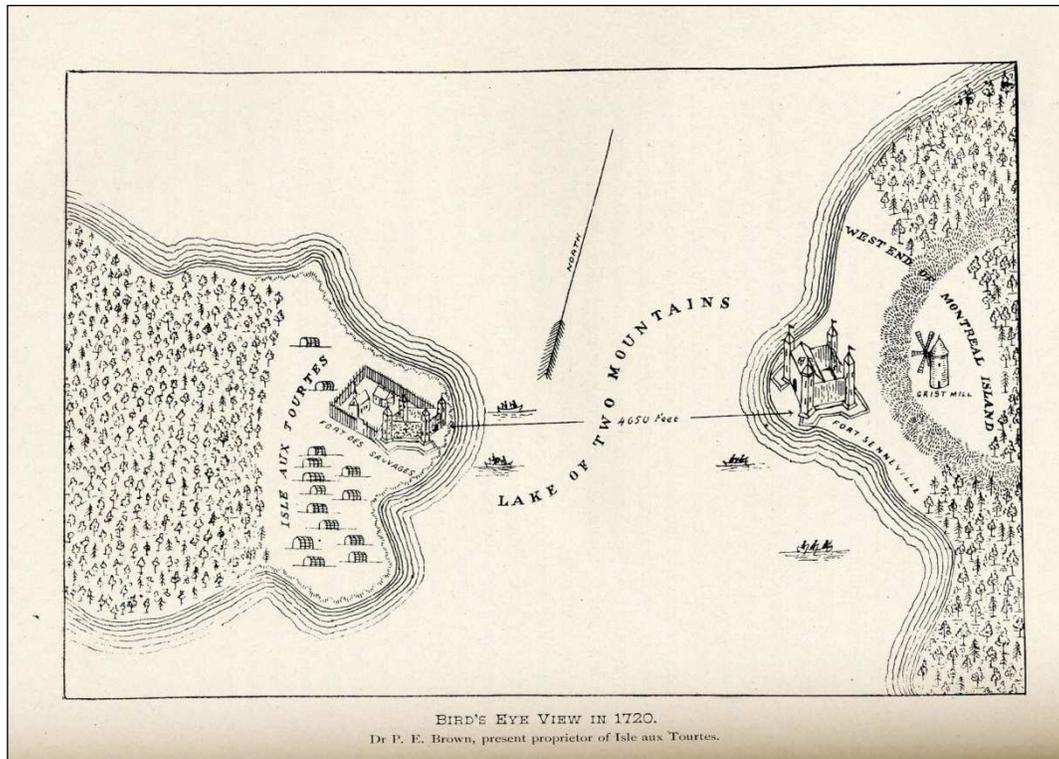


Figure 7 : *Bird's Eye View in 1720. Dr P. E. Brown, present proprietor of Isle aux Tourtes* (Anonyme, 1893).

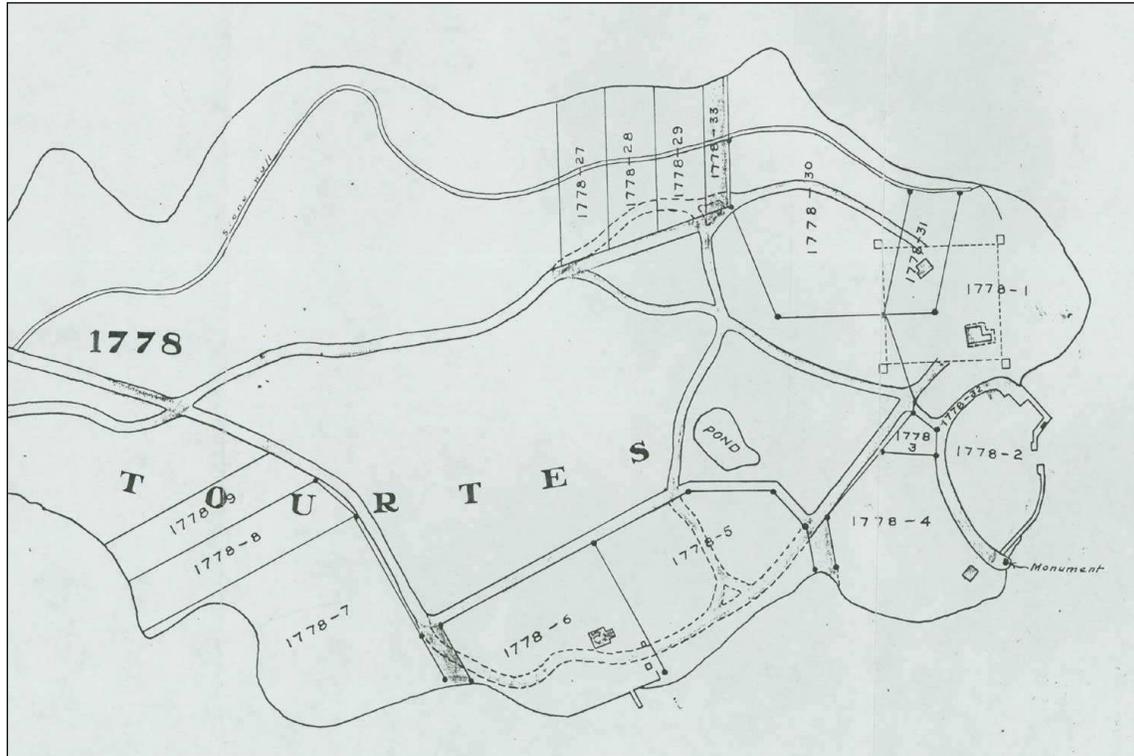


Figure 8 : *Détail du Plan montrant la subdivision de l'Île aux Tourtes* (Michaud, vers 1920).

## 4.6 Résultats de l'intervention

Des expertises archéologiques (inspection visuelle et inventaire) ont été réalisées dans le cadre du projet d'intervention majeure du pont de l'île aux Tourtes (figure 2). Cette intervention a été effectuée entre le 15 et le 18 juillet 2014 par un archéologue responsable d'intervention spécialisé en préhistoire, une assistante spécialisée en archéologie historique et de huit techniciens de fouille.

L'emprise de ce projet est limitée à la moitié orientale de l'île aux Tourtes, au sud du tracé du gazoduc. L'espace occupé par l'autoroute 40 et les talus situés de part et d'autre de celle-ci sont cependant exclus de l'aire soumise à l'intervention. Elle s'étend donc sur une longueur approximative de 560 m et sur une largeur maximale de 207 m, pour une superficie totale d'environ 58 780 m<sup>2</sup>. Les différents secteurs à inventorier comprennent des types de terrains et de végétation relativement semblables. En somme, 519 sondages ont été excavés manuellement dans l'emprise du projet qui a été divisée en cinq secteurs définis en fonction des opérations déterminées par Archéotec (2002) et des facteurs anthropiques (autoroute 40) (tableau 3).

Tableau 3 : Inventaire archéologique – Synthèse des activités – Projet n° 154-10-0827, municipalité de Vaudreuil-Dorion

| Secteurs     | Localisation |           |                              | Nb de sond. |            | Observations |  |
|--------------|--------------|-----------|------------------------------|-------------|------------|--------------|--|
|              | Long. (m)    | Larg. (m) | Superficie (m <sup>2</sup> ) | (+)         | (-)        | Topographie  | Remarques  |
| I            | 500          | 88        | 27 830                       | 0           | 127        | Plate        | 24 à 25 m d'altitude, plat, faible pente   |
| II           | 214          | 65        | 10 720                       | 0           | 38         | Plate        | 24 à 25 m d'altitude, plat, faible pente, présence de gros blocs en surface, longe le lac des Deux Montagnes |
| III          | 120          | 78        | 7 812                        | 0           | 73         | Plate        | 24 à 25 m d'altitude, plat, faible pente, présence d'un marais en forme de croissant                         |
| IV           | 68           | 34        | 1 438                        | 0           | 10         | Plate        | 24 à 25 m d'altitude, plat, faible pente, présence de gros blocs en surface, longe le lac des Deux Montagnes |
| V            | 153          | 119       | 10 980                       | 23          | 248        | Plate        | 24 à 25 m d'altitude, plat, faible pente   |
| <b>Total</b> | -            | -         | <b>58 780</b>                | <b>23</b>   | <b>496</b> |              |  |

### 4.6.1 Secteur 1

Le secteur 1 est localisé à l'extrémité nord-ouest de la zone à inventorier (figure 2). Il s'étend sur une longueur de 500 m et sur une largeur maximale 88 m, pour une superficie totale de 27 830 m<sup>2</sup>. Cet espace correspond à la partie nord de l'opération 7, telle que définie par Archéotec (2002). L'altitude de surface de ce secteur varie généralement entre 24 et 25 m d'altitude. Le point le plus élevé a été atteint au centre de la zone, sur un large plateau. Le terrain est relativement plat, mais présente toutefois une faible pente négative vers le sud (figure 9).

Dans la partie sud-est de ce secteur se trouve une ancienne zone marécageuse (figure 9). De manière générale, ce secteur est recouvert par une forêt ouverte de feuillus et d'arbustes. Malgré la présence de quelques blocs de pierre en surface du sol, la majorité de ceux-ci se trouve sous terre. La marge sud de ce secteur est caractérisée par les déblais d'un chemin longeant l'autoroute 40. Une zone de déblais située au centre de la zone n'a pu être sondée en raison de sa nature rocheuse.

Les **127** sondages manuels qui ont été réalisés dans ce secteur se sont tous révélés négatifs. La séquence des sols qui a été observée dans ce secteur correspond à un humus de 0,05 m à 0,10 m d'épaisseur surmontant un limon beige-gris bleuté très compact comportant des blocs de grès anguleux mesurant au moins 0,20 m d'épaisseur (figures 10 et 11). La proportion de blocs dans le sol diminue toutefois de l'est vers l'ouest.

#### 4.6.2 *Secteur 2*

Le secteur 2 se trouve dans la partie orientale de l'île aux Tourtes, au sud de l'autoroute 40. Il s'étend sur une longueur de 214 m d'est en ouest et sur une largeur maximale de 65 m, pour une superficie totale de 10 720 m<sup>2</sup> (figure 2). Cet espace correspond à la partie sud de l'opération 7 (Archéotec, 2002). L'altitude de surface de ce secteur varie généralement entre 24 et 25 m d'altitude, les points les plus élevés correspondant à d'étroits plateaux situés principalement dans la portion occidentale du secteur. Autour de ces plateaux, le terrain présente une faible pente. La végétation recouvrant ce secteur est une forêt ouverte de feuillus et d'arbustes (figure 12). La réalisation de sondages a été empêchée par la forte quantité de gros blocs se trouvant en surface du sol et qui caractérise tout particulièrement les trois quarts de la partie sud du secteur 2.

Les **38** sondages manuels qui ont été effectués dans ce secteur se sont tous révélés négatifs. Sous un humus de 0,10 m d'épaisseur se trouve un limon sableux brun compact (0,15 m) surmontant un limon sableux brun et compact (0,20 m) comportant de nombreux gros blocs de grès anguleux (figures 10 et 13). L'excavation se terminait lors de l'atteinte d'un limon sableux beige constituant le till glaciaire considéré comme stérile.

#### 4.6.3 *Secteur 3*

D'une superficie de 7 812 mètres carrés (78 m x 120 m), le secteur 3 est compris dans la portion nord de l'opération 4 définie par Archéotec (2002) (figure 2). Il s'agit d'un terrain généralement plat caractérisé par la présence d'un étang en forme de croissant situé au bas d'une cuvette se trouvant dans la partie ouest du secteur 3 (figure 14). Ce secteur constitue d'ailleurs une légère dépression située entre les secteurs 1 et 5. Le terrain est recouvert par une végétation ouverte constituée de feuillus et d'arbustes. Un aqueduc en bois comportant une armature en métal traverse la portion sud du secteur selon un axe est-ouest.

Les **73** sondages qui y ont été réalisés sont négatifs. Ces derniers n'ont effectivement pas permis la mise au jour d'éléments de nature archéologique. L'examen de la stratigraphie généralement rencontrée démontre que sous un humus d'environ 0,10 m d'épaisseur se trouve un limon sableux gris-beige compact comportant beaucoup de blocs de grès anguleux de dimension moyenne (figures 10 et 15). Cette couche d'environ 0,40 m d'épaisseur est déposée sur un limon beige compact considéré comme un till glaciaire.

En plus des sondages réalisés systématiquement dans tout le secteur, la séquence des sols observés dans les sondages réalisés autour de l'étang différait sensiblement. Sous 0,05 m d'humus, un limon gris bleuté compact, se présentant sur au moins 0,45 m de profondeur, s'enfonçait jusqu'à la nappe phréatique. La zone occupée actuellement par l'étang n'a évidemment pu être sondée.

#### 4.6.4 Secteur 4

Le secteur 4 se trouve au sud de l'autoroute 40 et à l'est du secteur 2. Il est inclus dans l'opération 4, telle que définie par Archéotec (2002) (figure 2). Il s'agit d'un terrain mesurant 68 m d'est en ouest et 34 m du nord au sud, pour une superficie totale de 1438 mètres carrés. Il s'agit d'un terrain plat (24 à 25 m d'altitude) présentant une faible pente vers le lac des Deux Montagnes et majoritairement recouvert d'une forêt de feuillus et d'arbustes (figure 16).

Les **10** sondages manuels qui y ont été réalisés se sont révélés négatifs. Sous 0,07 m d'humus se trouve un limon sableux compact brun pâle à gris-beige (0,20 m) reposant sur un limon sableux compact brun très pâle se différenciant du niveau supérieur par la présence de gros blocs anguleux (figures 10 et 17).

#### 4.6.5 Secteur 5

Le secteur 5 correspond à l'opération 3, telle que définie par Archéotec (2002) (figure 2). Il s'agit d'un terrain mesurant 153 m de longueur et 119 m de largeur, toutefois une partie du plateau supérieur avait été exclu de l'emprise en raison des divers inventaires qui avaient déjà été effectués dans les années 1990 et 2000 (Transit Analyse, 1992 ; Archéotec, 2004a). L'aire à inventorier totalisait par conséquent une superficie totale de 10 980 mètres carrés. Il s'agit d'une zone au relief plat présentant une faible pente négative vers l'est, vers une anse presque refermée (figure 18). Cette dénivellation prend la forme d'étroites terrasses entourant l'anse. La rive de cette anse est essentiellement constituée de sable et de pierre, ce qui a, en certaines occasions, empêché la réalisation de sondages. L'extrémité est de l'anse est constituée de blocs de pierre rapportés visiblement dans le but de prévenir l'érosion des berges. Ce terrain est recouvert par une forêt ouverte de feuillus et d'arbustes.

Le secteur 5 est parcouru par quelques sentiers forestiers carrossables par une voiture. La marge nord du secteur est d'ailleurs délimitée par un de ces sentiers et un amoncellement linéaire de pierres. À l'extrémité nord-est de l'emprise se trouvent les déblais des fouilles réalisées par Archéotec au cours des années 2000. Dans la partie sud de ce secteur, des déblais liés possiblement à l'enfouissement d'un aqueduc en bois (1913) cintré d'un fil de métal tréfilé ont également été observés. De plus, il n'est pas exclu que ce terrain particulièrement plat ait été nivelé lors de la démolition des chalets s'y trouvant, donc au cours du XXe siècle. Parmi les aménagements anthropiques qui ont été observés dans ce secteur, il y a des murets de pierres, un socle pour une pierre commémorative (figure 19) et des cercles de pierre possiblement liés à des foyers plus ou moins modernes.

Les **271** sondages qui ont été réalisés dans ce secteur révèlent une stratigraphie simple comprenant 0,07 à 0,10 m d'humus, 0,20 à 0,30 m de limon sableux brun compact comportant une forte proportion de petits et moyens blocs de grès rosé et 0,20 à 0,50 m de limon sableux beige-gris à brun pâle compact comportant des blocs de grès rosé hétérométriques (figure 20). Un total de **23** sondages positifs et un total de **248** sondages négatifs ont été réalisés dans le secteur 5.

Dans la partie nord-est du secteur 5 (figure 21), 22 sondages se sont révélés positifs (figure 22). Suivant la dénomination d'Archéotec (2002), cette nouvelle station située aux coordonnées 5031348N, 266381E<sup>2</sup> sera désormais désignée sous l'appellation « Aire J ». Cette occupation mesure environ 17 m de longueur (nord-sud) sur environ 6,50 m de largeur (est-ouest) (figure 23). Il faut

---

<sup>2</sup> NAD 1983, projection géographique MTM, zone 8.

toutefois mentionner qu'elle se poursuit vraisemblablement au nord, à l'extérieur de l'emprise à inventorier. La séquence stratigraphique se transforme du nord au sud, témoignant d'un phénomène naturel ayant eu cours avant l'établissement humain et qui n'a vraisemblablement eu aucun impact sur l'occupation du lieu.

Au nord des sous-opérations 3BA et 3BH, la stratigraphie se limite essentiellement à quatre couches (figure 24). En surface, on retrouve un humus composé d'un limon sableux brun foncé friable, dans lequel des artefacts des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles (terre cuite fine blanche, porcelaine, verre incolore à vitre ou à bouteille, verre coloré vert ou brun moderne et clous tréfilés) ont été mis au jour (annexe 5). Cette couche qui mesure entre 0,06 et 0,16 m d'épaisseur pourrait être liée à l'occupation de l'île par des propriétaires privés depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Il n'est d'ailleurs pas rare d'observer des artefacts à la surface du sol ou dans la première couche ailleurs dans le secteur 5.

La couche 2 est un limon sableux très pierreux de couleur brun foncé et d'une compacité variant de friable à compacte qui a livré des artefacts qui pourraient dater de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ou du XIX<sup>e</sup> siècle. On y a en effet mis au jour des tessons de terre cuite fine blanche de type *pearlware*, du verre incolore, du verre coloré vert foncé à bouteille à alcool, un tesson de terre cuite commune vernissée de l'Italie du nord, un fragment de coquillage et une dent de ruminant. On y a toutefois découvert des artefacts résolument en lien avec une occupation amérindienne (annexe 5), dont 11 éclats de débitage en quartzite rose, un possible grattoir en quartz laiteux et un fragment de percuteur en grès quartzueux brun (annexe 6). Ces derniers sont toutefois concentrés dans la partie la plus élevée de l'aire, soit la portion nord. Quant aux éclats provenant de cette couche, ils ont tous été débités dans une matière locale présente naturellement sous la surface du sol et pourraient par conséquent avoir été formés accidentellement. D'ailleurs, une forte proportion de ceux-ci a été rejetée sur place lors de leur découverte en raison de leur aspect rustre ne présentant pas les caractéristiques d'un débitage intentionnel. L'épaisseur de cette couche varie considérablement : 0,09 à 0,24 m. Elle pourrait s'être formée lors de l'occupation de l'île aux Tourtes durant la première moitié du Régime anglais, soit durant la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup> siècle, alors que la famille Chartier détenait l'île.

La couche 3 est un limon brun pâle à beige, friable à compact, dans lequel ont été récupéré du verre français, du verre teinté vert, une perle tubulaire en verre opaque blanc avec rayures intercalées torsadées rouge et bleue (figure 25, annexe 6), un fragment de pipe en terre cuite fine argileuse blanche, un crampon et un possible clou découpé. Il est difficile d'attribuer cette perle tubulaire à une classe déjà reconnue. Des perles semblables (type IB'2) ont néanmoins été découvertes dans des contextes datant de 1654 à 1799 (Lamothe, 2006). Les artefacts de facture amérindienne récoltés dans cette couche sont répertoriés dans le tableau 4.

Parmi les matériaux lithiques reconnus, se trouvent du chert Onondaga, du quartzite de Mistassini, une variété de chert gris-bleu altéré brun-beige qui s'apparente à ce qui se trouve sur l'île de Terre-Neuve et des cherts gris foncé ou brun-noir qui pourraient provenir de la région de Gatineau (Hull) ou du groupe de Chazy. Un fragment proximal de pointe (ou couteau) en chert a été mis au jour dans le sondage 3BZ. Celui-ci donne l'impression d'un outil triangulaire et pourrait être associé à la période Sylvicole (3 000 à 450 AA). Cette datation est conséquente avec d'autres artefacts mis au jour dans cette couche puisque le niveau 3 a également livré une concentration de tessons de poterie amérindienne dans le secteur de la sous-opération 3BB, lesquels dateraient du Sylvicole moyen (2400-1000 AA) (Gates-St-Pierre, 2014) (figure 26, annexe 4). L'étude spécialisée qui traite de ces tessons démontre en effet, que la majorité d'entre eux proviendrait d'un minimum de trois vases présentant

un décor caractéristique du Sylvicole moyen ancien (2400 à 1 500 AA), alors qu'un tesson issu d'un quatrième vase pourrait être associé au Sylvicole moyen tardif (1 500 à 1 000 AA). Des concentrations d'os blanchis et de charbons de bois ont également été observées dans la sous-opération 3BA, mais aucune structure n'a pu être décelée à l'intérieur des sous-opérations environnantes. L'analyse zooarchéologique et tracéologique a néanmoins révélé la présence d'un outil en os au sein de l'aire J (3BK3-7) (annexe 4). Cette analyse tenait compte de 28 fragments d'os provenant des niveaux 2, 3 et 99.

Tableau 4 : Distribution des artefacts de facture amérindienne provenant de l'aire J

| Classes technologiques     | Matières premières |            |                       |             |                 |               |                |                         |                |           |           |           |             | Total     |            |
|----------------------------|--------------------|------------|-----------------------|-------------|-----------------|---------------|----------------|-------------------------|----------------|-----------|-----------|-----------|-------------|-----------|------------|
|                            | Chert Onondaga     | Chert gris | Chert brun-noir foncé | Chert beige | Chert vert-gris | Autres cherts | Grès gris pale | Quartzite de Mistassini | Quartzite gris | Sillstone | Céramique | Os crus   | Os blanchis |           |            |
| Éclat de décorticage       |                    |            |                       |             |                 |               |                |                         |                |           |           |           |             | 0         |            |
| Éclat de plein débitage    | 1                  |            | 1                     | 3           | 2               | 1             |                | 1                       |                | 5         | 1         |           |             | 15        |            |
| Éclat d'amincissement bif. | 1                  |            |                       | 2           | 2               | 2             |                |                         |                |           | 1         |           |             | 10        |            |
| Éclat de retouche          |                    | 1          |                       |             | 1               |               |                | 1                       | 1              |           |           |           |             | 4         |            |
| Débris                     |                    | 1          | 3                     |             |                 |               |                |                         |                |           |           |           |             | 4         |            |
| Grattoir                   |                    |            |                       |             | 1               |               |                |                         |                |           |           |           |             | 1         |            |
| Nucléus                    |                    |            |                       |             |                 | 1             |                |                         |                |           |           |           |             | 1         |            |
| Pointe                     |                    |            |                       |             | 1               |               |                |                         |                |           |           |           |             | 1         |            |
| Outil                      |                    |            |                       |             |                 |               |                |                         |                |           |           | 1         |             | 1         |            |
| Céramique                  |                    |            |                       |             |                 |               |                |                         |                |           | 51        |           |             | 51        |            |
| Os crus                    |                    |            |                       |             |                 |               |                |                         |                |           |           | 9         |             | 9         |            |
| Os blanchis                |                    |            |                       |             |                 |               |                |                         |                |           |           |           | 23          | 23        |            |
| <b>Total</b>               | <b>2</b>           | <b>2</b>   | <b>4</b>              | <b>5</b>    | <b>5</b>        | <b>5</b>      | <b>1</b>       | <b>4</b>                | <b>1</b>       | <b>5</b>  | <b>2</b>  | <b>51</b> | <b>10</b>   | <b>23</b> | <b>120</b> |

Les artefacts autant historiques que préhistoriques découverts dans la couche 3 proviennent essentiellement des deux tiers sud de l'aire. Étant donné que cette couche recèle des artefacts pouvant dater des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, mais également du Sylvicole moyen, et que l'île possède une riche histoire de contacts entre Amérindiens et Européens, les artefacts de facture amérindienne pourraient dater de la préhistoire ou de l'époque de la mission sulpicienne. Une autre hypothèse serait qu'un certain bouleversement des couches pourrait être la cause du mélange des artefacts historiques et préhistoriques. De plus, mentionnons que 36 éclats, un grattoir et 14 os blanchis ont été récoltés hors contexte et pourraient provenir des couches 2 ou 3.

La couche 3 repose sur un limon brun jaunâtre compact stérile qui a été considéré comme un till d'origine glaciaire.

Au sud des sous-opérations 3BA et 3BH, la stratigraphie devient généralement plus sableuse. Sous l'humus sableux brun foncé (0,07 m) de surface, dans lequel des artefacts généralement modernes ont été découverts, se trouve un limon sableux brun et friable (0,21 m) semblable au niveau 2 découvert plus au nord, mais s'en différenciant uniquement par la quantité moindre de pierres qui s'y trouvent (figures 27 et 28). En effet, ces pierres ont plutôt été observées dans la couche 3, un limon sableux compact (0,11 m) reposant sur un sable beige très friable (0,38 m) et caractérisé par l'absence

de pierre dans sa matrice (mis à part un gros bloc). Ce sable de plage pourrait être associé à un cours d'eau ou à une ancienne limite de l'anse aujourd'hui située à quelques mètres à l'est. En effet, sur un plan de 1893 représentant l'île vers 1720 (figure 7), on remarque que l'anse a une forme différente de celle qu'on connaît aujourd'hui. Nous estimons qu'il est possible qu'elle ait pu avoir une forme différente à une certaine époque. À environ 0,80 m de profondeur se trouve un limon argileux gris-bleu qui pourrait être en lien avec le till glaciaire ou la mer de Champlain.

La surface du sol à l'intérieur de cette aire se situe entre 23,25 et 24,03 m ANM, c'est-à-dire entre 1,46 et 2,24 m au-dessus de la surface actuelle du lac des Deux Montagnes. Une légère pente descendante marque le secteur des sondages positifs du nord au sud, ainsi que d'est en ouest. Malgré la diversité artefactuelle de cette aire, la concentration en artefact dans chaque sondage et chaque couche est relativement faible.

Plus au sud, un seul sondage positif a été enregistré. La fouille de la sous-opération 3CA (5031329N, 266376E) (figure 29) a en effet permis de retrouver une bille en pierre brun-beige irrégulièrement arrondie dans le deuxième niveau (figure 28). Cette découverte n'a pas mené à la désignation d'une aire particulière en raison de la rareté des artefacts. En effet, la réalisation de sondages au nord, à l'ouest et au sud n'a pas permis de découvrir d'élément anthropique supplémentaire. De plus, ce simple artefact n'a pu être attribué à un groupe culturel particulier, ni à une époque précise. Il semble que cet artefact s'est retrouvé à cet emplacement de manière fortuite. Il a donc été considéré inutile de faire des sondages à 2 et 3 m à l'est de 3CA en raison de la forte présence de pierre en surface du sol.

La fouille de 3CA a permis d'observer la présence d'un humus sableux brun foncé légèrement caillouteux mesurant 0,09 m d'épaisseur, d'un limon sablo-argileux gris-brun, friable à compact d'une épaisseur d'environ 0,05 m et d'un limon sableux brun-gris compact comportant de nombreuses pierres anguleuses (figures 28 et 30). La surface du sol autour de la sous-opération 3CA se situe à 24,06 m ANM et à 2,27 m au-dessus du niveau actuel du lac des Deux Montagnes.



Figure 9 : Secteur 1, vue générale de l'environnement et ancien marécage, vers le sud

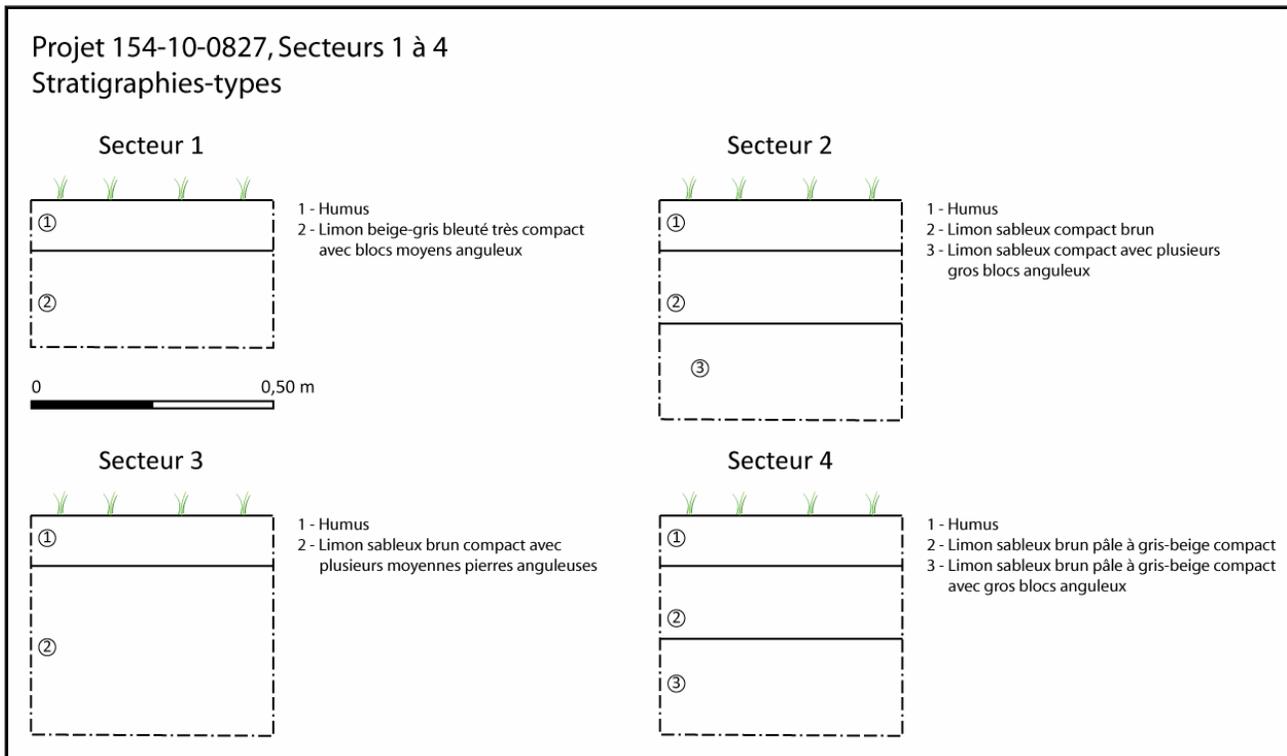


Figure 10 : Séquences stratigraphiques types des secteurs 1 à 4, projet 154-10-0827.



Figure 11 : Secteur 1, séquence stratigraphique type, vers le sud (154-10-0827-27).



Figure 12 : Secteur 2, vue générale de l'environnement, vers l'est (154-10-0827-18).



Figure 13 : Secteur 2, séquence stratigraphique type, vers l'ouest (154-10-0827-11).



Figure 14 : Secteur 3, vue générale de l'environnement et marais en forme de croissant, vers le sud-est (154-10-0827-23).



Figure 15 : Secteur 3, séquence stratigraphique type, vers le nord (154-10-0827-25).



Figure 16 : Secteur 4, vue générale de l'environnement, vers le sud-est (154-10-0827-8).



Figure 17 : Secteur 4, séquence stratigraphique type, vers le sud (154-10-0827-10).



Figure 18 : Secteur 5, vue générale de l'environnement, vers le sud-ouest (154-10-0827-61).



Figure 19 : Secteur 5, socle en pierre de la pierre commémorative, vers le nord (154-10-0827-48).



Figure 20 : Secteur 5, séquence stratigraphique type, vers l'ouest (154-10-0827-41).

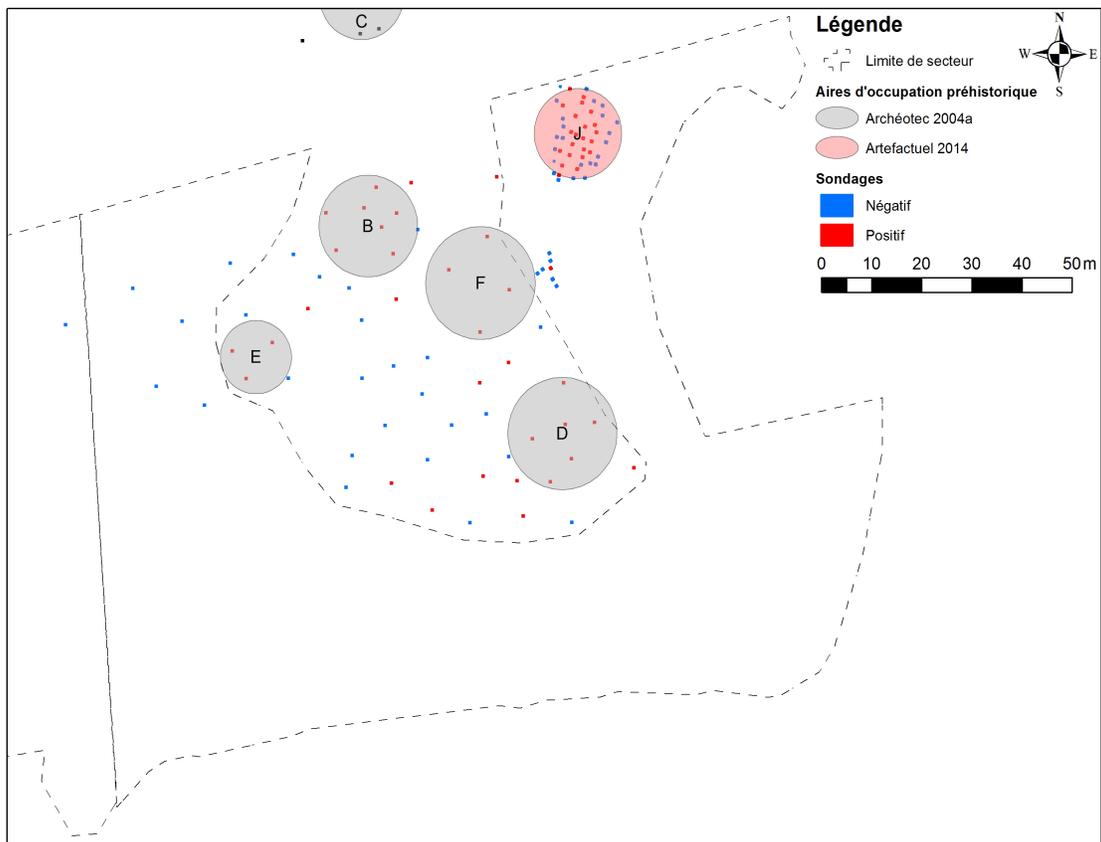


Figure 21 : Secteur 5, disposition des aires d'occupation. Opération 3, aires B, D, E et F (Archéotec, 2004a), opération 3, aire J et sondage positif 3CA (Artefactuel, 2014).

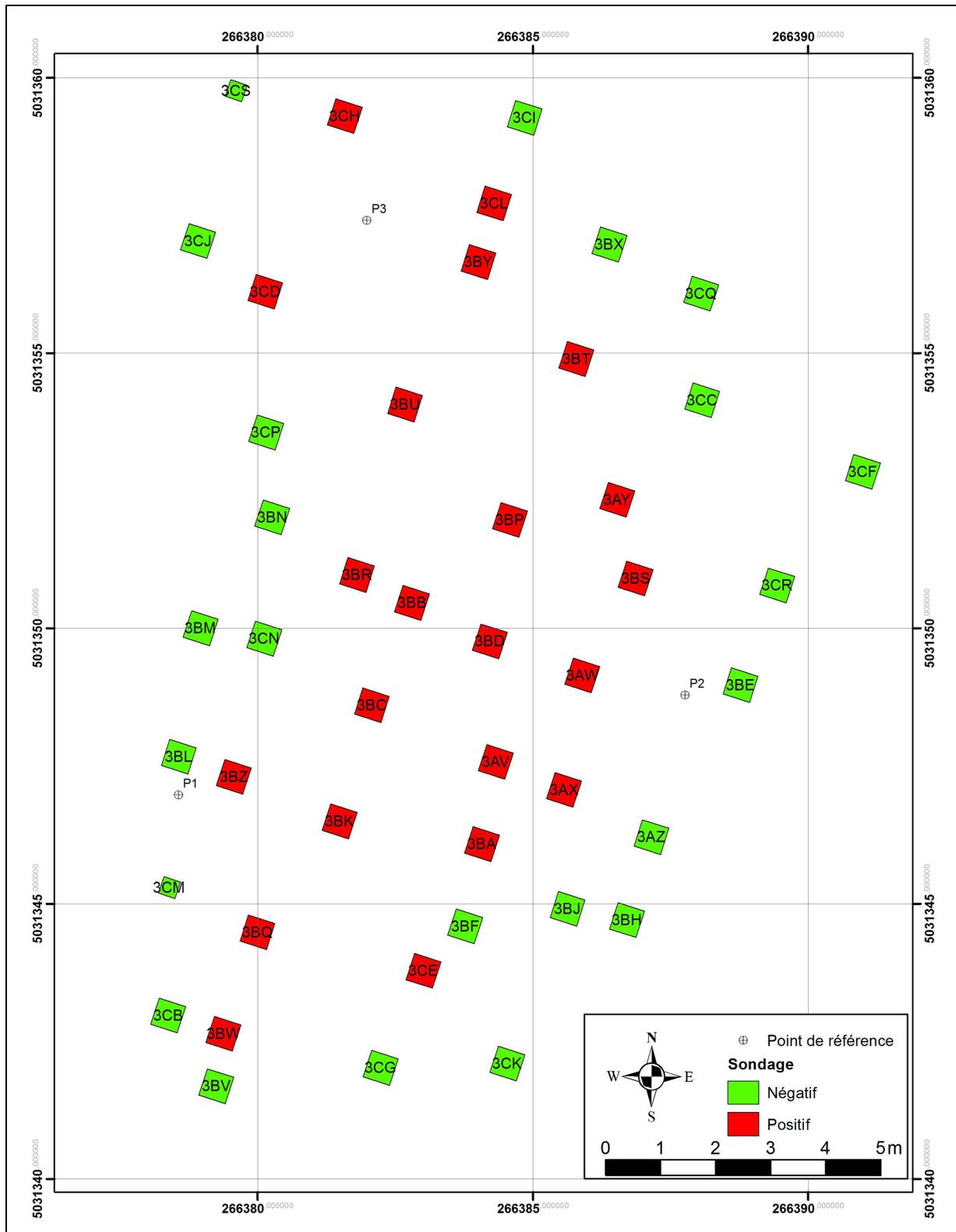


Figure 22 : Secteur 5, aire J, disposition des sous-opérations.



Figure 23 : Secteur 5, aire J, vue d'ensemble vers le sud (154-10-0827-85).



Figure 24 : Secteur 5, aire J, paroi ouest de la sous-opération 3BA (154-10-0827-56).

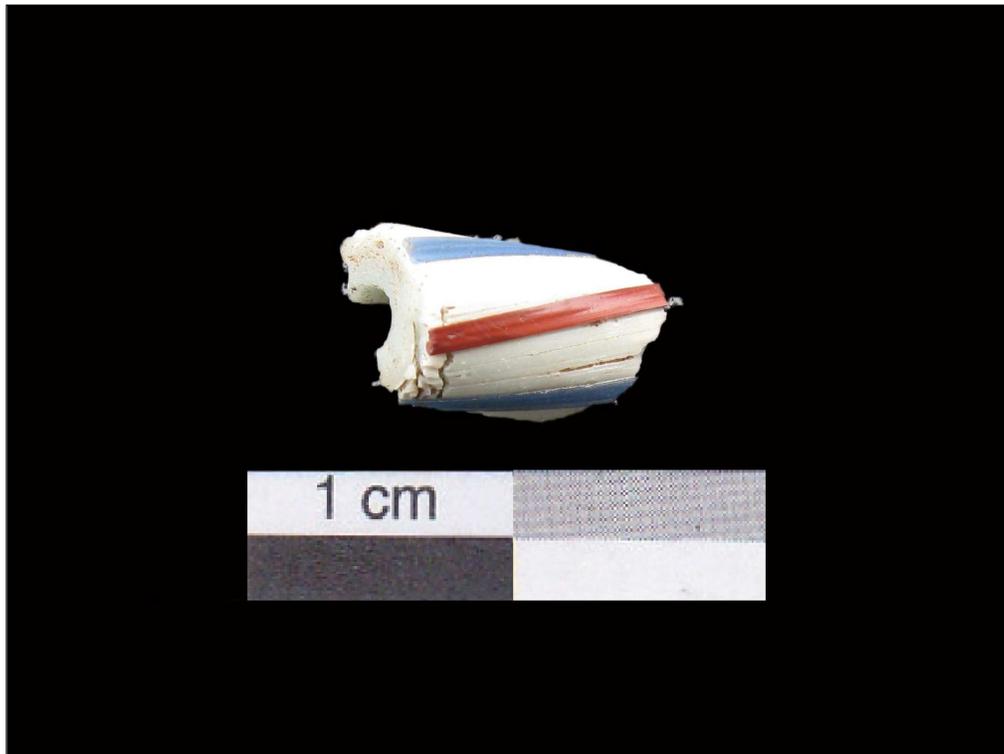


Figure 25: Perle tubulaire en verre opaque blanc avec rayures intercalées torsadées rouge et bleue. BiFl-5-3BQ3-1. Photo : Nicolas Fortier.

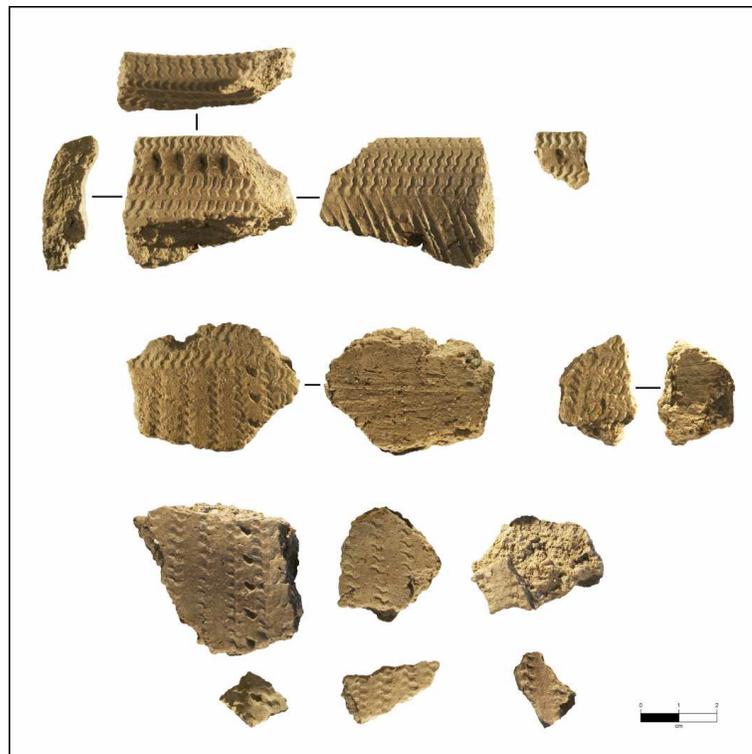


Figure 26 : Tesson de céramique amérindienne. Vase 1. BiFl-5-3BB3 et 3BR3. Photo : Christian Gates St-Pierre.



Figure 27 : Secteur 5, aire J, paroi ouest de la sous-opération 3BQ (154-10-0827-68).

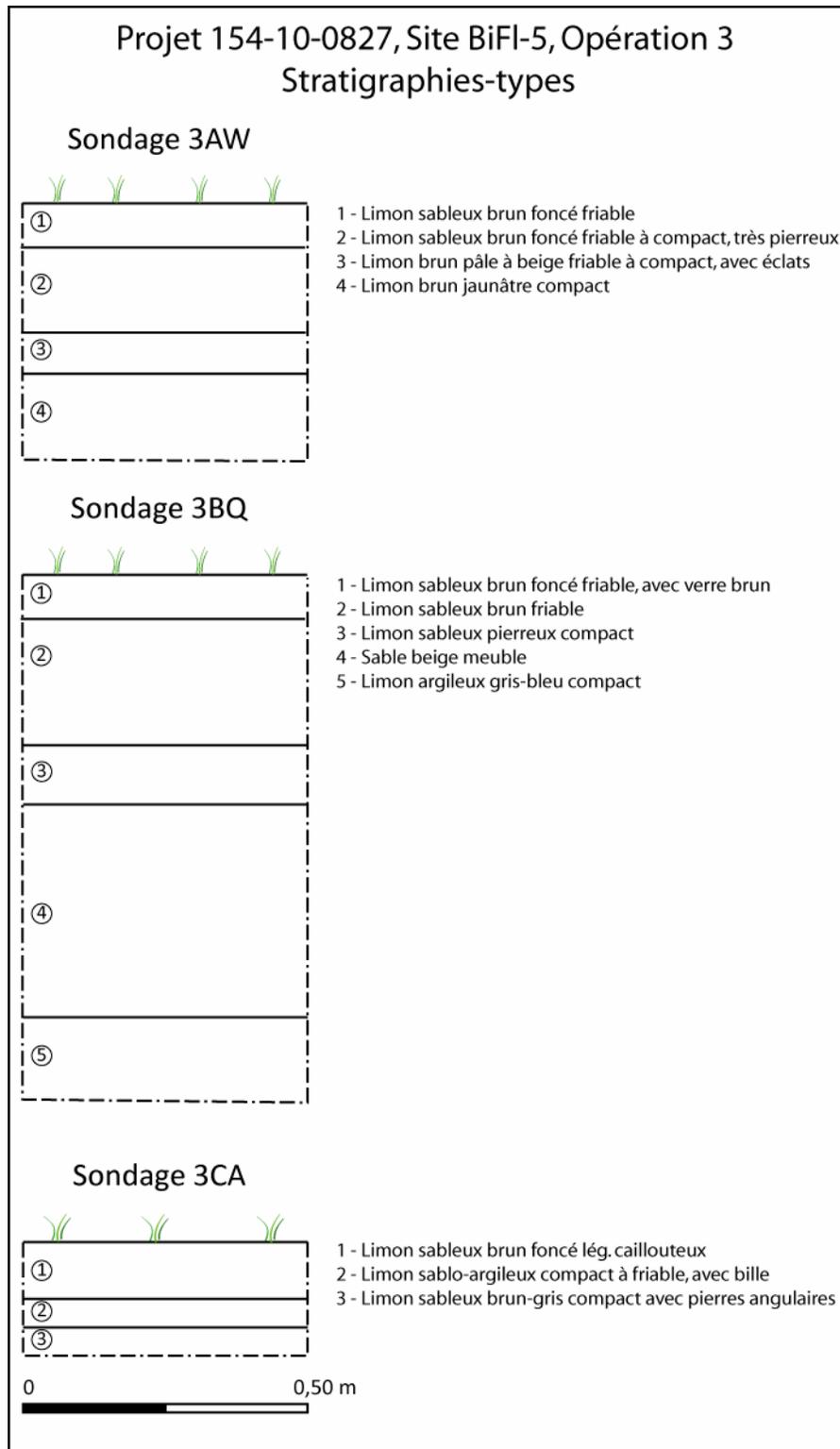


Figure 28 : Séquences stratigraphiques types du secteur 5, projet 154-10-0827.

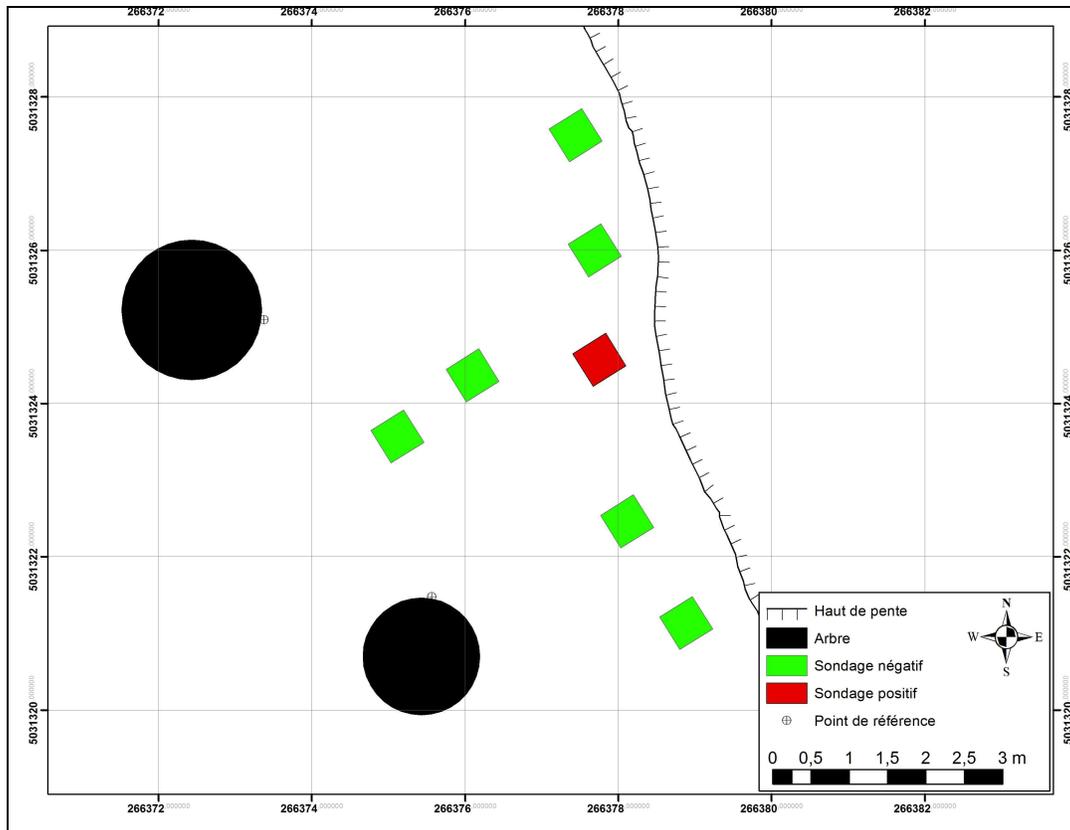


Figure 29 : Secteur 5, sous-opération 3CA (en rouge) et sondages périphériques.



Figure 30: Secteur 5, séquence stratigraphique de la sous-opération 3CA, vers l'ouest (154-10-0827-69).

## 4.7 Discussion

L'intervention menée sur l'île aux Tourtes en juillet 2014 a résulté en la découverte d'une nouvelle aire d'occupation ayant livré des vestiges préhistoriques et historiques. Les tessons de poterie qui ont été récoltés au centre de l'aire J sont principalement attribués au Sylvicole moyen ancien, bien qu'un tesson pourrait dater de la fin de la période médiane du Sylvicole (annexe 4), et représentent vraisemblablement une occupation de courte durée vouée à la chasse et à la pêche. Certains des artefacts de facture amérindienne – outils lithiques et éclats – pourraient dater de la même époque, mais pourraient également provenir d'une composante associée au Régime français puisque des artefacts datant du XVIII<sup>e</sup> siècle ont été récoltés dans la même couche. Les recherches documentaires et les interventions menées précédemment sur le site BiFl-5 ont démontré la présence d'une mission sulpicienne au cours de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, laquelle est située à proximité de la nouvelle aire d'occupation. Il est par conséquent possible qu'il y ait une partie de l'aire J qui témoigne du contact entre colons européens et Amérindiens. Par la suite, l'étude des artefacts a démontré que l'aire J a possiblement été utilisée, de façon sporadique ou extensive, durant la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, le XIX<sup>e</sup> siècle et le XX<sup>e</sup> siècle.

Il faut toutefois se demander pourquoi des artefacts de différentes époques et de différentes cultures ont été découverts dans un secteur plutôt restreint. L'aire J pourrait s'être trouvée à un emplacement particulièrement bien drainé ou à la limite d'une caractéristique géographique particulière aujourd'hui disparue ou non décelable. Elle se trouve évidemment à proximité de l'anse, à la limite des hautes eaux du lac des Deux Montagnes. Cette anse formait un des lieux de débarquement les plus propices sur l'île. On devait effectivement y être davantage à l'abri du vent et en présence de moins de vagues. Il est également possible qu'à partir du début de l'établissement de la mission sulpicienne plus au nord, qu'un chemin ait été aménagé pour faire le lien entre l'anse et la mission. L'aire J se serait alors retrouvée en bordure nord de celui-ci si on se fie à l'hypothèse de l'emplacement du fort par Archéotec (2004a) (figure 14).

La réalisation de nombreux sondages manuels dans les autres secteurs n'a toutefois mené à aucune autre découverte archéologique. La nature très rocheuse des secteurs 2 et 4 a visiblement repoussé les groupes humains qui ne s'y sont pas installés. Les secteurs 1 et 3 sont, pour leur part, loin des plans d'eau. À certaines époques, ces secteurs devaient être en partie immergés et par le fait même inutilisables. Les plateaux les plus élevés, bien qu'exondés, devaient toutefois représenter de petites îles n'offrant que peu de ressources.

La découverte de l'aire J établit l'occupation à différentes époques d'une grande partie de l'extrémité orientale de l'île aux Tourtes. Toutefois, un certain mélange des couches, une migration des artefacts vers des couches supérieures ou inférieures occasionnées par des facteurs naturels comme le gel/dégel, les racines et les hautes eaux du lac des Deux Montagnes, rendent la compréhension de cette partie du site plus complexe. De plus, malgré la présence de concentrations d'os blanchis et de charbons de bois, aucune structure historique ou préhistorique n'a été isolée dans les sondages qui ont été réalisés.

L'intérêt archéologique et historique du site BiFl-5 est indéniable. L'aire J présente pour sa part une occupation préhistorique unique sur l'île aux Tourtes (la seule datant du Sylvicole moyen à l'heure actuelle). Cette aire semble généralement intacte, malgré la présence d'un certain bouleversement. De plus, s'il est prouvé qu'une partie du site date de la période de contacts, il pourrait s'avérer intéressant de fouiller cette aire afin de compléter les données déjà recueillies et d'apporter un regard nouveau

sur le lien entre l'anse et le plateau supérieur où se situent une occupation amérindienne historique et une mission sulpicienne.

## 5.0 RECOMMANDATIONS

Les recommandations pour le projet n° 154-10-0827 sont de plusieurs ordres et propres aux différents secteurs :

- Dans les secteurs 1, 2, 3 et 4, si des travaux venaient à avoir lieu, ceux-ci pourraient être réalisés sans contrainte au point de vue archéologique. En effet, aucune découverte de nature archéologique n'a été faite dans ces secteurs.
- Toute la portion sud du secteur 5, laquelle comprend les aires B, D, E, F (Archéotech, 2004a), ainsi que la nouvelle aire J (figure 31), devra toutefois faire l'objet d'une fouille complète avant que le sol ne soit bouleversé par des travaux en raison de l'ancienneté des occupations qui y ont été observées.
- Par contre, nous estimons que les environs de la sous-opération 3CA n'ont pas à faire l'objet d'une intervention archéologique supplémentaire étant donné qu'un seul artefact y a été découvert.
- De la même façon, la poursuite des travaux peut être effectuée sans contrainte dans la portion résiduelle du secteur 5.

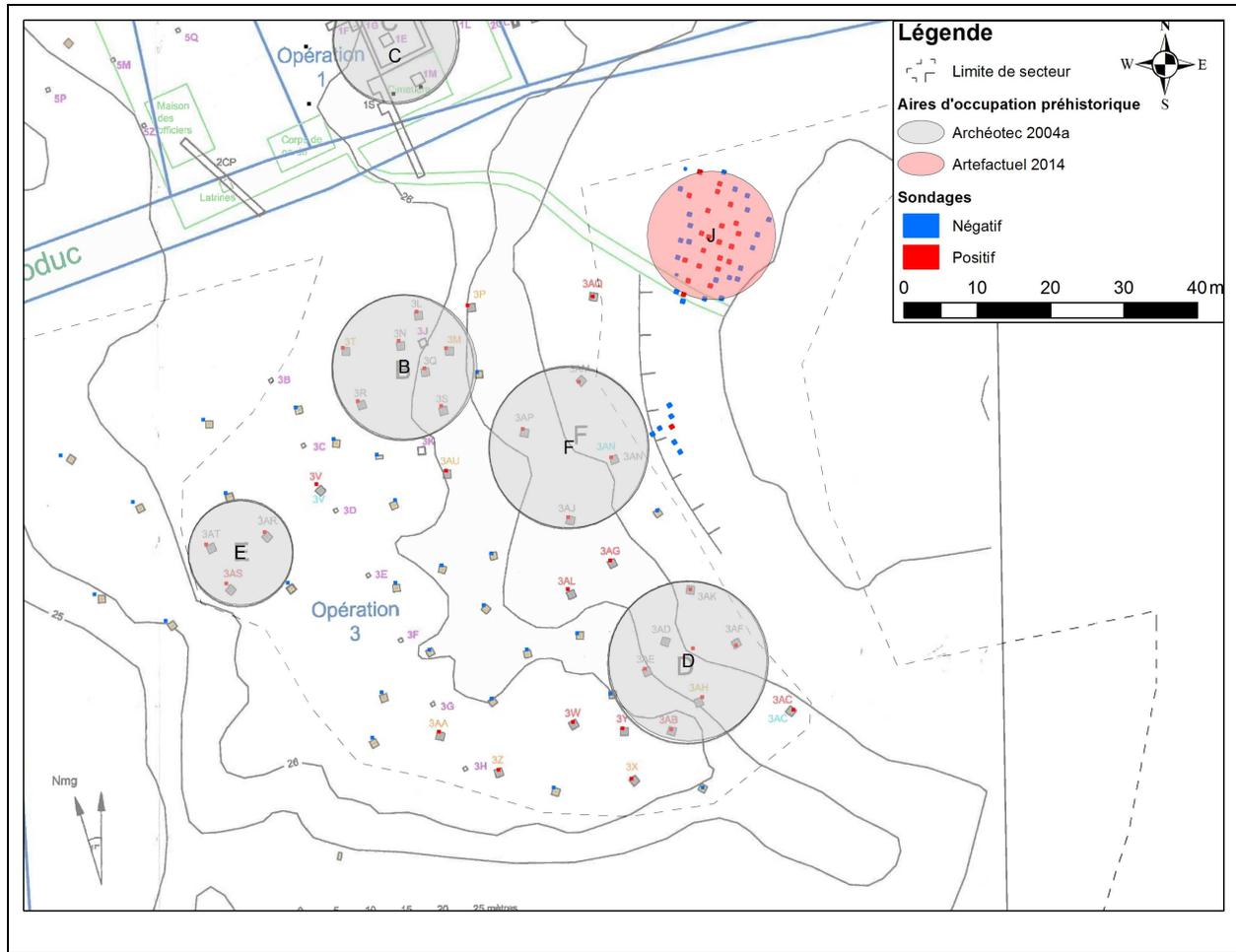


Figure 31 : Aires d'intervention d'Archéotec (2004a), localisation de l'aire J et du sondage positif 3CA, Artefactuel (2014).

## 6.0 CONCLUSION

L'inventaire archéologique qui a été réalisé sur l'île aux Tourtes dans le cadre du projet n°154-10-0827 a résulté en la découverte d'une nouvelle aire au site BiFl-5. L'aire J a vraisemblablement été occupée au cours du Sylvicole moyen (2 400 à 1000 AA), tel que le prouve la présence de tessons de poterie au décor caractéristique. Il est également possible qu'elle ait été visitée au Régime français en raison de la coexistence d'artéfacts amérindiens et européens. On a aussi observé la présence d'artéfacts datant de la fin du XVIIIe siècle, et des XIXe et XXe siècles, témoignant de ce fait de l'occupation de l'île au Régime anglais et au cours de la période canadienne. Ces occupations se concentrent sur une superficie d'environ 110 mètres carrés. La raison avancée pour expliquer la réutilisation d'un même lieu pendant plusieurs siècles pourrait être la présence d'un chemin à proximité de l'anse, laquelle consistait en un lieu de prédilection pour l'accostage des embarcations et le débarquement des différents groupes ayant occupé l'île. Aujourd'hui disparu, ce chemin pourrait se trouver au sud de l'aire J. Bien que l'aire J soit intacte, sa stratigraphie semble avoir été perturbée puisque des artéfacts ont vraisemblablement migré d'une couche à l'autre. Tel qu'il a été mentionné plus haut, plusieurs facteurs environnementaux pourraient être en cause.

Les travaux qui ont été menés en juillet 2014 n'ont toutefois pas révélé d'occupation historique ou préhistorique dans les secteurs 1 à 4. En effet, l'inventaire des plateaux plus élevés, considérés comme à potentiel préhistorique s'est révélé négatif. De la même façon, le pourtour du marais où Archéotec reconnaissait un certain potentiel (2003), s'est avéré négatif. Nous avons toutefois pu documenter l'occupation de l'île avant l'arrivée des Sulpiciens, tel que le recommandait Archéotec (2004b).

## 7.0 BIBLIOGRAPHIE

Agin, G.

1993 *Première campagne de fouille au site du poste de traite de l'île aux Tourtes, site BiFl-5*. Ministère de la Culture, rapport inédit

Agin, G. et Transit Analyse

1995 *Inventaire archéologique au site du poste de traite de l'île aux Tourtes (3e année)*. MCCQ, rapport inédit.

Archéotec inc.

2007a *Île aux Tourtes. Interventions archéologiques 2006, BiFl-5*. MCCQ/Ville de Vaudreuil-Dorion, rapport inédit.

2007b *Découverte fortuite d'une meule préhistorique lors du remblayage et de la mise en valeur de l'église de l'île aux Tourtes (BiFl-5)*. Ville de Vaudreuil-Dorion, rapport inédit.

2007c *Mission Saint-Louis de l'île aux Tourtes. Mesures de conservation de l'église et du cimetière, site BiFl-5. Rapport d'activités*. Ville de Vaudreuil-Dorion, rapport inédit.

2005 *Île aux Tourtes, site BiFl-5. Campagne archéologique 2004, fouille de l'église de 1710*. Société archéologique et historique de l'île aux Tourtes/MCCQ/Ville de Vaudreuil-Dorion, rapport inédit.

2004a *Île aux Tourtes, campagne 2003. Inventaire archéologique*. Ville de Vaudreuil-Dorion/Société archéologique et historique de l'île aux Tourtes, rapport inédit.

2004b *Île aux Tourtes. Site BiFl-5. Fouilles archéologiques. Rapport de la campagne 2003*. Société archéologique et historique de l'île aux Tourtes/Ville de Vaudreuil-Dorion/MCCQ, rapport inédit.

2003 *Île aux Tourtes. Site BiFl-5, interventions archéologiques. Rapport de la campagne 2002*. Société archéologique et historique de l'île aux Tourtes/Ville de Vaudreuil-Dorion/MCCQ, rapport inédit.

2002 *Île aux Tourtes, interventions archéologiques 2001, rapport de recherche*. MCCQ/Vaudreuil-Dorion/Société archéologique et historique de l'île aux Tourtes, rapport inédit.

Arkéos

2012 *Boulevard Gouin Ouest entre les rues de la Caserne et Paiement – Étude de potentiel archéologique*. Montréal, Commission des services électriques de Montréal.

Beaudin, L. et M. Quintin

1983 *Guide des Mammifères Terrestres du Québec, de l'Ontario et des Maritimes*. Éditions du Nomade.

Bouffard, Jean

1977 *Traité du domaine (seconde édition)*. Presses de l'Université Laval, Québec, 227 pages.

De Bourbon, L.A.

1717 « Lettre au sujet de Breslay, missionnaire ». 23 février 1717, Dans : *Correspondance échangée entre les autorités françaises et les gouverneurs et intendants, volume 1*. Demers et frères, Québec, 1893, pp 124-126.

Ethnoscop

2013 *Inventaires archéologiques (2010)*. Direction de l'Est-de-la-Montérégie, Direction générale des territoires, rapport inédit.

2006 *Site historique et archéologique classé du fort Senneville (BiFl-2). Inventaire archéologique et description architecturale effectuée en 2004 lors de la phase I des travaux de restauration des vestiges architecturaux*. MCCQ, rapport inédit.

Lamothe, F.

2006 *La ville aux frontières : les perles de traite à Montréal aux XVII et XVIIIe siècles*. Montréal, Département d'Anthropologie, Faculté des Arts et des Sciences, Université de Montréal, Mémoire de Maîtrise.

Mathieu, Jacques et Alain Laberge et al.

1991 *L'occupation des terres dans la vallée du Saint-Laurent. Les aveux et dénombrements 1723-1745*. Septentrion, Sainte-Foy, 415 pages.

Muller, S. D., P. J.H. Richard, J. Guiot, J.-L. de Beaulieu et D. Fortin

2003 « Postglacial climate in the St. Lawrence lowlands, southern Quebec : pollen and lake-level evidence ». *Palaeogeography, Palaeoclimatology, Palaeoecology*, vol. 193 : 51-72.

Murray, Annie-Claude

2008 *L'Île aux Tourtes (1703-1727) et les perles de traite dans l'archipel montréalais*. Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, Montréal, 151 pages.

Occhietti, S. et P. Richard

2003 « Effet Réservoir sur les âges 14C de la Mer de Champlain à la transition Pléistocène-Holocène : révision de la chronologie de la déglaciation au Québec méridional ». *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 57 (2-3) : 115-138.

Occhietti, S. M. Chartier, C. Hillaire-Marcel, M. Cournoyer, S. L. Cumbaa et C. R. Harrington

2001 « Paléoenvironnements de la Mer de Champlain dans la région de Québec, entre 11 300 et 9 750 ans AA : le site de Saint-Nicolas ». *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 55 (1) : 23-46.

Parent, M, J.-M. Dubois, P. Bail, A. Larocque et G. Larocque

1985 « Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8 000 ans AA ». *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 15 (1-2) : 17-37.

Parent, M. et S. Occhietti

1999 « Late Wisconsinan deglaciation and glacial lake development in the Appalachians of Southeastern Quebec ». *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 53 (1) : 117-135.

Pendergast

1965 *An archaeological reconnaissance of the eastern portion of the triangle of land between the Ottawa and St. Lawrence rivers in 1965*. Musée national de l'Homme, Ottawa, rapport inédit.

Peterson, R.L.

1966 *The mammals of Eastern Canada*. Toronto, Oxford University Press.

Remparts (Léon Robichaud et Alan M. Stewart)

2000 *Recherches documentaires sur l'île aux Tourtes. Mission, fort et poste de traite, 1704-1727*. Ministère de la Culture et des Communications/Ville de Vaudreuil-Dorion/Société archéologique et historique de l'île aux Tourtes, rapport inédit, 120 pages.

Robitaille, J.

1999 *Bilan régionale Portion lac des Deux Montagnes. Zone d'intervention prioritaire 24*. Environnement Canada – région du Québec, Conservation de l'environnement, Centre Saint-Laurent

Richard, P. J. H.

1995 « Le couvert végétal du Québec-Labrador il y a 6 000 ans : essai ». *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 49 (1) : 117-140.

Silvy, Antoine

1904 *Relation par lettres de l'Amérique septentrionale (années 1709 et 1710)*. Camille de Rochemonteix, Versailles, 221 pages.

Transit Analyse

1992 *Inventaire archéologique, île aux Tourtes, comté de Vaudreuil, sites BiFm-2, BiFl-5 et BiFl-6*. Ministère des Affaires culturelles, rapport inédit.

## Documents iconographiques

Anonyme

1893 « Bird's Eye View in 1720. Dr P. E. Brown, present proprietor of Isle aux Tourtes ». Dans : Désiré Girouard, *Lake St. Louis old and new illustrated and Cavalier de La Salle*, Columbian ed., Montreal, 1893, p.170.

Anonyme

1740 (vers) *Carte du fleuve Saint-Laurent depuis Montréal jusqu'au Fort Frontenac*. Bibliothèque nationale de France, département Cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 2 P 8.

Anonyme

1841 *Reference map no 2 to accompany the statement respecting the Provincial Boundary*. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, E21,S555,SS1,SSS10,P36.

Michaud, Joseph-Louis

1920 (vers) *Plan montrant la subdivision de l'île aux Tourtes*. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, CA601-47, 4.

### **Sites internet**

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/>

Ministère Énergie et Ressources naturelles

<http://www.mern.gouv.qc.ca/accueil.jsp>

Répertoire du patrimoine culturel du Québec

<http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/>

## **ANNEXE 1**

### **Fiche de site archéologique**

## FICHE DE SITE ARCHÉOLOGIQUE

Nom attribué au site : Mission sulpicienne Code Borden : BiFI-5

### RESPONSABLES DE L'EXPERTISE (MANDAT MTQ)

Numéro du permis de recherche archéologique au Québec : 14-ARTE-08

Chargé de projet : GINA VINCELLI Archéologue responsable de l'intervention : NICOLAS FORTIER

### LOCALISATION

Date de la découverte (jj/mm/aa) : 15-07-2014 Fuseau MTM : 8

Longitude (MTM) : 266300 Latitude (MTM) : 5031359

Technique de localisation :  GPS  Arpentage  Autre : Triangulation

N° photo aérienne : Q64511-145 Échelle : \_\_\_\_\_ Année : \_\_\_\_\_

No carte topographique : 31H/5 Échelle : 1 : 50000 Année : \_\_\_\_\_

Municipalité : Vaudreuil-Dorion MRC : Vaudreuil-Soulanges

Canton : \_\_\_\_\_ Lot : \_\_\_\_\_

Nom du propriétaire : Ville de Vaudreuil-Dorion

Adresse du propriétaire : 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 7E6

Altitude/mer : 24 (m) Altitude/cours/plan d'eau : 22,29 (m) Nom : Lac des deux Montagnes

Nom bassin hydrographique : Saint-Laurent

### DESCRIPTION

Statut légal : Oui  Non  Catégorie : Avis de classement en cours

Superficie du site : 8096 m<sup>2</sup> Dimensions (m) : 612 x 374

Nombre d'aires d'occupation : 5

Position du site dans le sol :  Stratifié  Surface

Identification culturelle/chronologique :

1. Amérindien préhistorique (4200-450 AA) 2. Amérindien historique (1500-1950)

3. Historique (1608-1950) 4. \_\_\_\_\_

Datation du site : \_\_\_\_\_ Absolue  Relative  Référence : \_\_\_\_\_

État du site : Intact : Oui  Non  Perturbé : 0 % Détruit : 0 %

Inventorié : Environ 50 % Fouillé : 0 %

Intérêt du site : État  App. cult.  Rareté

Vulnérabilité  Recherche  Autre : \_\_\_\_\_

---

## DESCRIPTION (suite)

### 1- Description de l'environnement naturel et anthropique :

Terrestre végétation herbacée/forestière

### 2- Description des points de repère géographiques ou anthropiques :

À l'est de la ville de Vaudreuil-Dorion, moitié orientale de l'île aux Tourtes. Au nord-est de l'île. Dans la portion nord-ouest de l'anse qui marque la berge est de l'île. Juste au sud-est de la mission des Sulpiciens BiFI-5. Fais partie des limites du site BiFI-5.

### 3- Position stratigraphique :

En stratigraphie

### 4- Description des artefacts :

Éclats de taille, outils lithiques, poterie amérindienne, matériel historique de la fin du XVIIe siècle à 1950.

### 5- Description des structures :

Aucune.

### 6- Interprétations (type de site, saison d'occupation, fonction, associations, contexte historique, etc.) :

Fonctions religieuse, politique, militaire, commerciale durant la période 1608-1760 (lieu de passage entre le lieu de débarquement ; l'anse et la mission située un peu plus au nord-ouest, témoins de la période de contacts entre les Amérindiens et les Européens). Villégiature pour les XIXe et XXe siècles.

### 7- Description des moyens de protection temporaires mis en place :

Remblaiement des sondages avec les déblais de fouille et remise de l'humus de surface.

### 8- Autres commentaires :

---

## RECOMMANDATIONS

|              |   |   |              |                    |
|--------------|---|---|--------------|--------------------|
| Protection : | Oui <input checked="" type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/>            | Moyens :     | _____              |
| Inventaire : | Oui <input type="checkbox"/>            | Non <input checked="" type="checkbox"/> | Superficie : | _____              |
| Fouille :    | Oui <input checked="" type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/>            | Superficie : | 110 m <sup>2</sup> |

### Précision sur les recommandations :

La station qui a révélé des objets amérindiens et euro-canadiens qui datent des 18<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> siècles devra faire l'objet d'une fouille si le sol venait qu'à être perturbé par des travaux.

## **ANNEXE 2**

### **Catalogue photographique**

| Numéro         | Localisation | Description   | Orient. | Date       |
|----------------|--------------|---|---------|------------|
| 154-10-0827-01 | Secteur 3    | Vue générale du chemin à l'ouest du marais.   | N       | 2014-07-16 |
| 154-10-0827-02 | Secteur 3    | Vue générale du chemin à l'ouest du marais.   | N       | 2014-07-16 |
| 154-10-0827-03 | Secteur 3    | Vue générale du secteur 3.  | NO      | 2014-07-16 |
| 154-10-0827-04 | Secteur 3    | Photo d'ambiance.   |         | 2014-07-16 |
| 154-10-0827-05 | Secteur 3    | Photo d'ambiance.   |         | 2014-07-16 |
| 154-10-0827-06 | Secteur 3    | Photo d'ambiance.   |         | 2014-07-16 |
| 154-10-0827-07 | Secteur 3    | Vue générale d'un aqueduc avec des armatures de métal.  |         | 2014-07-16 |
| 154-10-0827-08 | Secteur 4    | Vue générale du secteur 4.  | SE      | 2014-07-16 |
| 154-10-0827-09 | Secteur 4    | Vue générale de la limite sud du secteur 4.   | E       | 2014-07-16 |
| 154-10-0827-10 | Secteur 4    | Stratigraphie de la paroi sud d'un sondage du secteur 4.  | S       | 2014-07-16 |
| 154-10-0827-11 | Secteur 2    | Vue générale du sondage-test du secteur 2.  | O       | 2014-07-17 |
| 154-10-0827-12 | Secteur 4    | Vue générale du sondage-test du secteur 4.  | S       | 2014-07-17 |
| 154-10-0827-13 | Secteur 4    | Vue générale du sondage-test du secteur 4.  | S       | 2014-07-17 |
| 154-10-0827-14 | Secteur 4    | Vue générale du sondage-test du secteur 4.  | S       | 2014-07-17 |
| 154-10-0827-15 | Secteur 2    | Vue générale de la portion est de la limite sud du secteur 2.   | O       | 2014-07-17 |
| 154-10-0827-16 | Secteur 2    | Vue générale de la portion est de la limite sud du secteur 2.   | E       | 2014-07-17 |
| 154-10-0827-17 | Secteur 2    | Vue générale de la portion est de la limite sud du secteur 2.   | N       | 2014-07-17 |
| 154-10-0827-18 | Secteur 2    | Vue générale de grosses pierres en surface dans la portion est du secteur 2.                                | E       | 2014-07-17 |
| 154-10-0827-19 | Secteur 2    | Vue générale en plongée de grosses pierres en surface dans la portion est du secteur 2.                     | E       | 2014-07-17 |
| 154-10-0827-20 | Secteur 2    | Vue générale de la ligne nord du secteur 2, la plus près de l'A40.  | N       | 2014-07-17 |
| 154-10-0827-21 | Secteur 2    | Vue générale de la portion ouest de la limite nord du secteur 2.  | E       | 2014-07-17 |
| 154-10-0827-22 | Secteur 2    | Vue générale de la portion ouest de la limite nord du secteur 2.  | O       | 2014-07-17 |
| 154-10-0827-23 | Secteur 3    | Vue générale de la portion nord du secteur 3, avec un marais.   | SO      | 2014-07-17 |
| 154-10-0827-24 | Secteur 3    | Vue générale de la portion sud du secteur 3, avec un marais.  | S       | 2014-07-17 |
| 154-10-0827-25 | Secteur 3    | Vue générale du sondage-test du secteur 3, à l'ouest du marais.   | N       | 2014-07-17 |
| 154-10-0827-26 | Secteur 3    | Vue générale (avec flash) du sondage-test du secteur 3, à l'ouest du marais.                                | N       | 2014-07-17 |
| 154-10-0827-27 | Secteur 1    | Vue générale du sondage-test à l'extrémité nord-est du secteur 1.   | S       | 2014-07-17 |
| 154-10-0827-28 | Secteur 1    | Vue générale d'un ancien marécage à la limite sud-est du secteur 1.   | S       | 2014-07-17 |
| 154-10-0827-29 | Secteur 1    | Vue générale de l'extrémité ouest de la limite nord du secteur 1.   | E       | 2014-07-17 |
| 154-10-0827-30 | Secteur 1    | Vue générale de l'extrémité ouest de la limite nord du secteur 1.   | O       | 2014-07-17 |
| 154-10-0827-31 | Secteur 3    | Vue générale de sondages (0,50 x 0,50m) sur une terrasse à l'est du marais.                                 | E       | 2014-07-17 |
| 154-10-0827-32 | Secteur 3    | Vue générale de sondages (0,50 x 0,50m) sur une terrasse au sud-ouest du marais.                            | O       | 2014-07-17 |
| 154-10-0827-33 | Secteur 5    | Vue générale de sondages bordant la limite est de la zone des travaux d'Archéotec.                          | S       | 2014-07-18 |
| 154-10-0827-34 | Secteur 5    | Vue générale de sondages au sud de la zone des travaux d'Archéotec.   | O       | 2014-07-18 |
| 154-10-0827-35 | Secteur 5    | Vue générale de sondages bordant la limite est de la zone des travaux d'Archéotec.                          | N       | 2014-07-18 |
| 154-10-0827-36 | Secteur 5    | Vue générale d'un secteur positif au nord-ouest de l'anse.  | S       | 2014-07-18 |
| 154-10-0827-37 | Secteur 5    | Vue générale d'un secteur positif au nord-ouest de l'anse.  | S       | 2014-07-18 |
| 154-10-0827-38 | Secteur 5    | Vue générale d'un secteur positif au nord-ouest de l'anse.  | SE      | 2014-07-18 |
| 154-10-0827-39 | Secteur 5    | Vue générale d'un secteur positif au nord-ouest de l'anse.  | O       | 2014-07-18 |
| 154-10-0827-40 | Secteur 5    | Stratigraphie de la paroi ouest d'un sondage (0,50 x 0,50m) au nord-est de la zone des travaux d'Archéotec. | O       | 2014-07-18 |
| 154-10-0827-41 | Secteur 5    | Stratigraphie de la paroi ouest d'un sondage (0,50 x 0,50m) au nord-est de la zone des travaux d'Archéotec. | O       | 2014-07-18 |
| 154-10-0827-42 | Secteur 5    | Photo d'ambiance.   |         | 2014-07-18 |
| 154-10-0827-43 | Secteur 5    | Vue générale de l'anse.   | S       | 2014-07-15 |
| 154-10-0827-44 | Secteur 5    | Vue générale de l'anse.   | O       | 2014-07-15 |
| 154-10-0827-45 | Secteur 5    | Photo d'ambiance.   | S       | 2014-07-15 |
| 154-10-0827-46 | Secteur 5    | Photo d'ambiance.   | S       | 2014-07-15 |

| Numéro         | Localisation  | Description   | Orient. | Date       |
|----------------|---------------|---|---------|------------|
| 154-10-0827-47 | Secteur 5     | Vue du socle de la pierre commémorative.                              | E       | 2014-07-15 |
| 154-10-0827-48 | Secteur 5     | Vue du socle de la pierre commémorative.                              | N       | 2014-07-15 |
| 154-10-0827-49 | Secteur 5     | Vue du socle de la pierre commémorative.                              | S       | 2014-07-15 |
| 154-10-0827-50 | Secteur 5     | Vue du socle de la pierre commémorative et de la dépression centrale. | SO      | 2014-07-15 |
| 154-10-0827-51 | Secteur 5     | Vue d'un tuyau en bois.   | O       | 2014-07-15 |
| 154-10-0827-52 | Secteur 5-3AV | Stratigraphie de la paroi nord du sondage.                            | N       | 2014-07-15 |
| 154-10-0827-53 | Secteur 5-3AW | Stratigraphie de la paroi sud du sondage.                             | S       | 2014-07-15 |
| 154-10-0827-54 | Secteur 5-5   | Photo d'ambiance.   | N       | 2014-07-16 |
| 154-10-0827-55 | Secteur 5-3AX | Stratigraphie de la paroi nord du sondage.                            | N       | 2014-07-16 |
| 154-10-0827-56 | Secteur 5-3BA | Stratigraphie de la paroi ouest du sondage.                           | O       | 2014-07-16 |
| 154-10-0827-57 | Secteur 5-3BD | Stratigraphie de la paroi ouest du sondage.                           | O       | 2014-07-16 |
| 154-10-0827-58 | Secteur 5-3BB | Stratigraphie de la paroi ouest du sondage.                           | O       | 2014-07-16 |
| 154-10-0827-59 | Secteur 5-3BC | Stratigraphie de la paroi ouest du sondage.                           | O       | 2014-07-16 |
| 154-10-0827-60 | Secteur 5     | Vue générale de l'environnement.                                      | S       | 2014-07-16 |
| 154-10-0827-61 | Secteur 5     | Vue générale de l'environnement.                                      | SO      | 2014-07-16 |
| 154-10-0827-62 | Opération 2   | Vue des débris sur le site de l'église.                               | N       | 2014-07-16 |
| 154-10-0827-63 | Secteur 5-3CA | Stratigraphie de la paroi ouest du sondage.                           | O       | 2014-07-16 |
| 154-10-0827-64 | Secteur 5-3BS | Stratigraphie de la paroi sud du sondage.                             | S       | 2014-07-16 |
| 154-10-0827-65 | Secteur 5-3BK | Stratigraphie de la paroi ouest du sondage.                           | O       | 2014-07-16 |
| 154-10-0827-66 | Secteur 5-3BR | Stratigraphie de la paroi ouest du sondage.                           | O       | 2014-07-16 |
| 154-10-0827-67 |               | Vue de la position des voitures lors de la contravention.             | O       | 2014-07-16 |
| 154-10-0827-68 | Secteur 5-3BQ | Stratigraphie de la paroi ouest du sondage.                           | O       | 2014-07-17 |
| 154-10-0827-69 | Secteur 5-3BW | Stratigraphie de la paroi ouest du sondage.                           | O       | 2014-07-17 |
| 154-10-0827-70 | Secteur 5     | Photo d'ambiance.   | N       | 2014-07-17 |
| 154-10-0827-71 | Secteur 5     | Photo d'ambiance.   | E       | 2014-07-17 |
| 154-10-0827-72 | Secteur 5-3BU | Stratigraphie de la paroi ouest du sondage.                           | O       | 2014-07-17 |
| 154-10-0827-73 | Secteur 5-3BY | Stratigraphie de la paroi sud du sondage.                             | S       | 2014-07-17 |
| 154-10-0827-74 | Secteur 5-3CE | Stratigraphie de la paroi ouest du sondage.                           | O       | 2014-07-17 |
| 154-10-0827-75 | Secteur 5-3CJ | Stratigraphie de la paroi est du sondage.                             | E       | 2014-07-18 |
| 154-10-0827-76 | Secteur 5-3CH | Stratigraphie de la paroi sud du sondage.                             | S       | 2014-07-18 |
| 154-10-0827-77 | Secteur 5     | Photo d'ambiance.   | S       | 2014-07-18 |
| 154-10-0827-78 | Secteur 5     | Photo d'ambiance.   | SO      | 2014-07-18 |
| 154-10-0827-79 | Secteur 5     | Vue générale de la station sud-est.                                   | S       | 2014-07-18 |
| 154-10-0827-80 | Secteur 5     | Vue générale de la station sud-est.                                   | N       | 2014-07-18 |
| 154-10-0827-81 | Secteur 5     | Vue générale de la station sud-est.                                   | O       | 2014-07-18 |
| 154-10-0827-82 | Secteur 5-3AY | Stratigraphie de la paroi sud du sondage.                             | S       | 2014-07-18 |
| 154-10-0827-83 | Secteur 5     | Vue générale de la station nord-est.                                  | NE      | 2014-07-18 |
| 154-10-0827-84 | Secteur 5     | Vue générale de la station nord-est.                                  | E       | 2014-07-18 |
| 154-10-0827-85 | Secteur 5     | Vue générale de la station nord-est.                                  | S       | 2014-07-18 |
| 154-10-0827-86 | Secteur 5     | Vue générale de la station nord-est (l'anse).                         | N       | 2014-07-18 |

## **ANNEXE 3**

### **Inventaire des documents graphiques**

BiFl-5, opération 3, aire J, dessin en plan des sondages positifs et négatifs, Nicolas Fortier.

BiFl-5, opération 3, aire 3CA, dessin en plan du sondage positif et des sondages négatifs, David Beaumier et Mathieu Mercier Gingras.

BiFl-5, secteur 1, coupe stratigraphique type, Gina Vincelli.

BiFl-5, secteur 2, coupe stratigraphique type, Gina Vincelli.

BiFl-5, secteur 3, coupe stratigraphique type, Gina Vincelli.

BiFl-5, secteur 4, coupe stratigraphique type, Gina Vincelli.

BiFl-5, opération 3, aire J, coupe stratigraphique sondage 3AW, Nicolas Fortier.

BiFl-5, opération 3, aire J, coupe stratigraphique sondage 3BQ, Nicolas Fortier.

BiFl-5, opération 3, aire J, coupe stratigraphique sondage 3CA, Nicolas Fortier.

## **ANNEXE 4**

### **Rapport d'analyse des vestiges osseux et céramiques du site BiFl-5**

## Rapport d'analyse des vestiges osseux et céramiques du site BiFl-5

**Christian Gates St-Pierre**

Archéologue, PhD

Août 2014

### Introduction

Ce bref rapport présente les résultats de l'analyse des vestiges osseux et céramiques provenant de l'inventaire archéologique mené en juillet 2014 sur le site du poste de traite de l'île aux Tourtes (BiFl-5). Les analyses ont été réalisées pour le compte de la firme *Artefactuel* et ont été produites durant la semaine du 28 juillet 2014, dans les laboratoires d'archéologie du Département d'anthropologie de l'Université de Montréal. Une brève description du contenu de l'assemblage faunique est d'abord présentée, suivie d'une description détaillée du petit ensemble de tessons de poterie, le tout accompagné d'interprétations sommaires.

### Analyse zooarchéologique et tracéologique

L'assemblage faunique de la récolte 2014 du site BiFl-5 comprend un total de 28 os d'animaux, majoritairement carbonisés ou «blanchis» (N=17, ou 61%), plus rarement écrus ou «frais» (tableau 1). Parmi ces derniers, se trouve un petit fragment de dent de cervidé indéterminé, vraisemblablement une molaire ou une prémolaire, assez semblable à celles du cerf de Virginie (*Odocoileus virginianus*). Les autres os écrus comprennent quatre fragments de diaphyse d'os long de gros mammifère indéterminé (peut-être un cervidé également), cinq fragments indéterminés d'os de mammifère indéterminé, et finalement un fragment d'os indéterminé de classe animale indéterminée.

Certains des os écrus, ceux provenant du lot 3BK3, sont légèrement érodés ou émoussés. L'un d'entre eux, dans le même lot (3BK3-7), est toutefois plus émoussé que les autres: on y observe en fait une sorte d'usure qui a les apparences d'un poli lustré, ce qui laisse penser qu'il pourrait s'agir d'un fragment d'outil en os émoussé par l'usage (figure 1). L'observation de l'objet sous le microscope métallographique de nos laboratoires a permis de confirmer cette interprétation. En effet, cet examen tracéologique permet de reconnaître des microtraces qui semblent résulter d'un geste de raclage ou de polissage lors de la fabrication de cet objet. Il s'agit de stries étroites et parallèles que l'on peut voir sur les points les plus élevés de la microtopographie de l'objet (figure 2). Ailleurs, sur ce qui semble être un des bords aménagés de l'objet, apparaissent des traces d'utilisation qui se composent d'une part d'un poli brillant et extensif qui suit la microtopographie de la surface et, d'autre part, de stries de largeur variable et dont la directionnalité est aléatoire (figure 3). Ces microtraces ne sont pas naturelles et semblent plutôt résulter du frottement répété de la main de l'utilisateur sur l'objet. En effet, il est reconnu que le frottement de la peau humaine sur les objets en os laisse des traces (notamment au niveau du poli) très semblables aux traces laissées par le travail des cuirs animaux (Choyke et Daróczy-Szabó, 2010 : 239; Griffiths, 2001 : 186; Kononenko, 2011 : 17, 34; Kononenjo *et al.*, 2010 : 16; Soressi *et al.*, 2008 : 127). La largeur variable des stries et le caractère

aléatoire de leur directionnalité appuient l'hypothèse de traces de manipulation, puisque des microtraces de fabrication ou d'utilisation (sur la partie active) seraient plus régulières. Malheureusement, le fragment provient de la section mésiale de l'objet, et non de sa section distale (fonctionnelle). Il n'est donc pas possible de déterminer la fonction exacte de l'objet, mais d'après la forme, et notamment les bords qui semblent légèrement convergents vers une extrémité distale plus étroite, il pourrait s'agir d'un poinçon, d'une pointe de projectile ou d'une armature distale de harpon, par exemple.

**Tableau 1: Identification des vestiges fauniques**

| Lot    | Quantité | Description (E = écrud; C = carbonisé)  |
|--------|----------|---|
| 3AV2   | 1        | Fragment de dent de cervidé indéterminé - E                                   |
| 3AX3   | 1        | Fragment de carpe, tarse ou épiphyse d'os long de mammifère indéterminé - C   |
| 3BA99  | 4        | Fragments indéterminés d'os de classe animale indéterminée - C                |
| 3BC3   | 1        | Fragment mésial d'aiguillon d'ictaluridé indéterminé - C                      |
| 3BC3   | 1        | Fragment de diaphyse d'os long de mammifère indéterminé - C                   |
| 3BD3   | 4        | Fragments de diaphyse d'os longs de mammifère indéterminé - C                 |
| 3BD3   | 4        | Fragments indéterminés d'os de classe animale indéterminée - C                |
| 3BD99  | 1        | Fragment de diaphyse d'os long de mammifère indéterminé - C                   |
| 3BK3   | 1        | Fragment de diaphyse d'os long de mammifère indéterminé - C                   |
| 3BK3   | 4        | Fragments de diaphyse d'os long de gros mammifère indéterminé - E             |
| 3BK3   | 4        | Fragments indéterminés d'os de mammifère indéterminé - E                      |
| 3BK3   | 1        | Fragment indéterminé d'os de classe animale indéterminée - E                  |
| 3BK3-7 | 1        | Fragment d'outil sur diaphyse d'os long de mammifère indéterminé, émoussé - E |
| TOTAL  | 28       |   |

Par ailleurs, huit autres os, tous carbonisés, proviennent d'un mammifère impossible à identifier plus précisément. Un fragment d'aiguillon carbonisé a également été identifié: il appartient à un ictaluridé (famille de poissons de fond qui inclue la barbue de rivière et la barbotte brune) et il s'agit du seul représentant de la classe des poissons. Enfin, huit petits os carbonisés, trop fragmentés, n'ont pu être rattachés à quelque classe animale que ce soit.

Ces données zooarchéologiques sont bien minces. Elles permettent tout de même de croire que les occupants du site ont pêché et chassé, et qu'ils se sont procuré au moins deux familles d'animaux souvent recherchés tout au long de la préhistoire, soit les ictaluridés et les cervidés. La majorité de ces résidus de dépeçage ou restes de repas s'est ultimement retrouvée dans un feu, sans doute volontairement, soit comme résultat d'un geste hygiénique, soit pour alimenter le feu (les os sont de bons combustibles), soit encore pour ces deux raisons à la fois. Aucun indice ne permet d'y reconnaître une activité symbolique. Enfin, il semble qu'un os de mammifère ait servi de support pour la fabrication d'un outil quelconque, ce qui rappelle que les animaux constituent autant des sources de nourriture que des sources de matières premières.

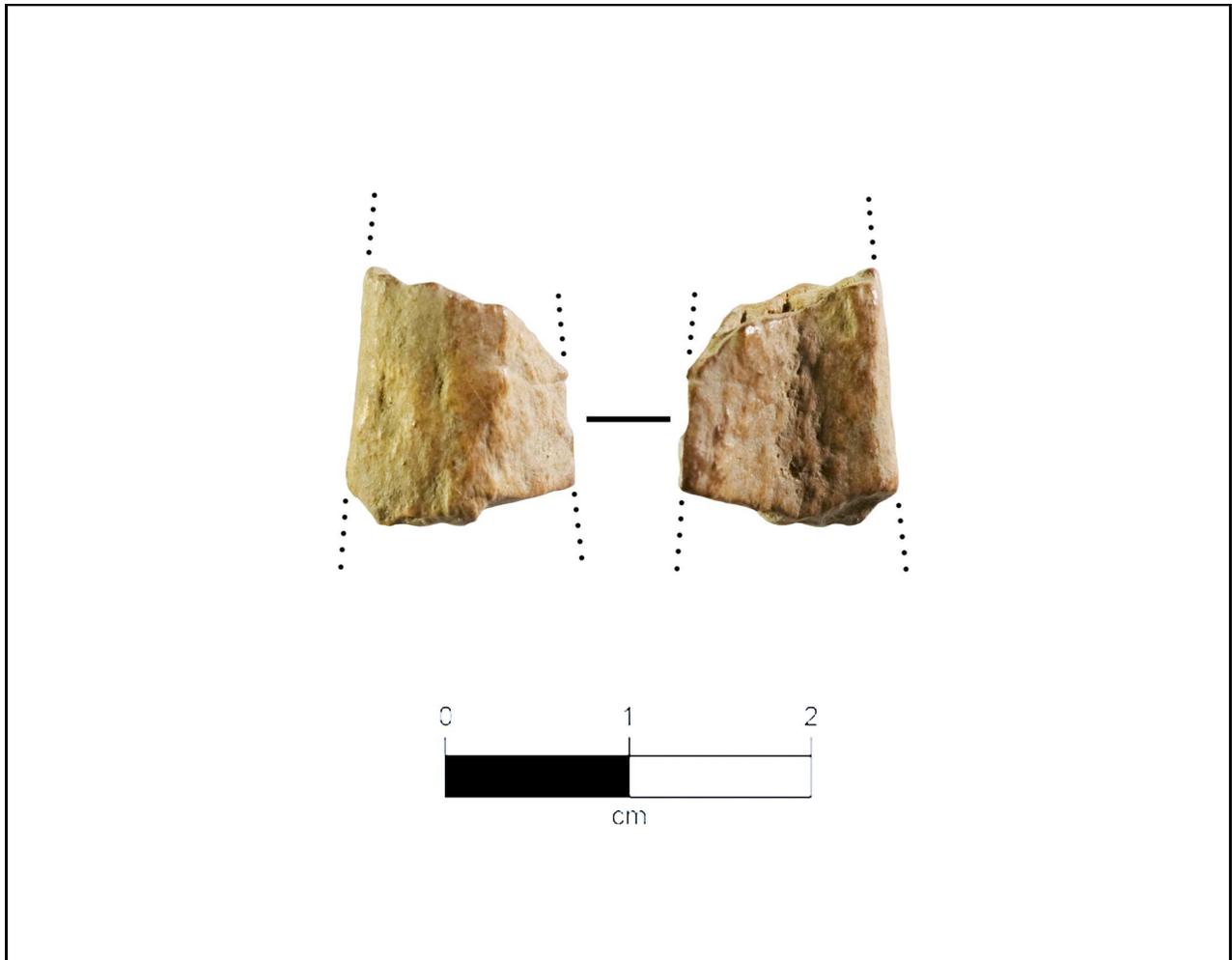


Figure 1: Fragment d'outil en os. BiFl-5 3BK3-7.



Figure 2: Microtraces de fabrication. BiFl-5 3BK3-7. Figure 3: Microtraces de manipulation. BiFl-5 3BK3-7

## Analyse céramique

L'inventaire archéologique de l'été 2014 sur le site BiFl-5 a permis de récupérer un total de 51 tessons de poterie amérindienne préhistorique, dont six tessons de bord (tableau 2). Cet ensemble représente un minimum de trois ou quatre vases différents. Le premier, le vase No 1, est représenté par deux tessons de bord (lot 3BB3) auxquels se rapportent au moins six tessons de corps provenant du même lot et deux autres tessons de corps provenant du lot 3BR3 (figure 4).

**Tableau 2: Identification des vestiges céramiques**

| Lot   | Quantité | Description (SMA = Sylvicole moyen ancien; int. = intérieur; ext. = extérieur)      |
|-------|----------|---|
| 3BB3  | 1        | Bord, empreintes dentelées repoussées, ondulantes et ponctuées. Vase No 1, SMA.     |
| 3BB3  | 1        | Corps, int. exfolié, empreintes à la cordelette? Vase No 4? Sylvicole moyen tardif? |
| 3BB3  | 6        | Corps, scarification int., empreintes dentelées repoussées. Vase indéterminé, SMA.  |
| 3BB3  | 1        | Bord, scarification int., empreintes dentelées repoussées. Vase No 3, SMA.          |
| 3BB3  | 2        | Corps, exfoliés, empreintes dentelées repoussées. Vase No 3, SMA.                   |
| 3BB3  | 2        | Corps, empreintes dentelées repoussées. Vase No 3, SMA.                             |
| 3BB3  | 1        | Corps, int. exfolié, décor indéterminé. Vase indéterminé, SMA?                      |
| 3BB3  | 22       | Corps, empreintes dentelées repoussées ou basculantes. Vase indéterminé, SMA.       |
| 3BD3  | 1        | Corps, int. exfolié, empreintes dentelées repoussées. Vase indéterminé, SMA.        |
| 3BD99 | 1        | Corps, décor indéterminé (dentelé repoussé ou ondulant?). Vase indéterminé, SMA?    |
| 3BK3  | 2        | Bords, empreintes dentelées repoussées. Vase No 2, SMA.                             |
| 3BK3  | 1        | Corps, empreintes dentelées repoussées et basculantes. Vase No 2, SMA.              |
| 3BK3  | 1        | Bord, int. exfolié, empreintes dentelées repoussées. Vase No 3, SMA.                |
| 3BK3  | 4        | Corps, int. exfolié, empreintes dentelées repoussées. Vase indéterminé, SMA.        |
| 3BK3  | 3        | Corps, empreintes dentelées repoussées. Vase indéterminé, SMA.                      |
| 3BR3  | 2        | Corps, scarification int., empreintes dentelées repoussées. Vase No 1, SMA.         |
| TOTAL | 51       |   |

Le vase a été fabriqué en utilisant la technique du montage au colombin, car au moins trois fractures au colombin sont visibles sur les tessons de corps. On a utilisé une argile dégraissée avec de fines particules de sable et de pierre broyée, surtout du quartz blanc et du granit rose d'après un examen visuel sommaire. Le profil des tessons laisse voir un col légèrement concave surmonté d'une lèvre plate, éversée et mince (5 mm). La panse semble très faiblement arrondie et plus épaisse (10 mm). Les tessons montrent les traces d'une cuisson oxydante inégale (couleur brun orangé à l'extérieur, noire à l'intérieur). La lèvre et la paroi extérieure ont été lissées avant d'y apposer des décors. Sur la paroi interne, on a d'abord égalisé la surface à l'aide d'un instrument laissant de larges traces de scarification horizontale avant de lisser la section supérieure du rebord intérieur, section sur laquelle un décor a ensuite été réalisé. Ce décor est composé principalement d'empreintes dentelées avec un effet repoussé qui les fait ressembler à des empreintes ondulantes, ce qu'elles ne sont toutefois pas. Sur la paroi intérieure, ces empreintes sont appliquées sur trois bandes étroites et parallèles, directement sous la lèvre et de manière légèrement oblique vers la gauche pour les deux bandes inférieures, tandis que sur la bande supérieure les empreintes sont plutôt verticales. Sur la lèvre, le décor est constitué d'une étroite bande d'empreintes dentelées verticales avec effet repoussé. Le premier registre décoratif de la paroi extérieure est formé d'empreintes linéaires ponctuées, c'est-à-dire courtes et s'enfonçant assez profondément dans la pâte. On retrouve en dessous au moins trois bandes étroites d'empreintes dentelées avec effet repoussé, appliquées de manière légèrement oblique, c'est-à-dire descendant vers la gauche. Les tessons de corps que l'on croit pouvoir rattacher

à ce vase montrent plusieurs autres bandes de décors du même type, mais par moments entrecoupées d'applications verticales et accompagnées d'au moins une ligne d'empreintes plus courtes et un peu plus profondes, sans toutefois que l'on puisse les qualifier de ponctuations.



Figure 4: Tesson constituant le vase No 1. BiFl-5 3BB3 et 3BR3.

Le vase No 2 est représenté par deux tessons de bord et un tesson de corps provenant tous trois du lot 3BK3 (figure 5). Le plus gros des tessons de bord se recolle d'ailleurs avec le tesson de corps. Il n'y a pas de cassure au colombin qui soit visible sur ces tessons, mais c'est néanmoins la technique du montage au colombin, la seule connue à l'époque, qui dût être utilisée pour fabriquer ce vase. Des inclusions minérales fines à grossières et d'apparence hétérogène ont été ajoutées à l'argile brute. Le profil montre une paroi presque droite au niveau du col, avec une très légère concavité, tandis que la lèvre, de forme plate, est légèrement éversée. L'épaisseur de la paroi passe de 5 mm sur la lèvre à 9 mm au niveau du col. La cuisson, oxydante, semble avoir été mieux maîtrisée pour ce spécimen qui ne montre pas de variation de couleur (uniformément brun orangé). Toutes les surfaces ont été lissées et la partie inférieure de la paroi intérieure montre de fines traces de scarification horizontale. La paroi interne porte aussi des empreintes verticales d'un instrument dentelé avec effet repoussé sur une première bande et des empreintes dentelées formant des obliques descendant vers la gauche avec effet basculant sur la deuxième bande, immédiatement en dessous de la première (les deux bandes se

chevauchent presque). Sur la lèvre, une bande étroite d'empreintes dentelées verticales a été créée, alors que la paroi extérieure est décorée d'au moins six bandes successives d'empreintes dentelées identiques avec effet repoussé, créant d'étroits motifs verticaux.

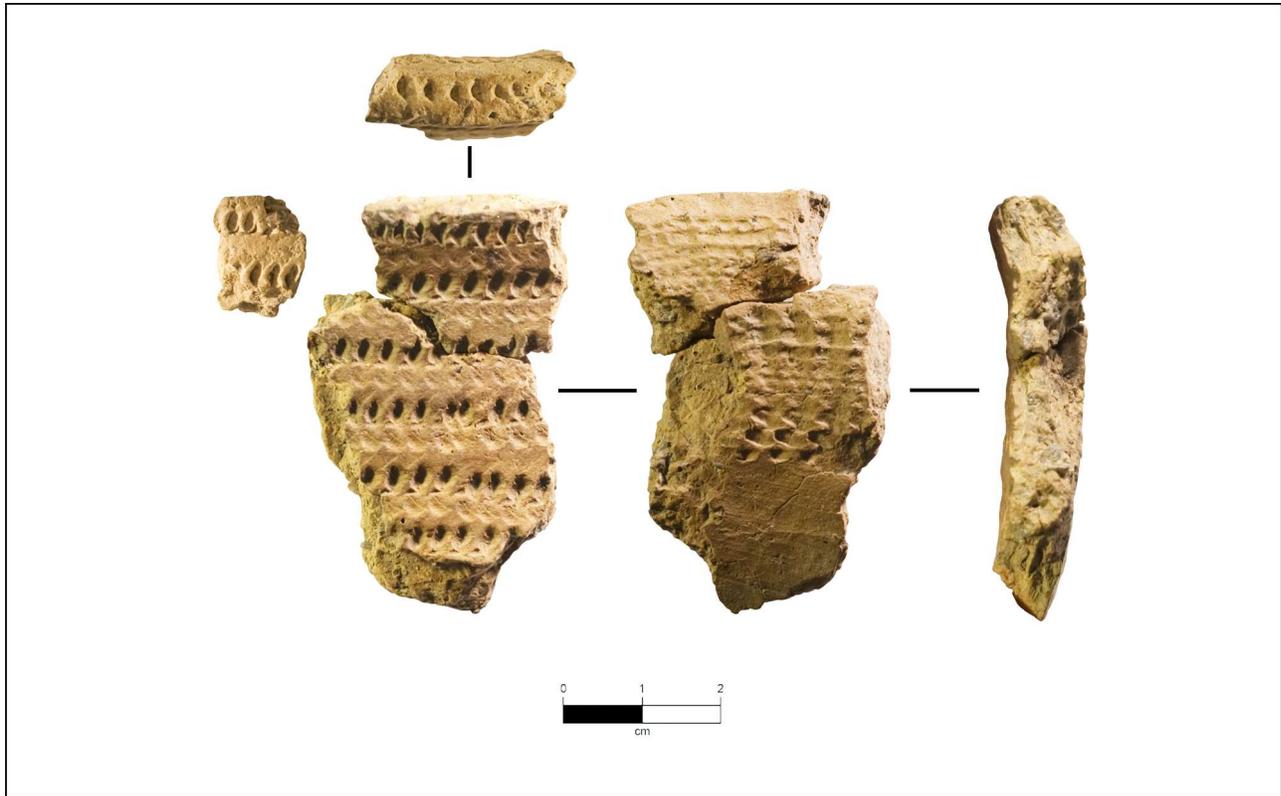


Figure 5: Tessons constituant le vase No 2. BiFl-5 3BK3.

Un tesson de bord du lot 3BK3 est l'unique représentant du vase No 3 (figure 6). Il ne porte pas de cassure au colombin et sa paroi interne est exfoliée, de sorte qu'une partie de la lèvre est également manquante. Le dégraissant minéral contient des petites particules de quartz et de granit (notamment). Le tesson étant petit et exfolié, il est difficile de préciser la forme de son profil: on devine à peine une certaine concavité au niveau du col et un rebord qui semble légèrement éversé. La lèvre est plate, lissée et décorée d'empreintes dentelées repoussées qui semblent former un motif abstrait composé de lignes obliques descendant vers la droite. La paroi extérieure, lissée elle aussi, porte deux bandes d'empreintes dentelées posées en lignes verticales avec effet repoussé.



Figure 6: Tesson constituant le vase No 3. BiFl-5 3BK3.

L'assemblage contient plusieurs autres tessons de corps provenant incontestablement de plusieurs vases, mais que l'on ne peut rattacher avec certitude à l'un ou l'autre des trois vases identifiés (figure 7). Certains sont exfoliés et la plupart sont décorés d'empreintes dentelées repoussées ou basculantes. Quelques tessons semblent provenir de sections du vase situées proches du cul, car ils sont un peu plus épais, leur paroi interne est moins bien lissée et, surtout, leurs décors sont en partie effacés par le frottement répété des vases posés sur des surfaces abrasives (sable, pierres, etc.). Ces tessons montrent par ailleurs qu'au moins une partie des vases de l'assemblage, sinon tous, étaient décorés sur leur la totalité de leur surface extérieure. Cette particularité, tout comme les techniques de fabrication, les formes et les motifs observés sur les trois vases, sont tout à fait caractéristiques des productions céramiques du Sylvicole moyen ancien, période qui s'échelonne de l'an 400 avant notre ère jusqu'à l'an 500 de notre ère. Ce type de vase se retrouve à la grandeur du Nord-Est américain, et même au-delà, de sorte qu'on ne peut le rattacher à un groupe culturel ou à une culture archéologique précise. Par ailleurs, aucun des tessons ne montre de trace de carbonisation, même s'il est fort probable qu'ils aient servi à la cuisson des aliments, comme l'étaient la plupart des vases amérindiens durant la préhistoire.

Finalement, un tesson provenant du lot 3BB3 pourrait représenter un quatrième vase. Il s'agit d'un petit tesson de corps de couleur brun foncé grisâtre, dont la paroi interne est exfoliée et qui est dégraissé à l'aide de fines petites particules de sable et de petits morceaux de quartz broyé. Sur la paroi externe, on distingue un décor constitué d'au moins deux lignes parallèles d'empreintes sigillées qui semblent produites avec une tige cordée. En effet, au bout de ces empreintes on peut voir ce qui a les apparences de la trace laissée par l'extrémité de la tige autour de laquelle était enroulée la fine cordelette. Ces traces sont toutefois embrouillées et ne sont visibles que sur une toute petite surface, ce qui ne permet pas d'être certain du type d'empreintes produites sur ce tesson. Il pourrait aussi s'agir d'une variante d'empreinte dentelée repoussée. S'il devait toutefois s'agir d'empreintes cordées,

ce tesson représenterait alors un vase plus récent, datant probablement du Sylvicole moyen tardif (de l'an 500 à l'an 1000 de notre ère) ou du Sylvicole supérieur ancien (1000 à 1200 de notre ère).



Figure 7: Tessons de corps qui ne peuvent être rattachés à l'un ou l'autre des vases identifiés. Les quatre premiers tessons de la rangée du bas sont des tessons de panse proches du cul de vase.

## Conclusion

L'assemblage céramique de la collection 2014 de l'opération 3 du site BiFl-5 comprend un minimum de trois vases qui sont d'une très grande homogénéité technologique et stylistique: même type de dégraissant, formes générales très semblables, décors dominés dans les trois cas par des empreintes dentelées repoussées couvrant la totalité de la surface extérieure et s'étendant jusqu'au rebord interne. Cet assemblage s'accompagne de quelques restes de repas largement carbonisés, incluant des os d'un moins un poisson (un ictaluridé) et d'au moins un cervidé (peut-être un cerf de Virginie). Un fragment d'outil en os à fonction indéterminée a aussi été identifié.

La collection contient également plusieurs pièces lithiques (outils et éléments de débitage), mais ceux-ci ont l'objet d'une analyse séparée par un autre spécialiste (annexe 5) Il sera alors intéressant de mettre ces données en relation, car nous sommes possiblement en présence d'un assemblage du Sylvicole moyen ancien très homogène. Or, la production lithique du Sylvicole moyen ancien est très peu connue, car apparemment très peu diagnostique et souvent récupérée sur des sites à occupations multiples et non stratifiés. Il serait également souhaitable, sinon nécessaire, de procéder à des comparaisons avec les données provenant des fouilles antérieures sur le même site.

## Bibliographie

CHOYKE, Alice M. et Márta DAROCZI-SZABO, 2010 : «The Complete and Usable Tool: Some Life Histories of Prehistoric Bone Tools in Hungary» : 235-248, in A. Legrand-Pineau et I. Sidéra (dir.); *Ancient and Modern Bone Artefacts from America to Russia: Cultural, Technological and Functional Signature*. BAR International Series No 2136. Oxford: Archaeopress.

GRIFFITHS, Janet, 2001 : «Bone Tools from Los Pozos»: 185-195, in A. M. Choyke et L. Bartosiewicz (dir.); *Crafting Bone: Skeletal Technologies through Time and Space*. BAR International Series No 937. Oxford: Archaeopress.

KONONENKO, Nina, 2011 : *Experimental and Archaeological Studies of Use-Wear and Residues on Obsidian Artefacts from Papua New Guinea*. Technical Reports No 21. Sydney: Australian Museum.

KONONENKO, Nina, Stuart BEDFORD et Christian REEPMAYER, 2010 : «Functional Analysis of Late Holocene Flaked and Pebble Stone Artefacts from Vanuatu, Southwest Pacific». *Archaeology of Oceania*, vol. 45, No 1: 13-20.

SORESSI, Marie, William RENDU, Jean-Pierre TEXIER, Émilie CLAUD, Loïc DAULNY, Francesco D'ERRICO, Véronique LAROULANDIE, Bruno MAUREILLE, Marion NICLOT, Steve SCHWORTZ & Anne-Marie TILLIER, 2008 : *Pech-de-l'Azé I (Dordogne, France): Nouveau regard sur un gisement moustérien de tradition acheuléenne connu depuis le XIXe siècle*. Mémoire XLVII. Paris: Société préhistorique française.

## **ANNEXE 5**

### **Inventaire des artefacts**

Artefactuel

Nom du site : Mission sulpicienne

Code Borden : BiFI-05

Date : 2014-07-20

Inventaire historique

| Lot    | Code matériau | Matériau                        | Objet              | N. art. | Commentaires   |
|--------|---------------|---------------------------------|--------------------|---------|--|
| 3AV2   | 1.1.2.51      | Pearlware                       | soucoupe           | 2       | Fragments jointifs de base avec décor peint jaune motif végétal. 1778-1820                                       |
| 3AV99  | 1.1.2.61      | TCF blanche                     | contenant          | 1       | Fragment minuscule de paroi sans décor. 1820-auj.  |
| 3AV99  | 2.3.1.1       | V Col trans vert foncé          | bouteille à alcool | 1       | Fragment minuscule de paroi.   |
| 3AV99  | 4.1.8         | Silex                           | indéterminé        | 1       | Fragment de silex brun orangé. Régime français.  |
| 3AW99  | 1.1.2.61      | TCF blanche                     | contenant          | 2       | Fragments minuscules de paroi sans décor. 1820-auj.  |
| 3AW99  | 3.1.1.13      | Fer tréfilé                     | tige               | 3       | Fragments de tige d'environ 4 cm de longueur et 3 mm de diamètre. 1850-auj.                                      |
| 3AW99  | 1.1.2.41      | TCF argileuse blanche           | pipe               | 1       | Fragment de fourneau.  |
| 3AX1   | 1.1.2.61      | TCF blanche                     | contenant          | 5       | Fragments de paroi sans décor. 1820-auj.   |
| 3AX1   | 2.1           | Verre incolore                  | contenant          | 1       | Fragment de paroi.   |
| 3AX99  | 1.1.2.61      | TCF blanche                     | contenant          | 2       | Fragments de paroi sans décor. 1820-auj.   |
| 3BA99  | 1.1.2.51      | Pearlware                       | soucoupe           | 1       | Fragment de rebord avec décor peint polychrome (bleu,vert,brun) motif floral et filet sous le rebord. 1778-1820. |
| 3BA99  | 2.1           | Verre incolore                  | contenant          | 3       | Fragments de paroi dont un sans courbure.  |
| 3BA99  | 3.1.1.13      | Fer tréfilé                     | clou ou tige       | 1       | Clou dont la tête semble partiellement présente. 1850-auj.   |
| 3BB3   | 2.3.1.3       | V col trans vert foncé français | bouteille à alcool | 1       | Fragment du cul. Régime français.  |
| 3BB3   |               | Coquillage                      | Coquille           | 1       |  |
| 3BD99  | 2.3.1         | V col transparent               | contenant          | 1       | Fragment de base vert feuille avec inscription moulée et symbole recyclage (moderne).                            |
| 3BD99  | 3.1.1.13      | Fer tréfilé                     | tige               | 1       | Fragment de tige recourbée en crochet. 1850-auj.   |
| 3BL2   | 2.1           | Verre incolore                  | contenant          | 2       | Fragments altérés de paroi.  |
| 3BL2   | 2.3.1.1       | V Col trans vert foncé          | bouteille à alcool | 1       | Fragment minuscule de paroi.   |
| 3BP1   | 1.1.2.61      | TCF blanche                     | contenant          | 1       | Fragment de paroi sans décor. 1820-auj.  |
| 3BP99  | 2.1           | Verre incolore                  | vitre              | 1       | Fragment épais.  |
| 3BP99  | 2.3.1         | V col transparent               | bouteille          | 1       | Fragment d'épaule vert feuille avec inscription moulée (moderne).  |
| 3BP99  | 2.3.1.10      | V col trans brun                | contenant          | 1       | Fragment minuscule de paroi.   |
| 3BQ3   | 2.2.1.1       | V teinté régulier vert          | vitre              | 2       | Fragments de vitre.  |
| 3BQ3-1 | 2.4.2         | V polychrome intercalé          | perle              | 1       | Fragment de perle tubulaire en verre opaque blanc avec rayures intercalées rouge et bleues, torsadée. 1654-1799. |

Artefactuel

Nom du site : Mission sulpicienne

Code Borden : BiFI-05

Date : 2014-07-20

Inventaire historique

| Lot   | Code matériau | Matériau                   | Objet              | N. art. | Commentaires  |
|-------|---------------|----------------------------|--------------------|---------|---|
| 3BQ3  | 5.6.4         | Goudron                    | indéterminé        | 1       | Fragment de goudron solidifié sans forme précise. Jeté                                |
| 3BQ3  | 5.1.1         | Os                         | ossements          | 1       | Fragment d'os blanchi.  |
| 3BT1  | 2.1           | Verre Incolore             | bouteille          | 3       | 2 fragments de paroi recollent, 1 fragment de goulot.                                 |
| 3BT1  | 1.3           | Porcelaine                 | contenant          | 1       | Fragment minuscule de paroi.  |
| 3BU2  | 1.1.1.21      | TCG nord de l'Italie       | contenant          | 1       | Fragment de paroi. Deuxième moitié XVIIIe siècle.                                     |
| 3BU99 | 2.1           | Verre Incolore             | indéterminé        | 1       | Vitre ou bouteille  |
| 3BW99 | 3.1.1.13      | Fer tréfilé                | indéterminé        | 1       | Concrétion vide mais présentant une surface arrondie. Jeté.                           |
| 3BX2  | 1.1.2.51      | Pearlware                  | Contenant          | 1       | Petit fragment. 1778-1820,  |
| 3BX2  |               | Coquillage                 | Coquille           | 1       | Présence d'une attache mâle.  |
| 3BY3  | 3.1.1.13      | Fer tréfilé ?              | Crampon            | 1       | Très corrodé, semble être à section ronde.  |
| 3BY3  | 3.1.1         | Fer laminé                 | Bande              | 1       | 2 fragments qui recollent. 1760-1850.   |
| 3BY3  | 3.1.1         | Fer laminé ?               | Clou découpé ?     | 1       | Très corrodé, semble être à section rectangulaire. 1760-1850.                         |
| 3CA2  | 4.1.13        | Pierre                     | bille              | 1       | Bille légèrement irrégulière de couleur brun-beige.                                   |
| 3CD3  | 1.1.2.41      | TCF argileuse blanche      | pipe               | 1       | Fragment de fourneau décoré.  |
| 3CD3  | 3.1.1         | Fer indéterminé            | indéterminé        | 1       | Concrétion de rouille.  |
| 3CD3  |               | Scorie ou caoutchouc brûlé | indéterminé        | 2       | XXe siècle.   |
| 3CF2  |               | Animaux                    | Dent               | 1       | Mammifère (vache ou chevreuil)  |
| 3CH2  | 3.1.1         | Fer indéterminé            | indéterminé        | 1       | Longue tige à section carrée à rectangulaire passant au centre d'un objet circulaire. |
| 3CH2  | 2.1           | Verre Incolore             | vitre              | 1       | Petit fragment.   |
| 3CN2  | 2.3.1.1       | V Col trans vert foncé     | bouteille à alcool | 2       | Fragments de paroi.   |
| 3CQ99 | 1.1.2.41      | TCF argileuse blanche      | pipe               | 1       | Fragment de fourneau.   |
| 3CQ99 | 2.1           | Verre Incolore             | contenant          | 1       | Fragment minuscule.   |
| 3CQ99 | 2.1           | Verre Incolore             | indéterminé        | 1       | Verre très mince.   |

Artefactuel Nom du site : Mission sulphicienne

Code Borden : BiFI-5  
Inventaire préhistorique

Date : 2014-07-20

| Lot   | #cat | Matériau              | Identif. | Classe tech            | Qté | Intégrité         | Sup    | Long | Lar | Ép | Poids (g) | Remarque                   |
|-------|------|-----------------------|----------|------------------------|-----|-------------------|--------|------|-----|----|-----------|----------------------------|
| 3AV2  |      | Quartzite rose        | Éclat    | Débitage               | 1   | Complet           | 100    |      |     |    | 0,1       |                            |
| 3AV2  |      | Os                    | Dent     | Cru                    | 1   | Fragmentaire      | 100    |      |     |    | 0,1       | Cervidé ind.               |
| 3AV3  |      | Chert Onondaga?       | Éclat    | Amincissement bifacial | 1   | Complet           | 100    |      |     |    | 0,1       |                            |
| 3AV99 |      | Chert Onondaga        | Éclat    | Amincissement bifacial | 1   | Complet           | 200    |      |     |    | 0,4       |                            |
| 3AV99 |      | Os                    | Ossement | Blanchis               | 4   | Fragmentaire      | divers |      |     |    |           |                            |
| 3AW3  |      | Chert Onondaga?       | Éclat    | Plein débitage         | 1   | Complet           | 400    |      |     |    | 2,5       |                            |
| 3AW3  |      | Chert gris            | Débris   | Plein débitage         | 1   | Complet           | 200    |      |     |    | 0,4       | Grande présence de beige   |
| 3AW99 |      | Chert beige           | Éclat    | Amincissement bifacial | 1   | Fragment proximal | 100    |      |     |    | 0,1       |                            |
| 3AW99 |      | Chert beige tacheté   | Éclat    | Amincissement bifacial | 1   | Fragment mésial   | 300    |      |     |    | 0,6       |                            |
| 3AW99 |      | Quartzite translucide | Éclat    | Débitage               | 1   | Complet           | 100    |      |     |    | 0,1       |                            |
| 3AW99 | 2    | Chert Onondaga?       | Outil    | Éclat utilisé          | 1   | Fragment distal   | 300    | 17   | 22  | 4  |           | Utilisation partie distale |
| 3AW99 |      | Siltstone             | Éclat    | Amincissement bifacial | 1   | Fragment proximal | 100    |      |     |    | 0,1       | Altéré par le feu          |
| 3AW99 |      | Chert brun noir foncé | Éclat    | Amincissement bifacial | 1   | Complet           | 200    |      |     |    | 0,4       |                            |
| 3AW99 |      | Chert brun noir foncé | Débris   | Plein débitage         | 1   | Complet           | 200    |      |     |    | 0,4       | Diaclase                   |
| 3AW99 |      | Chert noir mat        | Éclat    | Plein débitage         | 1   | Complet           | 100    |      |     |    | 0,1       |                            |
| 3AW99 |      | Chert noir mat        | Éclat    | Amincissement bifacial | 1   | Complet           | 100    |      |     |    | 0,1       |                            |

Artefactuel Nom du site : Mission sulpicienne

Code Borden : BiFI-5  
Inventaire préhistorique

Date : 2014-07-20

| Lot   | #cat | Matériau            | Identif. | Classe tech            | Qté | Intégrité         | Sup    | Long | Lar | Ép | Poids (g) | Remarque   |
|-------|------|---------------------|----------|------------------------|-----|-------------------|--------|------|-----|----|-----------|--|
| 3AX3  |      | Os                  | Ossement | Blanchis               | 1   | Fragmentaire      | 100    |      |     |    | 0,1       | carpe, tarse ou épiphyse d'os long de mammifère indéterminé              |
| 3AX99 |      | Os                  | Ossement | Blanchis               | 1   | Fragmentaire      | 50     |      |     |    | 0,1       |  |
| 3AY99 |      | Chert gris et beige | Éclat    | Plein débitage         | 1   | Complet           | 100    |      |     |    | 0,1       |  |
| 3AY99 |      | Chert gris-foncé    | Éclat    | Amincissement bifacial | 1   | Fragment proximal | 200    |      |     |    | 0,3       |  |
| 3AY99 |      | Chert gris et beige | Éclat    | Plein débitage         | 1   | Complet           | 600    |      |     |    | 2         | Émoussé  |
| 3BA3  |      | Siltstone           | Éclat    | Plein débitage         | 1   | Fragment proximal | 400    |      |     |    | 1,2       |  |
| 3BA3  |      | Os                  | Ossement | Blanchis               | 9   | Fragmentaire      | Divers |      |     |    |           |  |
| 3BA99 |      | Os                  | Ossement | Blanchis               | 4   | Fragmentaire      | 50     |      |     |    | 0,1       |  |
| 3BB3  |      | Céramique           | Bord     | Avec Décors            | 1   |                   |        |      |     |    |           | Empreintes dentelées repoussées, ondulantes et ponctuées (vase no1, SMA) |
| 3BB3  |      | Céramique           | Corps    | Avec Décors            | 1   |                   |        |      |     |    |           | Int. exfolié, empreintes à la cordelette? (vase no 4, SMT?)              |
| 3BB3  |      | Céramique           | Corps    | Avec Décors            | 6   |                   |        |      |     |    |           | Scarifications int., empreintes dentelées repoussées (vase ind. SMA)     |
| 3BB3  |      | Céramique           | Bord     | Avec Décors            | 1   |                   |        |      |     |    |           | Scarifications int., empreintes dentelées repoussées (vase no3, SMA)     |
| 3BB3  |      | Céramique           | Corps    | Avec Décors            | 2   |                   |        |      |     |    |           | Exfoliés, empreintes dentelées repoussées (vase no3, SMA)                |
| 3BB3  |      | Céramique           | Corps    | Avec Décors            | 2   |                   |        |      |     |    |           | Empreintes dentelées repoussées (vase no3, SMA)                          |

Artefactuel Nom du site : Mission sulpicienne

Code Borden : BiFI-5  
Inventaire préhistorique

Date : 2014-07-20

| Lot   | #cat | Matériau              | Identif. | Classe tech            | Qté | Intégrité    | Sup | Long | Lar | Ép | Poids (g) | Remarque  |
|-------|------|-----------------------|----------|------------------------|-----|--------------|-----|------|-----|----|-----------|---|
| 3BB3  |      | Céramique             | Corps    | Avec Décors            | 1   |              |     |      |     |    |           | Int. exfolié, décor indéterminé (vase ind., SMA?)                               |
| 3BB3  |      | Céramique             | Corps    | Avec Décors            | 22  |              |     |      |     |    |           | Empreintes dentelées repoussées ou basculantes (vase ind. SMA)                  |
| 3BC3  |      | Os                    | Ossement | Blanchis               | 1   | Fragmentaire | 100 |      |     |    | 0,1       | Fragment mésial d'aiguillon d'ictaluridé indéterminé                            |
| 3BC3  |      | Os                    | Ossement | Blanchis               | 1   | Fragmentaire | 100 |      |     |    | 0,1       | Fragment de diaphyse d'os long de mammifère indéterminé                         |
| 3BC3  |      | Chert brun-noir foncé | Éclat    | Débris                 | 1   | Complet      | 300 |      |     |    | 0,6       |   |
| 3BD3  |      | Céramique             | Corps    | Avec Décors            | 1   | Fragmentaire | 200 |      |     |    |           | Int. exfolié, empreintes dentelées repoussées (vase no3, SMA) Altéré par le feu |
| 3BD3  |      | Os                    | Ossement | Blanchis               | 4   | Fragmentaire | 50  |      |     |    | 0,1       |   |
| 3BD3  |      | Os                    | Ossement | Blanchis               | 4   | Fragmentaire | 100 |      |     |    | 0,1       | fragments de diaphyse d'os longs de mammifères indéterminés                     |
| 3BD99 |      | Os                    | Ossement | Blanchis               | 1   | Fragmentaire | 100 |      |     |    | 0,1       | fragments de diaphyse d'os longs de mammifères indéterminés                     |
| 3BD99 |      | Chert noir mat        | Éclat    | Amincissement bifacial | 1   | Complet      | 200 |      |     |    | 0,4       |   |
| 3BD99 |      | Chert Onondaga?       | Débris   | Plein débitage         | 2   | Complet      | 100 |      |     |    | 0,1       |   |
| 3BD99 |      | Chert gris et beige   | Éclat    | Amincissement bifacial | 1   | Complet      | 100 |      |     |    | 0,1       |   |
| 3BD99 |      | Céramique             | Corps    | Avec Décors            | 1   | Fragmentaire | 200 |      |     |    | 0,4       | Décor ind., dentelé repoussé ou ondulant ? (vase ind., SMA?) Altéré par le feu  |

Artefactuel Nom du site : Mission sulpicienne

Code Borden : BiFI-5  
Inventaire préhistorique

Date : 2014-07-20

| Lot  | #cat | Matériau       | Identif.         | Classe tech            | Qté | Intégrité       | Sup    | Long | Lar  | Ép | Poids (g) | Remarque  |
|------|------|----------------|------------------|------------------------|-----|-----------------|--------|------|------|----|-----------|---|
| 3BK3 |      | Os             | Ossement         | Blanchis               | 1   | Fragmentaire    |        |      |      |    |           | fragments de diaphyse d'os longs de mammifères indéterminés               |
| 3BK3 |      | Os             | Ossement         | Cru                    | 4   | Fragmentaire    |        |      |      |    |           | fragments de diaphyse d'os longs de gros mammifères indéterminés          |
| 3BK3 |      | Os             | Ossement         | Cru                    | 4   | Fragmentaire    |        |      |      |    |           | fragments de mammifères indéterminés                                      |
| 3BK3 |      | Os             | Ossement         | Cru                    | 1   | Fragmentaire    | Divers |      |      |    |           |   |
| 3BK3 | 7    | Os             | Ossement - outil | Cru                    | 1   | Fragmentaire    | Divers | 14,8 | 12,5 |    |           | Fragment d'outil sur diaphyse d'os long de mammifère indéterminé, émoussé |
| 3BK3 |      | Chert beige    | Éclat            | Amincissement bifacial | 1   | Fragment mésial | 100    |      |      |    | 0,1       |   |
| 3BK3 |      | Chert beige    | Éclat            | Amincissement bifacial | 1   | Complet         | 200    |      |      |    | 0,4       |   |
| 3BK3 |      | Chert beige    | Débris           | Plein débitage         | 1   | Complet         | 50     |      |      |    | 0,1       |   |
| 3BK3 |      | Chert beige    | Débris           | Plein débitage         | 1   | Complet         | 100    |      |      |    | 0,1       |   |
| 3BK3 |      | Chert beige    | Débris           | Plein débitage         | 1   | Complet         | 200    |      |      |    | 0,4       |   |
| 3BK3 |      | Chert gris     | Éclat            | Retouche               | 1   | Complet         | 50     |      |      |    | 0,1       |   |
| 3BK3 |      | Quartzite rose | Éclat            | Plein débitage         | 1   | Complet         | 200    |      |      |    | 0,4       |   |
| 3BK3 |      | Céramique      | Bord             | Avec Décors            | 2   | Fragmentaire    |        |      |      |    |           | Empreintes dentelées repoussées (vase no2, SMA)                           |
| 3BK3 |      | Céramique      | Corps            | Avec Décors            | 1   | Fragmentaire    |        |      |      |    |           | Empreintes dentelées repoussées et basculantes (vase no2, SMA)            |
| 3BK3 |      | Céramique      | Bord             | Avec Décors            | 1   | Fragmentaire    |        |      |      |    |           | Int. exfolié, empreintes dentelées repoussées (vase no3, SMA)             |
| 3BK3 |      | Céramique      | Corps            | Avec Décors            | 3   | Fragmentaire    |        |      |      |    |           | Empreintes dentelées repoussées (vase ind, SMA)                           |

Artefactuel Nom du site : Mission sulpicienne

Code Borden : BiFI-5  
Inventaire préhistorique

Date : 2014-07-20

| Lot   | #cat | Matériau                | Identif.  | Classe tech            | Qté | Intégrité         | Sup   | Long | Lar | Ép | Poids (g) | Remarque  |
|-------|------|-------------------------|-----------|------------------------|-----|-------------------|-------|------|-----|----|-----------|---|
| 3BK3  |      | Céramique               | Corps     | Avec Décors            | 2   | Fragmentaire      |       |      |     |    |           | Scarification int., empreintes dentelées repoussées (vase no1, SMA) |
| 3BK3  |      | Céramique               | Corps     | Avec Décors            | 4   | Fragmentaire      | 100   |      |     |    |           | int. exfolié, empreintes dentelées repoussées (vase ind., SMA)      |
| 3BP2  |      | Quartzite rose          | Éclat     | Débitage               | 1   | Complet           | 200   |      |     |    | 0,4       |   |
| 3BP99 |      | Chert Onondaga?         | Éclat     | Amincissement bifacial | 1   | Fragment distal   | 200   |      |     |    | 0,4       |   |
| 3BP99 |      | Quartzite gris foncé    | Éclat     | Plein débitage         | 1   | Complet           | 200   |      |     |    | 0,4       |   |
| 3BP99 |      | Quartzite rose          | Éclat     | Débitage               | 5   | Complet           | 200   |      |     |    | 0,4       |   |
| 3BP99 |      | Quartzite rose          | Éclat     | Débitage               | 1   | Complet           | 400   |      |     |    | 2,5       |   |
| 3BQ3  |      | Quartzite Mistassini    | Éclat     | Amincissement bifacial | 1   | Fragment mésial   | 100   |      |     |    | 0,1       |   |
| 3BQ3  |      | Quartzite rose          | Éclat     | Débitage               | 1   | Fragment mésial   | 300   |      |     |    | 0,6       |   |
| 3BQ3  |      | Quartzite rose          | Éclat     | Débitage               | 1   | Fragment proximal | 400   |      |     |    | 2,5       |   |
| 3BQ3  |      | Quartzite rose          | Débris    | Plein débitage         | 1   | Complet           | 200   |      |     |    | 0,4       |   |
| 3BQ3  |      | Chert brun-noir foncé   | Débris    | Plein débitage         | 1   | Complet           | 400   |      |     |    | 2,5       |   |
| 3BQ3  |      | Grès gris pâle          | Nucléus ? |                        | 1   | Complet           | >1000 |      |     |    | 44,1      |   |
| 3BQ3  |      | Chert brun-noir foncé   | Éclat     | Débris                 | 2   | Complet           | 200   |      |     |    | 1,3       |   |
| 3BQ99 |      | Quartzite de Mistassini | Éclat     | Amincissement bifacial | 1   | Fragment proximal | 200   |      |     |    | 0,1       |   |
| 3BQ99 |      | Quartzite blanc mat     | Éclat     | Décorticage            | 1   | Complet           | 200   |      |     |    | 0,4       |   |
| 3BR3  |      | Quartzite rose          | Éclat     | Débitage               | 1   | Complet           | 200   |      |     |    | 0,4       |   |
| 3BS3  |      | Os                      | Ossement  | Blanchis               | 2   | Fragmentaire      | 200   |      |     |    | 0,4       |   |

Artefactuel Nom du site : Mission sulpicienne

Code Borden : BiFI-5  
Inventaire préhistorique

Date : 2014-07-20

| Lot   | #cat | Matériau                  | Identif. | Classe tech            | Qté | Intégrité         | Sup   | Long | Lar | Ép | Poids (g) | Remarque                   |
|-------|------|---------------------------|----------|------------------------|-----|-------------------|-------|------|-----|----|-----------|----------------------------|
| 3BS3  |      | Quartzite de Mistassini   | Éclat    | Plein débitage         | 1   | Complet           | 400   |      |     |    | 2,5       |                            |
| 3BS3  |      | Quartzite de Mistassini   | Éclat    | Retouche               | 1   | Complet           | 50    |      |     |    | 0,1       |                            |
| 3BS3  |      | Quartzite de Mistassini ? | Éclat    | Amincissement bifacial | 1   | Fragment mésial   | 200   |      |     |    | 0,2       |                            |
| 3BS3  |      | Quartzite gris            | Éclat    | Retouche               | 1   | Complet           | 100   |      |     |    | 0,1       |                            |
| 3BS3  |      | Chert beige tacheté       | Éclat    | Amincissement bifacial | 1   | Fragment proximal | 200   |      |     |    | 0,1       |                            |
| 3BS99 |      | Chert gris et beige       | Éclat    | Retouche               | 1   | Complet           | 100   |      |     |    | 0,1       |                            |
| 3BT2  |      | Quartzite rose            | Éclat    | Débitage               | 2   | Complet           | 200   |      |     |    | 0,4       |                            |
| 3BT2  |      | Quartzite rose            | Éclat    | Débitage               | 1   | Complet           | 100   |      |     |    | 0,1       |                            |
| 3BT2  | 3    | Quartz                    | Outil    | Grattoir?              | 1   | Complet           | 1000  |      |     |    | 7,8       |                            |
| 3BU2  |      | Quartzite rose            | Éclat    | Débitage               | 1   | Complet           | 800   |      |     |    | 5,2       |                            |
| 3BU99 |      | Os                        | Ossement | Blanchis               | 1   | Fragmentaire      | 100   |      |     |    | 0,1       |                            |
| 3BW3  |      | Chert vert-gris           | Éclat    | Plein débitage         | 1   | Complet           | 600   |      |     |    | 2,3       |                            |
| 3BW3  |      | Chert vert-gris           | Éclat    | Amincissement bifacial | 1   | Fragment proximal | 300   |      |     |    | 0,7       |                            |
| 3BW3  |      | Chert vert-gris           | Outil    | Éclat retouché         | 1   | Fragmentaire      | 300   |      |     |    | 0,6       |                            |
| 3BW3  |      | Chert vert-gris           | Éclat    | Plein débitage         | 1   | Fragment proximal | 300   |      |     |    | 0,8       |                            |
| 3BW3  |      | Chert brun et beige       | Éclat    | Amincissement bifacial | 1   | Fragment mésial   | 200   |      |     |    | 0,4       |                            |
| 3BW99 |      | Os                        | Ossement | Blanchis               | 1   | Fragmentaire      | 50    |      |     |    | 0,1       |                            |
| 3BW99 |      | Chert gris foncé          | Éclat    | Plein débitage         | 1   | Fragment mésial   | 200   |      |     |    | 0,3       |                            |
| 3BX2  |      | Quartzite brun-rose       | Éclat    | Décortilage            | 1   | Complet           | >1000 |      |     |    | 38,7      | Peut-être un éclat naturel |

Artefactuel Nom du site : Mission sulpicienne

Code Borden : BiFI-5  
Inventaire préhistorique

Date : 2014-07-20

| Lot   | #cat | Matériau                 | Identif. | Classe tech              | Qté | Intégrité         | Sup   | Long | Lar  | Ép | Poids (g) | Remarque |
|-------|------|--------------------------|----------|--------------------------|-----|-------------------|-------|------|------|----|-----------|----------|
| 3BY3  |      | Chert gris tacheté blanc | Éclat    | Amincissement bifacial   | 1   | Complet           | 200   |      |      |    | 0,4       |          |
| 3BZ3  | 4    | Chert gris foncé         | Outil    | Grattoir ?               | 1   | Complet           | 600   | 24   | 28,5 | 7  | 4,5       |          |
| 3BZ3  | 5    | Chert gris et beige      | Outil    | Pointe ?                 | 1   | Fragment proximal | 200   | 18   | 12   | 4  | 0,5       |          |
| 3BZ3  |      | Chert gris et beige      | Éclat    | Plein débitage           | 1   | Fragment distal   | 300   |      |      |    | 1         |          |
| 3BZ3  |      | Siltstone                | Éclat    | Amincissement bifacial   | 1   | Complet           | 200   |      |      |    | 0,7       |          |
| 3CC99 |      | Quartzite brun-rose      | Éclat    | Décortilage              | 1   | Complet           | >1000 |      |      |    | 16,7      |          |
| 3CC99 |      | Quartzite brun-rose      | Éclat    | Décortilage              | 1   | Complet           | >1000 |      |      |    | 7,8       |          |
| 3CC99 |      | Quartzite brun-rose      | Éclat    | Éclat d'encoche          | 1   | Complet           | 300   |      |      |    | 0,5       |          |
| 3CC99 |      | Quartzite brun-rose      | Éclat    | Amincissement bifacial ? | 1   | Complet           | 300   |      |      |    | 1         |          |
| 3CC99 |      | Quartzite brun-rose      | Éclat    | Décortilage              | 1   | Complet           | 300   |      |      |    | 0,9       |          |
| 3CD2  |      | Quartzite brun-rose      | Éclat    | Décortilage              | 1   | Complet           | 800   |      |      |    | 5,2       |          |
| 3CD2  |      | Quartzite brun-rose      | Éclat    | Décortilage              | 3   | Complet           | 300   |      |      |    | 3         |          |
| 3CE2  | 6    | Grès quartzeux           | Outil    | Percuteur                | 1   | Complet           |       | 78   | 43   | 32 | 173,4     |          |
| 3CH2  |      | Grès brun-beige          | Outil    | Percuteur                | 1   | Fragmentaire      |       | 54   | 41   | 27 | 78,9      | Arrondi  |
| 3CH99 |      | Quartz laiteux           | Éclat    | Amincissement bifacial   | 1   | Complet           | 100   |      |      |    | 0,2       |          |
| 3CL99 |      | Os                       | Ossement | Blanchis                 | 1   | Fragmentaire      | 100   |      |      |    | 0,1       |          |
| 3CL99 |      | Grès fin ?               | Outil    | Grattoir ?               | 1   | Complet           | 600   | 27   | 19   | 7  | 5,7       |          |
| 3CQ99 |      | Os                       | Ossement | Blanchis                 | 1   | Fragmentaire      | 200   |      |      |    | 0,4       |          |

## **ANNEXE 6**

### **Catalogue des artefacts**

**FORMULAIRE DE CATALOGAGE***Artefactuel*, coop de travail

|                 |                                 |  |
|-----------------|---------------------------------|--|
| No de catalogue | BiFI-5-3BQ3-1                   |  |
| Catalogué par:  | N.Fortier                       |  |
| Photos          |                                 |  |
| Dessins         |                                 |  |
| Lots            | 3BQ3                            |  |
| Couche          | Sol naturel                     |  |
| Contexte        | Mission sulpicienne (1704-1727) |  |

|                    |   |                     |           |
|--------------------|---|---------------------|-----------|
| <b>DESCRIPTION</b> |   |                     |           |
| Objet              | Perle   | État                | Fragmenté |
|                    |   | Nombre de fragments | 1         |
| Matériau           | Verre polychrome intercalé  |                     |           |
| Décor              |   | Altérations         |           |
| Dimensions         | 11mm x 6mm  |                     |           |
| Description        | Fragment de perle tubulaire en verre opaque blanc (cœur bleu pâle) avec rayures intercalées rouge et bleues en surface, torsadée. |                     |           |

|                       |                        |                  |  |
|-----------------------|------------------------|------------------|--|
| <b>INTERPRÉTATION</b> |                        |                  |  |
| Fonction              | F5.04.6 Parure         |                  |  |
| Datation              | 1654-1799              | F. Lamothe, 2006 |  |
| Origine               | France                 |                  |  |
| Fabrication           | Verre moulé ou étiré   |                  |  |
| Fabricants            |                        |                  |  |
| Commentaire           | Ressemble au type IB'2 |                  |  |

|                                 |                                      |
|---------------------------------|--------------------------------------|
| <b>FORMULAIRE DE CATALOGAGE</b> | <i>Artefactuel , coop de travail</i> |
|---------------------------------|--------------------------------------|

|                 |  |
|-----------------|--|
| No de catalogue | BiFI-5-3AW99-2   |
| Catalogué par:  | N. Fortier   |
| Photos          |  |
| Dessins         |  |
| Lots            | 3AW99  |
| Couche          | Hors contexte  |
| Contexte        | Sylvicole moyen (1500-1000) ou Mission sulpicienne (1704-1727) |

|                    |                                  |                     |            |
|--------------------|----------------------------------|---------------------|------------|
| <b>DESCRIPTION</b> |                                  |                     |            |
| Objet              | Éclat utilisé                    | État                | fr. Distal |
|                    |                                  | Nombre de fragments | 1          |
| Matériau           | Chert Onondaga ?                 |                     |            |
| Décor              |                                  | Altérations         |            |
| Dimensions         | 17 x 22 x 4 mm                   |                     |            |
| Description        | Utilisation de la partie distale |                     |            |

|                       |                           |  |  |
|-----------------------|---------------------------|--|--|
| <b>INTERPRÉTATION</b> |                           |  |  |
| Fonction              | F3 Travail sur la matière |  |  |
| Datation              | 1500-1000 ou 1704-1727    |  |  |
| Origine               | Amérindienne              |  |  |
| Fabrication           |                           |  |  |
| Fabricants            |                           |  |  |
| Commentaire           |                           |  |  |

**FORMULAIRE DE CATALOGAGE***Artefactuel* , coop de travail

|                 |                                 |
|-----------------|---------------------------------|
| No de catalogue | BiFI-5-3BT2-3                   |
| Catalogué par:  | N. Fortier                      |
| Photos          |                                 |
| Dessins         |                                 |
| Lots            | 3BT2                            |
| Couche          | Limon sableux                   |
| Contexte        | Mission sulpicienne (1704-1727) |

**DESCRIPTION**

|             |                                 |                     |         |
|-------------|---------------------------------|---------------------|---------|
| Objet       | Grattoir ?                      | État                | Complet |
|             |                                 | Nombre de fragments | 1       |
| Matériau    | Quartz laiteux                  |                     |         |
| Décor       |                                 | Altérations         |         |
| Dimensions  | 1000 mm <sup>2</sup>            |                     |         |
| Description | Retouches sur la partie distale |                     |         |

**INTERPRÉTATION**

|             |                                   |  |
|-------------|-----------------------------------|--|
| Fonction    | F3 Travail sur la matière         |  |
| Datation    | 1704-1727                         |  |
| Origine     | Amérindienne                      |  |
| Fabrication |                                   |  |
| Frabricants |                                   |  |
| Commentaire | pourrait avoir servi de batte feu |  |

**FORMULAIRE DE CATALOGAGE***Artefactuel* , coop de travail

|                 |  |  |
|-----------------|--|--|
| No de catalogue | BiFI-5-3BZ3-4  |  |
| Catalogué par:  | N. Fortier   |  |
| Photos          |  |  |
| Dessins         |  |  |
| Lots            | 3BZ3   |  |
| Couche          | Limon sableux  |  |
| Contexte        | Sylvicole moyen (1500-1000) ou Mission sulpicienne (1704-1727) |  |

|                    |                                 |                     |         |
|--------------------|---------------------------------|---------------------|---------|
| <b>DESCRIPTION</b> |                                 |                     |         |
| Objet              | Grattoir ?                      | État                | Complet |
|                    |                                 | Nombre de fragments | 1       |
| Matériau           | Chert gris foncé                |                     |         |
| Décor              |                                 | Altérations         |         |
| Dimensions         | 24 x 28,5 x 7 mm                |                     |         |
| Description        | Retouches sur la partie distale |                     |         |

|                       |                           |  |  |
|-----------------------|---------------------------|--|--|
| <b>INTERPRÉTATION</b> |                           |  |  |
| Fonction              | F3 Travail sur la matière |  |  |
| Datation              | 1500-1000 ou 1704-1727    |  |  |
| Origine               | Amérindienne              |  |  |
| Fabrication           |                           |  |  |
| Frabricants           |                           |  |  |
| Commentaire           |                           |  |  |

**FORMULAIRE DE CATALOGAGE***Artefactuel*, coop de travail

|                 |   |  |
|-----------------|---|--|
| No de catalogue | BiFI-5-3BZ3-5   |  |
| Catalogué par:  | N. Fortier  |  |
| Photos          |   |  |
| Dessins         |   |  |
| Lots            | 3BZ3  |  |
| Couche          | Limon sableux   |  |
| Contexte        | Sylvicole (3000-450AA) ou Mission sulpicienne (1704-1727) |  |

|                    |                             |                     |              |
|--------------------|-----------------------------|---------------------|--------------|
| <b>DESCRIPTION</b> |                             |                     |              |
| Objet              | Pointe                      | État                | fr. Proximal |
|                    |                             | Nombre de fragments | 1            |
| Matériau           | Chert gris et beige         |                     |              |
| Décor              |                             | Altérations         |              |
| Dimensions         | 18 x 12 x 4 mm              |                     |              |
| Description        | Retouche couvrante, aileron |                     |              |

|                       |                        |  |  |
|-----------------------|------------------------|--|--|
| <b>INTERPRÉTATION</b> |                        |  |  |
| Fonction              | F3.11.2 Chasse         |  |  |
| Datation              | 1500-1000 ou 1704-1727 |  |  |
| Origine               | Amérindienne           |  |  |
| Fabrication           |                        |  |  |
| Frabricants           |                        |  |  |
| Commentaire           | très petit fragment.   |  |  |

**FORMULAIRE DE CATALOGAGE****Artefactuel , coop de travail**

|                 |   |  |  |
|-----------------|---|--|--|
| No de catalogue | BiFl-5-3CE2-6   |  |  |
| Catalogué par:  | N. Fortier  |  |  |
| Photos          |   |  |  |
| Dessins         |   |  |  |
| Lots            | 3CE2  |  |  |
| Couche          | Limon sableux   |  |  |
| Contexte        | Sylvicole (3000-450AA) ou Mission sulpicienne (1704-1727) |  |  |

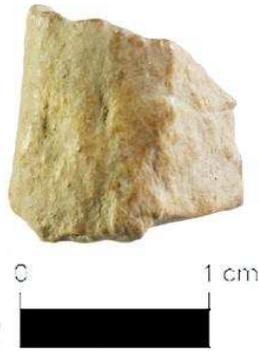
**DESCRIPTION**

|             |   |                     |         |
|-------------|---|---------------------|---------|
| Objet       | Percuteur   | État                | Complet |
|             |   | Nombre de fragments | 1       |
| Matériau    | Grès quartzeux gris-beige                             |                     |         |
| Décor       |   | Altérations         |         |
| Dimensions  | 78 x 43 x 32 mm                                       |                     |         |
| Description | Les deux extrémités montrent des traces de percussion |                     |         |

**INTERPRÉTATION**

|             |                           |  |
|-------------|---------------------------|--|
| Fonction    | F3 travail sur la matière |  |
| Datation    | 1500-1000 ou 1704-1727    |  |
| Origine     | Amérindienne              |  |
| Fabrication |                           |  |
| Frabricants |                           |  |
| Commentaire |                           |  |

**FORMULAIRE DE CATALOGAGE***Artefactuel* , coop de travail

|                 |   |  |
|-----------------|---|--|
| No de catalogue | BiFI-5-3BK3-7   |  |
| Catalogué par:  | N. Fortier  |  |
| Photos          |   |  |
| Lots            | 3CBK3   |  |
| Couche          | Limon sableux   |  |
| Contexte        | Sylvicole (3000-450AA) ou Mission sulpicienne (1704-1727) |  |

**DESCRIPTION**

|             |  |                     |            |
|-------------|--|---------------------|------------|
| Objet       | Poinçon, pointe ou harpon  | État                | Fr. mésial |
|             |  | Nombre de fragments | 1          |
| Matériau    | Diaphyse d'os long de mammifère indéterminé  |                     |            |
| Décor       |  | Altérations         | émoussé    |
| Dimensions  | 14,8 x 12,5 mm   |                     |            |
| Description | Fragment mésial d'outil en os dont l'examen tracéologique permet de reconnaître des microtraces qui semblent résulter d'un geste de raclage ou de polissage lors de la fabrication de cet objet, et des microtraces qui semblent plutôt résulter du frottement répété de la main de l'utilisateur sur l'objet. |                     |            |

**INTERPRÉTATION**

|             |   |  |  |
|-------------|---|--|--|
| Fonction    | F3 travail sur la matière                   |  |  |
| Datation    | 1500-1000 ou 1704-1727                      |  |  |
| Origine     | Amérindienne                                |  |  |
| Commentaire | Voir étude spécialisée en annexe du rapport |  |  |



ÉTUDE HISTORIQUE  
**DANS LE CADRE DU PROJET  
MAJEUR DU PONT DE  
L'ÎLE-AUX-TOURTES**



**VERSION FINALE | 2017-06-14**

---

ÉTUDE HISTORIQUE DANS LE CADRE DU PROJET MAJEUR DU  
PONT DE L'ÎLE-AUX-TOURTES - 2017

**Direction des projets des ponts majeurs de la métropole**

**Direction générale des grands projets routiers**

Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de  
l'Électrification des transports

**Dossier n°2110-16-QZ01**

**Préparé par l'Atelier Christian THIFFAULT**

3641 boulevard Saint-Laurent,

Montréal (Québec) H2X 2V5

T > 514.678.3952

[www.atelierct.ca](http://www.atelierct.ca) | [info@atelierct.ca](mailto:info@atelierct.ca)

Équipe de réalisation :

Christian Thiffault, architecte MOAQ

Pauline Gayaud, architecte-paysagiste AAPQ

Jean-Sébastien Sauvé, historien de l'architecture

**Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de  
l'Électrification des transports**

1017, suite 100, boulevard Saint-Jean-Baptiste

Mercier (Québec) J6R 1C1

juin 2017

**EN COUVERTURE – pont de l'Île-aux-Tourtes, 2016**  
(source : MTMDET).

# SOMMAIRE

---

## ÉTUDE HISTORIQUE DANS LE CADRE DU PROJET MAJEUR DU PONT DE L'ÎLE-AUX-TOURTES

|            |   |    |
|------------|---|----|
| <b>1.0</b> | <b>Introduction</b>                         | 5  |
| 1.1        | Mise en situation                           | 5  |
| 1.2        | Mandat et équipe de rédaction               | 6  |
| 1.3        | Méthodologie                                | 6  |
| 1.4        | Principales sources                         | 7  |
|            | - Sources physiques                         | 7  |
|            | - Sources primaires                         | 7  |
|            | - Sources secondaires                       | 7  |
| <b>2.0</b> | <b>Situation actuelle</b>                   | 8  |
| 2.1        | Identification                              | 8  |
| 2.2        | Statut                                      | 11 |
| 2.3        | Patrimoine archéologique                    | 13 |
| 2.4        | État du lieu                                | 14 |
|            | - Contexte urbain                           | 14 |
|            | - Morphologie                               | 15 |
| <b>3.0</b> | <b>Évolution du contexte</b>                | 16 |
| 3.1        | Chronologie                                 | 16 |
| 3.2        | Historique du village de Senneville         | 17 |
|            | - Développement seigneurial (1672-1825)     | 17 |
|            | - Développement rural (1826-1895)           | 20 |
|            | - Développement de villégiature (1865-1934) | 22 |
|            | - Développement urbain (1935-auj.)          | 24 |
| <b>4.0</b> | <b>Évolution du secteur d'étude</b>         | 26 |
| 4.1        | Secteur du pont                             | 26 |
|            | - Historique                                | 26 |
|            | - État actuel                               | 38 |
| 4.2        | Domaine Dow                                 | 40 |
|            | - Historique                                | 40 |
|            | - État actuel                               | 48 |
|            | - Valeur                                    | 54 |
| 4.2        | Maison Crevier                              | 56 |
|            | - Historique                                | 56 |
|            | - État actuel                               | 58 |
|            | - Valeur                                    | 62 |

---

|  |    |
|--|----|
| <b>TABLE DES ILLUSTRATIONS</b>             | 65 |
| <b>BIBLIOGRAPHIE</b>                       | 73 |
| <b>ANNEXES A.</b>                          | 81 |
| Rapports de visite                         | 83 |
| Secteur d'étude                            | 83 |
| CCA  | 83 |
| Archives de Senneville                     | 83 |
| Chaînes de titres                          | 84 |
| Propriété Dow                              | 84 |
| Propriété Crevier                          | 88 |
| Propriété sise au 118 chemin de Senneville | 92 |
| Île Girwood                                | 94 |
| Triangle Johnson                           | 96 |



# 1.0 INTRODUCTION



01

## 1.1 MISE EN SITUATION

Le présent document est une synthèse des diverses informations factuelles qui ont pu être rassemblées au sujet du secteur de l'entrée du pont de l'Île-aux-Tourtes sur l'île de Montréal dans la municipalité de Senneville ainsi que sur les deux propriétés situées au nord et au sud du pont, soit la maison Crevier et le domaine Dow.

Cette recherche historique est réalisée dans le cadre du projet majeur du pont de l'Île-aux-Tourtes du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.



02



03

01  
**Secteur d'étude, 2013**  
(source : Google).  
voir Annexe B.01

02  
**Secteur du pont de l'Île-aux-Tourtes, 2016**  
(source : MTMDET).  
Le pont quitte l'île Girwood avant d'enjamber le lac des Deux Montagnes.

03  
**Secteur du pont de l'Île-aux-Tourtes, 2016**  
(source : MTMDET).  
Arrivée du pont sur le territoire de Senneville. Vue vers le sud. On y voit le chemin de Senneville passer sous le pont et la bande boisée riveraine.

## 1.2 MANDAT ET ÉQUIPE DE RÉDACTION

Le pont de l'Île-aux-Tourtes a été construit au milieu des années 1960 et doit faire l'objet d'une intervention majeure en raison de son âge.

C'est dans le cadre de ce projet majeur que le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) a confié le mandat d'une étude historique à l'Atelier Christian Thiffault (Atelier CT). La portée de cette étude vise à documenter d'un point de vue historique le secteur de l'approche est du pont, dans le village de Senneville. Il s'agit de présenter sous forme de synthèse illustrée, d'une part, l'évolution du secteur et d'autre part, celle des propriétés Dow et Crevier, de l'arrivée des premiers Européens à aujourd'hui.

Christian Thiffault, architecte, a assuré la supervision de l'étude. Pauline Gayaud, architecte-paysagiste, s'est occupée de la collecte des archives et de leur analyse. Elle a rédigé les textes et s'est occupée de la mise en page du document. Jean-Sébastien Sauvé, historien en architecture, s'est penché sur l'étude plus précise des bâtiments des deux propriétés et en a rédigé la synthèse historique ainsi que la description actuelle.

La recherche et la rédaction de la présente étude ont été réalisées entre les mois de mars et de juin 2017.

## 1.3 MÉTHODOLOGIE

Sur la base de la recherche documentaire, le présent document illustre, dans un premier temps, l'évolution du village de Senneville afin de comprendre le contexte général dans lequel s'inscrit le pont et ses abords. Leur évolution, ainsi que celles des propriétés Dow et Crevier, sera abordée dans un second temps.

Cette synthèse historique permet d'aboutir à une description de l'état actuel du secteur et de chacune des propriétés.

Sauf mention contraire, le nord utilisé dans la présente étude est le nord géographique.

Face à certaines variations de la toponymie voici les termes qui ont été préférés :

- île **Girwood**, pour l'île parfois dénommée Girdwood, Johnson ou encore Saint-Gilles.
- l'île aux **Tourtes**, parfois nommée île aux Tourtres
- le fief **Boisbriant**, parfois écrit Boisbriand.

Cette étude est accompagnée d'une annexe dans laquelle se trouvent certains plans et cartes en plus grand format afin d'en améliorer la lecture.

## 1.4 PRINCIPALES SOURCES

### SOURCES PHYSIQUES

Un travail de terrain s'avérait essentiel pour documenter et comprendre le secteur. Le 12 avril, le village a été visité ainsi que les abords du pont. La propriété Dow, alors vacante, a pu être visitée. L'accès au domaine Crevier n'a pas été possible, puisqu'il s'agit d'une propriété privée.

### SOURCES PRIMAIRES

La recherche documentaire a été rendue possible grâce à la consultation d'archives conservées dans les centres suivants :

- Archives de la Ville de Montréal
- Archives du Centre Canadien d'Architecture
- Archives nationales du Québec
- Bibliothèque et Archives Canada
- Archives de Senneville

Le village de Senneville a été fusionné à la ville de Montréal de 2002 à 2006. Selon la Municipalité, de nombreuses archives seraient disparues suite à la défusion.

Le travail de recherche a été complété par un examen des cartes d'époque et des photographies historiques, qui témoignent de l'évolution du secteur à travers le temps. Les principaux fonds et collections consultés sont ceux de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Cartes et plans, Albums Massicotte), de la cartothèque de l'UQAM et du Musée McCord.

### SOURCES SECONDAIRES

Les sources secondaires citées ci-après sont les principales sources ayant été consultées concernant les deux propriétés :

- SARTHOU Manon - Ciné-Cité. *Conservation et mise en valeur du patrimoine de Senneville - Étude historique, archéologique, architecturale et paysagère*. Village de Senneville et Ministère de la culture et des Communications, 84p., décembre 1995.
- OUADHI Fouzi. *Étude de résidences appartenant au patrimoine architectural du Village de Senneville*, juin 2012.
- PELLETIER Michel. *L'arrondissement historique de Senneville, Montréal (Québec)*. Rapport présenté à la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, 14p.
- FRIEDMAN Avi. *The Village of Senneville: Urban and Architectural Inventory*. Étude réalisée par le professeur et un groupe d'étudiants. Village de Senneville, trois volumes, septembre 2000.

# 2.0 SITUATION ACTUELLE

## 2.1 IDENTIFICATION

|                       |   |
|-----------------------|---|
| <b>Nom(s) :</b>       | pont de l'Île-aux-Tourtes   |
| <b>Emplacement :</b>  | enjambe le lac des Deux Montagnes, entre la municipalité de Vaudreuil-Dorion et celle de Senneville |
| <b>Construction :</b> | 1962-1964   |
| <b>Ingénieurs :</b>   | Martineau, Boileau, BBR Prestress Co. <sup>1</sup>  |
| <b>Entrepreneur :</b> | Atlas Construction <sup>1</sup>   |
| <b>Surintendant :</b> | Victor Landriault <sup>1</sup>  |
| <b>Usage :</b>        | pont routier dans l'axe de l'autoroute 40   |
| <b>Propriétaire :</b> | Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports             |
| <b>Longueur :</b>     | 1 962 mètres  |
| <b>Description :</b>  | pont routier comportant six voies de circulation, soit trois voies par direction                    |



01  
**Pont de l'Île-aux-Tourtes**  
(source : MTMDET).

<sup>1</sup>d'après le fonds Landriault Victor (voir bibliographie)



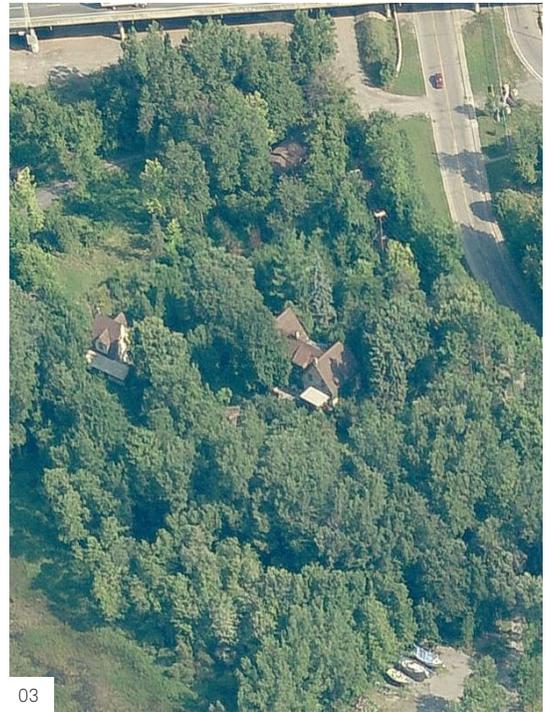
02

02  
**Domaine Dow**  
 (source : Bingmaps).

|                                 |  |
|---------------------------------|--|
| <b>Nom(s) :</b>                 | domaine Dow  |
| <b>Adresse :</b>                | 140 chemin de Senneville, Senneville   |
| <b>Numéros de lot anciens :</b> | 15-9-2, 15-10, 15-11-1, 16-1-1, 16-2-2, 16-8-1*  |
| <b>Numéros de lot actuels :</b> | 1 976 924, 1 990 977, 1 990 978, 1 990 979<br>1 990 980, 1 990 981*  |
| <b>Construction :</b>           | 1885   |
| <b>Architecte :</b>             | inconnu  |
| <b>Entrepreneur :</b>           | inconnu  |
| <b>Type de bâtiment :</b>       | édifice privé  |
| <b>Usage d'origine :</b>        | résidentiel  |
| <b>Usage actuel :</b>           | vacant (depuis au moins 2009)  |
| <b>Propriétaire :</b>           | M. George Cucuzzella   |
| <b>Superficie du terrain :</b>  | 14 895 m <sup>2</sup> (cadastre village de Senneville, 2017)<br>14 876 m <sup>2</sup> (étude de F. Ouadhi, 2012)<br>14 870 m <sup>2</sup> (Village de Senneville, 2013)<br>15 127 m <sup>2</sup> (certificat de localisation, 1990-2004) |
| <b>Superficie de plancher :</b> | 301 m <sup>2</sup> (étude de F. Ouadhi, 2012)  |
| <b>Description :</b>            | la propriété comprend une maison principale et un garage.  |

\*voir Annexe B.00

|  |   |
|--|---|
| <b>Nom(s) :</b>  | maison Crevier  |
| <b>Adresse :</b>                                       | 108 chemin de Senneville, Senneville  |
| <b>Numéro de lot ancien :</b>                          | 17 ptie*  |
| <b>Numéro de lot actuel :</b>                          | 1 976 923*  |
| <b>Construction :</b>                                  | 1861  |
| <b>Architecte :</b>                                    | s.o.  |
| <b>Entrepreneur :</b>                                  | inconnu   |
| <b>Type de bâtiment :</b>                              | édifice privé   |
| <b>Usage d'origine :</b>                               | résidentiel   |
| <b>Usage actuel :</b>                                  | résidentiel   |
| <b>Propriétaire :</b>                                  | M. Victor Prus, architecte  |
| <b>Superficie du terrain :</b>                         | 11 169 m <sup>2</sup> (cadastre village de Senneville, 2017)<br>9 822 m <sup>2</sup> (étude de F. Ouadhi, 2012)<br>9 817 m <sup>2</sup> (Répertoire CUM, 1986)<br>11 159 m <sup>2</sup> (certificat de localisation, dessiné d'après un plan de 191-) |
| <b>Superficie de plancher du bâtiment :</b>            | 254 m <sup>2</sup> (étude de F. Ouadhi, 2012)<br>407 m <sup>2</sup> (Répertoire CUM, 1986)  |
| <b>Superficie de plancher du bâtiment historique :</b> | 113 m <sup>2</sup> (Répertoire CUM, 1986)   |
| <b>Description :</b>                                   | la propriété comprend un bâtiment principal, un garage et un bungalow.  |



03  
**Maison Crevier**  
(source : Bingmaps).

\*voir Annexe B.00

## 2.2 STATUT

### PONT DE L'ÎLE-AUX-TOURTES

Fédéral : Aucune juridiction particulière.

Provincial : Aucune juridiction particulière.

Municipal : Aucune juridiction particulière.

### RIVE ET ÎLE GIRWOOD

Fédéral : Aucune juridiction particulière.

Provincial : Aucune juridiction particulière.

Municipal : Inscrit en tant que « milieux riverain et aquatique d'intérêt écologique » dans la Politique de Protection et de Mise en Valeur des Milieux Naturels (PPMVMN).  
Zoné en tant que « milieu humide de plus de 0,3ha » dans le règlement de zonage du Village de Senneville. « Toute intervention à l'intérieur d'un milieu humide est soumise à l'autorisation du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs. »

### CHEMIN DE SENNEVILLE

Fédéral : Inclus en partie dans les limites du lieu historique national du Canada de l'Arrondissement-Historique-de-Senneville.

Provincial : Aucune juridiction particulière.

Municipal : Inscrit en tant que « tracé fondateur d'intérêt patrimonial » dans le cahier d'Évaluation du patrimoine urbain, Pierrefonds - Senneville.



04



05



06

04  
Politique de Protection et de Mise en Valeur des Milieux Naturels  
(source : VdeM, 2004).  
voir Annexe B.02

 milieux riverain et aquatique d'intérêt écologique

05  
Annexe 3: *Écoterritoire de la Forêt de Senneville, cours d'eau et milieux humides*  
(source : Règlement de zonage du Village de Senneville, 2014).  
voir Annexe B.03

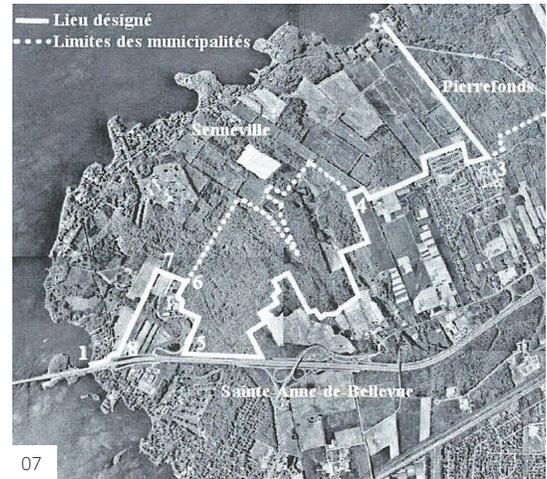
 milieu humide de plus de 0,3ha

06  
Évaluation du patrimoine urbain, Pierrefonds - Senneville  
(source : VdeM, 2005).  
voir Annexe B.04

 tracé fondateur d'intérêt patrimonial

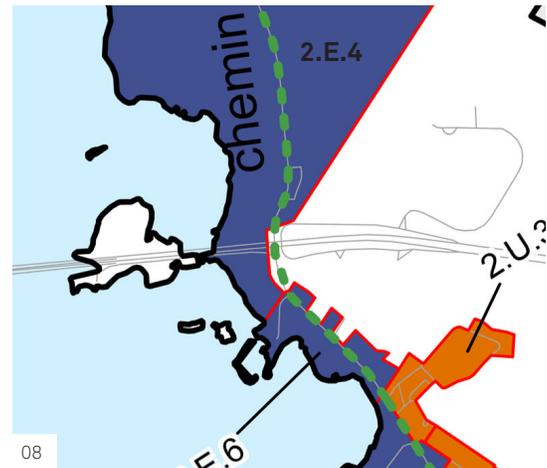
## MAISON DOW

|                     |  |
|---------------------|--|
| <b>Fédéral :</b>    | Incluse dans les limites du lieu historique national du Canada de l'Arrondissement-Historique-de-Senneville.   |
| <b>Provincial :</b> | Aucune juridiction particulière.   |
| <b>Municipal :</b>  | Inscrite en tant qu'« immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle » et faisant partie du secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle « Grandes propriétés de Senneville » dans le cahier d'Évaluation du patrimoine urbain, Pierrefonds–Senneville (secteur 2.E.4 sur le plan).<br>Inscrite en tant que « Bâtiment d'intérêt » dans le Règlement sur les Plans d'Implantation et d'Intégration Architecturale (PIIA). |



## MAISON CREVIER

|                     |  |
|---------------------|--|
| <b>Fédéral :</b>    | Aucune juridiction particulière.   |
| <b>Provincial :</b> | Aucune juridiction particulière.   |
| <b>Municipal :</b>  | Inscrite en tant qu'« immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle » et faisant partie du secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle « Grandes propriétés de senneville » dans le cahier d'Évaluation du patrimoine urbain, Pierrefonds–Senneville (secteur 2.E.4 sur le plan).<br>Inscrite en tant que « Bâtiment d'intérêt » dans le Règlement sur les Plans d'Implantation et d'Intégration Architecturale (PIIA). |



07  
Limites du lieu historique national du Canada de l'Arrondissement-Historique-de-Senneville (source : Parcs Canada, 2009).  
voir Annexe B.05

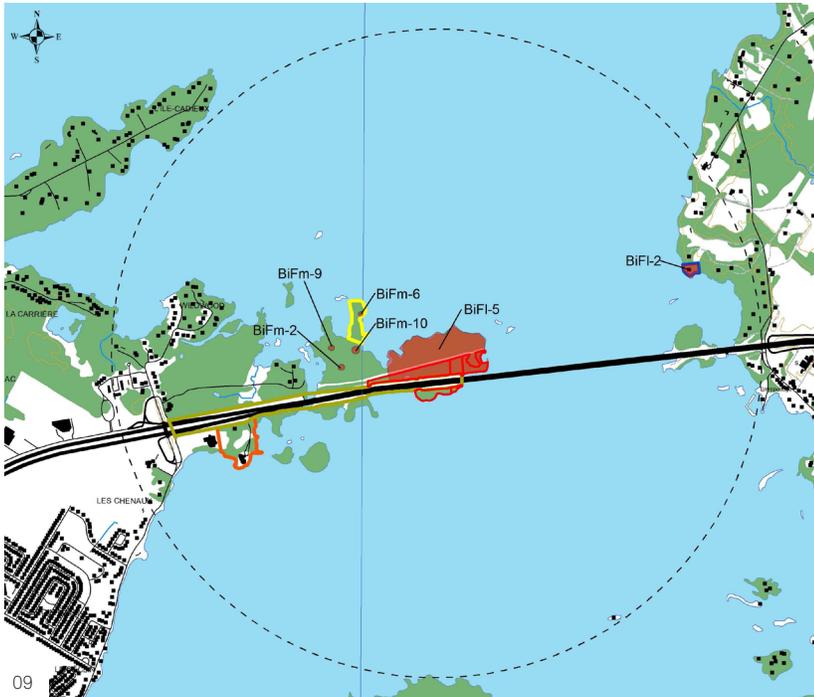
08  
Évaluation du patrimoine urbain, Pierrefonds - Senneville (source : VdeM, 2005).  
voir Annexe B.04

 secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle

## 2.3 PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

Six sites archéologiques sont actuellement connus dans une zone d'étude mesurant 2km de rayon à partir du centre de l'île aux Tourtes :

- BiFl-2 : site du Fort Senneville, classé comme site patrimonial dans le répertoire du patrimoine culturel du Québec
- BiFl-5 : moitié orientale de l'île aux Tourtes
- BiFm-2 : secteur nord-ouest de l'île aux Tourtes
- BiFm-6 : secteur nord de la plus grande pointe au nord de l'île aux Tourtes
- BiFm-9 : secteur nord-ouest de l'île aux Tourtes
- BiFm-10 : secteur nord-ouest de l'île aux Tourtes



09



10

09  
**Localisation des sites et des interventions archéologiques réalisées à proximité du projet n° 154-10-0827, municipalité de Vaudreuil-Dorion (sources: MTQ, MCC, BDTQ, feuillets 31G08-202 et 31H05-201)**  
tiré de Inventaires archéologiques 2014 (source : Artefactuel), voir Annexe B.06 et 07

10  
**Site patrimonial du Fort-Senneville, vue aérienne**  
(source : Pierre Lahoud, 2004).

### Légende

- Zone d'étude
- Projet 154-10-0827
- Site connu
- Interventions antérieures**
- Archéotec 2004a
- Archéotec 2004a et Pendergast 1965
- Ethnoscop 2006
- Ethnoscop 2013
- Pendergast 1965
- Transit Analyse 1992

## 2.4 ÉTAT DES LIEUX

### CONTEXTE URBAIN

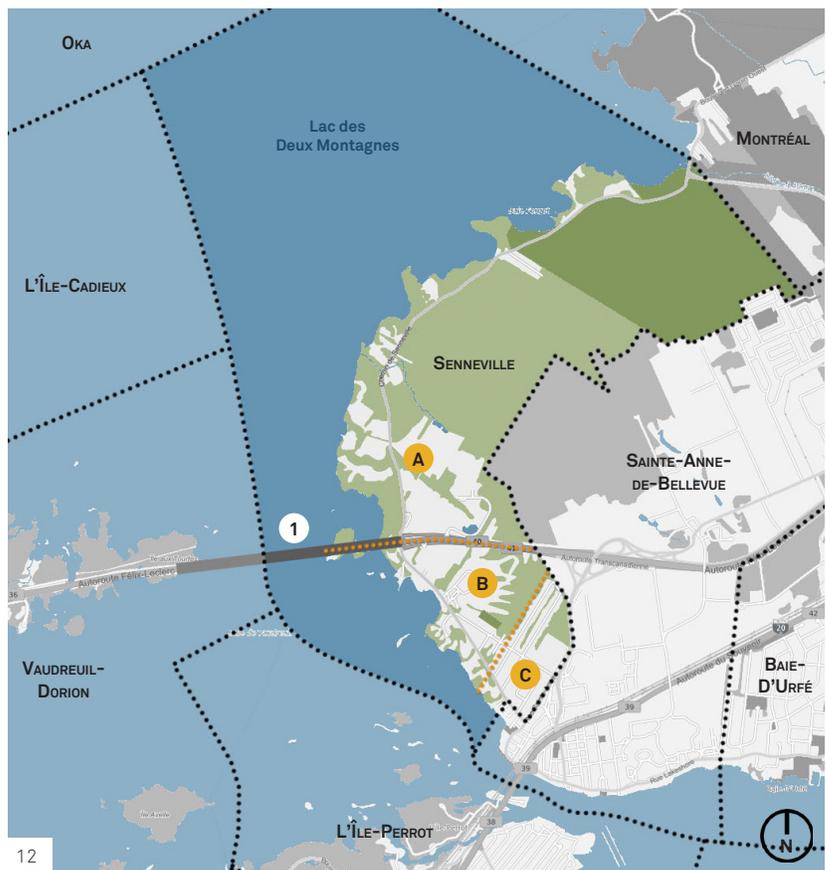
Le pont de l'Île-aux-Tourtes se situe à l'extrémité ouest de l'île de Montréal. Il enjambe le lac des Deux Montagnes, entre la municipalité de Vaudreuil-Dorion et celle de Senneville.

À l'ouest, une fois quittée la ville de Vaudreuil, le pont franchit l'île aux Tourtes, survole le lac des Deux Montagnes pour arriver sur l'île Girwood à l'est avant de rejoindre le village de Senneville.

Depuis 1935 le village est divisé en trois quartiers. Le *quartier sud* jouxte la municipalité de Sainte-Anne-de-Bellevue. Développé selon une trame orthogonale, ce secteur domiciliaire accueille la paroisse Corpus Christi et l'école secondaire Saint-Georges.

Entre ce quartier et l'autoroute, le *quartier centre* regroupe quelques services et des espaces de loisir. Des résidences sont implantées de part et d'autre du chemin de Senneville qui mène aussi au secteur d'activité desservi par l'A20.

Le *quartier nord* s'étend sur le reste du territoire de Senneville. C'est un paysage pittoresque sillonné par le chemin de Senneville. Ancien tracé fondateur, il relie les vastes domaines riverains et les grands boisés de l'ouest de l'île.



11  
**Secteur d'étude dans l'archipel d'Hochelaga**  
(source : AtelierCT, 2017).

12  
**Secteur du pont de l'île-aux-Tourtes**  
(source : AtelierCT, 2017).  
voir Annexe B.08

#### Légende

- 1- pont de l'île-aux-Tourtes
- limites municipales
- limites quartiers :  
A- nord  
B- centre  
C- sud



13  
**Secteur d'étude**  
 (source : photo aérienne  
 Google et cadastre du Village)  
 voir Annexe B.09

**Légende**

- 1- autoroute 40
- 2- pont de l'Île-aux-Tourtes
- 3- chemin de Senneville
- 4- Île Girwood
- 5- Village Crevier
- 6- club de voile
- 7- laboratoires Charles River
- 8- siège social Tenaquip
- 9- cimetière de Belvédère
- 10- chemin G.-H.-Tomlinson
- 11- ancienne Domtar
- 12- ancien Pavillon des Vétérans
- 13- ancien golf

- A- Domaine Dow,  
140 chemin de Senneville
- B- propriété 118 chemin de Senneville
- C- Maison Crevier,  
108 chemin de Senneville

**MORPHOLOGIE**

Le secteur d'étude s'étire de part et d'autre de l'autoroute 20, de l'extrémité ouest de l'île Girwood jusqu'au terrain du cimetière de Belvédère à l'est. Il est traversé du nord au sud par le chemin de Senneville qui délimite une bande riveraine composée dans la partie nord de grandes propriétés en bordure du lac des Deux Montagnes. Au sud, les habitations plus modestes implantées de part et d'autre de la voie forment le secteur du village Crevier, entre le club de voile et le vaste complexe industriel des laboratoires Charles River. Au nord, le vaste siège social de la Tenaquip est aujourd'hui implanté sur le terrain bordant le cimetière traversé par le chemin G.-H.-Tomlinson qui desservait autrefois le centre de recherches de la Domtar.

Le domaine Dow est la propriété située au nord du pont de l'Île-aux-Tourtes, entre le chemin de Senneville et le lac. Au sud, se trouve la maison au 118 chemin de Senneville et plus au sud, la maison Crevier.

# 3.0

## ÉVOLUTION DU CONTEXTE

### 3.1 CHRONOLOGIE

---

|                    |   |
|--------------------|---|
| <b>1672 :</b>      | Michel Sidrach-Dugué devient propriétaire du fief Boisbriant                                      |
| <b>1677 :</b>      | Fondation de la paroisse de Saint-Louis-du-Bout-de-l'Île  |
| <b>1679 :</b>      | Le fief Boisbriant est vendu à Charles LeMoine et Jacques Le Ber                                  |
| <b>1683 :</b>      | Jacques Le Ber devient l'unique propriétaire et rebaptise son fief Senneville                     |
| <b>1686 :</b>      | Construction d'un moulin à vent fortifié  |
| <b>1702 :</b>      | Construction du fort de Senneville  |
| <b>1704 :</b>      | Établissement d'une mission sulpicienne sur l'Île aux Tourtes avec les Népissingues               |
| <b>1706 :</b>      | Ordonnance pour l'ouverture et l'entretien des chemins  |
| <b>1710 :</b>      | Construction du fort des Népissingues sur l'Île aux Tourtes (« fort des sauvages », voir ill. 03) |
| <b>1714 :</b>      | Saint-Louis-du-Bout-de-l'Île devient Sainte-Anne-du-Bout-de-l'Île                                 |
| <b>1776 :</b>      | Le fort de Senneville est entièrement détruit lors de l'invasion américaine                       |
| <b>1855 :</b>      | Construction du pont du Grand-Tronc au-dessus de la rivière des Outaouais                         |
| <b>1861 :</b>      | Construction de la maison Crevier   |
| <b>1885 :</b>      | Construction de la maison Dow   |
| <b>1895 :</b>      | Le Village de Senneville se détache de la paroisse de Sainte-Anne-de-Bellevue                     |
| <b>1935 :</b>      | La charte du village est modifiée   |
| <b>1951 :</b>      | L'arboretum Morgan est annexé au Collège Macdonald  |
| <b>1961 :</b>      | Construction de l'école secondaire Saint-Georges  |
| <b>1963 :</b>      | Début de la construction du pont de l'Île-aux-Tourtes   |
| <b>1966 :</b>      | Inauguration de l'autoroute 20  |
| <b>2002 :</b>      | Définition de l'Arrondissement-Historique-de-Senneville   |
| <b>2002-2006 :</b> | Senneville est annexé à Montréal  |

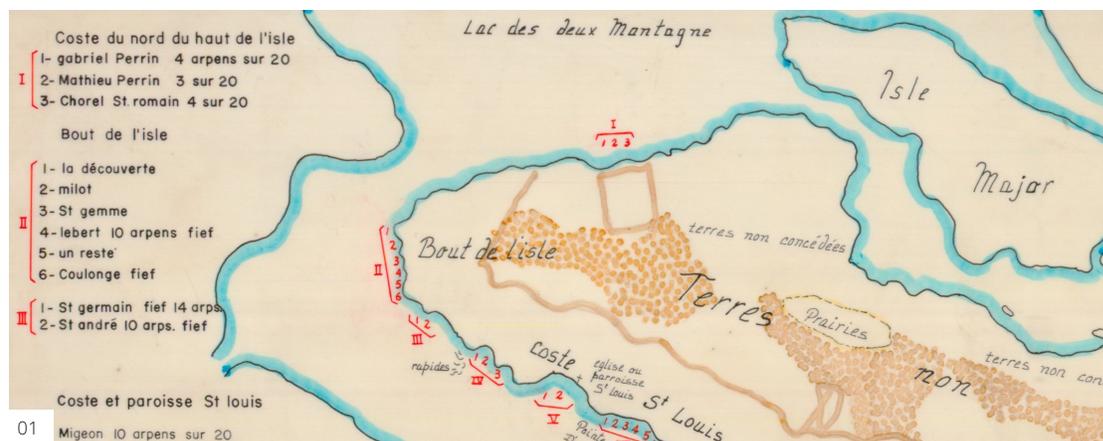
## 3.2 HISTORIQUE DU VILLAGE DE SENNEVILLE

### DÉVELOPPEMENT SEIGNEURIAL (1672 - 1825)

Au moment de la colonisation, la géographie fait de Montréal le point limite de la navigation fluviale sur le Saint-Laurent. Les puissants remous des rapides de Lachine ainsi que les autres saults de l'archipel empêchent les navires d'aller plus en amont. Montréal est alors perçue comme la clé de l'ouest. Plus propice à la navigation en canot, la rivière des Prairies, aux humeurs plus paisibles, donne un accès plus facile au lac des Deux Montagnes. L'étranglement formé par la pointe de l'île de Montréal et l'île aux Tourtes devient ainsi un point stratégique, une porte d'entrée pour le commerce de la fourrure, les canots en provenance de la rivière des Outaouais pouvant dès lors se rendre facilement à Montréal.

Les sulpiciens, alors propriétaires de ce territoire, le nomment Haut de l'Isle (ou Bout de l'île comme inscrit sur la carte de 1702 de Vachon de Belmont, ill. 01). En 1677, dans la partie sud, ils concèdent une partie des terres à la Mission Saint-Louis qui érige une chapelle en bois sur l'actuelle Pointe à Caron et fonde la paroisse de Saint-Louis-du-Bout-de-l'île, parfois nommée Saint-Louis-du-Haut-de-l'île. Plus au nord, en 1672, cinq fiefs sont concédés à des militaires<sup>1</sup> afin d'assurer le développement et la défense de ces terres situées à l'extrémité ouest de l'île, lieu stratégique de la colonie. L'un d'eux est le fief Boisbriant, propriété de Michel Sidrach-Dugué qui le vend en 1679 à Charles LeMoynes et Jacques Le Ber. Hommes d'affaires associés, ceux-ci

<sup>1</sup>M. Béglise, 2003, p.26.



01  
Description générale de l'Isle de Montréal, F. Vachon de Belmont, 1702 redessinée par G. Gallienne en 1977 (source : archives VdeM). voir Annexe B.10

02  
Pièce autographe signée de Sidrac Dugue, sieur de Boisbriant, 3 novembre 1684 (source : archives VdeM).



02 Archives de la Ville de Montréal

profitent de la position stratégique de leurs nouvelles terres<sup>2</sup> qui favorise la prospérité de leurs activités de traite et commerce des fourrures.

En 1683, Jacques Le Ber devient l'unique propriétaire du fief et le rebaptise alors le fief de Boisbriant «Senneville», en souvenir de Senneville-sur-Fécamp, sa ville natale en France. Il y construit en 1686 un moulin à vent en pierres. Cet édifice est fortifié afin de protéger les activités commerciales suite à la reprise de la guerre avec les Iroquois qui conduit les colons de la région à s'installer à proximité<sup>3</sup>. Le moulin est détruit partiellement par un incendie lors d'une attaque iroquoise et restera en ruines jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (ill. 06). En 1702 débute alors la construction du fort de Senneville (ill. 03) par Jacques Le Ber de Senneville, fils de Jacques Le Ber. Il est situé stratégiquement sur les rives du lac des Deux Montagnes, au confluent de la rivière des Prairies, de la rivière des Outaouais et du fleuve Saint-Laurent. Servant aussi de poste de traite de fourrures, le fort remplit à la fois des vocations militaire et commerciale<sup>4</sup>. À l'ouest, de l'autre côté du lac, Philippe de Rigaud de Vaudreuil confie au sulpicien René-Charles de Breslay l'établissement d'une mission avec les Népissingues sur l'Île-aux-Tourtes. En 1710,

une église en pierre et un fort sont construits (voir ill. 03 et 04) permettant l'évangélisation des Autochtones, une défense militaire et la traite des fourrures.

En 1706, une ordonnance royale oblige les propriétaires terriens à ouvrir et entretenir un chemin reliant les terres. Cette voie, la première dans l'ouest, deviendra dans notre secteur d'étude, le chemin de Senneville. Celui-ci sillonne le territoire en bordure de l'île (visible sur la carte de 1831, ill. 05). Au sud, en 1714, Saint-Louis-du-Bout-de-l'Île devient Sainte-Anne-du-Bout-de-l'Île en l'honneur de la nouvelle chapelle dédiée à Sainte-Anne, achevée en 1711<sup>5</sup>. Cette municipalité deviendra Sainte-Anne-de-Bellevue en 1878.

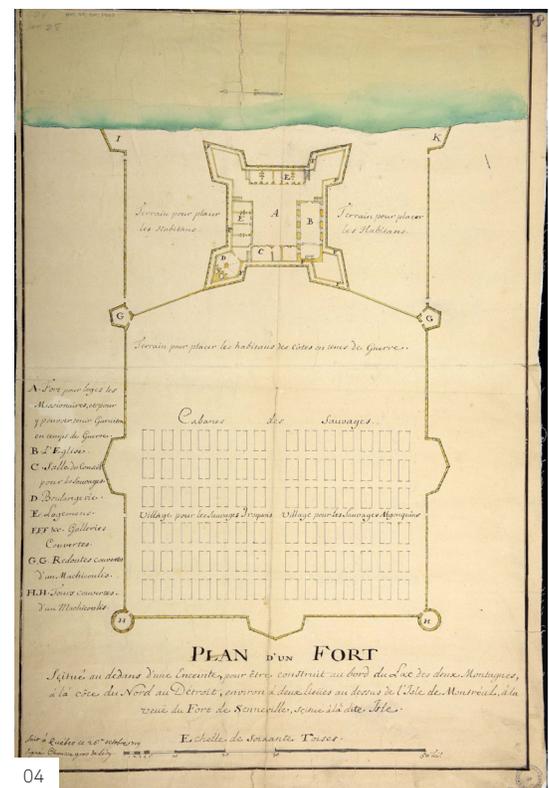
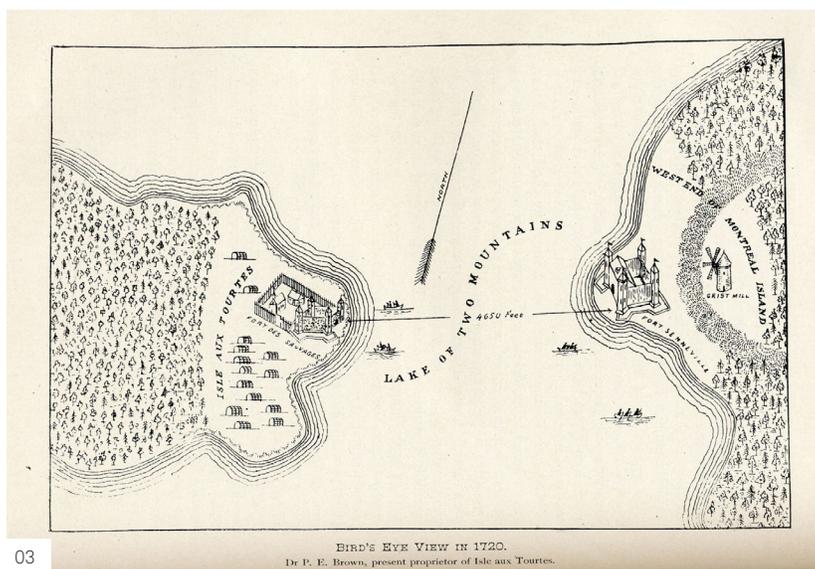
Le commerce des fourrures cesse après 1725 lorsque l'ouverture du commerce de l'ouest élimine l'intérêt commercial du poste de Senneville. Le fort sert alors de résidence aux fermiers et aux meuniers du fief. En 1776, le fort est entièrement détruit par le feu lors de l'invasion américaine menée par le général Arnold. Il ne sera jamais reconstruit (ill. 07).

<sup>2</sup>M. Sarthou, 1995, p.16 et M. Bélisle, 2003, p.27

<sup>3</sup>M. Sarthou, 1995, p.17

<sup>4</sup>M. Bélisle, 2003, p.41

<sup>5</sup>M. Bélisle, 2003, p.49





05

03  
**Bird's Eye View in 1720, Dr P. E. Brown, present proprietor of Isle aux Tourtes, 1893**

(source : BAnQ).  
 voir Annexe B.11  
 Le fort de Senneville se situe en avant du moulin déjà existant.

04  
**Plan du fort de l'Île aux Tourtes, Chaussegros de Lery, 1719**

(source : archives VdeM).  
 voir Annexe B.12

05  
**Extrait de This topographical map of the district of Montreal, Lower Canada, J. Bouchette, 1831**

(source : BAnQ).  
 voir Annexe B.13

06  
**Ruines du vieux moulin à vent en pierre, Wm. Notman & Son, vers 1895**

(source : Musée McCord).

07  
**Mme Girdwood à côté de trois arches, Fort Senneville, Dr. Girdwood, 1866**

(source : Musée McCord).



06

MUSÉE MCCORD MUSEUM



07

## DÉVELOPPEMENT RURAL (1826 - 1895)

Bien que les terres soient concédées dès la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est surtout au XIX<sup>e</sup> siècle qu'elles sont occupées et cultivées. Lors du Régime anglais, elles sont subdivisées et des maisons de ferme entourées de dépendances sont alors bâties en bordure du chemin.

Ces maisons rurales sont accessibles par une allée depuis le chemin de Senneville. Leur terrain est quelques fois boisé et un potager peut être aménagé près de la demeure. Celle-ci présente des formes architecturales traditionnelles. Les murs sont en moellons bruts ou ébauchés. Le toit est à deux versants droits et peut être percé de lucarnes. Les ouvertures ont des encadrements de pierre taillée et les fenêtres sont à carreaux. Une galerie est souvent placée à l'avant de la maison et une véranda peut être aménagée à l'arrière.

En 1855, la compagnie ferroviaire du Grand Tronc inaugure le pont au-dessus de la rivière des Outaouais à Sainte-Anne-de-Bellevue (ill. 10). Ce pont en structure tubulaire, première du genre au pays, précède la construction du pont Victoria. Il est remplacé par une structure d'acier en 1898<sup>6</sup>.

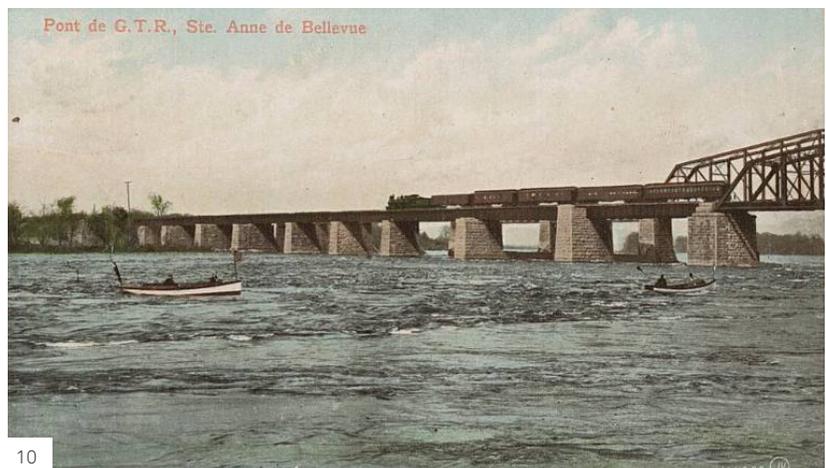
L'ouverture de la ligne reliant Montréal à Toronto permet un accès rapide à l'ouest de Montréal et annonce le développement de Senneville comme lieu de villégiature pour l'élite montréalaise.

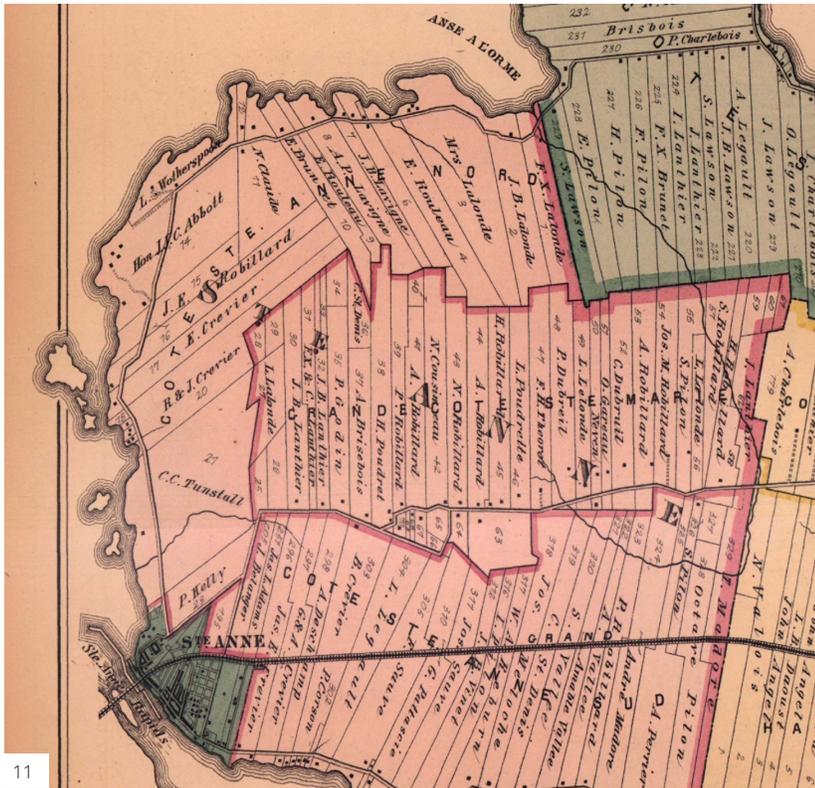
<sup>6</sup>M. Bélisle, 2003, p.127

08  
**Maison rurale sise au 297  
chemin de Senneville,  
photogr. Gérard Morisset,  
1947**  
(source : BAnQ).

09  
**Gare du Grand Tronc à  
Sainte-Anne-de-Bellevue,  
date inc.**  
(source : BAnQ).

10  
**Pont du Grand Tronc à  
Sainte-Anne-de-Bellevue,  
date inc.**  
(source : BAnQ).





11

La carte de Hopkins, datant de 1879 (ill. 11), fait apparaître la division des terres. Celles de l'actuel village de Senneville font partie à l'époque de la municipalité de Sainte-Anne, mais sont visibles à l'ouest et au nord sous la toponymie de «Côte Sainte-Anne-Nord». Deux orientations sont observées : sud-ouest/nord-est d'une part pour les terres plus à l'ouest et nord/sud d'autre part pour les terres au nord. On peut aussi observer au sud le noyau de Sainte-Anne et la voie ferrée ainsi que le canal ouvert en 1843.



12

11  
**Extrait de l'Atlas of the city and island of Montreal,**  
**Henry W. Hopkins, 1879**  
 (source : BAnQ).  
 voir Annexe B.14

12  
**Vue du Chemin Senneville,**  
**date inc.**  
 (source : BAnQ).

## DÉVELOPPEMENT DE VILLÉGIATURE (1865 - 1934)

Dès le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, le « Bout de l'île » voit apparaître le développement d'un nouveau type de résidence sur ses terres agricoles. À l'image des bourgeois et des classes aisées de la société anglaise qui promouvaient une version romantique du retour à la terre, les riches industriels montréalais font construire d'immenses demeures destinées à la détente et la villégiature sur les rives du lac des Deux Montagnes. Ces puissants financiers font appel à des architectes montréalais prestigieux, tels que les frères Maxwell ou Percy E. Nobbs, afin de construire des domaines pittoresques qui mettent l'emphase sur l'émotion esthétique et la beauté, liant architecture et paysage.

John Joseph Caldwell Abbott semble être le premier à lancer le mouvement. Il acquiert le domaine Leber en 1865 et fait construire sa demeure qu'il nomme « Boisbriant ». En 1877, il demande au conseil municipal de Sainte-Anne d'ouvrir un nouveau chemin vers la gare du Grand Tronc et offre même de défrayer les coûts de construction des clôtures<sup>7</sup>. Ce chemin deviendra la rue Pacific.

À partir des années 1880, Louis-Joseph Forget acquiert de nombreuses terres au nord du village et constitue un domaine agricole, véritable modèle de ferme de multiculture (vergers, vignes, champs de céréales et de fourrage, potager, élevage d'un cheptel d'animaux de race et vaches laitières) connue sous le nom du domaine du Bois-de-la-Roche. La résidence principale, dessinée par Edward Maxwell en 1899, est un petit château pittoresque semblable aux grands hôtels dessinés par Bruce Price<sup>8</sup>.

L'influence des frères Maxwell dans le paysage sennevillois reste incontestable. Leur œuvre s'inscrit, dans une plus grande mesure, au mouvement *Arts and Crafts* qui jouissait d'une grande popularité depuis la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle dans l'ensemble de l'Empire britannique.



13

“BOISBRIANT”—Fief Senneville.—SIR JOHN ABBOTT, K.C.M.G.

VIEW TAKEN IN 1904.



14

Le mouvement *Arts and Crafts*, souvent traduit en français par « mouvement Arts et Métiers », veille à valoriser le savoir-faire des artisans. En effet, selon le théoricien anglais William Morris, l'apport de la machine dans la production artistique devait être limité, car

<sup>7</sup>M. Bélisle, 2003, p.128

<sup>8</sup>France Gagnon-Pratte dans *L'architecture de Edward & W.S. Maxwell*, 1991, p.147-148



15



16

13  
**« Boisbriant » Fief  
 Senneville, Sir John Abbott,  
 Henri Archanbault, 1893**  
 (source : BAnQ).

14  
**« Boisbriant », habitation  
 du concierge à l'entrée de la  
 propriété, date inc.**  
 (source : BAnQ).

15  
**Résidence du sénateur  
 Louis J. Forget, « Le Bois de  
 La Roche », Wm. Notman &  
 Son, 1901**  
 (source : Musée McCord).

16  
**Résidence de M. Louis J.  
 Forget, Wm. Notman & Son,  
 1888**  
 (source : Musée McCord).

celle-ci menait à l'abrutissement, à l'ennui et au déclin de la création. En architecture, le mouvement *Arts and Crafts* ne peut donc pas être considéré comme un style architectural proprement dit. En effet, le mouvement décrit plutôt une tendance veillant à libérer l'architecte de tout style architectural en promouvant plutôt un emploi «véridique» des matériaux, dont il fallait accepter le naturalisme et les imperfections<sup>9</sup>. L'architecte s'éloigne des règles régies par les styles architecturaux classiques et veille à appliquer aux constructions d'anciennes formes «artisanales» qu'il adapte aux besoins de la vie domestique moderne<sup>10</sup>.

Les villas *Arts and Crafts*, telle que la résidence principale du domaine Dow, répondent par ailleurs aux aspirations d'une bourgeoisie aisée en quête de reconnaissance. Situées loin de la ville, elles rappellent un idéal de gentleman-farmer en lien avec la nature qu'il devait contrôler en aménageant des jardins et même, éventuellement, des fermettes. C'est ainsi que plusieurs bâtiments secondaires, comme les maisons des gardiens et des jardiniers, les écuries, les serres, sont construits sur les propriétés. D'autres petites maisons, plus modestes, sont construites le long de la rue Philips et dans l'actuel secteur Crevier (sud de l'autoroute 20) pour accueillir les domestiques et ouvriers agricoles des grandes propriétés.

En 1895, un groupe de citoyens forme le village de Senneville en le détachant de la paroisse de Sainte-Anne-de-Bellevue et adopte une charte qui régit la municipalité. Louis-Joseph Forget devient le premier maire de Senneville et préside un an plus tard la première assemblée du conseil.

<sup>9</sup>P. Davey, *L'architecture Arts & Crafts*, 1980, p.12.

<sup>10</sup>*ibid.*, p.121-3.

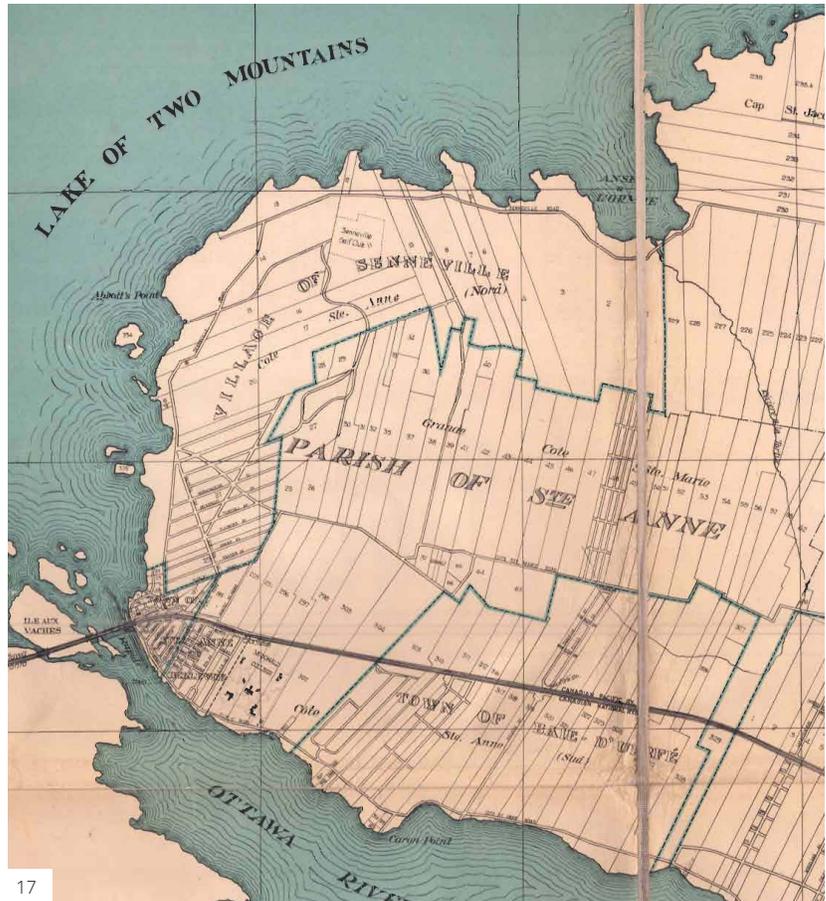
## DÉVELOPPEMENT URBAIN (1935 - AUJ.)

En 1935, la charte du village est modifiée avec l'adoption d'une nouvelle loi : le territoire est divisé en trois quartiers (nord, centre et sud), les maisons en rangée et à logements superposés sont interdites, tout comme l'implantation de commerces et industries<sup>11</sup>.

Dans la partie nord, la famille Morgan possède de nombreuses terres depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle. Elles deviennent, en 1945, l'arboretum portant son nom. Il est annexé au Collège Macdonald en 1951. Il comprend aujourd'hui une réserve d'oiseaux, une érablière et 170 essences d'arbres canadiens.

Au sud du village, une vaste opération de lotissement est entreprise dans les années suivant la Seconde Guerre mondiale sur l'ancienne propriété de la famille Tunstall. On peut voir sur la carte de 1924 (ill. 17), le tracé des rues qui seront en partie ouvertes et loties. En 1960, le club de voile est fondé et un an plus tard l'école Saint-Georges est construite. L'urbanisation du quartier se poursuit avec notamment l'ouverture des rues Sunset et Muir Park dans les années 1970.

La construction de l'autoroute et du pont de l'Île-aux-Tourtes au cours de la première moitié des années 1960 sur la limite sud du quartier nord est venue renforcer la fraction entre ce dernier et les quartiers centre et sud. C'est d'ailleurs l'infrastructure routière qui sert de limite à l'Arrondissement-Historique-de-Senneville tel que défini par le gouvernement fédéral en 2002. Ce lieu historique national du Canada reconnaît la qualité et la diversité de l'architecture des grands domaines construits le long du chemin de Senneville.



17

Notons par ailleurs que le village de Senneville a été fusionné avec la ville de Montréal dans l'arrondissement Pierrefonds/Senneville en 2002 avant de redevenir indépendant en 2006.

17  
Extrait de *Gordon & Gotch's Map of the island of Montreal, Compiled and drawn by Albert E. Dumont, 1924*

(source : Archives VdeM). voir Annexe B.15

18  
Le village de Senneville, 2013

(source : Google).

### Légende

..... limite de la municipalité

○ emplacement de l'ancien fort de Senneville et du moulin fortifié

<sup>11</sup>M. Sarthou, 1995, p.19-20



# 4.0 ÉVOLUTION DU SECTEUR D'ÉTUDE

## 4.1 SECTEUR DU PONT

### HISTORIQUE

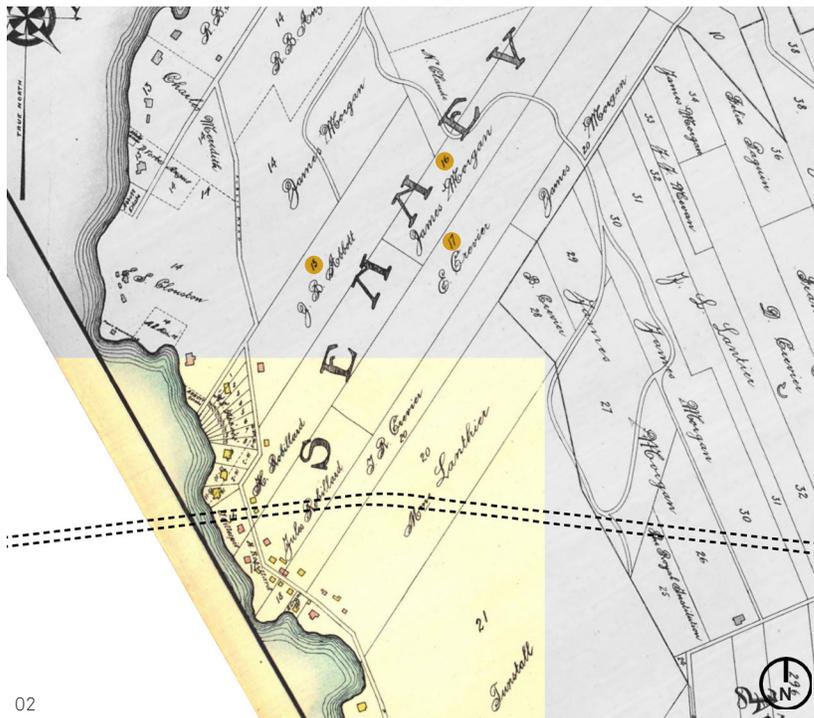
#### Carte 1879, Hopkins

Les terres de Senneville sont concédées à partir de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle et desservies par le chemin riverain mais c'est surtout au cours du XIX<sup>e</sup> qu'elles sont occupées et cultivées. Dans le secteur d'étude, les terres étroites ont front sur le lac et s'étirent vers l'intérieur de l'île. La carte de 1879 (ill. 01) dessinée par Hopkins fait état de plusieurs bâtiments implantés entre le chemin et le lac, dont la maison Crevier, construite au début des années 1860, qui se trouve sur le lot 17 d'Étienne Crevier et la maison située aujourd'hui au 118, encore présente bien que proche du fuseau de l'autoroute (pointillés sur l'ill. 01).



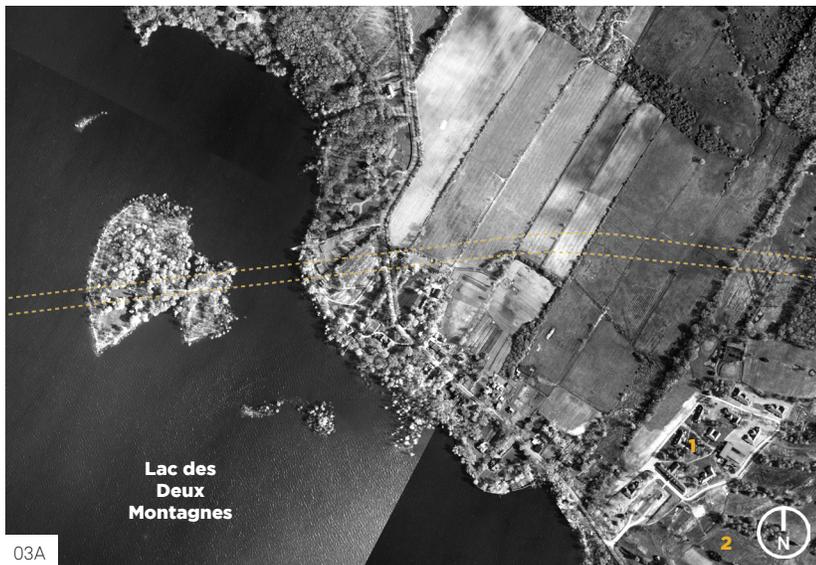
#### Carte 1907, Pinsoneault

On peut observer que la partie riveraine des lots 15 et 16 a été subdivisée en nombreuses parcelles sur lesquels sont implantés de nouveaux bâtiments. Du nord au sud, on y reconnaît en jaune : la maison située aujourd'hui au 150 et la maison Dow, construite en 1885 (voir 4.2. p.40). Un bâtiment est indiqué sur le lot triangulaire mais ne semble pas correspondre aux dépendances visibles sur la photo aérienne de 1947 (ill. 03B).

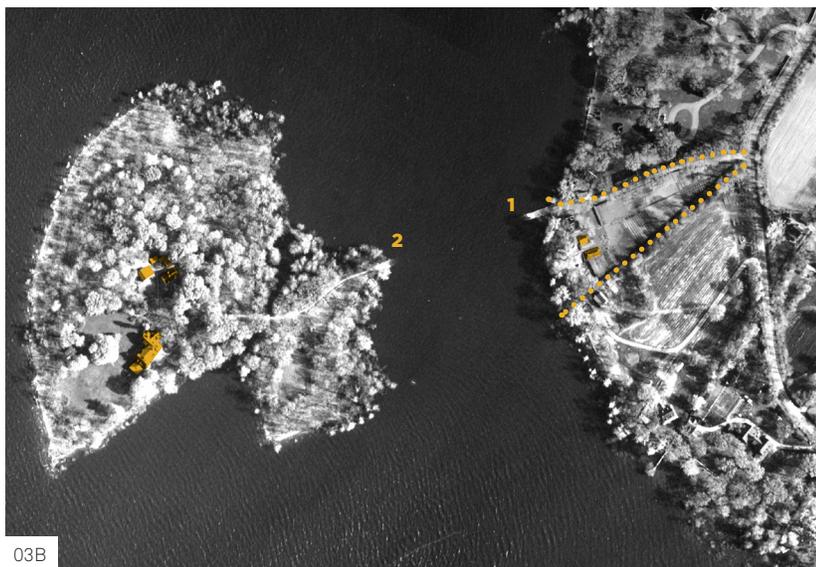


01  
**Extrait de Atlas of the city and island of Montreal, H. W. Hopkins, 1879**  
 (source : BAnQ).  
 voir Annexe B.14  
 En couleurs : secteur d'étude.  
 En pointillés blancs : tracé actuel de l'autoroute et du pont de l'île-aux-Tourtes.

02  
**Extrait de Atlas of the island and city of Montreal and Ile Bizard, A. R. Pinsoneault, 1907**  
 (source : Archives VdeM).  
 voir Annexe B.16  
 En couleurs : secteur d'étude.  
 En pointillés noirs : tracé actuel de l'autoroute et du pont de l'île-aux-Tourtes.



03A



03B

03A  
**Photo aérienne, 1947-1949**  
(source : Archives VdeM).  
voir Annexe B.17  
En pointillés orange : tracé  
actuel de l'autoroute A40 et  
du pont de l'île-aux-Tourtes.

Légende :  
**1** - Pavillon des Vétérans  
**2** - golf Senneville Country  
Club

03B  
**Photo aérienne, 1947-1949**  
(source : Archives VdeM).  
voir Annexe B.17

Légende :  
En pointillés orange : limites  
supposées du triangle cultivé  
faisant partie de la propriété  
des Johnson.

En orange : bâtiments  
agricoles.

Sur l'île : maison principale et  
dépendances.

**1 et 2** - quais

### Photo aérienne de 1947-1949

La photo aérienne de 1947 met en évidence les terres agricoles qui occupent encore la partie est du secteur d'étude tandis que sur la bande riveraine, entre le chemin et le lac, les bâtisses sont implantées dans des jardins où se mêlent boisé et pelouse ouverte, jardin potager et haies plantées.

En 1945, le golf Senneville Country Club, fondé en 1920, voit son parcours réduire de 18 à 9 trous avec la construction du Pavillon des Vétérans de l'hôpital Sainte-Anne (1 et 2 sur l'ill. 03A).

Nos recherches ne nous ont pas permis de savoir depuis quand mais, à l'époque de la prise de la photo aérienne, l'île Girwood est la propriété de la famille Johnson. Il semblerait que le triangle compris entre la propriété Dow et l'actuel 118 en faisait aussi partie (ill. 03B).

Cette terre de forme triangulaire est délimitée et desservie au nord par une allée partant du chemin de Senneville en direction du lac. Un quai est aménagé à son extrémité et permet aux embarcations de rejoindre le second quai situé dans la partie est de l'île. Au sud, un alignement d'arbres, peut-être doublé d'un muret, sépare la parcelle de celle de l'actuel 118. La berge est occupée par une bande boisée à l'orée de laquelle se trouve plusieurs bâtiments fonctionnels (serres, garages, peut-être écuries ?) tournés vers les cultures et le chemin de Senneville. Cette production agricole devait sans doute subvenir en partie aux besoins de la famille Johnson.

Plusieurs photographies témoignent de l'ampleur de leur domaine, qui comprend sur l'île, une résidence principale et plusieurs dépendances de plus petites dimensions. Depuis le quai, un chemin sillonne le boisé avant de se séparer pour mener à la maison au sud et aux différentes dépendances au nord. Les dépendances sont implantées dans une petite clairière tandis qu'une large pelouse est aménagée en avant de la maison

principale permettant des vues dégagées sur le lac de Deux Montagnes.

Présentant une volumétrie complexe par ses corps de bâtiment et sa toiture, la résidence principale s'apparente aux autres résidences *Arts and Crafts* que l'on retrouve à Senneville (ill. 04 et 05). Les murs du rez-de-chaussée sont enduits de crépis, alors que les étages supérieurs sont en clins de bois. La toiture est percée de lucarnes de bois et une véranda se trouve du côté de la rive afin que les résidents puissent profiter de la vue. Les dépendances sont des maisonnettes simples aux toits en pente droite (ill. 06).

Outre la photo aérienne de 1947 et les photographies prises lors de la construction du pont, nos recherches ne nous ont pas permis de trouver plus d'informations concernant cette propriété.

04  
**May 2, 1963 - Former Johnson residence temporary Atlas office, photogr. V. Landriault**  
 (source : CCA).  
 La maison Johnson pendant les travaux du pont.

Dépendance de la maison Johnson, située sur l'île, lors des travaux du pont.

07  
**Photo prise lors de la construction du pont, septembre 1964**  
 (source : MTMDET).  
 On reconnaît le chemin délimitant le triangle agricole (la maison Dow est sur l'extrémité droite de la photo). Les bâtiments agricoles déjà visibles sur la photo aérienne de 1947 sont visibles en fond de parcelle. Une serre a été construite en 1963 un peu plus en avant (en orange). (voir aussi ill. 53 p.42)

05  
**May 2, 1963 - View from top of pier no. 25, photogr. V. Landriault**  
 (source : CCA).  
 La maison Johnson pendant les travaux du pont.

06  
**May 16, 1963 - Aerial view from heliicopter - looking west, photogr. V. Landriault**  
 (source : CCA).



04



05



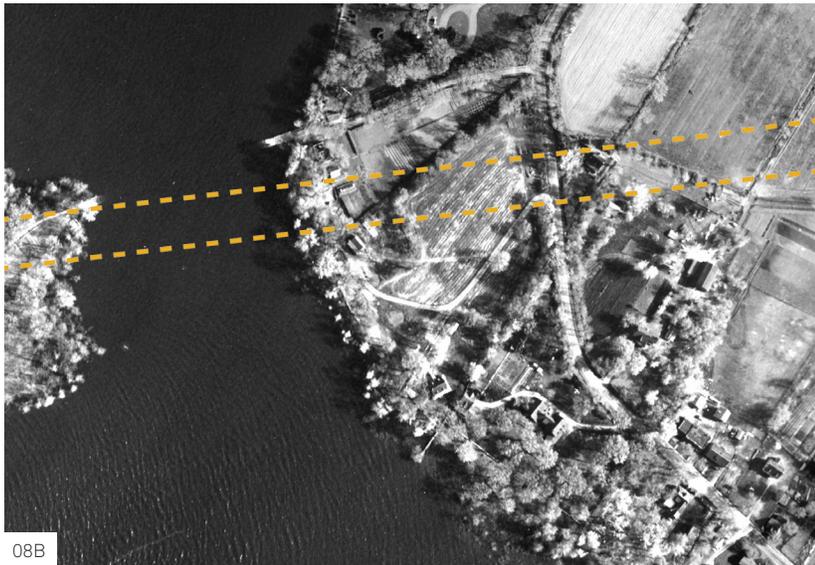
07



06



08A



08B

Apparaissant déjà sur la carte de Hopkins de 1879 (ill. 01), la maison sise aujourd'hui au 118 chemin de Senneville est implantée dans l'extrémité sud du lot entre le triangle cultivé et la propriété Crevier. La photo aérienne (ill. 08A) nous montre une maison de petite taille dont le mur pignon est orienté vers le chemin de Senneville. Le toit à deux versants est percé de lucarnes à pignon des deux côtés. Une allée, partant du chemin de Senneville, d'abord parallèle aux limites du lot, forme ensuite un coude et se dirige vers le coin nord où sont implantées des constructions secondaires. Le reste du lot est cultivé et quelques arbres occupent la bande riveraine.

Le fuseau de l'autoroute viendra traverser le lot (pointillés sur ill. 08B) entraînant son redécoupage au début des années 1960. La maison, située plus au sud, demeure encore aujourd'hui sur le site.

Nos recherches ne nous ont pas permis de trouver plus d'informations sur ce bâtiment et ses dépendances. La maison principale se situe loin du chemin de Senneville et n'est pas visible depuis celui-ci car cachée par la végétation, cependant elle a sans doute une valeur patrimoniale intéressante de par son ancienneté.

08A  
**Photo aérienne, 1947-1949**  
(source : Archives VdeM).  
voir Annexe B.17

Légende :  
En pointillés orange : limites  
supposées du lot de l'actuel  
maison sise au 118.

En orange : au sud, la dite  
maison reconnaissable  
avec son toit à deux  
versants et au nord,  
bâtiments secondaires.

08B  
**Photo aérienne, 1947-1949**  
(source : Archives VdeM).  
voir Annexe B.17

En pointillés orange : tracé  
actuel de l'autoroute A40 et  
du pont de l'île-aux-Tourtes.

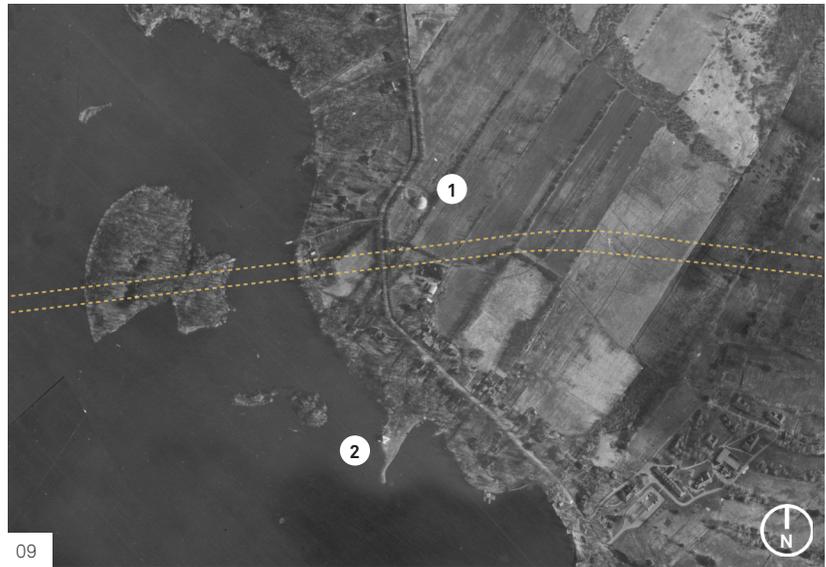
## Photo aérienne 1962

### Barn dome

Au début des années 1950, John Hackney, alors propriétaire du lot 16 ptie, à l'est du chemin de Senneville, fait une demande de permis pour construire un édifice à vocation agricole. Construit en 1954, le Barn dome est conçu par l'ingénieur industriel Jeffrey Burland Lindsay. Il s'agit d'une coupole géodésique faite de bois et de fibre de verre qui s'inspire des expérimentations de l'Américain Buckminster Fuller, auteur du pavillon des États-Unis de l'Expo 67, dont Lindsay était l'un des «douze disciples»<sup>1</sup>. Présentant des traces de rouilles importantes, la coupole a été démolie entre 2009 et 2011.

### Capitainerie du Club de voile

Le Club de voile de Senneville est fondé en 1960 sous l'initiative d'Arthur Tree et de Bart Morgan. Le terrain, propriété de la succession de James Morgan, est cédé aux plaisanciers pour la somme de 1 dollar. La capitainerie du club de voile de Senneville est construite en 1961 selon les plans de l'architecte Victor Prus, propriétaire et résident de la maison Crevier. Le pavillon se caractérise par une toiture de forme parabolique hyperbolique de toile faite de nylon et d'hypalon et d'un revêtement de néoprène. Des travaux de réfection du toit ont dernièrement été réalisés par Bernard Lusagne selon des techniques développées par l'ingénieur en toitures Pierre Larichelière qui est membre du club<sup>2</sup>.



09



10

09  
**Photo aérienne, 1962**  
(source : Archives VdeM).  
voir Annexe B.18

**Légende**  
1- barn dome  
2- capitainerie du Club de voile  
En pointillés : tracé actuel de l'autoroute A40 et du pont de l'Île-aux-Tourtes.



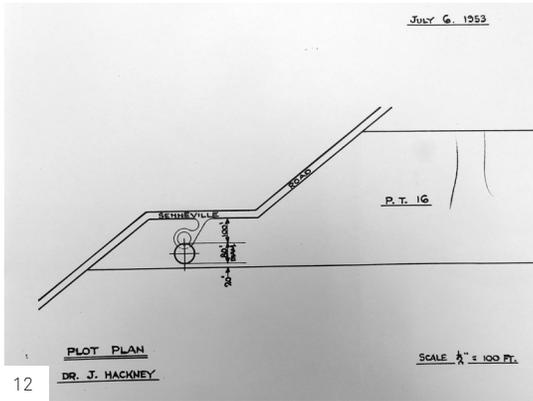
11

10  
**Le barn dome, photo prise lors de la construction du pont, 1964**  
(source : MTMDDET).

11  
**La capitainerie du Club de voile, photo prise lors de la construction du pont, 1964**  
(source : MTMDDET).

<sup>1</sup>Buckminster Fuller. Black Mountain College Project. Repéré à : <http://www.blackmountaincollegeproject.org/Biographies/FULLER%20BUCKMINSTER%20BIO/FULLER%20BUCKMINSTER.htm>

<sup>2</sup>Club de voile Senneville. Historique. Repéré à : <http://cvsync.com/category/historique/>



12



15

12  
**Plan d'implantation pour le Barn dome, 1953**  
 (source : permis de construire inclus dans le dossier documentaire CCA).  
 Designer : Jeffrey Lindsay  
 construction : 1954



13



16

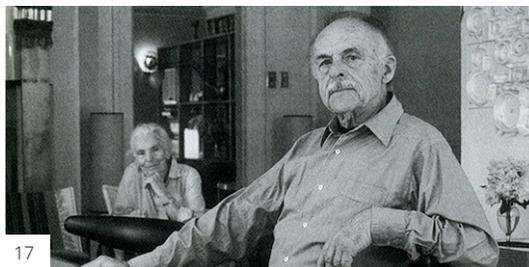
13 - 14  
**Barn dome, date inc.**  
 (source : dossier documentaire CCA).

15 - 16  
**Capitainerie du Club de voile, date inc.**  
 (source : *fineart.utoronto.ca*).  
 Architecte : Victor Prus  
 construction : 1961



14

17  
**Victor et Maria Prus dans leur atelier, photogr. 1997 de Còpilia**  
 (source : Revue ARQ, « Profils d'architectes d'aujourd'hui : VICTOR PRUS », No 98, août 1997).



17

## Photos aériennes 1964 et 1966

### Construction de l'autoroute et du pont

La construction du pont de l'Île-aux-Tourtes débute en 1963. Il prolonge l'autoroute 40 en direction de Vaudreuil en passant au-dessus du lac des Deux Montagnes. Dans le secteur d'étude, l'emprise de l'autoroute coupe les terres agricoles et des remblais sont aménagés pour permettre aux voies de passer au-dessus du chemin de Senneville. Plusieurs bâtiments aux abords du chemin et du lac sont démolis et le tracé du chemin est décalé vers l'est aux abords mêmes du pont. Une bande étroite de terre relie l'île de Montréal à l'île Griwood dont la partie sud est remodelée par l'arrivée de l'infrastructure routière.

Les archives photographiques de M. Victor Landriault, alors surintendant général pour l'entreprise Atlas construction, permettent de mesurer l'ampleur de ce chantier. Le lot de la maison 118 est le plus touché par les travaux et se retrouve fortement redécoupé (ill. 08B). Le triangle agricole de la propriété Johnson voit sa partie sud être tronquée (ill. 07).

Au début du mois de mai 1963, la maison Johnson, qui servait alors de bureau de chantier, est démolie pour permettre la construction de la pile 26. Ses dépendances situées un peu plus au nord du fuseau de l'autoroute, restent en l'état.

Le pont est inauguré en 1966. D'une longueur de presque 2 000 mètres, il permet à l'autoroute 40 de relier l'extrémité ouest de l'île de Montréal à la municipalité de Vaudreuil.

L'arrivée de l'autoroute entraîne à ses abords, l'implantation des premières zones d'activités. Au nord de l'A20, le chemin privé G.-H.-Tomlinson, bordé d'une pièce d'eau réniforme, mène au centre de recherches de la *Dominion Tar & Chemicals Co.* (Domtar), inauguré en 1964.



18



19

Au sud, un premier bâtiment de forme rectangulaire est construit sur l'emprise actuelle du complexe des laboratoires Charles River.

18  
**Photo aérienne, 1964**  
(source : Archives VdeM).  
voir Annexe B.19

19  
**Photo aérienne, 1966**  
(source : Archives VdeM).  
voir Annexe B.20



20



21



22



23



24

20  
Image promotionnelle pour  
le pont, sans date  
(source : MTMDÉT).

22 à 24  
Photos prises lors de la  
construction du pont, 1962  
(source : MTMDÉT).

21  
Photo aérienne prise lors  
de la construction du pont,  
1964  
(source : MTMDÉT).  
voir Annexe B.21



25



26



27



28

25  
**March 1963,**  
**photogr. V. Landriault**  
 (source : CCA).  
 On distingue sur la droite de  
 la photo, derrière les piles  
 en construction, la maison  
 Johnston et à gauche de la  
 photo, ses dépendances.

26  
**Photo prise lors de la**  
**construction du pont,**  
**janvier 1963**  
 (source : MTMDET).

27  
**May 2, 1963 - South west**  
**view of Johnson residence,**  
**photogr. V. Landriault**  
 (source : CCA).

28  
**May 4, 1963 - Johnson**  
**residence demolished for**  
**construction of pier no. 26,**  
**photogr. V. Landriault**  
 (source : CCA).



29



30



31



32



33

29  
Photo prise lors de la construction du pont, mai 1963  
(source : MTMDDET).

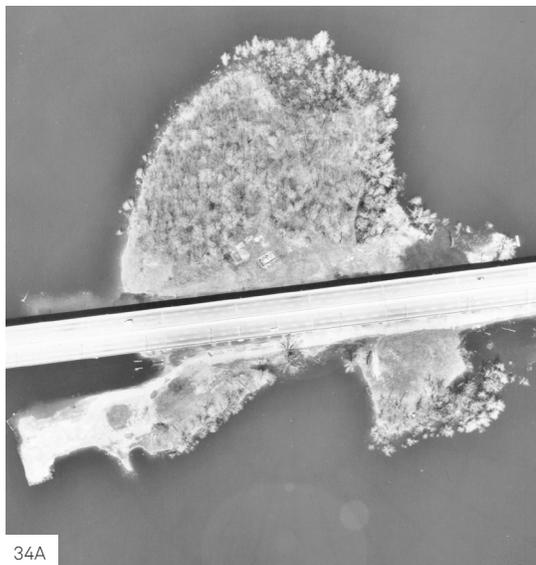
30  
May 16, 1963 - Aerial view from heliicopter - looking west, photogr. V. Landriault

(source : CCA).  
On reconnaît dans le coin droite, en haut de la photo, une des dépendances de la maison Johnson.

31  
August 30, 1963 - Loaded conveyor belt width - 48' - 0" long. Truss 18" x 41" @ 21°,

photogr. V. Landriault  
(source : CCA).

32 - 33  
Photos prises lors de la construction, octobre et novembre 1964  
(source : MTMDDET).



### Photos aériennes 1971 et 1985

La photo aérienne de 1971 montre les ruines des derniers bâtiments de l'ancienne propriété Johnson sur l'île Girwood. On peut apercevoir les fondations de forme rectangulaire au nord de la structure du pont. Ces bâtiments semblent être restés debout jusqu'à la fin des années 1960.

Au sud de l'autoroute, le complexe des laboratoires Charles River s'agrandit au cours des années 1980. Plusieurs bâtiments sont construits ainsi que de larges aires de stationnement. De nouvelles voies sont aménagées et donnent directement accès à la bretelle de l'autoroute.



35

34A - 34B  
**Photo aérienne, 1971**  
 (source : UQAM).  
 voir Annexe B.22

35  
**Photo aérienne, 1985**  
 (source : Archives VdeM).  
 voir Annexe B.23

36  
**Photo aérienne, 2002**  
 (source : UQAM).  
 voir Annexe B.24

37  
**Photo aérienne, 2013**  
 (source : photo aérienne  
 Google et cadastre du Village)  
 voir Annexe B.09

#### Légende

1- autoroute 40  
 2- pont de l'île-aux-Tourtes  
 3- chemin de Senneville  
 4- île Girwood  
 5- Village Crevier  
 6- club de voile

7- laboratoires Charles River  
 8- siège social Tenaquip  
 9- cimetière de Belvédère  
 10- chemin G.-H.-Tomlinson  
 11- ancienne Domtar  
 12- ancien Pavillon des  
 Vétérans  
 13- ancien golf

A- domaine Dow  
 B- propriété 118  
 C- maison Crevier



### Photos aériennes 2002 et 2013

Le centre de recherche de la Domtar, au bout du chemin G.-H.-Tomlinson, semble avoir été fermé à la fin des années 1990. Le terrain a été acquis en 2005 par le Cimetière du Mont-Royal mais il faut attendre la décennie suivante pour que les bâtiments soient démolis, tandis que le cimetière de Belvédère est finalement inauguré en mai 2015.

À l'ouest, les terrains jouxtant le cimetière sont occupés aujourd'hui par le vaste siège social de Tenaquip Limited, construit en 2014.

À la fin des années 2000, le Pavillon des Vétérans ferme ses portes et l'ensemble de ses bâtiments est démoli.

La dernière saison de golf a lieu en 2007 et annonce la fermeture officielle l'année suivante. On reconnaît cependant encore les allées bordées d'arbres issues de ces activités.

36



37

## ÉTAT ACTUEL

### Chemin de Senneville

Le chemin de Senneville sillonne les rives du territoire du village dont il tire son nom. Tracé fondateur de l'ouest de l'île, il est déjà visible sur les cartes datant du début du XVIII<sup>e</sup> siècle, desservant les fiefs et les forts dédiés à la traite des fourrures.

Dans la partie nord du secteur d'étude, il borde les terres agricoles à l'est et délimite la bande riveraine composée de grandes propriétés en bordure du lac à l'ouest. Son tracé a été modifié au cours des années 1960 lors de la construction de l'autoroute. Il a été déplacé vers l'est lorsque l'A20 rejoint le pont de l'Île-aux-Tourtes. Le tracé ancien est encore visible et est emprunté par les riverains pour rejoindre leur propriété.

Au sud, il traverse aujourd'hui le village Crevier érigé à compter de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, entre le club de voile et le complexe des laboratoires Charles River.

La présence d'arbres matures, de végétation dense alternant avec les terres agricoles, de murets bordant les grandes propriétés confèrent à ce chemin sinueux un caractère pittoresque de grande valeur.



38



39



40

38  
**Chemin de Senneville, 2013**  
(source : VdeM).

39  
**Ancien tracé du chemin de Senneville aux abords de la maison Crevier**  
(source : AtelierCT, 2017).  
On peut voir sur la droite le muret en pierres sèches de la propriété.

40  
**Chemin de Senneville traversant le village Crevier**  
(source : AtelierCT, 2017).



41

### île Girwood

L'île Girwood fait partie des 320 îles de l'archipel d'Hochelaga situé à la confluence du fleuve Saint-Laurent et de la rivière des Outaouais. Baignée par le lac des Deux Montagnes, elle est inscrite en tant que milieu riverain et aquatique d'intérêt écologique.

La partie située aux abords et sous le pont est aujourd'hui la propriété du ministère tandis que le reste est une réserve écologique du village pour la nidification des tortues géographiques.

Au nord du pont, les fondations des dépendances de la propriété Johnson sont encore visibles.



42



43

41  
**Île Girwood**  
(source : AtelierCT, 2017).

42 à 45  
**Vestiges des dépendances de la maison Johnson**  
(source : AtelierCT, 2017).



44



45

## 4.2 DOMAINE DOW

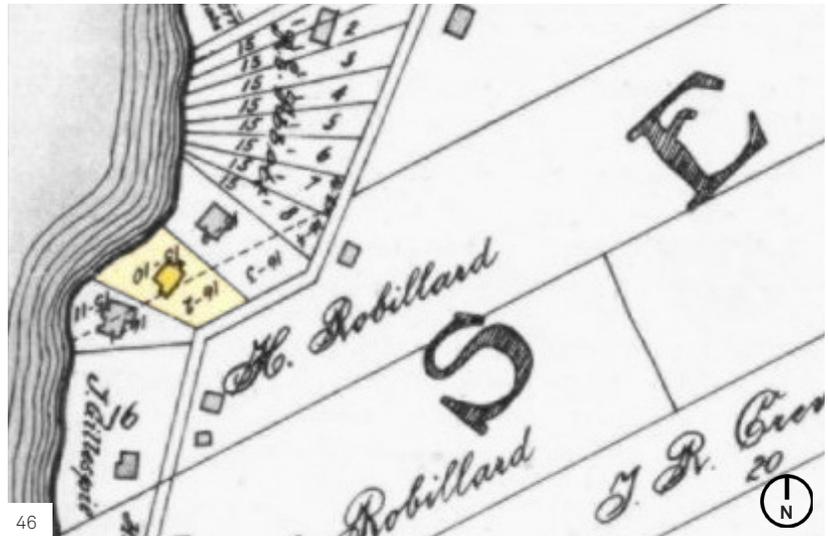
### HISTORIQUE

Le domaine Dow appartient aux grandes propriétés riveraines construites le long du chemin bordant le lac des Deux Montagnes. Les registres du village rapportent que la résidence principale de ce domaine est construite en 1885. Il s'agit de la maison sise aujourd'hui au 140 du chemin de Senneville. Peu de documents ont pu être consultés mais la photo aérienne de 1947 et les photos prises lors de la construction de l'autoroute au milieu des années 1960 nous laissent penser que la propriété s'étirait aussi sur le terrain de l'actuel 150 chemin de Senneville bien qu'une division cadastrale soit visible sur la carte de 1907. En effet, sur la photo aérienne de 1947 (ill. 47), un muret est visible le long du chemin de Senneville, délimitant la propriété à l'est. Les deux bâtiments sont desservis par une allée commune qui part dudit chemin et forme une boucle devant chacune des deux constructions. Le terrain est planté de grands arbres (nombreux conifères majestueux) qui parsèment les aires gazonnées s'étendant jusqu'au lac en une terrasse riveraine avec vue.

L'architecte de la maison principale n'est malheureusement pas connu. Les photographies anciennes, montrent une maison à la volumétrie complexe, aux toitures imposantes, couvertes de bardeaux de bois, munie de trois cheminées. Ses murs à colombages sont partiellement enduits de crépi pâle. Ces éléments feraient de cette résidence un « exemple achevé » d'architecture *Arts and Crafts*<sup>3</sup> parfaitement complété par des aménagements extérieurs rappelant une nostalgie romantique de la vie rurale. Les principales pièces de vie de la demeure ont été aménagées vers la façade arrière de la demeure afin que ses habitants puissent profiter de la vue du lac.

Plusieurs dépendances sont présentes dans le coin sud-ouest du terrain dont une écurie en bordure de la limite sud (ill. 50B et description p. 43).

<sup>3</sup>M. Pelletier, 2004, p.64.



46  
**Extrait de *Atlas of the island and city of Montreal and Ile Bizard, A. R. Pinsoneault, 1907***  
(source : Archives VdeM).  
Lots 15-10 et 16-2 : domaine Dow. Lots 15-9 et 16-3 : actuel 150

47  
**Extrait photo aérienne 1947-1949**  
(source : Archives VdeM). voir Annexe B.25  
**Légende :**  
Pointillés : tracé actuel de l'A40 et du pont de l'île-aux-

Tourtes. Trait continu : muret de la propriété Dow.

Du nord au sud, en orange : maison 150, maison principale Dow et écurie / garage.



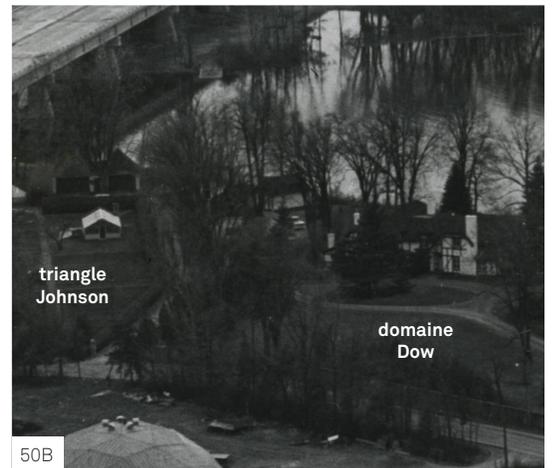
48



49



50A



50B



51

48 - 49  
**Maison principale du domaine Dow, date inc.**  
 (source : archives Senneville).  
 On remarque sur ces photos les colombages sur la façade.

50A  
**Photo prise lors de la construction, novembre 1964**  
 (source : MTMDET).  
 On voit sur cette photo l'ensemble de la propriété. L'allée qui relie les deux maisons principales et le mur qui borde le chemin de Senneville.

50B  
**Détail d'une photo prise lors de la construction, novembre 1964**  
 (source : MTMDET).  
 Entre le triangle agricole Johnson et la maison principale Dow on peut voir en fond de parcelle les dépendances donc l'écurie.

51  
**Détail d'une photo prise lors de la construction, septembre 1964**  
 (source : MTMDET).  
 On reconnaît ici la maison principale du domaine Dow.

Plusieurs changements cadastraux semble avoir eu lieu au milieu des années 1970 (voir annexe B.27).

Sur la photo aérienne de 1975 (ill. 52) on peut voir que le lot au nord de la maison Dow se détache et forme la propriété sise à l'actuel numéro 150. L'allée commune qui desservait les deux maisons s'arrête maintenant à la nouvelle limite entre les deux propriétés.

Au sud, le triangle agricole de la propriété Johnson semble avoir été en partie annexé à la propriété Dow, ce qui expliquerait que la maison principale est desservie par une allée partant de l'ancien chemin en direction du quai.

Les dépendances qui se trouvent sur ce triangle font dorénavant parties de la propriété Dow : il s'agit de la serre construite en 1963 et d'une remise située au bord du lac (date de construction inconnue).

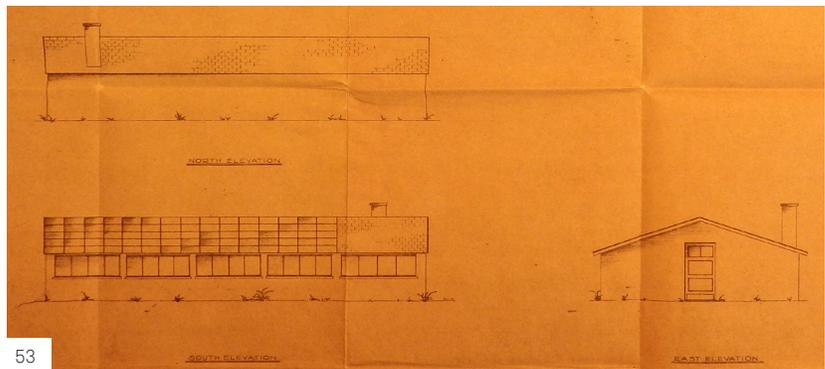
En 2007, une demande de démolition pour certaines de ces dépendances, est accompagnée d'un certificat de localisation (ill. 54) faisant état des différents éléments présents sur le domaine Dow.

Tout d'abord, la serre (ill. 54, bâtiment C), construite en 1963 selon les plans d'Adélar Dion (ill. 53), aujourd'hui conservés à l'hôtel de ville. Selon les photographies (ill. 55 et 56), la serre est une construction de métal et de verre, dont les murs inférieurs sont couverts de crépis beige. Son volume rectangulaire simple est couvert d'un toit à deux pans droits. Elle est dotée d'une petite cheminée de briques. L'intérieur comportait des bacs de métal oblongs et des surfaces pour la culture de plantes.

Quatre remises (ill. 54, bâtiments D, E, F et G) se situent sur les limites sud-ouest du terrain, près de l'actuel pont de l'Île-aux-Tourtes. Leur fondation est de béton et leurs murs, de clin de bois horizontal peint. Leur toiture, couverte de bardeaux, est à deux ou quatre versants. Chaque bâtiment présente



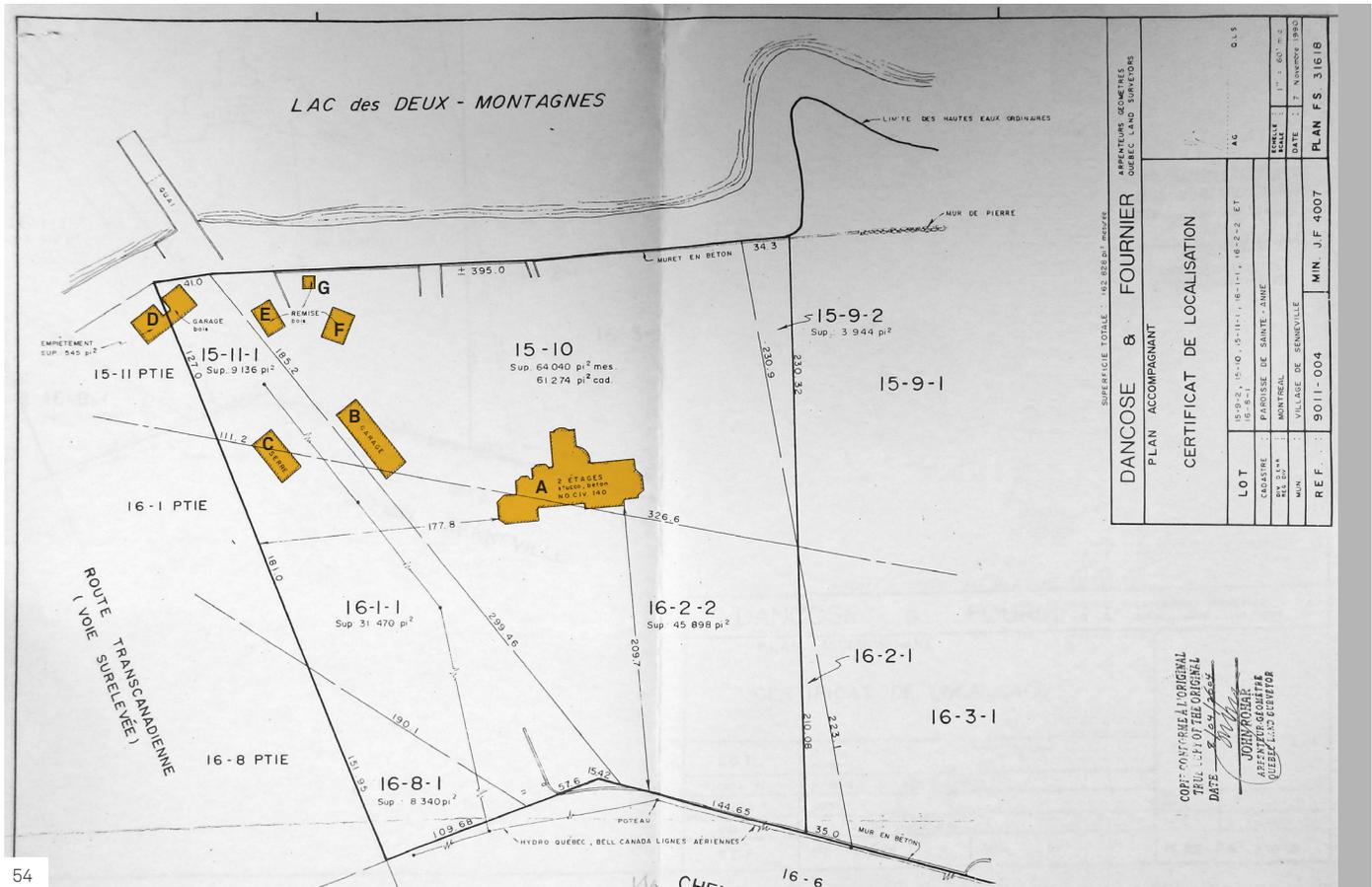
52



53

52  
**Photo aérienne 1975**  
(source : Archives VdeM),  
voir Annexe B.26

53  
**Élévations de la serre,  
entrepreneur Adélar Dion,  
avril 1963**  
(source : archives Senneville).  
Cette serre est construite en  
1963 sur le triangle agricole  
Johnson.



54

des caractéristiques qui lui sont propres. La toiture du bâtiment D (ill. 57) a quatre versants qui sont percés de lucarnes. Celle du bâtiment E (ill. 58) est adoucie, de part et d'autre, par des croupes triangulaires. Les bâtiments D et G (ill. 57 et 59) semblent être de plus simple facture, mais leur état délabré sur les photographies empêche tout examen précis. Ces cinq bâtiments ont été démolis suite à la demande déposée en 2007.

calèches qui amenaient les résidents de ces domaines de villégiature depuis la gare de Sainte-Anne.

Elle présente des fondations et des murs de béton ainsi qu'une cheminée (ill. 91). La toiture présente deux versants droits couverts de bardeaux. La moitié gauche de ce bâtiment, encore présent aujourd'hui, a été convertie en garage (date inconnue) alors que l'autre abrite encore des stalles faites de bois.

54  
**Certificat de localisation, 1990, copie de 2004**  
 (source : archives Senneville).  
 voir Annexe B.28

- Légende**
- A- Maison principale
  - B- Écurie / garage
  - C- Serre
  - D- Remise
  - E- Remise
  - F- Remise
  - G- Remise sans fondation

Enfin, une écurie (ill. 54, bâtiment B) jouxte la résidence principale (bâtiment A). Aucun document consulté atteste d'une date précise mais elle a peut-être été construite en même temps que la maison principale. En effet, les chevaux servaient à tirer les

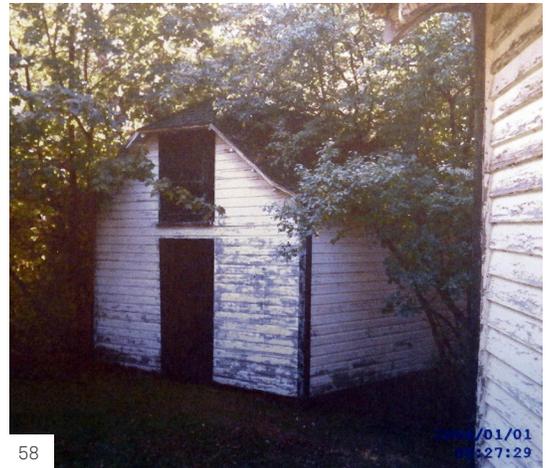


55 - 56  
**Bâtiment C - Serre, 2007 ?**  
 (source : archives Senneville).  
 Dimensions : 10,51m x 5,50m

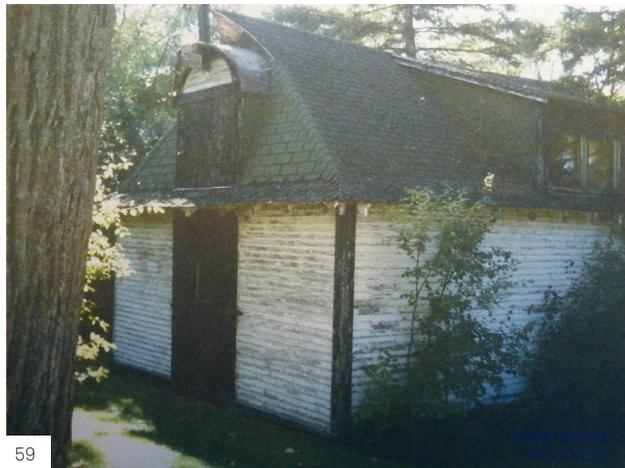
57  
**Bâtiment D - Remise 1 étage, 2007 ?**  
 (source : archives Senneville).  
 dimensions : 14,08m x 6,51m



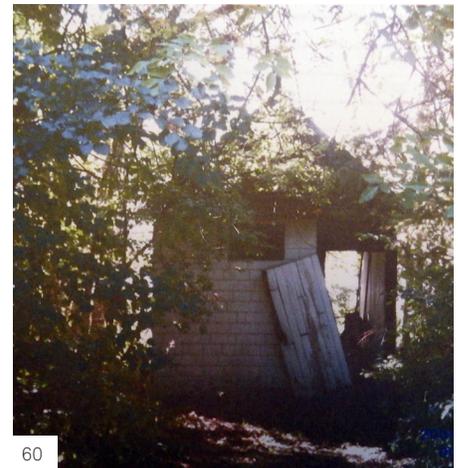
58  
**Bâtiment E - Remise 1,5 étages, 2007 ?**  
 (source : archives Senneville).  
 dimensions : 7,15m x 4,67m



59  
**Bâtiment F - Remise 1,5 étages, 2007 ?**  
 (source : archives Senneville).  
 Dimensions : 7,52m x 5,46m



60  
**Bâtiment G - Remise sans fondation 1 étage, 2007 ?**  
 (source : archives Senneville).  
 dimensions : 2,84m x 2,83m



61  
**Écurie/garage, 1995**  
(source : Étude M. Sarthou).



63  
**Maison principale du domaine Dow, 1995**  
(source : Étude M. Sarthou).

62  
**Porte piétonne d'un mur bordant la chaussée, 1995**  
(source : Étude M. Sarthou).



La maison principale fait l'objet d'importantes restaurations dès les années 1960<sup>4</sup>. La résidence perd alors plusieurs de ses éléments caractéristiques. Une salle de séjour supplémentaire et une véranda vitrée sont ajoutées sur la façade arrière de la maison. L'ensemble des ouvertures est changé et des matériaux modernes sont appliqués tant sur la toiture que sur les murs afin d'en unifier l'ensemble<sup>5</sup>. Sur le terrain, plusieurs arbres sont coupés et quelques arbustes ornementaux sont plantés devant la façade principale.

<sup>4</sup>Parcs Canada, 2009

<sup>5</sup>M. Sarthou, 1995, p.19

64 à 67  
**Maison Dow, 2007 ?**  
(source : archives Senneville).

68 - 69  
**Écurie/garage, 2007 ?**  
(source : archives Senneville).





En 2001, la firme Plani Verdure crée des plans pour un nouvel aménagement paysager du côté du lac. La construction d'un portique dessiné par le technologue Éric Leclerc est entamée en 2003, mais n'a jamais été terminée (ill. 70).

70  
Élévations pour un nouveau portique, dessins Éric Leclerc, 2003  
(source : archives Senneville).

71 à 74  
Maison principale du domaine Dow, Fouzi Ouadhi, 2012  
(source : archives Senneville).



## ÉTAT ACTUEL

### Maison principale

Aujourd'hui, la maison Dow a conservé la volumétrie héritée des aménagements des années 1980. Ses murs extérieurs sont couverts d'un enduit de couleur grès et des larges gouttières délimitent son toit fait de bardeaux d'asphalte.

La résidence principale est abandonnée et l'ensemble des fenêtres a été brisé. À l'intérieur, les cloisons sont éventrées laissant apparaître la charpente de bois, les madriers et même les bardeaux de bois couvrant le toit d'une portion de l'édifice d'origine (modifications des années 1960, voir p.45 et ill. 88).



75 - 76

#### Maison Dow

(source : AtelierCT, 2017).

Façade principale, élévation est.

77

#### Portique non complété

(source : AtelierCT, 2017).

78

#### Élévation sud

(source : AtelierCT, 2017).





79



80

79  
**Élévation nord**  
(source : AtelierCT, 2017).

80  
**Détails de l'entrée dans l'élévation sud**  
(source : AtelierCT, 2017).

81  
**Élévation ouest, façade tournée vers le lac**  
(source : AtelierCT, 2017).

82 - 83  
**Détails de l'élévation ouest**  
(source : AtelierCT, 2017).



81



82



83

84  
**Intérieur, rez-de-chaussée**  
(source : AtelierCT, 2017).

85 à 87  
**Intérieur, étage**  
(source : AtelierCT, 2017).

88  
**Bardeaux de bois d'origine, situés sous la toiture actuelle**  
(source : AtelierCT, 2017).





89

Les murs de l'écurie sont en bon état mais la toiture semble en fin de vie. À l'intérieur, les stales de bois de la partie écurie semblent aussi en bon état, quoiqu'un peu défraîchies.



90



91

89  
**Façade principale du garage/écurie**  
(source : AtelierCT, 2017).

90  
**Élévation et façade principale**  
(source : AtelierCT, 2017).

91  
**Élévation arrière**  
(source : AtelierCT, 2017).

92 - 93  
**Intérieur**  
(source : AtelierCT, 2017).



92



93

## Aménagement extérieur

Lors de la construction du pont de l'île-aux-Tourtes, le tracé du chemin de Senneville a été légèrement décalé vers l'est. L'ancien chemin est encore utilisé (ill. 95) et le muret délimitant la propriété est toujours visible bien qu'il présente des signes d'affaissement. L'arc de la porte s'est partiellement écroulé et son armature d'acier est visible (ill. 96).

Une allée informelle mène au garage (ill. 97 et 98) et l'allée qui formait jadis une boucle devant la maison a disparu. Au sud de la terrasse riveraine (ill. 99), l'ancien quai qui permettait de rejoindre l'île Girwood est encore visible (ill. 100). Enfin, quelques arbres isolés sont présents dans le parc.

94  
**Photo aérienne du Domaine Dow et cadastre**  
 (source : photo aérienne Bingmaps et cadastre du Village).  
 voir Annexe B.29

### Légende

- 1- chemin de Senneville
- 2- ancien tracé du chemin
- 3- maison principale
- 4- écurie/garage
- 5- ancienne serre
- 6- ancien quai
- 7- aire ouverte
- 8- terrasse riveraine

95  
**Vue vers le sud depuis le chemin de Senneville**  
 (source : streetview).  
 Le domaine Dow est sur la droite entouré de son muret en béton.

96  
**Porte piétonne dans le muret bordant l'est de la propriété Dow**  
 (source : AtelierCT, 2017).





97



98

97 - 98  
**Allée informelle menant au garage**  
 (source : AtelierCT, 2017).

99  
**Terrasse riveraine avec vue sur le lac**  
 (source : AtelierCT, 2017).

100  
**Ancien quai en direction de l'île Girwood**  
 (source : AtelierCT, 2017).

101  
**Vestige d'une des dépendances de l'ancien triangle agricole Johnson**  
 (source : AtelierCT, 2017).



99



100



101

## VALEUR

En 1995, l'urbaniste Manon Sarthou inscrit le domaine Dow comme représentatif des 13 grandes propriétés sennevilloises. En effet, à cette époque, la villa est « en excellent état » et seuls les bâtiments secondaires semblaient présenter des signes de vieillissement (peinture écaillée et effritement du crépi). La photo de la façade avant (ill. 63) montre un parc entretenu, avec ses grandes aires gazonnées et les arbres majestueux. On reconnaît aussi l'allée formant une boucle devant la maison principale. La propriété est incluse en 2009 dans le périmètre de l'Arrondissement-Historique-de-Senneville défini par Parcs Canada (ill. 104).

Depuis le début des années 2010, la propriété a connu de nombreuses altérations. Au vu de l'état actuel de la résidence, le village de Senneville a délivré un permis de démolition le 9 septembre 2013, suite à une première tentative qui s'était avérée infructueuse plus tôt la même année. Aucune démarche ne semble avoir été entreprise par le propriétaire actuel depuis.

L'émission d'un permis de démolition témoigne du déclin de ce domaine qui était considéré encore il y a une vingtaine d'années, comme un témoin privilégié du développement de la villégiature à Senneville. Dénuée de ses caractéristiques originelles et vandalisée, la maison principale n'est plus que l'ombre d'elle-même. L'écurie/garage a elle aussi été vandalisée, les portes et fenêtres ont été brisées mais cet édifice semble présenter une valeur patrimoniale car il pourrait avoir été construit en même temps que la maison.

La propriété est aujourd'hui à l'abandon et le parc n'est plus entretenu. Entre la façade principale et le muret bordant le chemin de Senneville, l'allée principale a disparu, cependant il subsiste encore aujourd'hui quelques témoins de l'aménagement paysager qui donnait un

caractère exceptionnel au parc. Le muret, bien qu'en mauvais état, borde la limite est de la propriété et participe au caractère pittoresque du chemin de Senneville (ill. 96). Des traces du quai d'accès à l'île Girwood sont encore présentes et l'allée qui y menait est visible par la végétation qui la borde (ill. 103). Les aires ouvertes persistent et de nombreux arbres isolés présentent un intérêt de par leur maturité (ill. 102 et 105). La terrasse riveraine a conservé son caractère pittoresque et offre encore aujourd'hui des vues imprenables sur le lac des Deux Montagnes (ill. 99).



102

102  
**Arbres matures encore présents dans le parc**  
(source : AtelierCT, 2017).



103

103  
**Ancienne allée menant au quai en direction de l'île Girwood**  
(source : AtelierCT, 2017).

<sup>6</sup>M. Sarthou, 1995, p.45

| Address                       | Name of property  | Principal owners | Date | Main residence, architect and style  | Date             | Ancillary buildings, architect and style                 | Date | Landscape design and architect  | Date |
|-------------------------------|-------------------|------------------|------|--|------------------|--|------|---|------|
| 140 Senneville Road<br>Estate | Dow House Level 1 |                  |      | Original Tudor Revival (Arts and Crafts) with imitation half-timbering<br><br>Major alterations performed during the 1900s, with the result that the building has lost its heritage integrity. This being said, the house still displays traces of fully developed Arts and Crafts architecture, being largely devoid of ornamentation while yet presenting a rich array of simple, freely situated volumes enlivened by dormer gables | 1885<br><br>1950 | Two studios that have conserved their heritage integrity | 1900 | Located on the old Senneville Road on a lot measuring 10 430 m <sup>2</sup> |      |

104  
**List and description of properties in the Senneville Historic District**  
(source : *Commemorative integrity statement - Senneville historic district national historic site of Canada* Parcs Canada, 2009).

105  
**Aire ouverte devant la maison principale Dow**  
(source : *AtelierCT*, 2017).  
Plusieurs arbres matures isolés se dressent encore dans le parc. L'allée principale a disparu, il ne resque qu'un peu de poussière de pierre (premier plan de la photo).



105

## 4.3 MAISON CREVIER

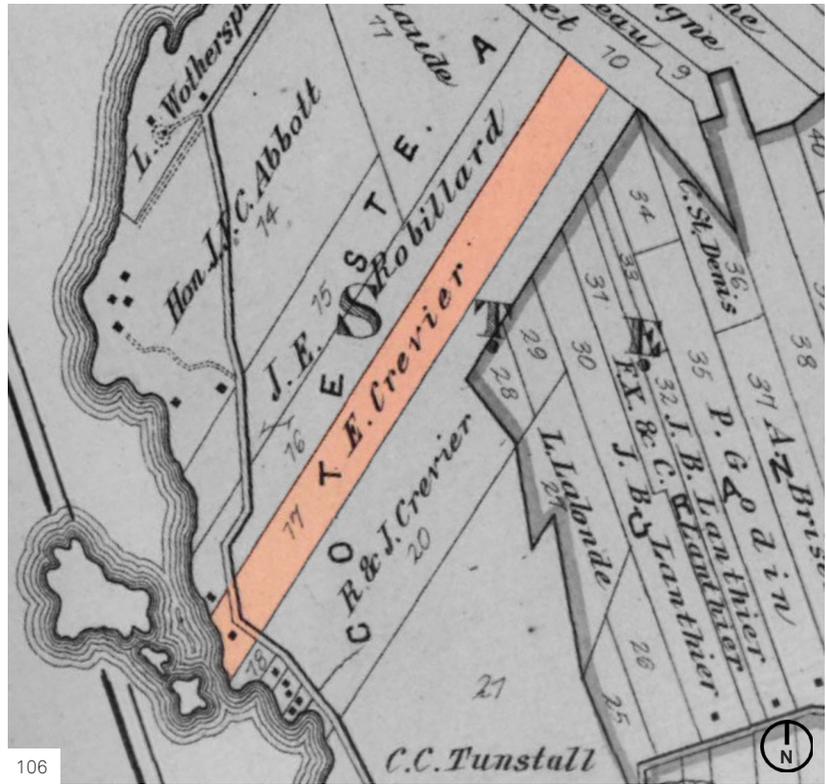
### HISTORIQUE

Avant l'incorporation du village de Senneville et son développement de villégiature, le territoire du « Bout de l'île » est découpé en lots agricoles qui s'étendent le long des rives du lac des Deux Montagnes. Construites pour la plupart entre 1820 et 1880, les résidences des agriculteurs ne sont pas conçues selon des plans d'architecte. En effet, leur édification repose davantage sur les traditions architecturales vernaculaires basées sur l'emploi de la pierre des champs.

Construite en bordure du lac, dans l'actuel quartier centre, la maison Crevier est implantée dans la courbe du chemin de Senneville. Elle se caractérise par son appareil en moellon et son toit à deux versants droits, typique de l'architecture vernaculaire rurale du XIX<sup>e</sup> siècle. L'année 186- (dernier chiffre illisible) a été taillée sur la porte principale de la résidence. La maison aurait été probablement construite peu après 1861, année où Joseph Crevier fait don de la terre à son fils Étienne<sup>7</sup>. En effet, puisque l'acte ne fait pas mention d'une maison, mais que de dépendances, il est entendu que la maison aurait été construite peu après qu'il soit devenu propriétaire de la terre.

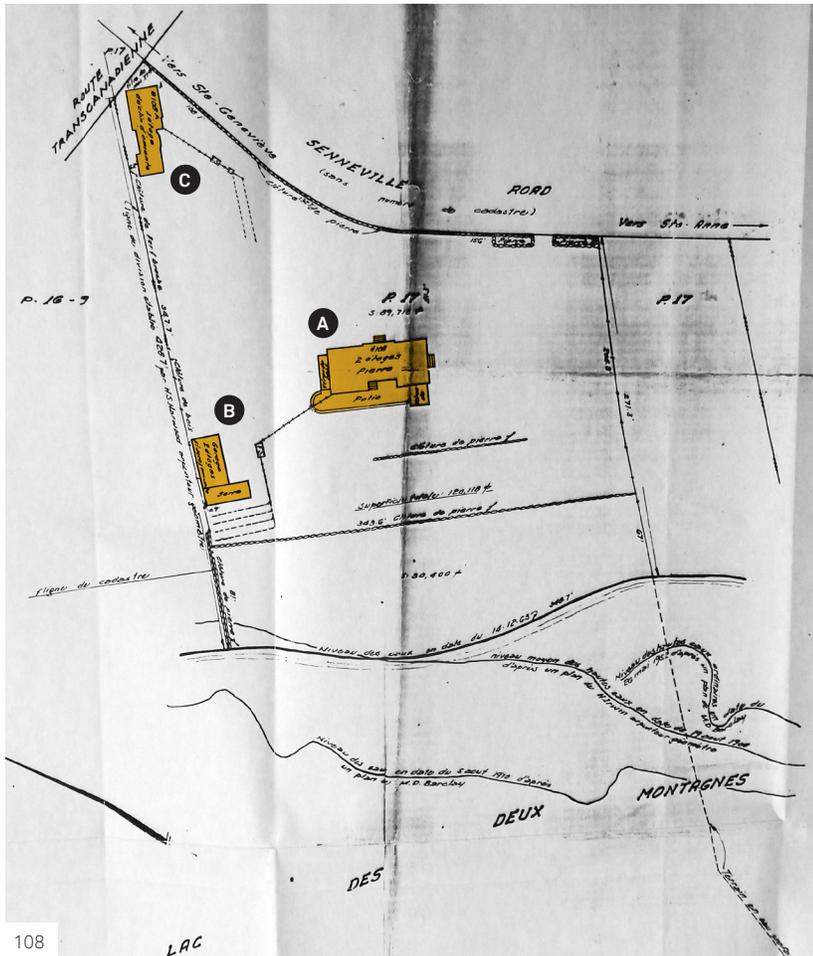
Une seconde année, 1888, a été taillée sur le linteau de pierre de « l'ancienne porte » qui serait la porte principale de la maison originelle. La fiche du répertoire de la CUM émet l'hypothèse que des modifications auraient été apportées à la porte ou à l'ensemble de la façade de la maison en 1888 lors de rénovations, peut-être suite à un incendie<sup>8</sup>.

Étienne Crevier vend sa propriété à J.M. Redpath (enrg. 189007) en 1904. Dix années plus tard, en 1914, la maison est achetée par T.O. Lyall (enrg. 275165) avant d'être



<sup>7</sup>Architecte rurale. Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal, 1986, p.259.

<sup>8</sup>ibid., p.259.



108

106  
**Extrait de Atlas of the city and island of Montreal, H. W. Hopkins, 1879**  
 (source : BAnQ).  
 Lot 17 appartenant à Étienne Crevier. La maison Crevier est visible entre le lac et le chemin.

107  
**Extrait photo aérienne 1947-1949**  
 (source : Archives VdeM). voir Annexe B.30  
 Trait continu orange : limite propriété Crevier.

L'allée dessert la maison avant de se diriger vers le garage qui borde la limite

ouest de la propriété. Le jardin est largement boisé hormis au nord de l'allée où semble être aménagé un jardin potager.

On aperçoit au nord de la limite de la propriété, la maison sise aujourd'hui au 118 chemin de Senneville.

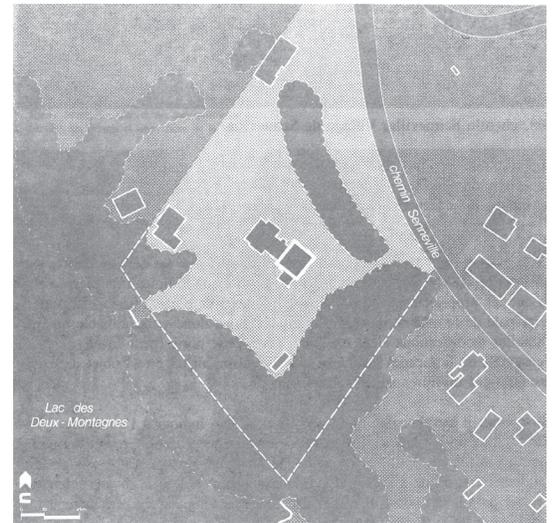
108  
**Certificat de localisation, date inc.**  
 (source : archives Senneville). voir Annexe B.31  
 Le lot présente plusieurs constructions.

**Légende**  
 A - maison Crevier

B - garage avec serre  
 C - bungalow (108a)

109  
**Plan de localisation, années 1980**  
 (source : Répertoire architecture traditionnelle).  
 Les contours de la maison originelle, avant l'ajout de l'annexe, sont mis en évidence.

110  
**Bungalow, date inc.**  
 (source : archives Senneville).  
 Le 108a chemin de Senneville se situe sur la propriété Crevier, le long de la bordure nord, à proximité du chemin (voir ill. 107, bâtiment C).



109



110

vendue de nouveau en 1942 (enrg. 537736). Son propriétaire actuel, l'architecte Victor Prus, l'a vraisemblablement acquise dans la seconde moitié des années 1960<sup>9</sup>.

Le terrain comporte d'autres constructions de plus petite taille : une écurie joutée d'une serre et d'une remise (ill. 116 et 117). Une deuxième résidence, le 108a chemin de Senneville, est construite dans les années 1920 sur la même propriété.

<sup>9</sup>ibid., p.260.

## ÉTAT ACTUEL

Les fondations de la maison Crevier sont faites de moellons bruts (non remaniés au sortir de la carrière) et ébauchés (légèrement taillés). Les murs, de moellons bruts et ébauchés eux aussi, sont percés de fenêtres à carreaux présentant des linteaux droits et un encadrement de pierre. La maison comporte trois cheminées faites de pierres. La toiture à deux versants droits est couverte de bardeaux d'asphalte bruns. L'un des murs pignons est fait de colombage et certaines lucarnes rampantes sont de bois.

La maison originale est agrandie à deux reprises. Selon le Répertoire de la CUM, ces ajouts seraient attribuables aux propriétaires Redpath et Lyall<sup>10</sup>. Cela a eu comme conséquence de transformer la maison « rurale » en demeure de villégiature, comme en témoignent le solarium et la véranda aménagés du côté du lac. Un permis de construction est délivré en 1951 pour effectuer de nouvelles rénovations et d'ajouter une extension sur la résidence principale.



111  
**Maison Crevier**  
(source : AtelierCT, 2017).  
Façade principale de la  
originale, visible depuis le  
chemin de Senneville.

112  
**Maison Crevier,**  
**Fouzi Ouadhi, 2012**  
(source : Étude de F. Ouadhi).  
Mur-pignon de la maison  
originale, tourné vers le  
chemin de Senneville.

<sup>10</sup>*ibid.*, p.260.



113



114



115



116

113 - 114  
**Maison Crevier,**  
**Fouzi Ouadhi, 2012**  
 (source : Étude de F. Ouadhi).  
 Élévation tournée vers le lac  
 des Deux Montagnes.  
 Le mur-pignon à droite de la  
 photo fait parti de la maison  
 originale.

115  
**Maison Crevier, date inc.**  
 (source : archives Senneville).  
 Le pignon de l'annexe est en  
 colombages.

116  
**Maison Crevier,**  
**Fouzi Ouadhi, 2012**  
 (source : Étude de F. Ouadhi).  
 Détail de la porte située  
 entre les deux murs pignons  
 tournés vers le chemin de  
 Senneville.

Le terrain comporte aussi une écurie joutée par une remise et une serre (ill. 105 et 106). Cette construction en “L”, dont la date de construction est inconnue, comporte un rez-de-chaussée et un étage. Sa toiture, à versants droits, est percée d’une cheminée sur l’un des murs-pignons. La toiture, la mise en évidence des pignons et la silhouette générale de la construction rappelle l’architecture traditionnelle de la résidence principale, sans en être la copie exacte. En effet, il s’agit plutôt d’une réinterprétation. Il devient ainsi vraisemblable d’en dater la construction après 1888, alors que des travaux importants étaient entrepris sur la résidence principale.



117

L’écurie a été convertie en garage double (date inconnue). Les murs ont été repeints et des portes modernes ont été installées. La serre, pour sa part, a été l’objet d’un permis émis pour le village de Senneville en 1954 pour des modifications qui ne sont pas spécifiées.



118

117  
**Garage et serre, date inc.**  
(source : archives Senneville).

118  
**Garage et serre, Fouzi Ouadhi, 2012**  
(source : Étude de F. Ouadhi). Ancienne écurie transformée en garage, implantée le long de la limite nord de la propriété, à proximité de la berge du lac (voir ill. 108, bâtiment B).

La résidence située au 108a, chemin de Senneville, a été construite sur le même lot que la maison Crevier au cours des années 1920. Il s’agit d’un bungalow d’un seul étage. Un volume original rectangulaire, se devinant de part et d’autre de la porte principale, comportait une bay-window et quatre fenêtres rectangulaires. Une annexe, à la toiture plus basse, a été ajoutée à une époque inconnue. Un permis de construction a été octroyé par le village de Senneville en 1949 pour une valeur 2 500 dollars. On ignore toutefois la nature des travaux effectués sur la résidence.



119

119  
**Bungalow (108A)**  
(source : AtelierCT, 2017). Le parement est de vinyle et de bois.

Situé directement à côté du pont et de l’autoroute, le bungalow présente aujourd’hui de nombreuses altérations. D’abord, sa toiture, très détériorée, a été allongée, débordant davantage du corps du bâtiment. De plus, l’ensemble des ouvertures a été changé et réduit. Le parement de bois original a été remplacé en partie par du vinyle.



120

### Aménagement extérieur

La maison Crevier se situe dans la courbure du chemin de Senneville. Le tracé ancien, avant la construction de l'autoroute, est encore visible et utilisé. Aux abords de la maison Crevier, il est bordé par un muret en pierres sèches dont la rangée supérieure est composée de pierres debout.

La partie cultivée visible sur la photo aérienne de 1947 (ill. 107), sans doute un jardin potager, a de nos jours disparu. La maison se trouve dans un jardin d'agrément parsemé d'arbres matures et d'un bosquet dans le coin sud.

Selon Manon Sarthou, un muret est aménagé le long de la berge. Cette construction, typique du début du XIX<sup>e</sup> siècle, était régulièrement utilisée dans l'ouest de l'île de Montréal afin de freiner les flots violents du lac des Deux Montagnes<sup>11</sup>.



121

120  
**Photo aérienne maison Crevier et cadastre**  
 (source : photo aérienne Bingmaps et cadastre du Village). voir Annexe B.32  
 1- chemin de Senneville  
 2- ancien tracé du chemin

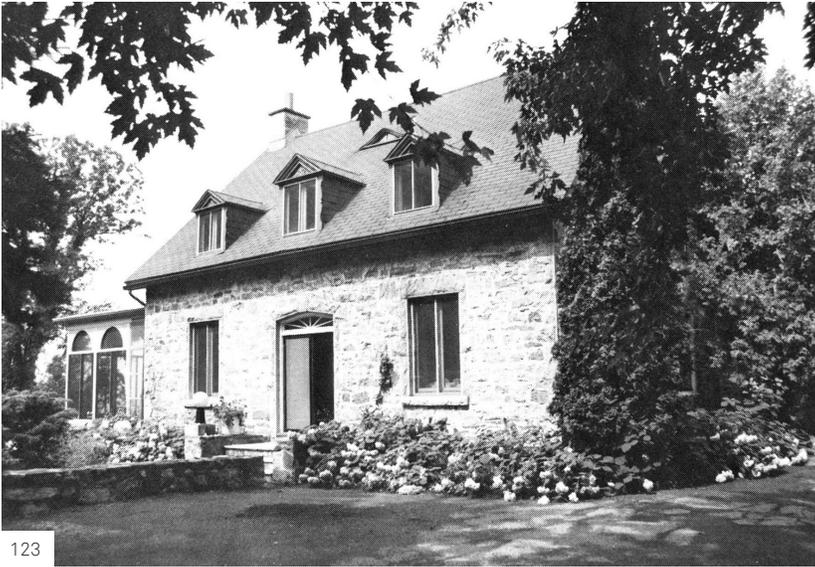
121  
**Vue de l'entrée de la maison Crevier depuis l'ancien chemin de Senneville**  
 (source : AtelierCT, 2017).

122  
**Détail du mur bordant la limite est de la propriété**  
 (source : AtelierCT, 2017).



122

<sup>11</sup>M. Sarthou, 1995, p.45



123  
**Maison Crevier, années 1980**  
(source : Répertoire  
architecture traditionnelle).

## VALEUR

La propriété n'a pu être visitée mais selon l'urbaniste Manon Sarthou, la maison Crevier est l'unique site qualifié d'exceptionnel dans l'ensemble des propriétés rurales de Senneville<sup>12</sup>. Le site se démarque tant par sa qualité architecturale que paysagère. Sa valeur documentaire, son ancienneté et l'importance de la famille Crevier dans l'histoire du défrichage des terres constituant Senneville, son raffinement et son état de conservation en font un témoin exceptionnel du passé agricole sennevillois.

L'écurie a subi quelques modifications lorsqu'elle a été transformée en garage. Néanmoins, de par sa silhouette et ses éléments architecturaux inspirés de la résidence principale, elle forme avec celle-ci un ensemble cohérent qui témoigne des vocations agricole et de villégiature du domaine Crevier.

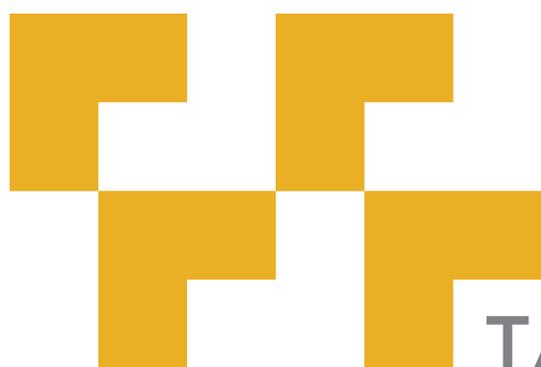
Le bungalow, visible depuis le chemin de Senneville, ne semble pour sa part ne présenter aucun intérêt patrimonial, puisqu'il présente des altérations importantes de ses composantes d'origine et un déficit d'entretien évident.

---

<sup>12</sup>M. Sarthou, 1995, p.49







## TABLE DES ILLUSTRATIONS



# TABLE DES ILLUSTRATIONS

---

|                              |   |  |
|------------------------------|---|--|
| <b>Photo page couverture</b> | Pont de l'Île-aux-Tourtes, 2016 (source : MTMDET) |  |
|------------------------------|---|--|

---

|                             |   |   |
|-----------------------------|---|---|
| <b>1.0 Introduction</b>     |   |   |
| <b>Illustration 01</b>      | Secteur d'étude, 2013 (source : Google).          | 5 |
| <b>Illustration 02 - 03</b> | Pont de l'Île-aux-Tourtes, 2016 (source : MTMDET) | 5 |

---

|                               |   |    |
|-------------------------------|---|----|
| <b>2.0 Situation actuelle</b> |   |    |
| <b>Illustration 01</b>        | Pont de l'Île-aux-Tourtes (source : MTMDET)   | 8  |
| <b>Illustration 02</b>        | Domaine Dow (source : Bingmaps)   | 9  |
| <b>Illustration 03</b>        | Maison Crevier (source : Bingmaps)  | 10 |
| <b>Illustration 04</b>        | Politique de Protection et de Mise en Valeur des Milieux Naturels (source : VdeM, 2004)   | 11 |
| <b>Illustration 05</b>        | <i>Annexe 3: Écoterritoire de la Forêt de Senneville, cours d'eau et milieux humides</i> (source : Règlement de zonage du Village de Senneville, 2014)  | 11 |
| <b>Illustration 06</b>        | <i>Évaluation du patrimoine urbain, Pierrefonds - Senneville</i> (source : VdeM, 2005)  | 11 |
| <b>Illustration 07</b>        | Limites du lieu historique national du Canada de l'Arrondissement- Historique-de-Senneville (source : Parcs Canada, 2009)   | 12 |
| <b>Illustration 08</b>        | <i>Évaluation du patrimoine urbain, Pierrefonds - Senneville</i> (source : VdeM, 2005)  | 12 |
| <b>Illustration 09</b>        | <i>Localisation des sites et des interventions archéologiques réalisées à proximité du projet n° 154-10-0827, municipalité de Vaudreuil-Dorion</i> (sources: MTQ, MCC, BDTQ, feuillets 31G08-202 et 31H05-201) tiré de Inventaires archéologiques 2014 (source : Artefactuel) | 13 |
| <b>Illustration 10</b>        | Site patrimonial du Fort-Senneville, vue aérienne (source : Pierre Lahoud, 2004)  | 13 |
| <b>Illustration 11</b>        | Secteur d'étude dans l'archipel d'Hochelaga (source : AtelierCT, 2017)  | 14 |
| <b>Illustration 12</b>        | Secteur du pont de l'Île-aux-Tourtes (source : AtelierCT, 2017)   | 14 |
| <b>Illustration 13</b>        | Secteur d'étude (source : photo aérienne Google et cadastre du Village)   | 15 |

---

|                                  |   |    |
|----------------------------------|---|----|
| <b>3.0 Évolution du contexte</b> |   |    |
| <b>Illustration 01</b>           | <i>Description générale de l'Isle de Montréal</i> , F. Vachon de Belmont, 1702 redessinée par G. Gallienne en 1977 (source : archives VdeM) | 17 |
| <b>Illustration 02</b>           | <i>Pièce autographe signée de Sidrac Dugue, sieur de Boisbriant</i> , 3 novembre 1684 (source : archives VdeM)                              | 17 |
| <b>Illustration 03</b>           | <i>Bird's Eye View in 1720</i> , Dr P. E. Brown, present proprietor of Isle aux Tourtes, 1893 (source : BAnQ)                               | 18 |
| <b>Illustration 04</b>           | <i>Plan du fort de l'Île aux Tourtes</i> , Chaussegros de Lery, 1719 (source : archives VdeM)   | 18 |
| <b>Illustration 05</b>           | Extrait de <i>This topographical map of the district of Montreal, Lower Canada</i> , J. Bouchette, 1831 (source : BAnQ)                     | 19 |
| <b>Illustration 06</b>           | <i>Ruines du vieux moulin à vent en pierre</i> , Wm. Notman & Son, vers 1895 (source : Musée McCord)  | 19 |
| <b>Illustration 07</b>           | <i>Mme Girdwood à côté de trois arches, Fort Senneville</i> , Dr. Girdwood, 1866 (source : Musée McCord)                                    | 19 |
| <b>Illustration 08</b>           | <i>Maison rurale sise au 297 chemin de Senneville</i> , fotogr. Gérard Morisset, 1947 (source : BAnQ)                                       | 20 |
| <b>Illustration 09</b>           | <i>Gare du Grand Tronc à Sainte-Anne-de-Bellevue</i> , date inc. (source : BAnQ)  | 20 |
| <b>Illustration 10</b>           | <i>Pont du Grand Tronc à Sainte-Anne-de-Bellevue</i> , date inc. (source : BAnQ)  | 20 |

---

|                        |   |    |
|------------------------|---|----|
| <b>Illustration 11</b> | Extrait de l' <i>Atlas of the city and island of Montreal</i> , Henry W. Hopkins, 1879 (source : BAnQ)  | 21 |
| <b>Illustration 12</b> | <i>Vue du Chemin Senneville</i> , date inc. (source : BAnQ)   | 21 |
| <b>Illustration 13</b> | « Boisbriant » Fief Senneville, Sir John Abbott, Henri Archanbault, 1893 (source : BAnQ)  | 22 |
| <b>Illustration 14</b> | « Boisbriant », habitation du concierge à l'entrée de la propriété, date inc. (source : BAnQ)   | 22 |
| <b>Illustration 15</b> | Résidence du sénateur Louis J. Forget, « Le Bois de La Roche », Wm. Notman & Son, 1901 (source : Musée McCord)                                | 23 |
| <b>Illustration 16</b> | Résidence de M. Louis J. Forget, Wm. Notman & Son, 1888 (source : Musée McCord)   | 23 |
| <b>Illustration 17</b> | Extrait de <i>Gordon &amp; Gotch's Map of the island of Montreal</i> , Compiled and drawn by Albert E. Dumont., 1924 (source : Archives VdeM) | 24 |
| <b>Illustration 18</b> | Le village de Senneville aujourd'hui (source : Google)  | 25 |

---

#### 4.0 Évolution du secteur d'étude

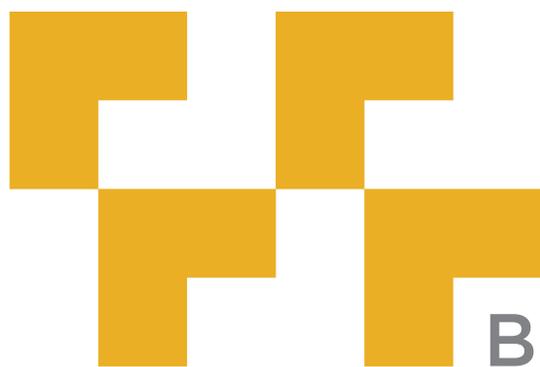
|                             |  |    |
|-----------------------------|--|----|
| <b>Illustration 01</b>      | Extrait de <i>Atlas of the city and island of Montreal</i> , H. W. Hopkins, 1879 (source : BAnQ)   | 26 |
| <b>Illustration 02</b>      | Extrait de <i>Atlas of the island and city of Montreal and Ile Bizard</i> , A. R. Pinsoneault, 1907 (source : Archives VdeM)                                   | 26 |
| <b>Illustration 03A</b>     | Photo aérienne, 1947-1949 (source : Archives VdeM)   | 27 |
| <b>Illustration 03B</b>     | Photo aérienne, 1947-1949 (source : Archives VdeM)   | 27 |
| <b>Illustration 04</b>      | May 2, 1963 - Former Johnson residence temporary Atlas office, photogr. V. Landriault (source : CCA)   | 28 |
| <b>Illustration 05</b>      | May 2, 1963 - View from top of pier no. 25, photogr. V. Landriault (source : CCA)  | 28 |
| <b>Illustration 06</b>      | May 16, 1963 - Aerial view from hellicopter - looking west, photogr. V. Landriault (source : CCA)  | 28 |
| <b>Illustration 07</b>      | Photo prise lors de la construction du pont, septembre 1964 (source : MTMDET)  | 28 |
| <b>Illustration 08A</b>     | Photo aérienne, 1947-1949 (source : Archives VdeM)   | 29 |
| <b>Illustration 08B</b>     | Photo aérienne, 1947-1949 (source : Archives VdeM)   | 29 |
| <b>Illustration 09</b>      | Photo aérienne, 1962 (source : Archives VdeM)  | 30 |
| <b>Illustration 10</b>      | Le <i>barn dome</i> , photo prise lors de la construction du pont, 1964 (source : MTMDET)  | 30 |
| <b>Illustration 11</b>      | La capitainerie du Club de voile, photo prise lors de la construction du pont, 1964 (source : MTMDET)  | 30 |
| <b>Illustration 12</b>      | Plan d'implantation pour le <i>Barn dome</i> , 1953 (source : permis de construire inclus dans le dossier documentaire CCA)                                    | 31 |
| <b>Illustration 13 -14</b>  | <i>Barn dome</i> , date inc. (source : dossier documentaire CCA)   | 31 |
| <b>Illustration 15 - 16</b> | Capitainerie du Club de voile, date inc. (source : <a href="http://fineart.utoronto.ca">fineart.utoronto.ca</a> )  | 31 |
| <b>Illustration 17</b>      | Victor et Maria Prus dans leur atelier, photogr. 1997 de Cöpilia (source : Revue ARQ, « Profils d'architectes d'aujourd'hui : VICTOR PRUS », No 98, août 1997) | 31 |
| <b>Illustration 18</b>      | Photo aérienne, 1964 (source : Archives VdeM)  | 32 |
| <b>Illustration 19</b>      | Photo aérienne, 1966 (source : Archives VdeM)  | 32 |
| <b>Illustration 20</b>      | Image promotionnelle pour le pont, sans date (source : MTMDET)   | 33 |
| <b>Illustration 21</b>      | Photo aérienne prise lors de la construction du pont, 1964 (source : MTMDET)   | 33 |
| <b>Illustration 22 à 24</b> | Photos prises lors de la construction du pont, 1962 (source : MTMDET)  | 33 |
| <b>Illustration 25</b>      | March 1963, photogr. V. Landriault (source : CCA)  | 34 |

|                               |   |    |
|-------------------------------|---|----|
| <b>Illustration 26</b>        | Photo prise lors de la construction du pont, janvier 1963 (source : MTMDET)   | 34 |
| <b>Illustration 27</b>        | <i>May 2, 1963 - South west view of Johnson residence</i> , fotogr. V. Landriault (source : CCA)                                  | 34 |
| <b>Illustration 28</b>        | <i>May 4, 1963 - Johnson residence demolished for construction of pier no. 26</i> , fotogr. V. Landriault (source : CCA)          | 34 |
| <b>Illustration 29</b>        | Photo prise lors de la construction du pont, mai 1963 (source : MTMDET)   | 35 |
| <b>Illustration 30</b>        | <i>May 16, 1963 - Aerial view from heliicopter - looking west</i> , fotogr. V. Landriault (source : CCA)                          | 35 |
| <b>Illustration 31</b>        | <i>August 30, 1963 - Loaded conveyor belt width - 48' - 0" long. Truss 18" x 41" @ 21°</i> , fotogr. V. Landriault (source : CCA) | 35 |
| <b>Illustration 32 - 33</b>   | Photos prises lors de la construction, octobre et novembre 1964 (source : MTMDET)   | 35 |
| <b>Illustration 34A - 34B</b> | Photo aérienne, 1971 (source : UQAM)  | 36 |
| <b>Illustration 35</b>        | Photo aérienne, 1985 (source : Archives VdeM)   | 37 |
| <b>Illustration 36</b>        | Photo aérienne, 2002 (source : UQAM)  | 37 |
| <b>Illustration 37</b>        | Photo aérienne, 2013 (source : Google)  | 37 |
| <b>Illustration 38</b>        | Chemin de Senneville, 2013 (source : VdeM)  | 38 |
| <b>Illustration 39</b>        | Ancien tracé du chemin de Senneville aux abords de la maison Crevier (source : AtelierCT, 2017)                                   | 38 |
| <b>Illustration 40</b>        | Chemin de Senneville traversant le village Crevier (source : AtelierCT, 2017)   | 38 |
| <b>Illustration 41</b>        | Île Girwood (source : AtelierCT, 2017)  | 39 |
| <b>Illustration 42 à 45</b>   | Vestiges des dépendances de la maison Johnson (source : AtelierCT, 2017)  | 39 |
| <b>Illustration 46</b>        | Extrait de <i>Atlas of the island and city of Montreal and Ile Bizard</i> , A. R. Pinsoneault, 1907 (source : Archives VdeM)      | 40 |
| <b>Illustration 47</b>        | Extrait photo aérienne 1947-1949 (source : Archives VdeM)   | 40 |
| <b>Illustration 48 - 49</b>   | Maison principale du domaine Dow, date inc. (source : archives Senneville)  | 41 |
| <b>Illustration 50A</b>       | Photo prise lors de la construction, novembre 1964 (source : MTMDET)  | 41 |
| <b>Illustration 50B</b>       | Détail d'une photo prise lors de la construction, novembre 1964 (source : MTMDET)   | 41 |
| <b>Illustration 51</b>        | Détail d'une photo prise lors de la construction, septembre 1964 (source : MTMDET)  | 41 |
| <b>Illustration 52</b>        | Photo aérienne, 1975 (source : Archives VdeM)   | 42 |
| <b>Illustration 53</b>        | Photo aérienne, 1975 (source : Archives VdeM)   | 42 |
| <b>Illustration 54</b>        | Certificat de localisation, 1990, copie de 2004 (source : archives Senneville)  | 43 |
| <b>Illustration 55 - 56</b>   | Bâtiment C - Serre, 2007 ? (source : archives Senneville)   | 44 |
| <b>Illustration 57</b>        | Bâtiment D - Remise 1 étage, 2007 ? (source : archives Senneville)  | 44 |
| <b>Illustration 58</b>        | Bâtiment E - Remise 1,5 étages, 2007 ? (source : archives Senneville)   | 44 |
| <b>Illustration 59</b>        | Bâtiment F - Remise 1,5 étages, 2007 ? (source : archives Senneville)   | 44 |
| <b>Illustration 60</b>        | Bâtiment G - Remise sans fondation 1 étage, 2007 ? (source : archives Senneville)   | 44 |
| <b>Illustration 61</b>        | Porte piétonne d'un mur bordant la chaussée, 1995 (source : Étude M. Sarthou)   | 45 |
| <b>Illustration 62</b>        | Écurie/garage, 1995 (source : Étude M. Sarthou)   | 45 |
| <b>Illustration 63</b>        | Maison principale du domaine Dow, 1995 (source : Étude M. Sarthou)  | 45 |
| <b>Illustration 64 à 67</b>   | Maison Dow, 2007 ? (source : archives Senneville)   | 46 |
| <b>Illustration 68 - 69</b>   | Écurie/garage, 2007 ? (source : archives Senneville)  | 46 |
| <b>Illustration 70</b>        | Élévations pour un nouveau portique, dessins Éric Leclerc, 2003 (source : archives Senneville)                                    | 47 |
| <b>Illustration 71 à 74</b>   | Maison principale du domaine Dow, Fouzi Ouadhi, 2012 (source : archives Senneville)   | 47 |

|                               |  |    |
|-------------------------------|--|----|
| <b>Illustration 75 - 76</b>   | Maison Dow (source : AtelierCT, 2017)  | 48 |
| <b>Illustration 77</b>        | Portique non complété (source : AtelierCT, 2017)   | 48 |
| <b>Illustration 78</b>        | Élévation sud (source : AtelierCT, 2017)   | 48 |
| <b>Illustration 79</b>        | Élévation nord (source : AtelierCT, 2017)  | 49 |
| <b>Illustration 80</b>        | Détails de l'entrée dans l'élévation sud (source : AtelierCT, 2017)  | 49 |
| <b>Illustration 81</b>        | Élévation ouest, façade tournée vers le lac (source : AtelierCT, 2017)   | 49 |
| <b>Illustration 82 - 83</b>   | Détails de l'élévation ouest (source : AtelierCT, 2017)  | 49 |
| <b>Illustration 84</b>        | Intérieur, rez-de-chaussée (source : AtelierCT, 2017)  | 50 |
| <b>Illustration 85 à 87</b>   | Intérieur, étage (source : AtelierCT, 2017)  | 50 |
| <b>Illustration 88</b>        | Bardeaux de bois d'origine, situés sous la toiture actuelle (source : AtelierCT, 2017)   | 50 |
| <b>Illustration 89</b>        | Façade principale du garage/écurie (source : AtelierCT, 2017)  | 51 |
| <b>Illustration 90</b>        | Élévation et façade principale (source : AtelierCT, 2017)  | 51 |
| <b>Illustration 91</b>        | Élévation arrière (source : AtelierCT, 2017)   | 51 |
| <b>Illustration 92 - 93</b>   | Intérieur (source : AtelierCT, 2017)   | 51 |
| <b>Illustration 94</b>        | Photo aérienne du Domaine Dow et cadastre (source : photo aérienne <i>Bingmaps</i> et cadastre du Village)   | 52 |
| <b>Illustration 95</b>        | Vue vers le sud depuis le chemin de Senneville (source : <i>streetview</i> )   | 52 |
| <b>Illustration 96</b>        | Porte piétonne dans le muret bordant l'est de la propriété Dow (source : AtelierCT, 2017).   | 52 |
| <b>Illustration 97 - 98</b>   | Allée informelle menant au garage (source : AtelierCT, 2017)   | 53 |
| <b>Illustration 99</b>        | Terrasse riveraine avec vue sur le lac (source : AtelierCT, 2017)  | 53 |
| <b>Illustration 100</b>       | Ancien quai en direction de l'île Girwood (source : AtelierCT, 2017)   | 53 |
| <b>Illustration 101</b>       | Vestige d'une des dépendances de l'ancien triangle agricole Johnson (source : AtelierCT, 2017)   | 53 |
| <b>Illustration 102</b>       | Arbres matures encore présents dans le parc (source : AtelierCT, 2017)   | 54 |
| <b>Illustration 103</b>       | Ancienne allée menant au quai en direction de l'île Girwood (source : AtelierCT, 2017)   | 54 |
| <b>Illustration 104</b>       | List and description of properties in the Senneville Historic District (source : Commemorative integrity statement - Senneville historic district national historic site of Canada Parcs Canada, 2009) | 55 |
| <b>Illustration 105</b>       | Aire ouverte devant la maison principale Dow (source : AtelierCT, 2017)  | 55 |
| <b>Illustration 106</b>       | Extrait de <i>Atlas of the city and island of Montreal</i> , H. W. Hopkins, 1879 (source : BANQ)   | 56 |
| <b>Illustration 107</b>       | Extrait photo aérienne 1947-1949 (source : Archives VdeM)  | 56 |
| <b>Illustration 108</b>       | Certificat de localisation, date inc. (source : archives Senneville)   | 57 |
| <b>Illustration 109</b>       | Plan de localisation, années 1980 (source : Répertoire architecture traditionnelle)  | 57 |
| <b>Illustration 110</b>       | Bungalow, date inc. (source : archives Senneville)   | 57 |
| <b>Illustration 111</b>       | Maison Crevier (source : AtelierCT, 2017)  | 58 |
| <b>Illustration 112</b>       | Maison Crevier, Fouzi Ouadhi, 2012 (source : Étude de F. Ouadhi)   | 58 |
| <b>Illustration 113 - 114</b> | Maison Crevier, Fouzi Ouadhi, 2012 (source : Étude de F. Ouadhi)   | 59 |
| <b>Illustration 115</b>       | Maison Crevier, date inc. (source : archives Senneville)   | 59 |
| <b>Illustration 116</b>       | Maison Crevier, Fouzi Ouadhi, 2012 (source : Étude de F. Ouadhi)   | 59 |
| <b>Illustration 117</b>       | Garage et serre, date inc. (source : archives Senneville)  | 60 |
| <b>Illustration 118</b>       | Garage et serre, Fouzi Ouadhi, 2012 (source : Étude de F. Ouadhi)  | 60 |

|                         |  |    |
|-------------------------|--|----|
| <b>Illustration 119</b> | Bungalow (source : AtelierCT, 2017)  | 60 |
| <b>Illustration 120</b> | Photo aérienne maison Crevier et cadastre (source : photo aérienne <i>Bingmaps</i> et cadastre du Village) | 61 |
| <b>Illustration 121</b> | Vue de l'entrée de la maison Crevier depuis l'ancien chemin de Senneville (source : AtelierCT, 2017)       | 61 |
| <b>Illustration 122</b> | Détail du mur bordant la limite est de la propriété (source : AtelierCT, 2017)                             | 61 |
| <b>Illustration 123</b> | Maison Crevier, années 1980 (source : Répertoire architecture traditionnelle)                              | 62 |





**BIBLIOGRAPHIE**



# BIBLIOGRAPHIE

## LIVRES

BÉLISLE Michel. *Sainte-Anne-de-Bellevue, 1703-2003 : 300 ans de présence*. Sainte-Anne-de-Bellevue, 2003, 244 p.

---

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL. *Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal, Architecture rurale*. Montréal, Communauté urbaine de Montréal, Service de la planification du territoire, 1986. 421 p.

---

DAVEY Peter. *L'architecture Arts & Crafts*. Liège/Bruxelles, Pierre Mardaga, 1980.

---

LAFRAMBOISE Yves. *L'architecture traditionnelle au Québec. La maison aux 17e et 18e siècles*. Montréal, Éditions de l'Homme, 1975.

---

MARSAN Jean-Claude. *Montréal en évolution*. Montréal, Fides, 420 p., 1974.

---

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL. *L'architecture de Edward et W. S. Maxwell*. Montréal, Musée des beaux-arts de Montréal, 1991.

---

ROBERT Jean-Claude. *Atlas historique de Montréal*. Éditions Libre Expression, Montréal, 167 p., 1994.

---

WRIGHT Janet. *L'architecture pittoresque au Canada*. Agence Parcs Canada, 178p., 2011. version électronique.

---

## ÉTUDES

ARTEFACTUEL. *Inventaires archéologiques (2014). Projet d'intervention majeure du pont de l'Île-aux-Tourtes*. Transports Québec, 93p., septembre 2014.

---

FRIEDMAN Avi. *The Village of Senneville : Urban and Architectural Inventory*. Étude réalisée par le professeur et un groupe d'étudiants. Village de Senneville, trois volumes, septembre 2000.

---

GAGNON-PRATTE France. *Bois de la Roche*. Continuité 35 (1987) : 38-39.

---

OUADHI Fouzi. *Étude de résidences appartenant au patrimoine architectural du village de Senneville*. Village de Senneville, juin 2012.

---

PARCS CANADA. *Senneville Historic District National Historic Site Of Canada - Commemorative integrity statement*. Parcs Canada, 52p., 2009.

---

PELLETIER Michel. *L'arrondissement historique de Senneville*, Montréal (Québec). Rapport présenté à la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, 14p. JSSAC I JSEAC 29, n° 3, 4 (2004) ; 63-76.

---

SARTHOU Manon - Ciné-Cité. *Conservation et mise en valeur du patrimoine de Senneville - Étude historique, archéologique, architecturale et paysagère*. Rapport final présenté au Village de Senneville / ministère de la Culture et des Communications du Québec, 1995. 84 p.

---

STEWART Alan et ROBICHAUD Léon. *Le fort de Senneville : étude historique et patrimoniale*. Rapport présenté au Ministère de la culture et des communications. Le Ministère : Remparts, 2000.

---

VILLAGE DE SENNEVILLE. *Règlement sur le plan d'urbanisme no 447*. Village de Senneville, 45p., 2014.

---

VILLE DE MONTRÉAL - Direction du développement urbain, Division du patrimoine et de la toponymie. *Évaluation du patrimoine urbain, arrondissement Pierrefonds-Senneville*. Ville de Montréal, 56p., 2005.

---

VILLE DE MONTRÉAL. *Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels*. Ville de Montréal, 43p., 2004.

---

## **FONDS D'ARCHIVES CONSERVÉS AU CENTRE CANADIEN D'ARCHITECTURE**

Fonds Victor Landriault : AP111.S1.D5. Books 1, 2 et 3 - ARCON 2000 : 0039 : 005 A, B, C. Photographies de la construction du pont de l'Île-aux-Tourtes.

---

## **AUTRE**

Simmins, Geoffrey. *Le mouvement Arts and Crafts au Canada*, in Encyclopédie canadienne. Repéré à : <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/le-mouvement-arts-and-crafts-au-canada/>

---

Buckminster Fuller. Black Mountain College Project. Repéré à :  
<http://www.blackmountaincollegeproject.org/Biographies/FULLER%20BUCKMINSTER%20BIO/FULLER%20BUCKMINSTER.htm>

---

Club de voile Senneville. Historique. Repéré à : Club de voile Senneville. Historique. Repéré à :  
<http://cvsync.com/category/historique/>

---

### **SITE INTERNET**

Archives de la Ville de Montréal [En ligne] : <http://archivesdemontreal.ica-atom.org/>

---

Bibliothèque et Archives Canada [En ligne] : <http://www.collectionscanada.gc.ca/index-f.html>

---

Bibliothèque et Archives nationales du Québec [En ligne] : <http://www.banq.qc.ca>  
« Pistard »  
« Fonds Armour Landry »  
« Collection numérique des cartes et plans »

---

Commission de toponymie du Québec [En ligne] : <http://toponymie.gouv.qc.ca>

---

Club de voile Senneville Yacht Club [En ligne] : <http://cvsync.com>

---

Gallica, bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France [En ligne] : <http://gallica.bnf.fr>

---

Grand Répertoire du Patrimoine bâti de Montréal [En ligne] : <http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca>

---

Imtl [En ligne] : <http://www.imtl.org>

---

Lieux patrimoniaux du Canada [En ligne] : <http://historicplaces.ca>

---

Mémoire du Québec [En ligne] : <http://memoireduquebec.com>

---

Ministère Transports, Mobilité durable et Électrification des transports [En ligne] : <http://www.transports.gouv.qc.ca>

---

Montréal en quartiers [En ligne] : <http://www.memorablemontreal.com>

---

Musée McCord [En ligne] : <http://collections.musee-mccord.qc.ca>

---

Parcs Canada [En ligne] : <http://pc.gc.ca>

---

Registre foncier du Québec [En ligne] : <http://registrefoncier.gouv.qc.ca>

---

Répertoire du patrimoine culturel du Québec [En ligne] : <https://patrimoine-culturel.gouv.qc.ca>

---

Rôle d'évaluation foncière de la Ville de Montréal [En ligne] : <https://servicesenligne2.ville.montreal.qc.ca/sel/evalweb/index>

---

Urban Exploration Resource [En ligne] : <http://uer.ca>

---

Village de Senneville [En ligne] : <http://villagesenneville.qc.ca>

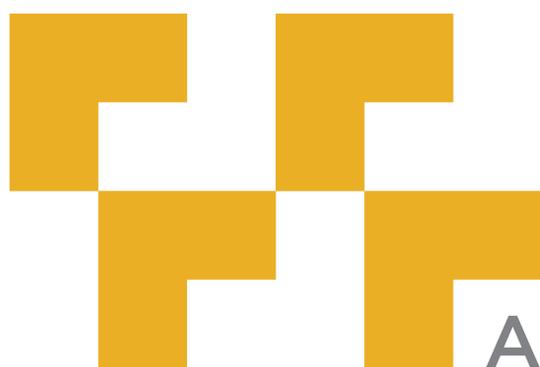
---

Ville de Montréal [En ligne] : <http://ville.montreal.qc.ca>

---







ANNEXES A.



# A.01

## RAPPORTS DE VISITE

---

### SENNEVILLE - SECTEUR DU PONT

12 AVRIL 2017

---

#### Présents :

- Benoît Carreau, Ministère  
- XXXXXX, Ministère

- Christian Thiffault, Atelier CT  
- Pauline Gayaud, Atelier CT  
- Jean-Sébastien Sauvé, Atelier CT

Première visite.

Visite des dessous du pont, île Girwood, propriété Dow actuellement vacante et chemin de Senneville aux abords de la maison Crevier.

Sur l'île Girwood, des fondations sont présentes au nord du pont.

La maison Dow est actuellement en vente. Elle a été l'objet de vandalisme et est entièrement détériorée.

---

### CENTRE CANADIEN D'ARCHITECTURE 10 AVRIL 2017

---

#### Présents :

- Pauline Gayaud, Atelier CT

**Personnes rencontrées :** Mathieu Pomerleau et Aeron MacHattie

Les documents suivants ont été consultés

Photographies de la construction du pont de l'île-aux-Tourtes  
Fonds Victor Landriault : AP111.S1.D5  
Books 1, 2 et 3 - ARCON 2000 : 0039 : 005 A, B, C

Série: Senneville Barn Dome by Jeffrey Lindsay  
AP115.S4

Photographie et dossier documentaire concernant le *Barn dome*.

autres recherches infructueuses avec les mots clés suivants : crevier, dow, pont de l'île-aux-Tourtes, Senneville, Girwood.

---

### MAIRIE DE SENNEVILLE 2 MAI 2017

---

#### Présents :

- Pauline Gayaud, Atelier CT  
- Jean-Sébastien Sauvé, Atelier CT

**Personnes rencontrées :** Mme Joanne Bouclin, greffière

Archives des propriétés Dow et Crevier

Études

## A.02

# CHAÎNES DE TITRES

CHAÎNE ÉTABLIE D'APRÈS LES ARCHIVES CONSULTÉES AU VILLAGE DE SENNEVILLE. CERTAINES INFORMATIONS PEUVENT ÊTRE INCOMPLÈTES, CERTAINES SOURCES ÉTANT MANQUANTES.

### PROPRIÉTÉ DOW

|                          |   |
|--------------------------|---|
| <i>avant 1965</i>        | <i>informations manquantes ou illisibles</i>  |
| 1965                     | Louis Godschall Johnson et Charles Talbot Godschall Johnson                                 |
| 29 septembre 1965        | Vente à Frances Helen (Nancy) Dawes, divorcée de Bartholomew Hazen Porteous                 |
| 1971                     | Bridget Bartlett Todd, épouse séparée de biens de Jerzy Fialkowski                          |
| 6 août 1971              | Vente à la Crown Trust Company  |
| 1973                     | Louis Godschall Johnson et Charles Talbot Godschall Johnson                                 |
| 1973                     | Vente à Andrew Dawes  |
| 1974                     | Vente à Olga Mantay, « épouse séparée de biens de Donald Wilfred George Martz »             |
| 29 mars 1988             | Vente au Dr Maurice Legault   |
| 1992                     | Dr Maurice Legault  |
| 3 octobre 1996           | Vente à Jamalata Holdings Limited   |
| 1996, 1998, 1999         | Waïce Ferdoussi, avocat - Taxe de Bienvenue en 1996   |
| 1997                     | Jamalata Holdings Limited, Iles Vierges britanniques  |
| 1 <sup>er</sup> mai 1998 | Jugement de délaissement de Jamalata Holdings à Waïce Ferdoussi                             |
| 19 mai 2000              | Vente de la maison à Michel Prévost   |
| 2006                     | Michel Prévost  |
| 18 septembre 2007        | (taxes foncières) Michel Prévost  |
| 5 novembre 2007          | Comité démolition (5 bâtiments annexes). Permis démolition accordé. Ppt : George Cucuzzella |
| 2009                     | George Cucuzzella, facture mentionne une « maison abandonnée »                              |
| 28 février 2013          | Rapport d'inspection du bâtiment par Construction et Inspection Moisan inc.                 |
| 18 avril 2013            | Permis de démolition refusé   |
| 18 juillet 2013          | Rapport d'inspection de Stéphane Miron, architecte  |
| 9 septembre 2013         | Permis de démolition accordé à George Cucuzzella pour la démolition du bâtiment principal   |



## PROPRIÉTÉ DOW

### Index des immeubles

|                                   |                                 |   |
|-----------------------------------|---------------------------------|---|
| <b>Circonscription foncière :</b> | Montréal                        | <b>Dates de mise à jour du Registre</b>         |
| <b>Cadastre :</b>                 | Paroisse de Sainte-Anne         | <b>Droits :</b> 2017-05-10 09:19                |
| <b>Lot :</b>                      | 15-10                           | <b>Radiations :</b> 2017-05-02 09:17            |
| <b>Date d'établissement :</b>     | 1877-11-09                      | Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre |
| <b>Plan :</b>                     | <a href="#">Liste des plans</a> |   |
| <b>Concordance :</b>              |                                 |   |

| Date de présentation d'inscription | Numéro  | Nature de l'acte   | Qualité                         | Nom des parties  | Remarques  | Avis d'adresse  | Radiations   |
|------------------------------------|---|--|---------------------------------|--|--|---|--------------|
|                                    | Voir section <a href="#">numérisée</a> pour les inscriptions antérieures à 1980-09-01 |  |                                 |  |  |   |              |
| 1988-03-18                         | <a href="#">3 996 266</a>   | Hypothèque   | Créancier<br>Débiteur           | BANQUE ROYALE DU CANADA<br>LEGAULT, MAURICE                                  | 300 000,00 \$ à 9,250%                                     | <a href="#">1 111 657</a><br><a href="#">1 127 669</a><br><a href="#">1 142 489</a> | I 1 618 285  |
|                                    | Correction: Radiation tot. 1618285 ajoutée le 1993-02-08                              |  |                                 |  |  |   |              |
| 1988-03-29                         | <a href="#">3 999 985</a>   | Vente  | Vendeur<br>Acquéreur            | MARTZ, OLGA MANTAY<br>LEGAULT, MAURICE                                       | 500 000,00 \$ comptant                                     |   |              |
| 1989-07-05                         | <a href="#">4 175 407</a>   | Hypothèque   | Créancier<br>Débiteur           | FIDUCIE DESJARDINS INC<br>LEGAULT, MAURICE                                   | 152 250,00 \$ avec intérêts                                | <a href="#">1 125 091</a>   | I 1 594 918  |
| 1989-09-29                         | <a href="#">4 202 124</a>   | Correction<br>AVIS ADRES                                   | Requérant                       | BANQUE ROYALE DU CANADA  | Réf.: 3 996 266  |   |              |
| 1990-08-16                         | <a href="#">4 310 829</a>   | Correction<br>AVIS ADRES                                   | Requérant                       | BANQUE ROYALE DU CANADA  | Réf.: 3 996 266  |   |              |
| 1992-05-07                         | <a href="#">4 499 406</a>   | Hypothèque   | Créancier<br>Débiteur           | BANQUE ROYALE DU CANADA<br>LEGAULT, MAURICE                                  | 637 500,00 \$ avec intérêts                                | <a href="#">1 142 489</a>   | I 1 755 067  |
| 1994-01-26                         | <a href="#">4 674 707</a>   | Hypothèque<br>conventionnelle                              | Constituant<br>Titulaire        | LEGAULT, MAURICE<br>BANQUE ROYALE DU CANADA                                  | DROIT D'HYPOTHEQUE<br>50 000,00 \$ avec intérêts           | <a href="#">1 142 489</a>   | I 1 755 067  |
| 1994-01-26                         | <a href="#">4 674 707</a>   | Hypothèque<br>conventionnelle<br>additionnelle             | Constituant<br>Titulaire        | LEGAULT, MAURICE<br>BANQUE ROYALE DU CANADA                                  | DROIT D'HYPOTHEQUE<br>7 500,00\$ SOIT 15% AVEC<br>INTERETS | <a href="#">1 142 489</a>   | I 1 755 067  |
| 1994-01-26                         | <a href="#">4 674 707</a>   | Hypothèque sur les<br>loyers et<br>assurances              | Constituant<br>Titulaire        | LEGAULT, MAURICE<br>BANQUE ROYALE DU CANADA                                  | DROIT D'HYPOTHEQUE<br>50 000,00 \$ avec intérêts           | <a href="#">1 142 489</a>   | I 1 755 067  |
| 1994-01-26                         | <a href="#">4 674 707</a>   | Hypothèque<br>additionnelle sur<br>loyers et<br>assurances | Constituant<br>Titulaire        | LEGAULT, MAURICE<br>BANQUE ROYALE DU CANADA                                  | DROIT D'HYPOTHEQUE<br>7 500,00\$ SOIT 15% AVEC<br>INTERETS | <a href="#">1 142 489</a>   | I 1 755 067  |
| 1995-02-24                         | <a href="#">4 763 854</a>   | Subrogation<br>1655 CCQ                                    | Cédant<br>Cessionnaire          | BANQUE ROYALE DU CANADA<br>CSSE POP DE LONGUEUIL                             | Réf.: 4 499 406, 4 674 707                                 | <a href="#">1 066 898</a>   | I 1 755 067  |
| 1995-04-13                         | <a href="#">4 773 394</a>   | Hypothèque légale<br>DE L'ETAT                             | Officier public<br>Débiteur     | MINISTERE DU REVENU DU<br>QUEBEC<br>LEGAULT, MAURICE                         | 15 542,87 \$   | <a href="#">1 170 207</a>   | I 1 700 027  |
| 1996-07-24                         | <a href="#">4 871 112</a>   | Hypothèque<br>conventionnelle                              | Créancier<br>Débiteur           | SERVICES FINANCIERS<br>GROUPE SANTE DIV GROUPE<br>CRE...<br>LEGAULT, MAURICE | 200 000,00 \$ avec intérêts                                | <a href="#">1 161 646</a>   | I 1 755 068  |
| 1996-10-03                         | <a href="#">4 883 976</a>   | Vente  | Vendeur<br>Acquéreur            | LEGAULT, MAURICE<br>JAMALATA HOLDINGS LIMITED                                | 500 000,00 \$ comptant                                     |   |              |
| 1997-02-06                         | <a href="#">4 908 252</a>   | Hypothèque<br>conventionnelle                              | Créancier<br>Débiteur           | FERDOUSSI, WAICE<br>JAMALATA HOLDINGS LIMITED                                | 400 000,00 \$ avec intérêts                                | <a href="#">1 186 997</a>   | I 1 803 096  |
| 1997-11-20                         | <a href="#">4 975 064</a>   | Préavis d'exercice<br>d'un droit<br>d'hypothèque           | Créancier<br>Débiteur           | FERDOUSSI, WAICE<br>JAMALATA HOLDINGS LIMITED                                | PRISE EN PAIEMENT<br>Réf.: 4 908 252                       |   | I 1 803 096  |
| 1997-12-22                         | <a href="#">4 982 373</a>   | Hypothèque légale<br>DE L'ETAT                             | Officier public<br>Propriétaire | VILLAGE DE SENNEVILLE<br>JAMALATA HOLDINGS LIMITED                           | TAXES FONCIERES<br>20 715,64 \$ avec intérêts              | <a href="#">1 196 528</a>   | I 1 803 096  |
| 1998-05-01                         | <a href="#">5 004 487</a>   | Délaissement<br>JUGEMENT                                   | Requérant<br>Intimé             | FERDOUSSI, WAICE<br>JAMALATA HOLDINGS LIMITED                                |  |   |              |
| 1998-07-20                         | <a href="#">5 029 992</a>   | Hypothèque légale<br>DE L ETAT                             | Officier public<br>Propriétaire | VILLAGE DE SENNEVILLE<br>FERDOUSSI, WAICE                                    | TAXES FONCIERES  | <a href="#">1 196 528</a>   | I 1 864 062  |
| 2000-05-12                         | <a href="#">5 169 416</a>   | Hypothèque<br>conventionnelle                              | Créancier<br>Débiteur           | BANQUE NATIONALE DU<br>CANADA<br>PREVOST, MICHEL                             | 420 000,00 \$ avec intérêts                                | <a href="#">1 066 629</a>   | I 11 290 386 |
| 2000-05-19                         | <a href="#">5 171 632</a>   | Vente  | Vendeur<br>Acquéreur            | FERDOUSSI, WAICE<br>PREVOST, MICHEL  | 560 000,00 \$ comptant                                     |   |              |
| 2001-07-23                         | À 09:00.DEBUT PERIODE D'INTERDICTION: REFORME CADASTRALE                              |  |                                 |  |  |   |              |
| 2001-08-03                         | À 09:00.REMPLECE EN TOTALITE, (RENOVATION) CF.LOT (S)<br>1 976 924                    |  |                                 |  |  |   |              |

## PROPRIÉTÉ DOW

### Index des immeubles

|                                   |                                 |   |                  |
|-----------------------------------|---------------------------------|---|------------------|
| <b>Circonscription foncière :</b> | Montréal                        | <b>Dates de mise à jour du Registre</b>         |                  |
| <b>Cadastre :</b>                 | Cadastre du Québec              | <b>Droits :</b>                                 | 2017-05-10 09:19 |
| <b>Lot :</b>                      | 1 976 924                       | <b>Radiations :</b>                             | 2017-05-02 09:17 |
| <b>Date d'établissement :</b>     | 2001-08-03                      | Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre |                  |
| <b>Plan :</b>                     | <a href="#">Liste des plans</a> |   |                  |
| <b>Concordance :</b>              |                                 |   |                  |

| Date de présentation d'inscription | Numéro  | Nature de l'acte                                      | Qualité                  | Nom des parties   | Remarques            | Avis d'adresse   | Radiations                 |
|------------------------------------|---|---|--------------------------|---|----------------------|--|----------------------------|
| 2001-08-03                         | À 09:00.DEPOSE, CF.LOT (S) REMPLACE (S), (RENOVATION) 15-10 PAROISSE DE SAINTE-ANNE |   |                          |   |                      |  |                            |
| 2004-04-19                         | <a href="#">11 229 041</a>  | Hypothèque  | Créancier<br>Débiteur    | Banque Nationale du Canada<br>Prévost, Michel   | 1 125 000,00 \$      | <a href="#">6 001 046</a>                              | <a href="#">14 903 613</a> |
| 2006-03-23                         | <a href="#">13 139 318</a>  | Hypothèque  | Créancier<br>Débiteur    | General Electric Capital Canada Holdings Company<br>3102443 Nova Scotia Limited<br>3102444 Nova Scotia Limited<br>et autres | 17 000 000,00 \$ -   | <a href="#">6 254 540</a>                              |                            |
|                                    | Inscription 13 139 318 du 2006-03-23 supprimée le 2007-07-10 à 16:21                |   |                          |   |                      |  |                            |
| 2007-07-10                         | Inscription 13 139 318 du 2006-03-23 supprimée à 16:21                              |   |                          |   |                      |  |                            |
| 2007-07-18                         | <a href="#">14 457 344</a>  | Hypothèque  | Créancier<br>Débiteur    | The Toronto-Dominion Bank<br>Cucuzzella, George<br>Spano, Maria   | 1 195 000,00 \$      | <a href="#">6 000 062</a>                              |                            |
| 2007-07-18                         | <a href="#">14 457 349</a>  | Vente   | Vendeur<br>Acheteur      | Prévost, Michel<br>Cucuzzella, George<br>Spano, Mary  | 1 585 000,00 \$ Payé | <a href="#">6 352 723</a><br><a href="#">6 352 724</a> |                            |
| 2013-07-08                         | <a href="#">20 097 465</a>  | Avis de réserve pour fins publiques                   | Expropriant<br>Exproprié | LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC agissant pour le MINISTRE DES TRANSPORTS<br>CUCUZELLA, GEORGE<br>SPANO, MARY                 |                      |  |                            |
| 2015-07-06                         | <a href="#">21 674 422</a>  | Avis de renouvellement de réserve pour fins publiques | Requérant                | La Procureure générale du Québec<br>MINISTRE DES TRANSPORTS   | Réf. : 20 097 465    |  |                            |

CHAÎNE ÉTABLIE D'APRÈS LES ARCHIVES CONSULTÉES AU VILLAGE DE SENNEVILLE. CERTAINES INFORMATIONS PEUVENT ÊTRE INCOMPLÈTES, CERTAINES SOURCES ÉTANT MANQUANTES.

## **PROPRIÉTÉ CREVIER**

|             |  |
|-------------|--|
| après 1861  | Construction par Étienne Crevier                             |
| 1904        | Vente de la maison à J.M. Redpath (Répertoire CUM)           |
| 1914        | Vente à T.O. Lyall (Répertoire CUM)                          |
| 1942        | Vente de la maison   |
| 1949        | P.N. Soden   |
| 1951, 1957  | Gregor Barclay, juge à la Cour d'appel du Québec (1934-1954) |
| 1965        | Mise en vente (lettre avec mention de négociations d'achat)  |
| Depuis 1966 | Victor Prus, architecte                                      |

CHAÎNE EXTRAITE DU REGISTRE FONCIER DU QUÉBEC

PROPRIÉTÉ CREVIER

CAB:9838300038

Feuille No. 17  
du cadastre *Baronie de l'Annie*  
de l'Index des Immeubles pour le Bureau de la Division d'enregistrement  
de Montréal.  
Attesté à Montréal le 19...  
Par *[Signature]* Devant  
Dep. Régistrateur *H. Veinier*  
Dep. Protocollaire

0038 INDEX AUX IMMEUBLES  
No. 17

| NOMS DES PARTIES  | Titre de l'Acte    | Enregistrement |           |         | RADIATION | REMARQUES                            |
|---|--------------------|----------------|-----------|---------|-----------|--------------------------------------|
|   |                    | Reg.           | Vol. Page | No      |           |                                      |
| <i>Crevier A.</i>   | <i>Testament</i>   |                |           | 1948539 | 762662    |                                      |
| <i>10-11-67</i>   | <i>Declaration</i> |                |           | 1948540 | 762662    | <i>5/34 ind. de pte</i>              |
| <i>Crevier Paul à Crevier A.</i>                                    | <i>Vente</i>       |                |           | 2025526 |           | <i>Compt. 1/16 ind. de deux ptes</i> |
| <i>Buisson L. à Crevier A.</i>                                      | <i>Prt</i>         |                |           | 2025527 | 993656    | <i>2 ptes 514127</i>                 |
| <i>Crevier P. à Crevier A.</i>                                      | <i>Prt</i>         |                |           | 2025528 | 685031    | <i>2 ptes de pte 614190</i>          |
| <i>17-6-18 [Signature] H. de la Vallée à Sa femme Marie</i>         |                    |                |           | 2064089 |           | <i>pte hypothec</i>                  |
| <i>Crevier M. à Sa femme Marie (Rev. Vente)</i>                     |                    |                |           | 2117399 |           | <i>Compt. - pte</i>                  |
| <i>29-12-70</i>   |                    |                |           |         |           |                                      |
| <i>avec pte. pte. Crevier P.</i>                                    | <i>Certificat</i>  |                |           | 2398462 |           | <i>1/10 ind. pte</i>                 |
| <i>Crevier P.</i>   | <i>Testament</i>   |                |           | 2398463 |           |                                      |
| <i>Crevier P.</i>   | <i>Declaration</i> |                |           | 2398464 |           | <i>1/10 ind. pte</i>                 |
| <i>9-3-73</i>   |                    |                |           |         |           |                                      |
| <i>Morgan Trust Co. sup. del</i>                                    | <i>Convention</i>  |                |           | 2410617 |           | <i>pte</i>                           |
| <i>24/3/73 Paul ad. Huc, Crevier L.</i>                             | <i>Certificat</i>  |                |           | 2414012 |           | <i>14/24 ind. de pte</i>             |
| <i>29/3/73 Crevier N.</i>   | <i>Declaration</i> |                |           | 2414013 |           | <i>19/24 ind. de pte</i>             |
| <i>19/10/73 Crevier A. me à Crevier N.</i>                          | <i>Vente</i>       |                |           | 2468543 |           | <i>5/24 ind. Compt.</i>              |
| <i>14/10/73 Crevier N. à Banque Canadienne Nationale</i>            | <i>Marante</i>     |                |           | 2468544 | 935992    | <i>pte. 7/13 14/24</i>               |
| <i>1-5-75</i>   |                    |                |           |         |           |                                      |
| <i>The Royal Bank of Canada @ Crevier M.</i>                        | <i>Prt</i>         |                |           | 2596876 | 959240    | <i>pte. 10/20</i>                    |
| <i>14/7/75 [Signature] des Transportes, 3 Allée de Saint-Jovite</i> | <i>Compte</i>      |                |           | 2600209 |           | <i>pte, passage</i>                  |
| <i>Crevier M. et Crevier M.</i>                                     | <i>Vente</i>       |                |           | 2604120 |           | <i>Pte. sur ind. compt.</i>          |
| <i>Crevier M. @ Crevier M.</i>                                      | <i>Vente</i>       |                |           | 2604121 |           | <i>compt. pte. sur pte.</i>          |
| <i>Pouss M. @ Pouss P.</i>  | <i>Vente</i>       |                |           | 2618739 | 959240    | <i>2 ptes sur ind.</i>               |
| <i>Crevier M. @ Crevier M. et p.</i>                                | <i>Vente</i>       |                |           | 2665772 |           | <i>pte. compt.</i>                   |
| <i>Pouss P. @ Pouss M.</i>  | <i>Compt.</i>      |                |           | 2741176 | 959240    | <i>2 ptes sur ind.</i>               |
| <i>Pouss M. à Pouss P. et al.</i>                                   | <i>Vente</i>       |                |           | 2907214 |           | <i>2 ptes sur ind., compt.</i>       |
| <i>Pouss P. et al. à Banque de Montréal</i>                         | <i>Hyp.</i>        |                |           | 3000215 | 11084291  | <i>2 ptes sur ind. de 25767</i>      |

# PROPRIÉTÉ CREVIER

## Index des immeubles

|                                   |                                 |   |                  |
|-----------------------------------|---------------------------------|---|------------------|
| <b>Circonscription foncière :</b> | Montréal                        | <b>Dates de mise à jour du Registre</b>         |                  |
| <b>Cadastre :</b>                 | Paroisse de Sainte-Anne         | <b>Droits :</b>                                 | 2017-05-10 09:19 |
| <b>Lot :</b>                      | 17                              | <b>Radiations :</b>                             | 2017-05-02 09:17 |
| <b>Date d'établissement :</b>     | 1877-11-02                      | Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre |                  |
| <b>Plan :</b>                     | <a href="#">Liste des plans</a> |   |                  |
| <b>Concordance :</b>              |                                 |   |                  |

| Date de présentation d'inscription | Numéro  | Nature de l'acte                                  | Qualité                | Nom des parties  | Remarques   | Avis d'adresse            | Radiations                   |
|------------------------------------|---|---|------------------------|--|---|---------------------------|------------------------------|
|                                    | Voir section <a href="#">numérisée</a> pour les inscriptions antérieures à 1980-09-01   |   |                        |  |   |                           |                              |
| 1982-03-26                         | <a href="#">3 249 735</a>   | Certificat du percepteur                          | Décédé                 | CREVIER, ADRIEN  |   |                           |                              |
| 1982-03-26                         | <a href="#">3 249 736</a>   | Testament   | Décédé<br>Légaire      | CREVIER, ADRIEN<br>LALONDE, MADELEINE                                |   |                           |                              |
| 1982-03-26                         | <a href="#">3 249 737</a>   | Déclaration de transmission                       | Décédé                 | CREVIER, ADRIEN  | Porter : 3 249 736  |                           |                              |
| 1983-01-12                         | <a href="#">3 321 824</a>   | Hypothèque  | Créancier<br>Débiteur  | CAISSE POPULAIRE DE L'ILE<br>PERROT<br>POUW, PETER<br>et al          | 45 000,00 \$ à 14,250%  | <a href="#">1 069 827</a> | <a href="#">I 14 721 092</a> |
| 1985-12-10                         | <a href="#">3 661 766</a>   | Hypothèque additionnelle                          | Créancier<br>Débiteur  | CSSE POP DE L'ILE PERROT<br>POUW, PETER<br>et al                     | 63 362,70 \$ à 10,000%<br>Réf.: 3 321 824                       | <a href="#">1 069 827</a> | <a href="#">I 14 721 092</a> |
| 1986-12-30                         | <a href="#">3 813 829</a>   | Hypothèque additionnelle                          | Créancier<br>Débiteur  | CSSE POP DE L'ILE PERROT<br>POUW, PETER<br>et al                     | 76 000,00 \$ à 10,750%<br>Réf.: 3 321 824 et al                 | <a href="#">1 069 827</a> | <a href="#">I 14 721 092</a> |
| 1987-05-29                         | <a href="#">3 877 796</a>   | Vente   | Vendeur<br>Acquéreur   | POUW, PETER<br>et al<br>ENGELSMAN, JON                               | 85 000,00 \$ , solde 75 883,17\$                                |                           | <a href="#">I 14 721 092</a> |
| 1991-06-27                         | <a href="#">4 405 423</a>   | Cession   | Cédant<br>Cessionnaire | MINISTRE DES TRANSPORTS<br>VILLAGE DE SENNEVILLE                     |   |                           |                              |
|                                    | Correction: Entrée retirée le 1991-06-28  |   |                        |  |   |                           |                              |
| 1993-11-01                         | <a href="#">4 654 346</a>   | Hypothèque  | Créancier<br>Débiteur  | TORONTO DOMINION BANK<br>ENGELSMAN, JON                              | 15 000,00 \$ avec intérêts                                      | <a href="#">1 070 636</a> | <a href="#">I 14 794 804</a> |
| 1994-08-15                         | <a href="#">4 725 734</a>   | Hypothèque conventionnelle                        | Créancier<br>Débiteur  | ROYAL BANK OF CANADA<br>PRUS, VICTOR                                 | 280 000,00 \$ avec intérêts                                     | <a href="#">1 137 956</a> | <a href="#">I 10 916 714</a> |
| 1994-08-15                         | <a href="#">4 725 734</a>   | Hypothèque conventionnelle additionnelle          | Créancier<br>Débiteur  | ROYAL BANK OF CANADA<br>PRUS, VICTOR                                 | 42 000,00 \$ avec intérêts                                      | <a href="#">1 137 956</a> | <a href="#">I 10 916 714</a> |
| 1994-08-15                         | <a href="#">4 725 734</a>   | Hypothèque sur les loyers et assurances           | Créancier<br>Débiteur  | ROYAL BANK OF CANADA<br>PRUS, VICTOR                                 | 280 000,00 \$ avec intérêts                                     | <a href="#">1 137 956</a> | <a href="#">I 10 916 714</a> |
| 1994-08-15                         | <a href="#">4 725 734</a>   | Hypothèque additionnelle sur loyers et assurances | Créancier<br>Débiteur  | ROYAL BANK OF CANADA<br>PRUS, VICTOR                                 | 42 000,00 \$ avec intérêts                                      | <a href="#">1 137 956</a> | <a href="#">I 10 916 714</a> |
| 1999-06-25                         | <a href="#">5 105 220</a>   | Hypothèque conventionnelle                        | Créancier<br>Débiteur  | CSSE POP STE GENEVIEVE DE<br>PIERREFONDS<br>BOYD, LEIGH<br>et autres | 91 170,31 \$ avec intérêts                                      | <a href="#">1 065 838</a> | <a href="#">I 15 117 403</a> |
| 1999-06-29                         | <a href="#">5 106 487</a>   | Vente   | Vendeur<br>Acquéreur   | GODIN CREVIER, ROSELINE<br>BOYD, LEIGH<br>et autres                  | 50% INDIVIS A CHACUN DES<br>ACQUEREURS<br>95 000,00 \$ comptant | <a href="#">1 214 177</a> |                              |
| 2001-07-23                         | <b>À 09:00.DEBUT PERIODE D'INTERDICTION: REFORME CADASTRALE</b>   |   |                        |  |   |                           |                              |
| 2001-08-03                         | <b>À 09:00.REPLACE EN TOTALITE, (RENOVATION) CF.LOT (S)<br/>1 976 802 , 1 976 803 , 1 976 923 , 1 976 931<br/>1 976 933 , 1 976 960 , 1 990 805</b> |   |                        |  |   |                           |                              |

## PROPRIÉTÉ CREVIER

### Index des immeubles

|   |   |
|---|---|
| <b>Circonscription foncière :</b> Montréal  | <b>Dates de mise à jour du Registre</b> |
| <b>Cadastre :</b> Cadastre du Québec  | <b>Droits :</b> 2017-05-10 09:19        |
| <b>Lot :</b> 1 976 923  | <b>Radiations :</b> 2017-05-02 09:17    |
| <b>Date d'établissement :</b> 2001-08-03      Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre |   |
| <b>Plan :</b> <a href="#">Liste des plans</a>   |   |
| <b>Concordance :</b>  |   |

| Date de présentation d'inscription | Numéro  | Nature de l'acte            | Qualité             | Nom des parties                    | Remarques | Avis d'adresse | Radiations |
|------------------------------------|---|-----------------------------|---------------------|------------------------------------|-----------|----------------|------------|
| 2001-08-03                         | À 09:00.DEPOSE, CF.LOT (S) REMPLACE (S), (RENOVATION)<br>PTIE 17<br>PAROISSE DE SAINTE-ANNE |                             |                     |                                    |           |                |            |
| 2017-03-31                         | <a href="#">22 978 592</a>  | Déclaration de transmission | Défunt<br>Légataire | PRUS, Victor<br>FISZ (PRUS), Maria |           |                |            |



## PROPRIÉTÉ SISE AU 118

ancien lot 16-9

### Index des immeubles

|   |   |
|---|---|
| <b>Circonscription foncière :</b> Montréal    | <b>Dates de mise à jour du Registre</b>         |
| <b>Cadastre :</b> Paroisse de Sainte-Anne     | <b>Droits :</b> 2017-05-10 09:19                |
| <b>Lot :</b> 16-9                             | <b>Radiations :</b> 2017-05-02 09:17            |
| <b>Date d'établissement :</b> 1952-11-28      | Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre |
| <b>Plan :</b> <a href="#">Liste des plans</a> |   |
| <b>Concordance :</b>                          |   |

| Date de présentation d'inscription | Numéro  | Nature de l'acte | Qualité                | Nom des parties                                  | Remarques | Avis d'adresse | Radiations |
|------------------------------------|---|------------------|------------------------|--|-----------|----------------|------------|
|                                    | Voir section <a href="#">numérisée</a> pour les inscriptions antérieures à 1980-09-01 |                  |                        |  |           |                |            |
| 1991-06-27                         | <a href="#">4 405 423</a>   | Cession          | Cédant<br>Cessionnaire | MINISTRE DES TRANSPORTS<br>VILLAGE DE SENNEVILLE |           |                |            |
|                                    | Correction: Entrée retirée le 1991-06-28  |                  |                        |  |           |                |            |
| 2001-07-23                         | À 09:00.DEBUT PERIODE D'INTERDICTION: REFORME CADASTRALE                              |                  |                        |  |           |                |            |
| 2001-08-03                         | À 09:00.REMPLECE EN TOTALITE, (RENOVATION) CF.LOT (S)<br>1 976 922 , 1 990 805        |                  |                        |  |           |                |            |

### lot actuel

### Index des immeubles

|  |   |
|--|---|
| <b>Circonscription foncière :</b> Montréal   | <b>Dates de mise à jour du Registre</b>         |
| <b>Cadastre :</b> Cadastre du Québec   | <b>Droits :</b> 2017-06-05 10:56                |
| <b>Lot :</b> 4 910 923   | <b>Radiations :</b> 2017-05-24 14:39            |
| <b>Date d'établissement :</b> 2012-01-12 09:00                                       | Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre |
| <b>Plan :</b> <a href="#">Liste des plans</a>  |   |
| <b>Concordance :</b> Lot(s) <a href="#">1 976 922</a> et <a href="#">4 636 364</a> . |   |

| Date de présentation d'inscription | Numéro                     | Nature de l'acte | Qualité              | Nom des parties   | Remarques          | Avis d'adresse | Radiations |
|------------------------------------|----------------------------|------------------|----------------------|---|--------------------|----------------|------------|
| 2013-01-17                         | <a href="#">19 688 022</a> | Vente            | Vendeur<br>Acquéreur | HACKNEY, Alison<br>BROWN, Sally<br>(a.k.a. Sally Chalifour) | 300 000,00 \$ Payé |                |            |

CHAÎNE EXTRAITE DU REGISTRE FONCIER DU QUÉBEC

ÎLE GIRWOOD

ancien lot 334

CAB:9838300532

| INDEX DES IMMEUBLES                                   |                 |                |           |   |           |                   |
|---|-----------------|----------------|-----------|---|-----------|-------------------|
| No. 00532   |                 | No. 334        |           | Feuillet No. 334<br>du cadastre de l'île Girwood<br>de l'index des Immeubles pour le Bureau de la Division d'enregistrement de Montréal.<br>Attesté à Montréal le 5 Janvier 1925.<br>Dés. Régistrateur. Devant Ch. St. Amé. |           |                   |
| NOMS DES PARTIES                                      | Titre de l'Acte | Enregistrement |           |   | RADIATION | REMARQUES         |
|   |                 | Reg.           | Vol. Page | No.   |           |                   |
| Woodward & Co. Leveillé                               | Allogation      | E.             | 2         | 10510   | 22-2299   |                   |
| " " " " a Lovell Hill                                 | "               | E.             | 8         | 21084   | 27425     |                   |
| " " " " " " "   | Qui             | F.             | 9         | 54138   | "         |                   |
| " " " " a Allen J. B.                                 | Qui             | D.             | 55        | 84481   | "         |                   |
| " " " " a Lovell Hill                                 | Qui             | F.             | 13        | 84776   | 2053735   |                   |
| Allen J. B.   | Qui             | E.             | 27        | 85917   | 221414    |                   |
| Beard P. de "   | Qui             | D.             | 87        | 131298  | 22290     | 7225              |
| " " a Johnson P. de "                                 | "               | D.             | 252       | 218228  |           |                   |
| Johnson P. de "                                       | "               | D.             | 141       | 1261367   |           |                   |
| PRISE DE POSSESSION                                   |                 |                |           | 1525633   |           |                   |
| DÉPÔT D'UN PLAN                                       |                 |                |           | 1557596   |           | 16                |
| 20-24 1141-1142                                       |                 |                |           | 1719230   |           | 11-1141-1142-1143 |
| 201004 Bureau d'Etat M.C. de Johnson L. de J. de "    |                 |                |           | 1799196   |           | 11-1141-1142-1143 |
| 13/1/18 Ministère des Transports Allége de l'île de " |                 |                |           | 2000269   |           | 11-1141-1142-1143 |

## ÎLE GIRWOOD

ancien lot 334

### Index des immeubles

|   |   |
|---|---|
| <b>Circonscription foncière :</b> Montréal    | <b>Dates de mise à jour du Registre</b>         |
| <b>Cadastre :</b> Paroisse de Sainte-Anne     | <b>Droits :</b> 2017-06-06 09:33                |
| <b>Lot :</b> 334                              | <b>Radiations :</b> 2017-05-25 10:06            |
| <b>Date d'établissement :</b> 1877-11-02      | Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre |
| <b>Plan :</b> <a href="#">Liste des plans</a> |   |
| <b>Concordance :</b>                          |   |

| Date de présentation d'inscription | Numéro  | Nature de l'acte | Qualité                | Nom des parties                                  | Remarques | Avis d'adresse | Radiations |
|------------------------------------|---|------------------|------------------------|--|-----------|----------------|------------|
|                                    | Voir section <a href="#">numérisée</a> pour les inscriptions antérieures à 1980-09-01                 |                  |                        |  |           |                |            |
| 1991-06-27                         | <a href="#">4 405 423</a>   | Cession          | Cédant<br>Cessionnaire | MINISTRE DES TRANSPORTS<br>VILLAGE DE SENNEVILLE |           |                |            |
| 2001-07-23                         | À 09:00.DEBUT PERIODE D'INTERDICTION: REFORME CADASTRALE  |                  |                        |  |           |                |            |
| 2001-08-03                         | À 09:00.REPLACE EN TOTALITE, (RENOVATION) CF.LOT (S)<br>1 976 772 , 1 976 775 , 1 978 999 , 1 979 000 |                  |                        |  |           |                |            |

CHAÎNE EXTRAITE DU REGISTRE FONCIER DU QUÉBEC

**TRIANGLE JOHNSON**

ancien lot 16-8 ptie

CAB:9838501299

Feuille No 16-8 destinée au No 16-8  
 du cadastre de la paroisse, Ste Anne  
 de l'index des immeubles pour le Bureau de la Division d'enregistrement  
 de Montréal.  
 Attesté à Montréal, le 28 novembre 1952  
 Par [Signature] Directeur  
 [Signature] Sec. Procédure

**1299**  
 No 16-8  
 Sub division partie de 28 novembre 1952

| NOMS DES PARTIES   | Titre de l'Acte | Enregistrement |           |         | RADIATION    | REMARQUES    |
|--|-----------------|----------------|-----------|---------|--------------|--------------|
|  |                 | Reg.           | Vol. Page | No      |              |              |
| Total R.S. del à Fralkowski del, Vente<br>PRISE DE POSSESSION<br>DÉPOT D'UN PLAN<br>DÉPOT D'UN PLAN<br>DÉPOT D'UN PLAN<br>2010-01-15 Plan. 28/11/52 de Fralkowski del à B. B. de la paroisse<br>13-11-52 Fralkowski del à B. B. de la paroisse<br>6-2-54 Fralkowski del à B. B. de la paroisse<br>2-11-73 Plan de lot 16-8-1/3<br>1-11-73 Plan de lot 16-8-1/3<br>PARTIELLEMENT SUBDIVISÉ. 14 DEC 1973 à 0800 hrs (16-8-1/3)<br>1-11-73 Plan de lot 16-8-1/3 |                 |                |           | 1008642 |              |              |
|  |                 |                |           | 1525633 |              |              |
|  |                 |                |           | 1552413 |              |              |
|  |                 |                |           | 1587886 |              | 1/15         |
|  |                 |                |           | 1607461 |              |              |
|  |                 |                |           | 1889194 |              | pta, 2/11/52 |
|  |                 |                |           | 1872355 |              | pta, 2/11/52 |
|  |                 |                |           | 2293147 |              | pta, 2/11/52 |
|  |                 |                |           | 2447496 |              | pta, 2/11/52 |
|  |                 |                |           | 2447497 |              | pta, 2/11/52 |
|  |                 |                | 2447498   |         |              |              |
|  |                 |                | 2447499   |         |              |              |
|  |                 |                | 2447509   |         | pta, 2/11/52 |              |
|  |                 |                | 2000269   |         | pta, 2/11/73 |              |

## TRIANGLE JOHNSON

ancien lot 16-8 ptie

### Index des immeubles

|   |   |
|---|---|
| <b>Circonscription foncière :</b> Montréal  | <b>Dates de mise à jour du Registre</b> |
| <b>Cadastre :</b> Paroisse de Sainte-Anne   | <b>Droits :</b> 2017-06-06 09:33        |
| <b>Lot :</b> 334  | <b>Radiations :</b> 2017-05-25 10:06    |
| <b>Date d'établissement :</b> 1877-11-02      Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre |   |
| <b>Plan :</b> <a href="#">Liste des plans</a>   |   |
| <b>Concordance :</b>  |   |

| Date de présentation d'inscription | Numéro  | Nature de l'acte | Qualité                | Nom des parties                                  | Remarques | Avis d'adresse | Radiations |
|------------------------------------|---|------------------|------------------------|--|-----------|----------------|------------|
|                                    | Voir section <a href="#">numérisée</a> pour les inscriptions antérieures à 1980-09-01                 |                  |                        |  |           |                |            |
| 1991-06-27                         | <a href="#">4 405 423</a>   | Cession          | Cédant<br>Cessionnaire | MINISTRE DES TRANSPORTS<br>VILLAGE DE SENNEVILLE |           |                |            |
| 2001-07-23                         | À 09:00.DEBUT PERIODE D'INTERDICTION: REFORME CADASTRALE  |                  |                        |  |           |                |            |
| 2001-08-03                         | À 09:00.REPLACE EN TOTALITE, (RENOVATION) CF.LOT (S)<br>1 976 772 , 1 976 775 , 1 978 999 , 1 979 000 |                  |                        |  |           |                |            |



## TRIANGLE JOHNSON

ancien lot 16-1

### Index des immeubles

|   |   |
|---|---|
| <b>Circonscription foncière :</b> Montréal    | <b>Dates de mise à jour du Registre</b>         |
| <b>Cadastre :</b> Paroisse de Sainte-Anne     | <b>Droits :</b> 2017-06-06 09:33                |
| <b>Lot :</b> 16-1                             | <b>Radiations :</b> 2017-05-25 10:06            |
| <b>Date d'établissement :</b> 1877-11-09      | Soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre |
| <b>Plan :</b> <a href="#">Liste des plans</a> |   |
| <b>Concordance :</b>                          |   |

| Date de présentation d'inscription | Numéro  | Nature de l'acte | Qualité                | Nom des parties                                  | Remarques | Avis d'adresse | Radiations |
|------------------------------------|---|------------------|------------------------|--|-----------|----------------|------------|
|                                    | Voir section <a href="#">numérisée</a> pour les inscriptions antérieures à 1980-09-01 |                  |                        |  |           |                |            |
| 1991-06-27                         | <a href="#">4 405 423</a>   | Cession          | Cédant<br>Cessionnaire | MINISTRE DES TRANSPORTS<br>VILLAGE DE SENNEVILLE |           |                |            |
|                                    | Correction: Entrée retirée le 1991-06-28  |                  |                        |  |           |                |            |
| 2001-07-23                         | À 09:00.DEBUT PERIODE D'INTERDICTION: REFORME CADASTRALE                              |                  |                        |  |           |                |            |
| 2001-08-03                         | À 09:00.REPLACE EN TOTALITE, (RENOVATION) CF.LOT (S)<br>1 990 805                     |                  |                        |  |           |                |            |



## RÉALISATION DE L'ÉTUDE

Ont collaboré à la réalisation de cette étude :

---

ATELIER CHRISTIAN THIFFAULT  
3641 boulevard Saint-Laurent,  
Montréal (Québec) H2X 2V5  
T > 514.678.3952  
[www.atelierct.ca](http://www.atelierct.ca) | [info@atelierct.ca](mailto:info@atelierct.ca)

Christian Thiffault, architecte MOAQ  
Pauline Gayaud, architecte-paysagiste AAPQ  
Jean-Sébastien Sauvé, historien de l'architecture

---



ARCHITECTURE  
DESIGN URBAIN  
PAYSAGE

3641 boul. Saint-Laurent, 3<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2X 2V5  
T > 514-678-3952

[www.atelierct.ca](http://www.atelierct.ca)